

89

*St. James*









VIE

---

IMPRIMERIE DE DIE. FERRONNIERE

---

SAINTE THÉRÈSE.

VIE

---

IMPRIMERIE DE H.-L. PERRONNEAU.

---

SAINTE THERESA

VIE  
DE  
SAINTE THÉRÈSE,

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, CRITIQUES ET MORALES;

PAR J.-B.-A. BOUCHER, PRÊTRE.

---

Je chanterai à jamais les miséricordes  
du Seigneur. Ps. 88.

---

TOME SECOND.

---

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE D'ENFER-ST.-MICHEL, N<sup>o</sup>. 67.

---

M. DCCC. X.

VIE

DE

SAINTE THERISE

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, CRITIQUES ET MORALES

Par J.-B.-A. BOUCHER, Prêtre.

Le dépôt est fait à la Bibliothèque  
de la Sorbonne, le 28

TOME SECOND.

A PARIS

CHEZ L'AUTEUR, rue d'Anvers-Saint-Michel, n. 10.

M. DCC. LXXV



# SOMMAIRES

DE LA VIE

DE SAINTE THÉRÈSE.

---

## LIVRE SIXIÈME.

La Sainte continue à fonder des couvens de Carmelites déchaussées , etc.

Depuis la fin de juillet 1570, jusque vers le milieu de l'année 1576.

*Fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Salamanque, page 1. Elle va à Avila, et y obtient la permission de l'Evêque de Salamanque pour la fondation, 3. Elle part pour Salamanque, et y prend possession de la maison qu'elle avoit louée, 5. Peur singulière qu'elle y eut avec sa compagne la première nuit qu'elle y coucha, 6. Fondation du couvent des Carmelites déchaussées d'Albe, 9. De François Velasquez et Thérèse de Lais qui en furent les fondateurs, ibid. Difficultés*  
II. a

que la Sainte éprouve de leur part ; la fondation se fait , 11. Elle retourne à Salamanque ; deux guérisons miraculeuses qu'elle y opère , 13. Elle n'y reste que quelques jours ; le Provincial indisposé contre elle la renvoie précipitamment à Avila , 15. La Sainte y fait connoissance avec le P. Hernandez de l'Ordre de Saint Dominique , et visiteur apostolique du Carmel d'Espagne , 17. Haute estime que ce Père fait d'elle , 19. Ce Père a dessein de la faire Prieure des Carmelites mitigées de l'Incarnation à Avila , 20. Elle a peine à s'y résoudre ; Notre-Seigneur le lui ordonne , 21. Le P. Hernandez l'établit Prieure à Médine , 22. Avant d'y aller , elle renonce par un acte authentique à la règle mitigée , 23. Elle va à Médine , 24. Le P. Hernandez la nomme Prieure du couvent de l'incarnation d'Avila , et ils se rendent l'un et l'autre dans cette ville , 25. Elle descend au couvent de Saint-Joseph , parce que sa nomination avoit soulevé tout celui de l'Incarnation , 26. Acte d'autorité et de prudence qu'elle fait avant d'entrer dans ce dernier , 27. Le Provincial des Carmes avec un autre Religieux du même Ordre l'y introduisent de force malgré les cris et la résistance de presque toutes les Religieuses , 27. Douceur et pru-

dence de la Sainte dans cette circonstance ,  
29. On complotte de lui résister plus ouvertement au premier chapitre qu'elle tiendra ; sa douceur et son adresse rendent inutile ce complot , 30. Discours admirable qu'elle leur fit alors , et qui calme tous les esprits , 31. Douceur, adresse et fermeté avec lesquelles elle rétablit le temporel et le spirituel de cette maison , 33. Satisfaction qu'elle en éprouve , 35. Ce qu'elle eut à souffrir pendant tout ce tems , 36. Elle est favorisée de deux visions , 37. Au bout de vingt-un mois elle retourne à Salamanque , où les Carmelites déchaussées souffroient beaucoup de l'incommodité de leur maison , 40. Ce qu'elle eut à souffrir dans le voyage , 41. Difficultés qu'elle éprouve dans l'acquisition et la prise de possession de la nouvelle maison , 43. La Sainte commence à Salamanque à écrire son livre des Fondations ; de ce livre , 49. Fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Ségovie , 55. Elle y va , et s'arrête en passant à Albe et à Avila , 57. Difficultés qu'elle éprouve de la part du Vicaire-général de Ségovie , le jour même de la fondation , 59. Sa reconnoissance pour Antoine Gaytan , qui l'accompagnoit dans ses voyages , 61. Elle transfère au couvent de Ségovie les

*Carmelites déchaussées de Pastrane*, 62. *La Sainte se trouve en même tems en deux endroits*, 68. *Elle achette une maison pour le couvent de Ségovie, et a des procès*, 70. *Elle retourne à Avila, on l'y fait Prieure du couvent de Saint-Joseph*, 73. *Elle va à Valladolid*, 74. *Fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Véas. Catherine et Marie de Sandoval, fondatrices de ce couvent*, *ibid.* *La Sainte va à Véas; choses remarquables qui arrivent dans ce voyage*, 82. *La fondation se fait*, 86. *Elle voit pour la première fois le P. Jérôme Gratién de la Mère de Dieu, Carme déchaussé et Visiteur apostolique*, 87. *Estime et affection qu'elle conçoit pour lui*, 89. *Il lui propose de faire une fondation de Carmelites déchaussées à Séville*, 92. *Dieu dit à la Sainte de la faire plutôt à Madrid, le P. Gratién s'y oppose; belle réponse et grand exemple d'obéissance de la Sainte à ce sujet*, 99. *Elle part pour Séville, choses remarquables qui arrivent dans ce voyage*, 101. *Elle arrive à Séville, difficultés qu'elle y éprouve de la part de l'Archevêque*, 109. *Les difficultés cessent, la fondation a lieu*, 112. *Pauvreté que la Sainte et ses Religieuses souffrent à Séville*,

113. *Laurent de Cepeda son frère l'aide à acheter une maison pour la fondation, 114. Ce qu'il eut à souffrir à cette occasion, 118. On en prend solennellement possession, 120. Fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Caravaque, 123. Difficultés qu'on y éprouve, elle a lieu, sans que la Sainte y aille, 125. Contradictions qu'elle éprouve au sujet du livre de sa Vie, 129. Il est déféré à l'Inquisition, qui l'approuve et le garde afin d'éviter celles qu'il pourroit encore éprouver, 133. Calomnie d'une novice mélancolique contre la Sainte, 135. L'Inquisition prononce en faveur de Thérèse, 137.*

---

## LIVRE SEPTIÈME.

Persécution des Carmes mitigés contre les Carmes et les Carmelites de la Réforme. Autres faits concernant la Sainte.

Depuis le milieu de l'année 1575 ; jusqu'à celui de l'année 1579.

*Raisons de parler dans cette Vie de la guerre que les Carmes mitigés firent à ceux de la Réforme , 139. Ce qui donna occasion à cette guerre ; comment elle s'engage entre le Général des Carmes et le Nonce du Pape en Espagne , 140. De quel côté étoient les torts , 145. Avec quelle sagesse et quelle soumission la Sainte en écrit au Général , 148. Avec quelle adresse et quelle piété elle en écrit à Philippe II , pour le mettre dans ses intérêts , 154. Le Provincial des Mitigés , d'après un décret du Chapitre de l'Ordre , lui ordonne de quitter Séville , et de se retirer dans celui des couvens de la Réforme qu'elle voudra , 155. Comme elle profite de cette occasion pour écrire au Général sur l'état des choses , lui indiquer un accommodement , et se justifier elle et*



les PP. Gratien et Marian , 158. Chapitre de Moralegie , où les Carmes mitigés font des décrets violens contre ceux de la Réforme , 169. Philippe II évoque l'affaire à son conseil , et le P. Gratien prend au Chapitre d'Almadouar des mesures contraires à celles des Carmes mitigés , 170. La Sainte choisit le couvent de Tolède pour le lieu de sa retraite , et elle s'y rend , 172. Elle ne laisse pas que d'agir avec autant de secret que de sagesse pour la Réforme , 175. Les Carmes mitigés font quelques actes d'hostilité contre ceux de la Réforme ; le P. Gratien en empêche l'effet jusqu'à la mort du Nonce Hormaneto , 177. Le Nonce Sega qui lui succède protège les Carmes mitigés , 179. La Sainte écrit à Philippe II au sujet des libelles que ceux-ci répandent contre elle , le P. Gratien et la Réforme , 181. Le Nonce relègue la Sainte à Avila et cite devant lui le P. Gratien , 185. Philippe II défend à ce Père de voir le Nonce , et écrit au Pape ; le Pape répond au Roi et écrit au Nonce , que la Nonciature ne doit pas se mêler des affaires de la Réforme , *ibid.* Le Nonce obéit ; mais à sa place le P. Tostado , Carme mitigé qui avoit commission du Général , tourmente

*et excommunie les Carmelites de l'Incarnation d'Avila au sujet de l'élection qu'elles avoient faite de la Sainte pour leur Prieure, 188. L'affaire est portée au Conseil du Roi; Philippe II ordonne au Nonce de relever les Religieuses des censures, 191. Le P. Tostado obéit et fait en même tems emprisonner Saint Jean de-la-Croix et un autre Carme de la Réforme qui les confessoient, 193. La Sainte écrit à Philippe II sur cet acte de violence, 194. Mauvais traitement que Saint Jean de-la-Croix souffrit pendant ses neuf mois de prison, 196. Le Roi ordonne qu'on l'élargisse; il n'est pas obéi, mais il force le P. Tostado de remettre sur-le-champ les patentes de sa commission, 197. Le Nonce ordonne aux Provinciaux des Carmes mitigés de visiter le Carmel réformé, 198. Par amour de la paix, on se soumet à la visite, sans y rien gagner, 199. Second Chapitre d'Almadouar où les Carmes réformés se choisissent un Provincial, ibid. La tenue de ce Chapitre irrite davantage le Nonce, qui fait arrêter les principaux Carmes de la Réforme, 205. Les Carmes mitigés persécutent les Carmelites déchaussées de Séville, et déposent la Mère Marie de Saint-Joseph leur Prieure, 206.*

*Philippe II saisit enfin une occasion de faire sentir au Nonce la violence de ses procédés contre la Réforme , 210. Le Nonce demande des Commissaires pour en traiter avec lui , 211. La Sainte prédit que la paix sera bientôt rendue au Carmel , 212. Les Commissaires nomment Visiteur de la Réforme le P. Ange de Salazar , agréable aux deux partis ; et prie le Roi de demander au Pape que la Réforme soit créée en province particulière , 214. On en députe secrettement à Rome deux sujets pour y suivre cette affaire , 216. Opposition qu'on y trouve ; on est sur le point de l'abandonner , quand enfin Grégoire XIII la termine le 21 juin 1580 , 218. Au plus fort de cette persécution , Thérèse compose son Château de l'ame , 223. Elle met sous l'obéissance de l'Ordre le couvent des Carmelites déchaussées d'Avila , 228. Elle se casse le bras , et en demeure estropiée , 232. Démêlé qu'elle a avec le Provincial des Jésuites de Castille , 235.*

---

## LIVRE HUITIÈME.

La Sainte recommence à faire des fondations de Carmelites déchaussées , etc.

Depuis le milieu de l'année 1579 ; jusqu'à la fin de juillet 1582.

*La Sainte , par ordre du P. Ange de Salazar , visite ses couvens de Valladolid , Salamanca et Malagon , 245. Fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Villeneuve-de-la-Xare , 248. La Sainte balance longtems pour se décider à la faire , 250. Notre-Seigneur l'y décide par une parole intérieure , et le P. de Salazar lui en donne l'ordre , 254. Elle s'arrête en chemin au couvent des Carmes déchaussés de Notre-Dame-du-Secours ; elle est édifiée de la ferveur de ces Religieux ; ses sentimens sur la bienheureuse Catherine de Cardonne , leur fondatrice , 258. Des neuf Demoiselles qui l'attendoient à Villeneuve-de-la-Xare , pour y prendre l'habit de la Réforme , 272. Fondation du couvent des Carmelites déchaussés de Palence , 277. En y allant , elle tombe grièvement malade à Tolède , 279. Elle se*

remet en route , et apprend à Ségovie la mort de Laurent de Cepeda , son frère ; bel éloge qu'elle en fait ; Dieu lui révèle qu'il est dans le Ciel , *ibid.* Elle retombe grièvement malade à Valladolid , 284. Ses incertitudes sur la fondation de Palence , *ibid.* Notre-Seigneur l'en reprend , et ses confesseurs l'y décident , 288. Elle arrive à Palence , et y fait la fondation , 290. Ses inquiétudes sur le choix d'une maison à acheter , 293. Notre-Seigneur les lève , et la détermine pour celle de Notre-Dame-du-Chemin , 296. On l'achète , les Carmelites s'y transportent solennellement , 301. Chapitre d'Alcala où l'érection du Carmel réformé en province particulière est déclarée , et le P. Jérôme Gratien élu Provincial ; on y fait des constitutions pour la Réforme , 304. Fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Sorie , 307. Elle y trouve l'Evêque d'Osme ( *Alphonse Velasquez* ) dans le diocèse duquel étoit Sorie , 313. Eloge qu'elle fait de cet Evêque , 315. La Sainte est obligée d'aller à Avila pour remédier à quelques abus qui s'étoient introduits dans le couvent des Carmelites déchaussées de cette ville , 318. Elle veut y donner le voile noir à la vénérable Mère Anne de Saint-Barthélemy , qui n'étoit encore que du voile

blanc ; l'humilité de celle-ci la fait s'y refuser ; la Sainte lui prédit qu'un jour elle le prendra , 322. Fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Grenade ; elle charge la vénérable Mère Anne de Jésus de la faire à sa place , 323. Elle réprimande fortement cette Mère d'une faute contre l'obéissance , 324. Fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Burgos , 329. Elle obtient le consentement des principaux de la ville et de l'Archevêque ; Catherine de Tolosa s'engage à donner une maison pour l'établissement , 331. La Sainte balance à y aller elle-même à cause de la rigueur de la saison et de ses infirmités ; Notre-Seigneur l'y décide , 335. Elle part pour Burgos ; Excès de ce qu'elle eut à souffrir dans le chemin , 340. Elle est accueillie de toute la ville , excepté de l'Archevêque qui retire son consentement , 346. On le sollicite en vain , 347. Le P. Gratien est d'avis d'abandonner la fondation ; Notre-Seigneur le défend à la Sainte , 354. Afin de n'être pas obligées de sortir pour entendre la messe , la Sainte et ses compagnes prennent un logement à l'hôpital , où Catherine de Tolosa continue de les assister , *ibid.* Eloge que la Sainte fait de cette fondatrice , 356. Conduite édifiante



qu'elle tient dans cet hôpital , 359. On achette enfin une maison pour l'établissement , 360. L'archevêque apporte encore quelques difficultés , 365. La Sainte lui fait écrire par l'Evêque de Palence , 367. Il donne à la fin son consentement , et la cérémonie se fait solennellement , 369. Joie qu'en ressentent Thérèse et ses compagnes , 371. Arrangement particulier qu'elle fait avec la fondatrice , 373. La Sainte veut encore rester quelque tems à Burgos pour consolider l'établissement ; Notre-Seigneur lui ordonne de partir , 374. Inondation considérable qui met la maison en danger ; confiance de la Sainte ; l'inondation cesse , 375.

## LIVRE NEUVIÈME.


Derniers voyages de la Sainte. Sa mort à Albe ; merveilles qui suivent sa mort. On ouvre son tombeau ; état miraculeux de son saint corps. On le transporte à Avila ; on le rapporte à Albe. On imprime ses ouvrages. Sa béatification ; sa canonisation. Témoignages qu'on rend à sa sainteté. Ses écrits , ses vertus , ses miracles. On ouvre plusieurs fois son tombeau. De ses saintes Reliques.

Depuis le milieu de l'année 1582 ; jusqu'à nos jours.


*La Sainte quitte Burgos , et s'arrête à Palence , Valladolid et Médine , 380. Elle arrive malade à Albe , 383. Sa maladie est déclarée mortelle , 384. Elle prédit sa mort , 385. Elle reçoit les derniers sacremens , 386. Et montre de grands sentimens de piété , 387. Dernières circonstances de sa maladie , 388. Elle meurt dans une extase d'amour , 390. Choses miraculeuses qui arrivent à ce mo-*

ment, *ibid.* Le jour de sa mort remarquable par la réforme du Calendrier, 391. Son portrait, 392. Odeur miraculeuse de son corps, 394. Guérisons opérées en le touchant, 395. On l'enterre, 396. Elle apparoît à diverses personnes, *ibid.* Neuf mois après sa mort on ouvre son tombeau, 397. Son corps est trouvé sans corruption, exhalant une odeur surnaturelle, et laissant découler une huile miraculeuse, 399. On en sépare la main gauche qu'on porte à Avila et ensuite à Lisbonne, 400. Trois ans après sa mort on transporte secrettement son corps à Avila, 401. Les mêmes merveilles, se manifestant dans cette ville à la présence de la Sainte Relique, décèlent qu'on l'y a transportée, 405. Le Duc d'Albe obtient de Sixte V qu'il soit rapporté dans sa ville, 408. On l'y reporte, 409. On imprime la plus grande partie des écrits de la Sainte, 411. Procès de sa béatification et de sa canonisation, 414. Témoignages des personnes les plus remarquables sur sa réputation de sainteté, 418. Ses divers écrits, 423. Ses vertus, 435. Sa foi, 436. Son espérance, 437. Son amour pour Dieu et pour le prochain, 439. Sa prudence, 441. Sa justice, 443. Sa force, 444. Sa tempérance, 445. Son obéissance reli-

gieuse, 446. Sa chasteté, 447. Sa pauvreté religieuse, 448. Sa piété, 449. Son humilité, 451. Sa patience, 453. Sa pénitence, 454. Sa reconnoissance à l'égard de Dieu et des hommes, 455. Miracles pendant sa vie, à sa mort et après sa mort, 456. Diverses ouvertures du coffre qui renferme son saint corps; les mêmes miracles s'y renouvellent; on dispose une chapelle magnifique pour l'y garder, 458. Inscription qu'on y met, 460. On scelle juridiquement ce coffre, afin qu'on ne donne plus de reliques de la Sainte, 461. On dispose plus magnifiquement la chapelle, et on renferme la chässe dans un tombeau d'albâtre, 462. En 1760, on fait encore des dispositions plus magnifiques à la chapelle; le saint corps est mis dans une chässe d'argent, et la chässe dans un tombeau de jaspe, 464 et suiv.



V I E  
D E  
S A I N T E T H É R È S E .



L I V R E S I X I È M E .

DANS la lettre que , le 17 janvier 1570 , la Sainte écrivit à son frère Laurent de Cépéda , elle lui marque qu'elle ne sait si elle ne sera pas obligée d'aller à Salamanque , dans le royaume de Léon , où on lui offroit une maison pour fonder un couvent de Carmelites déchaussées. C'étoit le P. Martin Guttierrez , Recteur du collège des Jésuites de cette ville , qui lui avoit écrit à ce sujet. « Il me mandoit , dit-elle (1) , qu'il croyoit à-propos que je m'occupasse de cette fondation , et il m'en alléguoit plusieurs raisons. J'en avois déjà eu la pensée , et ce qui m'avoit empêchée de la suivre étoit que ce lieu

---

(1) *Fondat.* , c. 17.

est pauvre , et que par conséquent je ne pourrois guère y fonder , comme je le voulois , une maison sans revenus. Cependant , comme je considérois qu'Avila n'est pas moins pauvre , que nous n'y manquons de rien , que Dieu a toujours soin de ceux qui le servent , que le nombre des Religieuses ne devoit pas être grand , et que le travail des mains nous aide à vivre ; je résolus de profiter des avances du P. Gutierrez (a). » Thérèse n'y répondit cependant pas tout de

(a) Martin Gutierrez, célèbre Jésuite espagnol, naquit en 1524, à Almadozar, dans le diocèse de Tolède, de parens nobles et riches. Il montra beaucoup de piété dans son enfance et sa jeunesse, et se sentant du goût pour la médecine, il en embrassa la profession. Mais bientôt touché de Dieu, et ayant fait les *exercices spirituels* de Saint Ignace, à Alcalá, sous le P. François de Villanueva, Recteur du collège des Jésuites de cette ville, il entra dans leur Société en 1550, et s'y distingua par sa science et sa piété. Il fut Recteur du collège de ces Pères à Salamanque. Ce fut lui qui fit établir à Valladolid les premières chaires de philosophie et de théologie que la Société ait eues en Espagne. Jusquelà elle envoyoit les jeunes profès étudier la philosophie dans les universités de ce royaume, et la théologie chez les Dominicains. Le

P. Gutierrez avoit beaucoup de zèle pour le salut des ames, et la réputation d'un grand directeur dans les voies spirituelles. Il fut un des confesseurs de la Sainte. On rapporte qu'étant affligé un jour de quelques fautes de ses inférieurs, Dieu lui apparut et lui dit : *J'attends les pécheurs à pénitence, je les aime, et leurs fautes ne m'ôtent rien de ma paix.* En 1575, il fut envoyé à Rome pour l'élection d'un Général de la Société, après la mort de St. François de Borgia; mais ayant été arrêté en route par un parti de protestans à Cardillac en Languedoc, il fut si maltraité dans sa prison qu'il en mourut le 21 février de la même année. On prétend que la Sainte-Vierge, à laquelle il avoit beaucoup de dévotion, et qui lui étoit apparue plusieurs fois, lui avoit prédit sa mort huit jours avant qu'elle arrivât. En 1603, son corps fut



suite ; et ce ne fut qu'à la fin du mois de juillet suivant , que les mêmes propositions lui ayant été réitérées, elle se décida à faire au plutôt cette fondation. Cependant elle ne quitta Tolède que dans le mois d'août , ainsi qu'on le voit par la lettre de cette date , à Jacques Ortiz (2). « Je partis donc , continue-t-elle , pour aller à Avila. Lorsque j'y fus arrivée , je demandai la permission de l'Evêque de Salamanque , et je n'eus pas de peine à l'obtenir , parce que le P. Gutierrez lui avoit beaucoup parlé de notre genre de vie , et lui avoit fait entendre que la gloire de Dieu étoit intéressée à ce qu'il y eût des Carmelites déchaussées dans cette ville. » L'Evêque de Salamanque étoit alors D. Pierre Gonzalez de Mendoza , frère du duc de l'Infantado , député au Concile de Trente ; ce Prélat s'y étoit fait remarquer par sa piété , ses lumières et son habileté dans les affaires. Quoiqu'il ne tardât pas à se rendre aux desirs de Thérèse , et que comptant sur sa bonne volonté , elle regardât déjà le couvent comme fondé , tant la chose lui paroissoit

---

rapporté à Valladolid , et enterré près le maître-autel de l'église des Jésuites. Ces Pères le regardent comme martyr , et Sainte Thérèse , dans une lettre qu'elle écrivit au P. Gilles Gonzalez , qui étoit à Rome , lui marque que Dieu lui avoit révélé que le P. Gutierrez

jouissoit dans le ciel de la gloire des martyrs. Cette lettre n'a pas été retrouvée. (V. l'*Hist. de la Société de Jésus* , par Sacchini , part. 4, l. 1, et Nieremberg , *Claros Varones* , etc. tom. 5 , p. 58).

(2) V. les *Lett.*

facile ; cependant la nécessité de louer une maison à Salamanque , pour faire l'établissement , la retint à Avila jusqu'à la fin du mois d'octobre. « Pendant ce tems , une Dame de ma connoissance , dit-elle , nous en trouva une ; mais comme elle étoit occupée par des écoliers , et que le terme qu'ils avoient pour en sortir , n'étoit pas arrivé , nous éprouvâmes quelques difficultés. La chose s'arrangea cependant , et ils promirent de laisser les lieux vides dès que les personnes qui devoient l'occuper se présenteroient pour le faire. Ils ignoroient qui nous étions , tant j'avois eu soin de garder le secret jusqu'à ce que nous eussions pris possession ; l'expérience m'ayant appris que le Démon met toujours des obstacles à de semblables desseins. Mais Dieu qui vouloit que la chose réussît ne le permit pas pour le moment. Nous eûmes néanmoins depuis de grandes difficultés , qui , au moment où j'écris , ne sont pas encore levées , quoiqu'il y ait plusieurs années que la fondation soit faite. Ces difficultés me font croire que Dieu sera bien servi dans cette maison , puisque le Démon la voit de mauvais œil. »

« Lorsque j'eus la permission nécessaire , et que je fus assurée d'une maison , je partis d'Avila sans autre motif de confiance que la seule bonté de Dieu , car je ne connoissois personne

à Salamanque qui pût me donner de l'argent pour mettre cette maison en état de nous recevoir. Afin que mon départ fût plus secret, je ne pris avec moi qu'une compagne. Je savois, parce que qui m'étoit arrivé à Médine-du-Champ, qu'il falloit en agir ainsi jusqu'à ce que nous eussions pris possession, afin que s'il se rencontroit quelques désagrémens, je les souffrisse seule avec la Religieuse que je ne pouvois me dispenser de prendre avec moi. La veille de la fête de tous les Saints, vers le midi, nous arrivâmes à Salamanque, après avoir beaucoup souffert du froid pendant la moitié de la nuit, et m'être trouvée fort malade dans l'endroit où nous avions couché. »

« Je m'informai aussitôt de l'état des choses auprès d'un grand homme de bien que j'avois prié de veiller à ce qu'à notre arrivée nous trouvassions libre la maison que nous avions louée. Cet homme s'appeloit Nicolas Guttierrez. » Thérèse le connoissoit, parce qu'il avoit deux de ses filles Religieuses au couvent de l'Incarnation d'Avila. « C'étoit, continue-t-elle, un homme d'une grande vertu, à qui Dieu avoit fait la grâce extraordinaire de trouver la paix et la joie au milieu même des plus grands maux; car, de très-riche qu'il étoit, il étoit devenu très-pauvre, et il se trouvoit plus content dans sa pauvreté

qu'il ne l'avoit été au milieu de ses richesses. Ce saint homme avoit mis beaucoup d'activité et de religion dans ce qui regardoit la fondation. Il me dit qu'il n'avoit encore pu faire sortir les écoliers qui occupoient la maison. Je lui répondis qu'il étoit cependant bien important que nous y entrassions avant qu'on sût notre arrivée dans la ville, parce que j'appréhendois toujours d'y trouver quelque obstacle. Il alla aussitôt trouver le propriétaire, et il lui fit tant d'instances qu'à la chute du jour nous pûmes y entrer. Ce fut le premier couvent dont je pris possession sans qu'on y mît le Saint-Sacrement; et je ne fus pas peu consolée d'apprendre que cela n'étoit pas nécessaire; car les écoliers qui ne se piquent pas de propreté l'avoient laissée en si mauvais ordre, qu'il fallut travailler toute la nuit pour la nettoyer. Le lendemain matin on y dit la première messe. » Le P. Guttierrez avoit prêté les vases sacrés et les ornemens nécessaires. La fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Salamanque est du 1<sup>er</sup>. novembre 1570; la Sainte le fit dédier à Saint Joseph.

« Je ne saurois sans avoir envie de rire, continue Thérèse, me souvenir de la peur qu'eut ma compagne la première nuit que nous couchâmes seules dans cette maison. Cette compagne se nommoit Marie du Saint-Sacrement,

Elle étoit plus âgée que moi et excellente Religieuse. Comme cette maison étoit grande et vaste , et qu'il y avoit beaucoup de coins et de recoins , Marie du Saint-Sacrement ne pouvoit s ôter de l'esprit que quelques-uns des écoliers qui avoient eu tant de peine à déloger , n'y fussent restés cachés pour nous faire peur. Nous nous étions enfermées dans une chambre où il y avoit de la paille , car c'est toujours la première chose dont je fais provision pour nous coucher, quand je vais fonder quelque maison. Nous eûmes ensuite deux couvertures que des Religieuses de Sainte-Elisabeth nous prêtèrent ; elles nous firent aussi l'aumône avec beaucoup de charité pendant le tems que nous demeurâmes dans cette maison qui étoit voisine de la leur ; tandis qu'on nous avoit fait craindre qu'elles ne vissent pas de bon œil notre établissement. Lorsque nous fûmes enfermées dans la chambre dont je viens de parler , ma compagne parut n'être plus si inquiète par rapport à ces écoliers, quoiqu'elle ne laissât pas à chaque instant de regarder de côté et d'autre , ce qui montrait qu'il lui restoit encore un peu de crainte. Le Démon la lui augmentoit sans doute , afin que j'en prisse moi-même , sur-tout mal disposée comme je l'étois du mal de cœur dont je souffrois ordinairement. Je lui demandai pourquoi elle regardoit

ainsi. *Je pensois, ma Mère, me répondit-elle, à ce que vous feriez toute seule ici, si je venois à mourir cette nuit.* Ces paroles me frappèrent l'esprit, et il me sembla que si la chose fût arrivée comme elle le supposoit, j'aurois été fort en peine. La crainte que j'avois de me trouver seule avec elle dans cette maison, augmenta d'autant plus que j'ai peur des corps morts, même lorsque je ne suis pas seule avec eux. Le son des cloches ne la faisoit pas diminuer, et ce jour qui étoit la veille de la Commémoration des Morts, elles sonnoient plus longtems, et d'une manière lugubre. Enfin le Démon se mêloit aussi de la partie; car, quand il voit que nous ne le craignons pas, il nous suggère de ces craintes imaginaires, afin de nous troubler davantage. Cependant, après avoir un peu réfléchi, je répliquai à cette bonne Religieuse : *Ma Sœur, quand ce que vous supposez arrivera, je verrai ce que j'aurai à faire. Pour le moment, laissez-moi dormir;* et comme nous avions fort mal passé les nuits précédentes, le sommeil qui s'empara bientôt de nous nous fit oublier nos craintes; et les Religieuses qui arrivèrent le lendemain nous en délivrèrent entièrement. » Aussitôt après la prise de possession, Thérèse avoit fait demander à Médecin-du-Champ la Mère Anne de l'Incarnation,



qu'elle fit Prieure de Salamanque , et les sœurs Marie du Christ , et Jérôme de Jésus. Elle avoit aussi demandé à Avila les sœurs Anne de Jésus et Jeanne de Jésus , qui étoient encore au noviciat , et à Tolède , la sœur Marie de Saint-François. Nous rapporterons dans la suite ce que la Sainte fit pour transférer dans une autre maison de Salamanque les Religieuses qui souffroient beaucoup dans celle-ci.

Nous avons dit qu'après le 17 janvier 1570 , Thérèse fit un voyage à Albe pour traiter d'une fondation de Carmelites déchaussées qu'on lui proposoit de faire dans cette ville , mais qu'elle ne s'accorda pas alors avec les fondateurs. Ces fondateurs étoient François Velasquez , intendant des ducs d'Albe , et Thérèse de Laïs , son épouse. Ils étoient tous deux d'une éminente piété , et demeuroient à Salamanque , où Velasquez étoit pourvu d'un emploi honorable. Ils desiroient avoir des enfans , dans l'espérance que par la bonne éducation qu'ils leur donneroient , ils en feroient d'excellens chrétiens ; mais quelques dévotions qu'ils eussent faites pour cela , le ciel étoit sourd à leurs vœux. Un jour cette pieuse Dame entendit une voix qui lui dit : *Ne desirez pas d'avoir des enfans , ils causeroient votre perte.* Un autre jour Saint André , qu'elle invoquoit pour le même objet , lui étant



apparu, lui montra une maison dans la cour de laquelle il y avoit un puits, et un pré émaillé de fleurs; et lui dit *que ces fleurs étoient l'image des enfans d'une autre sorte qu'elle auroit un jour*. Elle comprit alors que Dieu demandoit d'elle qu'elle fondât un couvent de filles, et elle résolut avec son mari d'exécuter les volontés du ciel. Mais des personnes pieuses et savantes l'en ayant détournée, elle avoit pris le parti, d'après leur avis, d'établir un de ses neveux qui annonçoit d'heureuses dispositions, et d'employer le reste de son bien en aumônes. Au bout de quinze jours, la mort lui enleva ce neveu, et elle revint au premier dessein qu'elle avoit eu de fonder un couvent. Pendant ce tems, le duc d'Albe ayant voulu que Velasquez se chargeât dans cette ville de l'intendance de ses biens; et Velasquez s'y étant transporté avec son épouse, celle-ci fut très-surprise de reconnoître dans la maison que son mari venoit d'acheter à Albe, celle qu'elle avoit vue, lorsque Saint André lui étoit apparu. Elle se confirma donc dans son projet; et comme elle balançoit de quel Ordre elle fonderoit la maison qu'elle vouloit établir, son confesseur, qui étoit de l'Ordre de Saint François, ayant entendu parler des couvens de Carmelites déchaussées que Thérèse fondeoit de

toutes parts , la décida à en faire un à Albe. Nous ne faisons qu'abrégér ici ce que Thérèse a écrit de ces deux respectables époux (3).

Les premières propositions en furent faites à Thérèse par sa sœur , Jeanne d'Alhumada , et son beau-frère , Jean d'Ovalle , qui demeuroit à Albe. Sur leur invitation , la Sainte se rendit , comme nous l'avons dit , dans cette ville , pour voir si la maison qu'on proposoit pour l'établissement étoit convenable , et pour s'arranger sur les revenus nécessaires pour le soutenir. « Car , dit-elle , j'ai toujours pris garde que dans les couvens rentés , les revenus fussent suffisans pour entretenir les Religieuses , et les dispenser d'avoir recours à la charité de leurs parens et de leurs amis pour se procurer la nourriture , le vêtement , les besoins des malades et les autres choses nécessaires : recours que je sais par expérience avoir beaucoup d'inconvéniens. Pour les couvens qui doivent être sans revenus , je les fonde sans crainte , parce que j'ai la ferme confiance que Dieu ne les abandonnera pas ; et , cette confiance me manquant pour les autres , j'aime mieux ne les pas fonder. » Cette première fois où Thérèse vint à Albe , on n'avoit pu rien conclure ; et même

---

(3) *Fondat.*, c. 19.

l'affaire paroissoit abandonnée , soit parce que les fondateurs n'étoient pas assez riches pour assigner à l'établissement des revenus suffisans , soit parce qu'ils ne vouloient pas y consacrer les fonds nécessaires. Mais près de deux mois après la fondation du couvent de Salamanque , on entra de nouveau en négociations. « Je n'avois pas , dit la Sainte , grande envie de m'y prêter , parce que la ville d'Albe est si petite qu'il n'étoit pas possible d'y fonder un couvent sans lui assigner des revenus suffisans , et qu'au fond j'aurois désiré qu'aucune de nos maisons n'en eût. Mais le P. Dominique Bagnez , mon confesseur , qui étoit alors à Salamanque , me reprimanda sur ce dernier objet , et me répétant ce qu'il m'avoit dit lors de la fondation de Malagon , il ajouta que rien n'empêchoit que des Religieuses qui ont du bien tendent à la perfection. » La Sainte craignoit sans doute aussi que cette nouvelle négociation n'échouât par les mêmes raisons qui avoient fait échouer la première ; aussi dit-elle qu'elle eut assez de peine pour s'accorder avec les fondateurs. « Nous fûmes enfin d'accord , continue-t-elle : outre la maison qu'ils donnèrent pour la fondation , ce que je comptois pour beaucoup ; ils assignèrent un revenu suffisant pour soutenir l'établissement , et ils s'en allèrent

généreusement demeurer dans une autre maison , qui n'étoit pas en trop bon état. Ainsi la fondation fut achevée à la gloire de Dieu le 25 janvier de l'année 1571 , jour de la fête de la Conversion de Saint Paul , et l'on mit dans l'église le Saint-Sacrement. Sa divine majesté me paroît être fort bien servie dans cette maison , et je la prie de tout mon cœur que ce bonheur aille toujours en augmentant. » Le couvent des Carmelites déchaussées d'Albe fut dédié sous le titre de l'Incarnation , ou de Notre-Dame de l'Annonciation. Thérèse y établit pour Prieure la Mère Jeanne du Saint-Esprit , qu'elle fit venir de Tolède avec les sœurs Guiomar de Jésus , et Marie du Saint-Sacrement. Ensuite elle y joignit les sœurs Thomassine Baptiste , Agnès de Jésus et Marie de Saint-François. Quelque peu important que parût alors ce couvent , il devint célèbre dans la suite par la mort de la Sainte , et par son corps précieux qu'on y a conservé jusqu'à nos jours , ainsi qu'on le verra dans le dernier Livre de cette Vie.

Thérèse resta encore quelques jours à Albe après la fondation du couvent de cette ville ; elle n'en partit qu'après le 5 février 1571 pour retourner à Salamanque , où ses filles pauvres , sans crédit , et n'ayant qu'une maison à loyer ,

avoient besoin de sa présence pour consolider leur établissement naissant (4). En arrivant dans cette ville, elle descendit chez le comte de Monte-Rey, qui desiroit de la posséder quelques jours; et qui en avoit obtenu la permission du Provincial des Carmes. Le séjour qu'elle fit chez ce seigneur y fut signalé par deux guérisons miraculeuses. La première sur une femme de la maison qui étoit malade d'une fièvre pourprée, et abandonnée des médecins. Le comte et la comtesse y prenoient grand intérêt, parce qu'elle étoit l'épouse du Gouverneur de leurs enfans; ils prièrent Thérèse de la voir. La Sainte, en l'abordant, lui mit les mains sur la tête; et à l'instant la malade, se réveillant comme en sursaut, demanda qui l'avoit touchée, et assura qu'elle étoit guérie. Confuse que Dieu se fût servi d'elle pour un miracle si évident, Thérèse voulut enfin imposer silence à la miraculée, et faire croire à ceux qui étoient présens que la malade étoit en délire; l'agilité avec laquelle cette femme se leva de son lit, et les démonstrations de reconnoissance qu'elle faisoit à celle qui l'avoit touchée, confirmèrent la vérité du miracle. La

---

(4) V. Ribera, Yèpes, *l'Hist. gén. des Carm. déch.*, et le P. Frédéric de Saint-Antoine.

seconde guérison fut opérée sur une petite fille du comte et de la comtesse. Cette enfant chérie étoit à l'extrémité , et ses parens , consternés de la perdre , avoient prié Thérèse de demander à Dieu de la leur conserver. La Sainte se rendit à leurs desirs ; et pendant qu'elle prioit, Saint Dominique et Sainte Catherine de Sienne lui apparurent , et lui dirent que sa prière étoit exaucée ; mais qu'en reconnaissance de ce miracle , il seroit agréable à Dieu que la miraculée portât pendant un an l'habit de Saint Dominique. Thérèse sentant qu'elle ne pouvoit parler de ce dernier article sans parler en même tems de la vision dont elle venoit d'être favorisée , confia l'un et l'autre au P. Bagnez , qui se chargea de parler à sa place au comte et à la comtesse. L'enfant porta pendant un an l'habit de Saint Dominique , et dans la suite , s'étant mariée au comte d'Olivarez , elle en eut le fameux duc de ce nom , qui , sans doute , en considération du miracle que la Sainte avoit opéré en faveur de sa mère , fit tant de bien aux Carmes et aux Carmelites de la Réforme.

Après avoir passé quelques jours dans cette maison , Thérèse retourna à son couvent où elle croyoit demeurer pendant quelque tems , comme nous l'avons dit plus haut ; mais elle ne put y rester que quelques jours , une affaire



plus pressée l'appelant à Médine. Il étoit question dans ce couvent d'une novice, nommée Isabelle des Anges, pour la réception de laquelle les Religieuses et le Provincial des Carmes n'étoient pas d'accord. Cette novice desiroit de donner une partie de son bien à la maison, qui étoit pauvre, et ses parens s'y oppoient; ils étoient même parvenus à mettre dans leurs intérêts le Provincial, qui étoit déjà indisposé contre la fondation et la fondatrice. Le motif d'indisposition qu'il avoit contre celle-ci étoit que sans son consentement elle avoit mené avec elle, pour fonder le couvent d'Albe, la sœur Agnès de Jésus. Dans cette diversité de sentimens, les Religieuses ne pouvoient avoir recours qu'à la Sainte, à qui en sa qualité de fondatrice on avoit donné autorité sur les maisons qu'elle avoit fondées. Elles lui avoient donc écrit; et malgré le respect que Thérèse avoit pour son Supérieur, elle avoit cru devoir prendre le parti de la novice et des Religieuses; mais voyant que son avis donné de loin ne produisoit aucun effet, elle crut que sa présence seroit nécessaire à Médine, et elle se décida à y aller. La fermeté qu'elle mit dans cette affaire ne fit qu'indisposer davantage le Provincial contre elle, et lui en suscita une autre plus désagréable encore. On étoit sur le



point de faire dans ce couvent l'élection d'une nouvelle Prieure. Thérèse et ses Religieuses portoient à cette place la sœur Agnès de Jésus. Le Provincial vouloit y faire élire une Religieuse nouvellement venue du couvent de l'Incarnation d'Avila, qu'on appeloit Thérèse de Quesada, et qui, comme elle le montra bientôt, n'y étoit pas propre. Quand on en vint à recueillir les suffrages, ils se réunirent tous en faveur de la première. Le Provincial se laissant aller alors à un mouvement d'humeur, ordonna, sous peine d'excommunication, à Thérèse et à la nouvelle Prieure, de quitter sur-le-champ le couvent de Médine, et de s'en retourner à Avila; et au même moment, sans consulter les Religieuses, il mit Thérèse de Quesada à la tête de la maison. En vain les Religieuses cherchèrent-elles à l'appaiser par leurs prières et par leurs larmes, tout fut inutile; et, quoique ce jour-là il fût tard, que la saison fût encore rigoureuse, et que Thérèse fût sujette à de grandes infirmités, il fallut qu'elle et sa compagne partissent de nuit montées chacune sur un âne, pour faire un voyage de plus de vingt lieues.

Ce fut pendant le séjour que Thérèse fit alors à Avila, qu'elle eut occasion de voir pour la première fois le P. Hernandez, célèbre

Dominicain (b), que Paul V l'année précédente avoit nommé Visiteur de l'Ordre du Mont-Carmel dans les deux Castilles. Pour bien entendre ce que nous aurons à dire de ce Père, il faut savoir que Philippe II, qui ne perdoit pas de vue la réforme des Ordres religieux de son royaume, ayant été instruit des désagrémens que le P. Rubéo, Général des Carmes, avoit essayés en Andalousie et en Castille, et du peu de profit que les Religieux de son Ordre avoient tiré des sages réglemens qu'il leur avoit laissés en quittant l'Espagne, en avoit écrit à Paul V; et que ce Pontife, qui vouloit répondre aux intentions du religieux monarque, avoit revêtu le P. Hernandez des pouvoirs dont nous venons de parler, et qu'il avoit donné pour l'Andalousie les mêmes pouvoirs au P. Varjas, qui étoit aussi Dominicain. Avant de visiter les couvens de la Mitigation, le P. Hernandez avoit cru devoir visiter ceux de

(b) Pierre Hernandez, Provincial des Dominicains, visiteur de l'Ordre des Carmes, « étoit, dit Sainte Thérèse (Lett. 18 mai 1572), un excellent Religieux, d'une science et d'une prudence consommées. » Il contribua beaucoup à la séparation des Carmes mitigés et des Carmes réformés, et à ce titre la Sainte dit (Lett. 12 décembre

1579) « que la Réforme lui avoit de grandes obligations. » Il en sera plus d'une fois parlé dans cette Vie. Nommé par Grégoire XIII pour mettre à exécution le Bref de séparation, il fut prévenu par la mort dans le mois de novembre 158, et le P. de las Cuevas, Religieux du même Ordre, le remplaça, comme on le verra dans le Livre suivant.

la Réforme ; et il avoit été si satisfait de la régularité de ceux de Pastrane , qu'il avoit permis de fonder à Alcalá un troisième couvent de Carmes déchaussés , et qu'il venoit en ce moment à Avila pour y connoître par lui-même la sainte réformatrice. A la vérité , tout ce qu'elle avoit fait dans la fondation des deux couvens de Pastrane lui en avoit donné une haute idée ; mais il ne pouvoit se persuader qu'il n'y eût pas d'exagération dans tout ce que les Religieux de son Ordre qui avoient communiqué avec elle , et sur-tout le P. Bagnez , lui avoient dit de ses rares vertus , et des grâces extraordinaires dont Dieu la favorisoit.

Dès la première visite , Thérèse qui n'avoit rien de caché pour ses supérieurs , lui découvrit ses dispositions intérieures , sa manière d'oraison , les dons surnaturels dont Dieu la combloit , et tout ce qu'elle avoit fait pour la réforme de son Ordre , et les diverses maisons qui en étoient déjà établies. Frappé d'admiration de tout ce qu'il venoit d'entendre , le P. Hernandez étoit si hors de lui-même en quittant la Sainte , qu'étant allé du même pas trouver le P. Bagnez , il ne put s'empêcher de lui dire : *je croyois , en demandant à voir la réformatrice du Carmel , n'avoir à traiter qu'avec une femme. C'est un homme à qui j'ai eu affaire , et un homme*

*qui porte barbe.* Thérèse avoit en effet au visage plusieurs signes chargés de poil follet, et ce Père y faisoit agréablement allusion pour désigner la fermeté d'ame qu'il avoit remarquée en elle. Dans une autre circonstance, quelques personnes s'étant laissé aller à murmurer contre la Sainte, et persistant dans leurs murmures, ce Père dit encore : *Je ne souffrirai pas qu'on parle mal d'une fille d'un si haut mérite ; si l'on continue, je me retirerai.*

En faisant la visite des couvens de l'Incarnation et de Saint-Joseph d'Avila, le P. Hernandez eut occasion de connoître par lui-même l'esprit différent de la Mitigation et de la Réforme, et il ne put sur-tout s'empêcher de ressentir de la peine de l'état de délabrement où la première de ces maisons se trouvoit pour le spirituel et le temporel. Le grand nombre de Religieuses qui l'habitoient (elles étoient près de quatre-vingts), et le peu de revenus qu'elles avoient pour subsister, y avoient introduit le relâchement. Les choses même en étoient au point qu'on y avoit cessé tous les exercices réguliers, et que presque tous les sujets demandoient à se retirer chez leurs parens, afin de pouvoir y trouver le nécessaire. Le P. Hernandez qui, dans ses entretiens avec la réformatrice, apprécioit tous les jours le

rare talent qu'elle avoit pour le gouvernement, conçut alors le projet de la mettre à la tête de cette maison, qu'elle étoit plus capable que tout autre de relever sur le penchant de sa ruine, parce qu'elle en étoit professe, et qu'elle y avoit demeuré très-longtems. Thérèse, à qui ce Père s'en ouvrit, eut peine d'abord à entrer dans ses vues. Elle craignoit que le motif qui l'avoit fait sortir du couvent de l'Incarnation ne lui en eût éloigné les cœurs; et qu'on ne fût d'autant moins disposé à l'y recevoir comme Prieure, qu'on appréhenderoit qu'elle ne voulût, comme réformatrice, y introduire la règle primitive. Elle prévoyoit aussi que dans les circonstances critiques où la maison se trouvoit, la charge de Prieure y seroit très-difficile à remplir, qu'elle absorberoit tous ses soins, et qu'elle ne lui laisseroit plus de tems pour continuer les relations qu'elle avoit avec les couvens de la Réforme, et les voyages qu'elle étoit obligée d'y faire. Elle se rendit cependant aux volontés du P. Hernández, dès que Dieu lui eût fait connoître que c'étoit la sienne.

« Un jour, dit-elle (5), après l'octave de la Visitation de la Sainte-Vierge, comme j'étois occupée dans un hermitage du Mont-Carmel à

---

(5) *Additions à la Vie de Sainte Thérèse.*

recommander à Dieu un de mes frères , je dis à Notre-Seigneur : *Si je voyois , ó mon Dieu ! un de vos frères dans un danger pour le salut comme mon frère y est , que ne ferois-je pas pour l'en tirer ? Il me semble que je ne négligerois rien de ce qui seroit en mon pouvoir pour cela ; et il me répondit : Ma fille , les Religieuses de l'Incarnation sont aussi mes sœurs , et vous balancez à aller avec elles ! Ayez courage ; considérez que je le desire. La chose n'est pas si difficile que vous le croyez. Les Carmelites de la Mitigation et de la Réforme y gagneront. Mon pouvoir est grand , ne vous y opposez pas davantage. »*

Cependant le P. Hernandez ne jugea pas à propos d'envoyer sur-le-champ Thérèse au couvent de l'Incarnation. Ce qui s'étoit passé à Médine au sujet de Thérèse de Quesada , et la violence avec laquelle le Provincial en avoit fait sortir la Sainte et la Mère Agnès de Jésus , lui parurent demander auparavant son attention ; d'ailleurs , depuis quelques mois ce couvent étoit sans chef , Thérèse de Quesada , s'étant dégoûtée de la place de Prieure , l'avoit quittée , et étoit retournée à la Mitigation. Pour mieux juger de l'état des choses , le P. Hernandez se transporta à Médine ; et , ayant indiqué une nouvelle élection pour la place de Prieure , il



y fit élire , non la Mère Agnès de Jésus que le Provincial avoit rejetée , mais la Sainte fondatrice elle-même , à qui les Religieuses d'une voix unanime donnèrent leurs suffrages.

Avant de sortir d'Avila , Thérèse , ainsi que la Mère Agnès de Jésus , sa cousine , firent publiquement leur renonciation à la règle mitigée , ainsi que le P. Hernandez venoit de l'ordonner pour tous les Carmes et les Carmelites de la Mitigation qui voudroient entrer dans la Réforme. Ces deux renonciations sont datées du 13 juillet 1571 (6). Gaspard Daça , Julien d'Avila , le P. Marian , le Frère Jean de la Misère et François de Salcedo , les signèrent comme témoins. La Sainte y dit que depuis la fondation du couvent de Saint-Joseph d'Avila , elle avoit toujours observé la règle primitive , et que le P. Rubéo lui avoit même permis de l'observer au couvent de l'Incarnation , si ses supérieurs l'y faisoient retourner. Le 6 octobre suivant , le P. Hernandez accepta légalement à Médine ces deux renonciations , et transféra au couvent des Carmelites déchaussées de Salamanque le droit de conventualité que Thérèse et la Mère Agnès de Jésus avoient à celui de l'Incarnation d'Avila. La Sainte auroit

---

(6) Cette renonciation se trouve dans Yépes , prem. part. , l. 2. , 6.



pu se dispenser de faire cette renonciation , et à cause de la permission que le P. Rubéo lui avoit donnée de suivre la règle primitive, même au couvent de l'Incarnation , et à cause d'un Bref que le 21 d'août 1564 , le Nonce lui avoit donné à Madrid , pour sortir avec la permission du Provincial du couvent où elle avoit fait profession , et être exempte de la conventualité qu'elle y avoit. Mais elle voulut en se conformant au règlement du P. Hernandez , se donner encore plus de droit de répondre aux représentations que les Religieuses de l'Incarnation , dont elle devoit être bientôt Prieure , auroient pu lui faire pour l'engager lorsqu'elle vivroit au milieu d'elles , à se rapprocher de la règle mitigée.

Peu après cette renonciation , la Sainte, selon l'ordre du P. Hernandez , se mit en marche avec quelques Religieuses , pour aller prendre le gouvernement de son couvent de Médine. Sur la route on arriva de nuit au bord d'une rivière qu'il falloit traverser , et comme les conducteurs ignorant où étoit le gué n'osoient avancer , la Sainte pleine de courage le fit la première en disant : *Il ne convient pas de passer ici la nuit ; recommandons-nous à Dieu , et traversons sans crainte.* Chacun la suivit ; on prétend même qu'on apperçut une lumière

éclatante, comme celle d'un flambeau éloigné, qui éclaira les voyageurs jusqu'à ce qu'ils fussent hors de danger.

Thérèse ne resta à Médine que jusqu'au 6 octobre de la même année 1571, c'est-à-dire jusqu'à ce que le P. Hernandez eût fait la visite des deux couvens de Carmelites de cette ville; car outre celui de la Réforme, il y en avoit un de la Mitigation. Lorsque cette visite fut faite, ce Père, voulant remédier à l'état fâcheux où se trouvoit le couvent de l'Incarnation d'Avila, reprit le projet qu'il avoit eu de mettre la Sainte à la tête de cette maison; et sans consulter les Religieuses, mais après avoir assemblé le chapitre des Carmes de la Mitigation, et avoir pris la voix des Définites de l'Ordre, de son autorité il l'en nomma Prieure. Ils partirent donc vers le même tems l'un et l'autre de Médine pour se rendre à Avila. On rapporte que sur la route, avant d'entrer dans la ville d'Araval, la Sainte dit d'un ton inspiré à un de ceux qui l'accompagnoient d'aller en avant; que, dans un lieu qu'elle lui marqua, il trouveroit un prêtre nommé Alphonse Etienne, occupé à se promener, et qu'il lui annonçât de sa part de préparer pour ses compagnes et elle un logement où elles pussent passer la nuit. Cet homme trouva en effet les choses comme Thérèse les

lui avoit dites, et le prêtre désigné arrêta sans difficulté un logement comme elle le vouloit. En arrivant à Avila, Thérèse descendit au couvent de Saint-Joseph, pour consoler ses chères filles, qui, pendant son séjour à celui de l'Incarnation, alloient être longtems privées de sa présence, et pour se ménager le tems de prévoir la conduite qu'elle auroit à tenir dans ce dernier relativement aux troubles que la nouvelle de son arrivée y occasionnoit.

En effet, on ne sut pas plutôt au couvent de l'Incarnation la raison pour laquelle Thérèse venoit à Avila, que tous les esprits se soulevèrent contre elle et le Visiteur apostolique. On y murmura d'abord de ce qu'on vouloit forcer la communauté à recevoir pour Prieure une Religieuse, que ses compagnes n'avoient pas choisie au scrutin, quoique les constitutions leur en donnassent le droit. On se récria ensuite sur ce qu'il y avoit à craindre qu'ayant déjà passé neuf ans dans les austérités de la Réforme, Thérèse ne voulut y assujettir des personnes qui n'en avoient pas contracté l'obligation. On se concerta enfin sur les moyens de s'opposer à l'entrée de cette prétendue Prieure, et on mit dans les intérêts de la maison plusieurs gentilshommes et quelques bourgeois de la ville. La Sainte n'ignoroit rien de ces

intrigues et de ces cabales ; et quoiqu'elle ne fût pas encore au couvent de l'Incarnation , elle ne laissa pas d'y faire un acte d'autorité auquel , toutes prévenues qu'elles étoient contre elle , les Religieuses se soumirent. On élevoit dans la maison un assez grand nombre de jeunes pensionnaires , Thérèse sentit que des ames si tendres ne pourroient manquer de se scandaliser des oppositions qu'on projetoit de mettre à son entrée , et de la peine qu'elle auroit à rétablir la régularité. Elle exigea donc et elle obtint qu'on les congédiât toutes. Le sort d'une pauvre orpheline la toucha cependant de compassion ; la Sainte lui donna par écrit la permission de rester dans la maison en qualité de servante. Dans la suite elle prit l'habit de l'Ordre , et ne crut pouvoir mieux témoigner sa reconnoissance pour sa bienfaitrice que par sa régularité et ses progrès dans la vertu.

Le P. Hernandez qui n'ignoroit pas non plus ce qui se passoit au couvent de l'Incarnation , ne jugea pas prudent de compromettre son autorité en y faisant entrer lui-même Thérèse ; il en chargea le P. Ange de Salazar , Provincial , et comme il craignoit qu'il n'y eût du tumulte , il lui ordonna de se faire accompagner par un de ses confrères , afin d'en imposer

aux Religieuses les plus mutines. Le jour pris , ils allèrent donc avec Thérèse au couvent ; le Provincial ordonna à la communauté de s'assembler dans le chœur qui étoit au rez-de-chaussée ; et lui lut l'acte de l'élection que le P. Hernandez , Visiteur apostolique , et les Définites de l'Ordre pour la province de Castille avoient fait de Thérèse pour remplir la place de Prieure. Cette lecture étoit à peine finie que les Religieuses les plus opposées à l'élection , se levant brusquement de leurs sièges , se récrièrent avec fureur contre cet acte qu'elles appeloient un acte de violence , et vomirent mille injures contre Thérèse et contre ceux qui l'accompagnoient, On ne voyoit à quoi aboutiroit tout ce vacarme , lorsqu'une de leurs compagnes , nommée Catherine de Castro , plus douce et plus prudente , élevant la voix pour se faire mieux entendre , s'écria : *Nous voulons pour Prieure la Mère Thérèse , et nous l'aimons* ; et sur-le-champ elle entonna le *Te Deum*. Enhardies par cette avance , quelques autres , bien disposées aussi en faveur de la Sainte , s'emparèrent de la Croix , et marchèrent devant Thérèse pour l'introduire dans le chœur. Les plus opiniâtres voulurent s'y opposer , mais le Provincial et son confrère soutenant les Religieuses du parti contraire , celles-ci y furent

bientôt entraînées avec toute la communauté. Le tumulte et les cris redoublèrent alors ; le Provincial , interposant son autorité , chercha en vain à ramener le calme : irrité de la résistance qu'on lui opposoit , il prit en vain un ton menaçant pour intimider les plus désobéissantes ; ses représentations et ses menaces furent inutiles. Le plus petit nombre des Religieuses continuoit de chanter le *Te Deum* , et Thérèse prosternée devant le Saint-Sacrement dans un coin du chœur , demandoit humblement à Dieu d'appaiser la fureur de la tempête. Voyant cependant que , loin de se calmer , les esprits s'irritoient davantage , elle se leva de sa place , et allant tantôt auprès du Provincial , tantôt auprès des Religieuses les moins difficiles à entendre raison ; et mettant toujours en avant des deux côtés son indignité , elle s'en servoit pour excuser auprès du premier la résistance des secondes , et auprès de celle-ci l'odieux de leur résistance. On rapporte que quelques-unes des Religieuses s'étant évanouies par l'excès de colère auquel elles s'étoient laissé aller , ou par le tumulte que les cris poussés de toutes parts , occasionnoient , Thérèse en leur faisant amitié et en leur touchant les mains , les fit miraculeusement revenir à elles-mêmes. Lorsqu'on parloit de ce miracle à la Sainte , elle l'attribuoit à une portion

assez considérable de la vraie croix qu'elle portoit sur elle.

Ce premier choc passé, les Religieuses opposantes qui craignoient qu'au premier chapitre que Thérèse tiendroit elle ne leur fit des reproches de leur conduite, et qu'elle n'en exigeât une réparation publique, ou qu'elle ne leur proposât la réforme de certains abus auxquels elles étoient attachées, se préparoient à engager un nouveau combat, et à résister ouvertement à tout ce que la nouvelle Prieure leur demanderoit. Mais la douceur et la prudence de la Sainte triomphèrent de nouveau de leur mauvaise volonté. Le jour du chapitre étant arrivé, elle mit elle-même à la place où elle devoit s'asseoir une petite statue de la Sainte-Vierge, entre les mains de laquelle elle déposa les clefs de la maison; et elle plaça au pied de cette statue un petit siège pour s'y asseoir elle-même. C'étoit leur dire indirectement que la Sainte-Vierge, sous la protection de laquelle étoit l'Ordre du Mont-Carmel, gouverneroit la maison, et qu'elle, qui en étoit Prieure, n'agiroit que sous les ordres de la Mère de Dieu. En entrant au chapitre, à ce spectacle imprévu les Religieuses les plus irritées contre la Sainte restèrent comme stupéfaites; une honte mêlée de crainte s'empara



de leur ame, et elles se trouvèrent comme malgré elles disposées à prendre en bonne part le discours que Thérèse leur adressa en ces termes (7) :

« Mesdames , mes Mères et mes Sœurs ,

« Notre-Seigneur , par l'ordre de nos supérieurs, m'a envoyée dans cette maison pour remplir l'office de Prieure ; j'étois aussi éloignée de penser à cette place que de la mériter. J'en ai ressenti beaucoup de peine, tant parce que je ne pourrois la remplir dignement, que parce qu'en m'y nommant, on vous a privées de la faculté d'en élire une qui fût à votre gré ; et qu'au lieu d'être à votre tête, je ferois beaucoup mieux d'imiter la moindre de vous toutes. Je ne viens ici, et j'espère que Notre-Seigneur m'en fera la grâce, que pour vous servir et vous consoler autant qu'il me sera possible, car pour tout le reste il n'y en a aucune parmi vous qui ne soit capable de me donner des leçons de vertu, et de me corriger de mes défauts. Ainsi, Mesdames, dites-moi ce que je pourrois faire pour vous être utile à chacune en particulier ; s'il est question de donner mon sang et ma vie, je les donnerai de grand

---

(7) Ce Discours se trouve dans *Yépes*, part. 1, l. 2, c. 24

cœur. Je suis enfant de cette maison et votre sœur ; je connois le caractère et les besoins de la plus grande partie d'entre vous. Vous n'avez aucune raison de vous prévenir contre une personne qui vous est toute dévouée. Ne prenez pas d'ombrage de mon autorité ; car , quoique j'aie vécu depuis quelques années avec les Carmelites de la Réforme, et que je les aie gouvernées , je sais, avec la grâce de Dieu, comment il faut se conduire avec celles qui ne le sont pas. Mon unique desir est que nous servions le Seigneur avec douceur, et que nous fassions pour son amour et par reconnoissance de ses grands bienfaits , ce peu qu'il nous commande dans nos règles et nos constitutions. Je connois à quel point nous sommes foibles toutes ; et combien notre foiblesse est grande ; mais , si nous n'atteignons pas par nos œuvres à ce que Dieu demande de nous , nous tâcherons de le faire par nos desirs. Il est miséricordieux , et il fera sûrement par sa grâce que nos actions répondent peu-à-peu à notre bonne volonté. »

Ce discours produisit tout l'effet que Thérèse en attendoit. Non-seulement on ne pensa plus à murmurer contre elle , mais chacune se proposa de bon cœur d'entrer dans ses vues.

Sa douceur et sa prudence achevèrent de lui concilier les esprits. La Sainte commença par s'occuper du temporel de la maison ; et elle sut y attirer des aumônes assez abondantes pour fournir aux besoins de celles qui la composaient, et sur-tout des malades. Pour elle-même, quoiqu'elle fût très-grièvement malade pendant tout le tems qu'elle y demeura, elle ne voulut y prendre que la nourriture, afin de conserver plus de liberté dans le gouvernement ; « encore, dit-elle (8), aurois-je désiré n'y rien prendre. Pour le reste, je n'ai pas manqué de personnes pieuses qui en aient eu soin. » Elle établit en même tems dans la maison un ton d'aisance et de charité qui lia bientôt tous les cœurs ; une sainte gaité animoit les récréations ; elle traitoit avec beaucoup d'égards chacune des Religieuses, ne leur parloit qu'avec bonté, les prévenoit sur tous leurs desirs, de manière qu'elles finirent par aimer comme leur mère celle qu'elles avoient redouté d'avoir pour leur Prieure.

Lorsque Thérèse eut mis ordre au temporel de la maison et au ton de charité qui devoit en unir les membres, elle s'occupa de nommer aux divers emplois des sujets capables de les

---

(8) *Lett.*, 15 mars 1572.

remplir. Les Religieuses lui en fournirent elles-mêmes l'occasion. Par prudence, la Sainte n'avoit pas encore, quoiqu'elle en eût le droit, pris les clefs du tour et des parloirs; gagnées par sa douceur, ses compagnes la prièrent de le faire et de nommer quelques-unes d'entre elles qui les tinssent sous ses ordres. Elle le fit. Elle nomma aussi à la place de Sous-Prieure la Mère Isabelle Arias, qui étoit Prieure à Valladolid: elle mit ensuite ordre à la trop grande communication des Religieuses avec les séculiers. Un gentilhomme de la ville à qui cet ordre déplut, parce qu'il se trouvoit toujours éconduit quand il demandoit une Religieuse, que jusque-là il voyoit librement, eut un jour la hardiesse de demander la Sainte au parloir, pour lui en faire des reproches. Elle l'écouta d'abord avec tranquillité; mais quand elle vit qu'il continuoit sur le même ton, elle prit elle-même le ton d'autorité que sa place lui donnoit, et lui montrant l'indécence de ses reproches, elle le menaça de l'autorité du Roi s'il revenoit à la charge. Confus de s'être avancé si loin, ce gentilhomme se retira; et le bruit de cette aventure s'étant répandu dans Avila, le Gouverneur vint lui-même féliciter la Sainte du bon ordre et de la fermeté qu'elle montroit dans l'administration de sa

maison. Une conduite si sage et si soutenue rétablit bientôt l'esprit religieux dans le couvent de l'Incarnation ; de sorte que , quoique de la règle mitigée , les Religieuses n'y différoient de celles de la Réforme que par les points qui caractérisent la Mitigation ; et qu'en peu de tems il s'en trouva un assez grand nombre disposées à y renoncer , pour embrasser la règle primitive. Yèpes dit que (9) , depuis l'établissement de la Réforme jusqu'à la mort de la Sainte , il sortit du couvent de l'Incarnation vingt-deux Religieuses qui reprirent l'austérité de la règle.

« Le changement qui s'est fait ici , disoit Thérèse , au bout des six premiers mois qu'elle étoit dans ce couvent (10) , est étonnant. Les Religieuses y sont très-contentes et très-d'accord avec moi. Pendant ce carême on ne reçoit de visites ni d'hommes ni de femmes ; ce qui est une grande privation pour cette maison. Mes compagnes se soumettent à tout avec une grande tranquillité d'esprit. En vérité il y a ici de belles ames , et presque toutes changent en mieux. C'est ma Prieure qui fait ces merveilles ( elle parle de la Sainte-Vierge , dont elle avoit mis la statue à la première place du chapitre ) ; et pour qu'on n'en puisse pas douter ,

---

(9) Prem. part. , c. 24.

| (10) Lettr. 15 mars 1572.

Dieu a voulu que je me trouvasse pendant tout ce tems malade au point où je le suis. On diroit que je ne suis venue dans cette maison que pour renoncer entièrement à la pénitence et traiter bien mon corps. »

Les maladies que Thérèse eut pendant ces six premiers mois furent une esquinancie considérable qui la mit en danger de la vie , et des fièvres et des maux de dents continuels ; et si l'on pense qu'elle étoit dépourvue alors d'ecclésiastiques éclairés qui l'aidassent à soutenir le poids d'un gouvernement aussi difficile que celui du couvent de l'Incarnation , on verra en effet qu'il n'y a que Dieu qui ait pu l'y aider , et l'y faire réussir d'une manière si éclatante. Il faut l'entendre s'en expliquer elle-même dans une autre lettre. « A mon arrivée dans cette maison , dit-elle (11) , je croyois en vérité qu'avec une complexion aussi délicate que la mienne , je ne pourrois jamais supporter tant de fatigues. Depuis , les affaires du dedans et celles du dehors m'ont extrêmement épuisée. Dieu veut que je sente , comme dit Saint Paul , qu'on peut tout en lui , parce qu'il nous fortifie (12). Avec une santé si foible , il veut que je suffise à tout. Je ris quelquefois de l'excès de

---

(11) *Lett.* , 5 mars 1572. | (12) *Philip.* , 4 , v. 13.



peine que j'ai. Il me laisse aussi sans confesseur, et tellement livrée à moi-même, que je n'ai personne dont l'entretien soulage mes peines.» Cependant cette privation ne dura pas longtemps. Vers la fin du mois d'avril 1572, le P. Hernandez nomma de son autorité deux Carmes de la Réforme pour confesser les Religieuses du couvent de l'Incarnation. Ces deux confesseurs furent Saint Jean de la Croix et le P. Germain de Sainte Marie. Ils y furent très-utiles à Thérèse et à ses compagnes, et ne contribuèrent pas peu par leurs lumières et leur vie exemplaire à consolider la ferveur que la Sainte avoit commencé à rétablir dans la maison.

Une vision que Thérèse eut la première année qu'elle fut Prieure du couvent de l'Incarnation, montre combien Dieu approuvoit la sagesse de son gouvernement. « La veille de Saint Sébastien, dit-elle (13), comme on commençoit au chœur le *Salve Regina*, je vis la Mère de Dieu accompagnée d'une multitude d'Anges, descendre et s'asseoir dans la chaire priorale, au-dessus de laquelle il y a une image de cette bienheureuse Vierge. Ce ne fut pas cette image que je vis descendre, mais Notre-Dame elle-

---

(13) Additions à sa Vie.



même , et elle me parut ressembler à une autre image qu'on m'avoit donnée. Cependant je ne puis assurer cette dernière circonstance , parce que la vision dura peu , et que je perdis l'usage de mes sens. Il me sembla aussi que je vis au-dessus des sièges et sur leurs appuis plusieurs Anges , non pas cependant sous une forme corporelle , car la vision étoit toute intellectuelle. Je passai ainsi tout le tems du *Salve Regina* , et la Sainte-Vierge me dit : *Vous avez bien fait de me mettre ici. Je serai témoin des louanges qu'on donnera à mon fils, et je les lui présenterai.* » La seconde année où Thérèse fut Prieure dans la même maison , Dieu lui fit encore une faveur plus signalée. « Un jour de l'octave de Saint Martin , dit-elle (14) , le P. Jean de la Croix qui me donnoit la communion , partagea la Sainte-Hostie pour en communier aussi une autre sœur. Comme ce n'étoit pas faute d'hosties qu'il avoit fait ce partage , j'imaginai qu'il vouloit éprouver ma foi , parce que je lui avois dit que j'aimois à recevoir de grandes hosties , quoique je n'ignorasse pas que cela n'étoit pas nécessaire , et que Notre-Seigneur est tout entier sous la moindre parcelle du Sacrement. Ce divin Sau-

---

(14) Additions à sa Vie.

veur eut la bonté de me dire alors : *Ne craignez pas , ma fille , que personne vous prive de moi.* Je le vis en même tems , comme je l'avois vu autrefois lorsqu'il me représentoit son image au plus intérieur de mon ame. Puis me donnant sa main droite dans laquelle étoit un des cloux de sa Passion , il me dit encore : *Regardez ce clou ; il est une marque que dès ce moment vous serez mon épouse. Jusqu'à présent vous n'avez pas mérité ce titre ; mais à l'avenir , vous prendrez soin de mon honneur , non-seulement en me regardant comme votre créateur , votre roi et votre Dieu ; mais en vous regardant vous même comme une véritable épouse. Mon honneur sera le vôtre , et votre honneur sera le mien.* Ces paroles produisirent en moi un si grand effet , que , ne pouvant se contenir , mon ame en fut dans une sainte extravagance , et que je priai ce divin Sauveur ou d'élargir mon cœur , ou de ne pas me combler de grâces semblables. Il me sembloit que la foiblesse de ma nature n'étoit pas capable de les supporter. Je passai ainsi tout le jour ; et depuis j'en ai tiré pour mon ame un profit considérable , qui me laissoit dans une douleur et une confusion singulières de correspondre si peu à de si grandes faveurs. »

Thérèse fut vingt-un mois sans sortir du couvent de l'Incarnation d'Avila, dont elle étoit Prieure. Ce ne fut que vers le milieu de l'année 1573 qu'elle le quitta pour aller à Salamanque, où la situation pénible des Carmelites de cette ville exigeoit sa présence. La maison qu'elles occupoient étoit, comme nous l'avons dit, d'une incommodité extrême. Il étoit question qu'elles en changeassent, et elles s'étoient déjà abouchées avec un gentilhomme de la ville, nommé Pierre de la Venda, pour en acheter une qui lui appartenoit. Dans cette conjoncture, Thérèse consulta un Jésuite d'Avila en qui elle avoit confiance, pour savoir s'il n'étoit pas à propos qu'elle allât elle même à Salamanque; mais celui-ci s'efforçant de l'en dissuader, sous prétexte qu'étant femme et Religieuse dans un Ordre érémitique, de semblables voyages ne s'accordoient pas avec son état, la Sainte demeura quelque tems en suspens sur ce qu'elle feroit, lorsqu'enfin les prières des Carmelites qui l'attendoient, et plus encore l'ordre du P. Hernandez, levèrent ses doutes sur ce voyage. « Jamais dit-elle (15), je ne serois sortie de mon propre mouvement du couvent de Salamanque, avant que les

---

(15) *Fondat.*, ch. 18.

Religieuses y fussent établies dans une maison convenable. Je n'en ai jamais agi ainsi ; et, comme je n'ai pas de plus grand plaisir que de voir nos bonnes Religieuses contentes et tranquilles , Dieu me fait la grâce d'être toujours , même dans les moindres choses , la première au travail et à ce qui peut leur procurer du soulagement. Aussi , je pris grande part aux peines qu'elles souffrirent pendant mon absence ; non par défaut de subsistance , j'y avois pourvu , sachant que cette ville n'est pas abondante en aumônes ; mais parce que , sans qu'on pût y remédier , la maison étoit humide et froide , à cause de sa grandeur , et sur-tout parce qu'il n'avoit pas été possible d'y placer le Saint-Sacrement ; ce qui est une grande privation pour des personnes qui sont dans une étroite clôture. Quant aux Religieuses , excepté cette privation , elles supportoient toutes les autres incommodités de leur position avec tant de joie , qu'il y avoit grand sujet d'en louer Dieu. Leur détachement de tout étoit si parfait que quelques-unes ont été jusqu'à me dire qu'on ne pouvoit sans imperfection desirer d'avoir une autre maison , et qu'il ne leur manquoit pour être contentes que de posséder Notre-Seigneur dans son Sacrement. »

Thérèse partit d'Avila dans le mois de juillet

avec une Religieuse du couvent de l'Incarnation nommée dans le monde Quiterie. Le P. Antoine de Jésus , Carme de la Réforme , et Julien d'Avila , l'accompagnoient , elle prit par Albe , où il paroît qu'elle s'arrêta quelques jours. Comme les chaleurs étoient excessives , et que la Sainte les supportoit avec peine , on voyagea la nuit et sur des ânes , mais non sans bien des inconvéniens , à cause de l'obscurité et des chemins qui étoient mauvais. Ribera rapporte (16) qu'un de ces animaux qui portoit une somme assez forte d'argent pour l'acquisition de la maison , s'égara pendant la nuit parce que le tems étoit très-noir ; qu'on ne s'en apperçut que très-tard en arrivant dans une hôtellerie où l'on coucha ; qu'on envoya le lendemain matin un homme pour le chercher , et qu'on le trouva à l'écart dans le chemin sans qu'on l'eût dévalisé. Il ajoute que la nuit suivante , comme il faisoit toujours très-obscur , et qu'on ne se suivoit pas d'assez près , on finit par se séparer les uns des autres ; qu'un des ecclésiastiques qui s'en apperçut , pria la Sainte d'attendre avec sa compagne dans l'endroit où elle étoit , jusqu'à ce qu'il eût retrouvé les autres personnes ; que les ayant retrouvées , il voulut

---

(16) L. 2, c. 16.

rejoindre Thérèse ; mais que ne trouvant plus son chemin , il rejoignit les autres , en pensant qu'elle en auroit fait autant de son côté ; qu'on fut très-longtems à l'attendre ; que voyant qu'elle ne venoit pas , on entra dans de grandes inquiétudes , que chacun se mit à la chercher , les uns dans un chemin , et les autres dans un autre , l'appelant de toutes parts ; et qu'on ne sortit de cet embarras que lorsqu'enfin on la vit venir avec sa compagne et un laboureur , qu'elles avoient fait sortir de sa maison , et à qui elles avoient donné quatre réaux pour les remettre dans leur chemin.

La petite colonie arriva à Salamanque avant le 2 août. Thérèse et Julien d'Avila allèrent aussitôt voir la maison qu'on devoit acheter. Cette maison étoit dans une assez belle situation ; le marché en étoit conclu , les arrangemens pour le paiement pris , on venoit d'obtenir la permission du Roi , dont Pierre de la Venda avoit besoin pour la vendre , parce qu'elle lui venoit par un droit d'aînesse qui emportoit substitution ; et l'on n'attendoit pour signer le contrat que la vérification de la permission du Roi , et la présence du vendeur qui étoit absent. Cependant il n'y avoit pas de tems à perdre pour y faire les réparations nécessaires , afin d'être en état d'y entrer



à la Saint-Michel , terme ordinaire où dans ces quartiers les baux finissent , et de n'être pas obligé de commencer un nouveau bail dans la maison que les Religieuses occupoient pour le moment. Thérèse , à qui la maison paroissoit convenable pour l'établissement , écrivit le 17 août (17) à Pierre de la Venda , pour lui faire part de son arrivée à Salamanque , pour le presser d'y venir au plutôt lui-même , pour lui rendre compte où l'on en étoit pour la permission du Roi , et le prier de consentir à ce qu'on commençât à faire les réparations les plus pressées. Dès que Pierre de la Venda lui eut répondu , elle commença par faire l'acquisition d'une partie de la maison voisine dont on avoit besoin pour agrandir l'église ; les ouvriers furent ensuite mis à l'ouvrage , et Julien d'Avila se chargea de les surveiller. Mais quelque diligence qu'on pût faire , les réparations les plus urgentes n'étoient point encore achevées à la Saint-Michel ; et le propriétaire de la maison qu'on occupoit pressoit d'en sortir ce jour-là même. « Plusieurs personnes qui nous affectionnoient , dit Thérèse (18) , trouvoient à redire que nous allussions habiter sitôt une maison fraîchement réparée ; mais dans le cas

---

(17) V. les Lettr.

| (18) *Fondat.*, c. 18.



de nécessité , les conseils sont inutiles quand il n'est pas possible de les suivre. »

« Nous entrâmes donc dans cette maison la veille de la fête de Saint Michel , un peu avant que le jour parut. Le soir il tomba une pluie si furieuse , que nous eumes beaucoup de peine à y transporter les choses les plus nécessaires , et à parer pour la cérémonie du lendemain la chapelle , qui étoit toute remplie d'eau , parce qu'on n'avoit pas eu le tems de la couvrir entièrement. Il n'étoit pas possible de reculer notre prise de possession : toute la ville étoit avertie qu'elle se feroit le lendemain , et un fameux prédicateur devoit y faire le sermon. Je vous avoue , mes filles , que je me trouvai alors toute découragée , ne sachant à quoi me résoudre. Dans ma douleur, je m'adressai à Notre-Seigneur , et je lui dis presque en me plaignant de lui : *Mon Dieu , ne me commandez pas s'il vous plaît de pareilles choses , ou levez les difficultés qui s'y rencontrent.* Cependant sans s'émouvoir , le bon Nicolas Gutierrez me disoit avec sa douceur et son égalité d'esprit ordinaires , que Dieu pourvoiroit à tout ; et sa confiance ne fut pas vaine : car le jour de Saint Michel , à l'heure où le monde devoit s'assembler pour la cérémonie, le soleil commença à se montrer. Je ne pus voir ce trait de Providence

sans en être touchée de dévotion , et je connus combien la confiance de ce saint homme , étoit préférable à mon inquiétude. » La mère Anne de Jésus , dans ses dépositions pour la canonisation de la Sainte , attribue aux prières de celle-ci le changement de tems qui arriva alors. « Il étoit huit heures du soir , dit-elle (19) , nous avions à parer trois autels , et la pluie continuoit de tomber dans l'église. Ne sachant que faire , j'allai avec deux autres Religieuses trouver la Sainte , qui étoit avec Julien d'Avila et le licencié Nieto , chapelain de notre couvent d'Avila ; et je lui dis fort résolument : *Vous savez l'heure qu'il est , et ce qui nous reste à faire d'ici à demain. Priez donc Dieu que la pluie cesse. Priez-le vous-même* , me répondit-elle un peu contrariée de la confiance que je témoignois à ses prières. *Priez-le , puisque cela est si pressé , et que vous imaginez que Dieu m'exaucera sur-le-champ*. Je me retirai aussitôt ; mais je ne fus pas plutôt dans la cour voisine , que je vis le ciel étoilé et si serein qu'on n'auroit pas dit qu'il eût plu. Enhardie par un changement si inopiné , je retournai à la Sainte ; et , d'après la même confiance , je me permis de lui dire encore :

---

(19) *Vie de la Mère Anne de Jésus*, traduite de l'espagnol | par M. Gaultier , page 257 et  
suivant.

*Il ne pleut plus ; mais vous auriez pu demander plutôt ce changement de tems à Dieu , et ceux qui se sont retirés nous auroient aidées à parer l'église , ce qui la fit beaucoup rire. »*

« Le lendemain , continue Thérèse , un grand nombre de personnes vinrent à notre église ; il y eut musique , le Saint-Sacrement y fut posé avec beaucoup de solennité ; et comme cette maison étoit bien placée , on commença à la connoître et à l'aimer. La comtesse de Monte-Rey , et la femme du principal magistrat de la ville me témoignèrent dans cette circonstance une grande affection. »

« Mais la joie que nous ressentîmes de posséder enfin le Saint-Sacrement , après en avoir été si longtems privées , fut bientôt modérée par une autre inquiétude. Le lendemain de la cérémonie , Pierre de la Venda , de qui nous avions acheté notre maison , arriva à Salamanque , et vint nous voir de si mauvaise humeur , que je ne savois comment m'expliquer avec lui ; il ne vouloit entendre à aucune raison. Je lui disois inutilement que nous avions rempli toutes nos promesses. Quelques personnes lui parlèrent ; il eut l'air de s'adoucir , mais ce ne fut pas pour longtems , de manière que je me crus obligée de lui proposer de sortir de la maison , et cette proposition ne le satisfaisoit pas

encore. Il vouloit la vendre, et en avoir tout le prix comptant, malgré que nous fussions convenus de ne donner qu'un à-compte, et que cet à-compte fût déjà déposé entre les mains de la personne qu'il nous avoit désignée lui-même. Sa femme, du chef de laquelle cette maison venoit, ne s'étoit déterminée à la vendre que pour pouvoir avec le prix marier ses deux filles.»

«Quoiqu'il y ait plus de trois ans que cette affaire soit entamée, elle n'est point encore terminée, et je doute que nous puissions continuer à rester dans cette maison.» Les Carmelites de Salamanque n'y restèrent pas en effet. Pierre de la Venda les tourmenta tant qu'à la fin elles furent obligées de se loger ailleurs, jusqu'à ce qu'en 1614 elles eurent une demeure plus stable. «Je ne crois pas, continue la Sainte, que les Carmelites de la Réforme aient eu plus à souffrir qu'à Salamanque. Mais, par la grâce de Dieu, elles l'ont fait avec joie. Je prie Dieu de les faire avancer dans son service. Il importe peu qu'une maison soit commode ou incommode; et l'on doit être charmé d'être chassé de celle qu'on habite, quand on pense que Notre-Seigneur n'a pas eu où reposer sa tête. Il nous est arrivé dans d'autres fondations de n'avoir pas de maison à nous, et je n'ai jamais vu mes sœurs en témoigner de la peine. Je

prie Dieu de nous établir par sa miséricorde dans une maison éternelle. »

Ce fut à Salamanque, avant la translation des Religieuses dans leur nouvelle maison, que Thérèse commença à écrire *le livre des Fondations*. « Etant à Avila, dit-elle (20), au couvent de Saint Joseph, dans la première année où il fut fondé, le P. François Garcia de Tolède, m'ordonna d'écrire la manière dont cet établissement s'étoit fait. Or onze ans après, en 1575, étant à Salamanque, le P. Ripalda, Recteur de la Compagnie de Jésus de cette ville, et mon confesseur (c), ayant vu l'histoire de cette première fondation, crut qu'il contribueroit à la gloire de Dieu que j'écrivisse de même les sept autres, ainsi que celles des couvens de Carmes déchaussés qui existoient déjà, et il me commanda d'y travailler. Mes grandes occupations, soit pour écrire des lettres, soit pour les choses dont j'étois chargée par mes supérieurs, jointes à mon peu de santé, me faisant

(20) *Fondat.* Avant-Propos.

(c) Jérôme de Ripalda, Jésuite espagnol, né dans le royaume d'Aragon, vers 1537. entra dans la Société en 1551, et lui fit honneur par ses études théologiques, son talent pour la chaire, et la conduite des ames. Après avoir été Supérieur dans plusieurs de ses

maisons, il mourut en odeur de sainteté à Tolède, le 21 avril 1618. On a de lui entre autres ouvrages un livre de la *Doctrine chrétienne*, fait pour l'instruction des jeunes gens, et qui a été imprimé plusieurs fois. (V. *Bibliot. script. Soc. Jesu.* Sotuel.)

juger cet ordre impraticable , je me trouvai dans une grande peine ; je me recommandai à Dieu , et il me dit : *Ma fille, l'obéissance donne des forces.* Je souhaite que suivant ces divines paroles il m'ait fait la grâce de bien rapporter pour sa gloire les faveurs que dans ces fondations il a faites à notre Ordre. Au moins est-on sûr que je n'en aurai rien écrit que de très-véritable , puisque aucune considération ne peut me faire mentir en choses légères. Je m'en ferois un point de conscience dans un sujet qui regarde la gloire de Dieu ; et je ne croirois pas seulement y perdre mon tems, mais offenser ce bon maître au lieu de le louer ; ce qui seroit une espèce de trahison à son égard, et d'imposture pour ceux qui me lieroient. Je prie sa divine majesté de me préserver d'un tel malheur. J'écrirai avec le moins de longueur qu'il me sera possible , quoique malgré que j'y prenne garde , je le fasse toujours trop , et que je craigne d'ennuyer les autres et moi-même. Mais cet écrit devant rester après ma mort dans les mains de mes filles , elles m'aient assez pour en excuser les défauts. Comme c'est pour la gloire de Dieu et l'utilité des autres que je l'entreprends , sa divine majesté ne permettra pas qu'elles m'attribuent rien de ce qu'il y aura de bon. Je les prie de demander pardon



pour moi à Notre-Seigneur du mauvais usage que j'ai fait de ses grâces, et de m'aider plutôt à l'en remercier que de me savoir gré de ce que j'écris. Mon peu de mémoire, d'esprit et de loisirs pourra me faire oublier quelquefois des choses importantes, et en rapporter d'autres qu'il faudroit supprimer. Je me sou mets entièrement à la croyance de la Sainte Eglise Romaine, et je desire qu'avant tout cet écrit soit vu par des personnes savantes et expérimentées dans les voies de Dieu. Je commence cet ouvrage le 25 août de l'année 1573, où l'on célèbre la fête de Saint Louis, Roi de France; et je le fais en invoquant le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'assistance de la Sainte-Vierge, dont j'ai l'honneur de porter l'habit, et le secours de mon glorieux père Saint Joseph, qui ne m'a jamais manqué, et dans une des maisons duquel je suis : ce couvent de Carmelites déchaussées portant son nom. Je demande à chacun de ceux qui me liront de dire pour moi un *Ave Maria*, afin d'aider mon ame à sortir du purgatoire, et à jouir de la présence de mon Rédempteur. »

La Sainte ajoute à la fin (21) qu'elle avoit commencé à rapporter quelques particularités de

---

(21) *Fondat.*, c. 19.



plusieurs Religieuses des couvens dont elle vient d'écrire la fondation , « parce que , dit-elle , j'avois sujet de croire qu'elles seroient mortes lorsque ce livre paroîtroit , et que ces particularités pourroient exciter celles qui leur succéderont à continuer d'édifier l'œuvre de Dieu sur de si bons fondemens. Mais j'ai pensé depuis que d'autres pourront l'écrire , et avec plus d'exactitude que moi , parce qu'ils n'auront pas la crainte que j'ai toujours qu'on imagine que j'y ai part. Cette raison me fait omettre aussi beaucoup de choses surnaturelles , que ceux qui les ont vues ou qui en ont entendu parler regarderoient comme miraculeuses. Je n'ai pas parlé non plus de ce qu'on a vu évidemment n'avoir été obtenu de Dieu que par les prières de ces bonnes Religieuses. Je puis m'être trompée sur ce qui regarde le tems de ces fondations , quoique j'aie fait ce que j'ai pu pour m'en souvenir : mais cela est peu important ; on pourra le rectifier , et l'erreur ne sera pas grande. » La Sainte cependant , entrant dans quelques détails sur les fondations qu'elle vient de décrire , dit (22) « qu'il s'en seroit fait alors davantage , si ses supérieurs ne lui avoient pas lié les mains en l'occupant à d'autres choses. »

---

(22) *Fondat.*, c. 19.

puis elle ajoute : « Quoique foibles par elles-mêmes , les Religieuses de ces maisons étoient fortes dans leurs desirs , et leur détachement des choses créées , ce qui joint à la pureté de conscience unit l'âme à son créateur. Les grâces que Notre-Seigneur leur fait sont si grandes , qu'il n'y en a pas parmi elles qui ne fassent oraison. Quelques-unes même sont élevées à la contemplation parfaite ; d'autres , allant plus avant encore , ont des ravissemens. Notre-Seigneur en a aussi favorisé plusieurs jusqu'à leur donner des révélations et des visions ; et il n'y a pas une seule de ces maisons où il n'y ait une ou deux Religieuses qui reçoivent des grâces extraordinaires. Je sais que la sainteté ne consiste pas en cela ; aussi ne le dis-je pas pour les en louer. »

La Sainte n'écrivit alors que les fondations dont nous avons parlé. « J'en demeurai là alors, continue-t-elle ailleurs (23) , tant parce que je ne me confessois plus au P. Ripalda , qui n'étoit plus dans la même ville que moi , que parce que j'avois eu beaucoup de peine à les écrire , comme j'en ai toujours , quoique je ne regrette pas de l'avoir fait , puisque ça été par obéissance. Mais le P. Jérôme Gratien de la Mère

---

(23) *Fondat.* , c. 26.

de Dieu , qui étoit Commissaire apostolique pour notre Ordre , me commanda de continuer. Comme mon obéissance est fort imparfaite , je lui représentai mon peu de loisir , et d'autres raisons qui me vinrent à l'esprit , tant je craignois d'ajouter cette fatigue à tant d'autres. Mais , n'ayant pu le persuader , il m'ordonna d'y travailler quand j'en aurois le tems ; et je l'ai fait par soumission , en desirant qu'on en retranche ce qu'il y a de mauvais , quoique ce sera peut-être ce que je crois le meilleur. » Cè fut en 1576 , à Tolède , que le P. Jérôme Gralien lui donna cet ordre. Elle n'écrivit alors que les quatre fondations qui suivirent celles dont nous avons parlé ; et elle les termina , comme elle le dit au même endroit , « le 14 novembre de la même année , veille de la fête de Saint Eugène , et à Tolède , où elle étoit alors. » Enfin , après la *Fondation* de Burgos , au mois de juin 1582 , elle acheva d'écrire les quatre dernières. La fondation de Grenade , que dans les œuvres de la Sainte on trouve à la fin du Livre de ses *Fondations* , a été écrite par la Mère Anne de Jésus , qu'elle avoit chargée d'aller la faire. Le *livre des Fondations* de Sainte Thérèse , écrit de sa main , est déposé au Palais de l'Escorial.

Pendant que Thérèse étoit occupée à Sala-

manque à consolider l'établissement des Carmelites déchaussées de cette ville, un gentilhomme de Ségovie, dans la Vieille Castille, nommé André de Ximena, lui écrivit pour la prier d'y venir fonder un couvent des mêmes Religieuses. Il en avoit déjà le consentement des premiers de la ville, et de l'Evêque, qui étoit D. Jacques de Couarruvias (d). « Vers le même tems, dit la Sainte (24), étant un jour en oraison, Notre-Seigneur me dit *d'aller faire une fondation dans cette ville*. Cela me paroissoit impossible, parce que le P. Hernandez m'avoit défendu d'en entreprendre de nouvelles; et que d'ailleurs les trois ans que j'avois à rester Prieure au couvent de l'Incarnation n'étoient pas expirés. Sur quoi Notre-Seigneur me répliqua *que je fisse savoir à ce Père ce qu'on me demandoit pour Ségovie, et qu'il n'y apporteroit pas de difficultés*. J'écrivis donc au P. Hernandez qu'il savoit que notre

---

(d) D. Jacques de Couarruvias, au rapport d'Yèpes (2<sup>e</sup>. part. pag. 395), étoit un des plus savans Evêques de son siècle, et avoit une grande vénération pour la Sainte. Celle-ci l'appeloit quelquefois le *grand Ange*; il fut Président du Conseil de Castille, et en-

suite Evêque de Ségovie. Il mourut en odeur de sainteté le 27 septembre 1577. Neuf ans après sa mort, on trouva son corps sans corruption, et exhalant une odeur miraculeuse.

(24) *Fondat.*, c. 20.

Général m'avoit commandé de ne refuser aucune des fondations qu'on me proposeroit ; que l'Evêque et la ville de Ségovie m'invitoient à en venir faire une dans ce lieu ; que s'il me le commandoit, je partirois aussitôt pour me rendre à leur invitation ; que je ne lui écrivois que pour la décharge de ma conscience ; et que je ferois avec joie ce qu'il me diroit pour ou contre. Je crois que c'étoient là à-peu-près les paroles de ma lettre. J'ajoutai seulement que cette fondation me paroissoit devoir contribuer à la gloire de Dieu. Il parut bien que je disois vrai , et que Notre-Seigneur vouloit que la chose se fit ; car ce Père me manda aussitôt d'y travailler ; et comme je n'avois pas oublié ce qu'il m'avoit dit auparavant, j'en fus très-étonnée. »

« Avant de partir de Salamanque, je priai qu'on nous louât une maison à Ségovie, parce que les fondations de Tolède et de Valladolid m'avoient appris qu'il vaut mieux en agir ainsi pour prendre possession, que de ne le faire qu'après en avoir acheté une ; d'ailleurs, je n'avois pas alors d'argent. Enfin lorsque la fondation de Ségovie fut achevée, Notre-Seigneur me pourvut d'une maison mieux située et plus commode que celle que nous n'avions que louée : il y avoit dans Ségovie une Dame, grande ser-

vante de Dieu, nommée Anne de Ximena, cousine d'André de Ximena, et veuve de François Barroz de Bracamonte, aîné de sa maison. Dès sa jeunesse, cette Dame avoit toujours eu de la vocation pour l'état religieux; aussi, depuis la mort de son mari l'embrassa-t-elle avec sa fille, lorsque les Carmelites furent établies. Comme ç'avoit été une double peine pour elle de s'être mariée, et d'être devenue veuve, elle eut une double joie d'entrer en religion elle et sa fille. Celle-ci avoit toujours vécu dans la crainte de Dieu, et elle étoit, comme sa mère fort retirée du monde. Anne de Ximena m'étoit venue voir à Avila. Ce fut elle qui nous loua une maison, et qui se chargea de nous fournir tout ce dont nous avions besoin tant pour l'église que pour le reste; aussi je n'eus pas grande peine de ce côté-là. Mais, afin qu'il n'y eut pas de fondation où je ne souffrisse beaucoup; outre que lorsque je me mis en chemin mon ame étoit dans une grande sécheresse, et mon esprit dans une grande obscurité, j'avois une fièvre assez violente, un grand dégoût et plusieurs autres incommodités, qui me durèrent trois mois sans relâche; et durant plus de six que je fus à Salamanque, je n'y eus pas un moment de santé. »

Thérèse partit de Salamanque au commen-



cement du mois de mars de l'année 1574, et elle mena avec elle la sœur Isabelle de Jésus, qui étoit sœur d'André de Ximena, dont nous venons de parler, et une autre Religieuse, nommée Marie de Jésus, née à Ségovie, et qui n'étoit que converse. En passant par Albe, elle y visita ses filles, et s'arrêta deux jours chez la Duchesse de ce nom, à qui le P. Hernandez avoit permis de la garder pendant ce tems; ce fut dans le palais de cette Dame que Thérèse vit les choses curieuses dont elle parle dans son livre du *Château de l'ame* (25), et qui lui servirent de comparaison pour donner une idée des choses merveilleuses que Dieu découvre à l'ame dans le ravissement ou l'extase, et dont il ne permet pas toujours qu'on conserve en détail le souvenir. « Je fus surprise en entrant dans le cabinet de cette Dame, dit-elle; et pensant à quoi pouvoit être utile le grand nombre de choses rares et précieuses que j'y vis, je trouvai qu'elles pouvoient servir à louer Dieu de la beauté et de la variété du grand nombre de créatures qui sont l'ouvrage de ses mains; et je suis charmée aujourd'hui de les avoir vues, à raison du sujet que je traite. Quoique je sois restée quelque tems dans

---

(25) Ch. 4, Demeure 6.



ce cabinet , la multitude de ces curiosités fait que je ne me souviens non plus d'aucune en particulier que si je ne les avois pas vues , et qu'il ne m'en reste en général que quelque idée. » La Sainte prit à Albe la sœur Guiomar de Jésus , et de là étant allée à Avila , elle y prit aussi la sœur Isabelle de Saint-Paul , sa nièce , qu'elle y ramena ensuite quand elle quitta Ségovie. « Quoique je fusse munie de la permission de l'Evêque et des principaux de cette ville , dit-elle , je ne voulus y entrer que la veille du jour où nous devons prendre possession de notre maison , et je n'y entrai que secrètement. Nous prîmes possession le lendemain , qui étoit le jour de la fête de Saint Joseph , et le Saint-Sacrement y fut mis dans l'église. » Ce fut Julien d'Avila qui célébra la première messe ; le couvent fut dédié à Saint Joseph. La fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Ségovie est donc du 19 mars 1574.

« André de Ximena , continue la Sainte , n'avoit eu qu'une permission verbale de l'Evêque ; il n'avoit pas cru , ainsi que moi , qu'il fût nécessaire de l'avoir par écrit ; c'est en quoi nous fîmes une grande faute : car lorsque le Vicaire général qui gouvernoit en l'absence de , l'Evêque eût appris le matin du jour même

de la fondation ce que nous venions de faire, il arriva très-en colère au couvent, et ayant commencé par défendre de continuer à dire la messe, il voulut faire mettre en prison un Carme déchaussé qui l'avoit célébrée. » Ce Carme étoit Saint Jean de la Croix. Sa qualité de Religieux fut ce qui l'empêcha d'être arrêté. Julien d'Avila qui avoit dit la première messe, ne se sauva qu'en se cachant sous un degré. Les Religieuses, à qui le Vicaire général vouloit faire subir un interrogatoire à ce sujet, évitèrent de répondre en ne paroissant pas. Il réprimanda très-fortement un Chanoine qui avoit eu la dévotion de dire la messe, parce qu'en passant il avoit vu l'église parée. Après ce premier éclat, le Vicaire général fit consommer les hosties qui étoient dans le tabernacle, et donna ordre de défaire l'autel, de déparer l'église, et de mettre un garde à la porte pour empêcher d'y entrer. « Je ne puis rendre raison de toutes ces voies de fait, continue Thérèse, qu'en disant que cet Ecclésiastique vouloit jeter de la crainte dans tous les esprits. Pour moi je n'en pris aucune, parce qu'il me suffisoit d'avoir pris possession pour être entièrement rassurée. Je lui fis seulement savoir par les parens de la sœur Isabelle de Jésus, qui étoient des personnes des plus qualifiées

de la ville , que j'avois la permission de l'Evêque. Il m'a avoué depuis qu'il ne l'ignoroit pas. Son mécontentement ne venoit que de ce que nous nous étions établies sans sa participation ; en quoi je pense que nous n'avions pas trop mal fait. Enfin il se relâcha à nous laisser dans le couvent ; il permit d'y dire la messe ; mais sans garder le Saint-Sacrement ; et il fallut en passer par là. »

Outre Saint Jean de la Croix et Julien d'Avila, Thérèse étoit encore accompagnée dans cette fondation d'un gentilhomme d'Albe , nommé Antoine Gaytan. « Quelques années auparavant, dit-elle , il se trouvoit fort engagé dans les vanités du siècle. Mais Dieu l'avoit tellement touché , qu'il n'avoit plus pour elles que du mépris , et qu'il ne pensoit qu'à faire de bonnes œuvres. Je me crois obligée d'en parler ici, parce qu'il nous a été très-utile dans les autres fondations dont je parlerai ; et je n'aurois jamais fait si je voulois détailler toutes ses vertus. Celle qui revient le plus à mon sujet est la mortification. Il y étoit si habitué , qu'aucun des gens qui nous servoient ne se donnoit autant de fatigues que lui. C'étoit un homme d'une grande oraison , et à qui Dieu faisoit tant de grâces qu'il se chargeoit avec plaisir de tout ce qui étoit pénible aux autres. Il paroissoit qu'il

avoit de la vocation pour un emploi si charitable. On peut dire la même chose de Julien d'Avila qui, dès le commencement, nous a beaucoup aidées. On voit que Notre-Seigneur vouloit que nos affaires réussissent, puisqu'il nous donnoit de tels secours. Antoine Gaytan ne perdant pas les occasions de faire le bien, ne cessoit dans les chemins de parler de Dieu, et d'instruire ceux qui nous accompagnoient (e). Il est juste, mes filles, que celles d'entre vous qui liront ces fondations sachent combien nous avons d'obligations à ces deux personnages qui, par leur charité, ont tant contribué au bien dont vous jouissez; afin que priant pour eux, ils puissent profiter de vos oraisons. Et avec quelle joie ne vous acquitteriez-vous pas de ce devoir, si vous saviez comme moi ce que ces travaux et ces voyages leur ont fait souffrir! »

Dès que les difficultés, que le Vicaire général de Ségovie avait faites à la fondation, furent levées, Thérèse fit partir pour Pastrane Julien

---

(e) Antoine Gaytan étoit marié; ayant perdu sa femme, il se remarria, comme on le voit dans une lettre de la Sainte (28 mars 1581), qui le félicite à cette occasion. On verra dans cette Vie et dans les Lett. avec quelle confiance et quelle

liberté la Sainte se servoit de lui dans les occasions délicates. Il se dirigeoit d'après ses avis, et plusieurs fois elle l'appela son fils dans les lettres qu'elle lui adressa. (V. les Lettr.)

d'Avila et Antoine Gaytan , et les chargea d'en faire sortir toutes les Carmelites déchaussées qui y étoient , et de les transférer dans le couvent de Ségovie. Le motif de cette translation étoit les difficultés continuelles que , depuis le 29 juillet 1573, où le prince de Rui-Gomez étoit mort, la princesse d'Eboli, sa femme, leur faisoit. « Depuis ce moment, dit la Sainte (26), le Démon , ou peut-être Dieu, pour des raisons qui nous sont cachées , fit changer les choses de face. Cette dame fut si vivement touchée de la perte de son mari, que , sans attendre que le tems modérât sa douleur, elle voulut, par une résolution précipitée, prendre sur-le-champ l'habit de Carmelite. Alors la clôture , et les austérités de la Réforme , auxquelles elle n'étoit pas accoutumée , se joignant à son affliction , et les décrets du Concile de Trente ne permettant pas à la Prieure de lui accorder les adoucissemens à la règle qu'elle desiroit, elle s'en dégoûta tellement, ainsi que de toutes les Religieuses , que même, après avoir quitté l'habit et s'être retirée dans son château, elle ne pouvoit les souffrir. » La Sainte lui écrivit en vain pour l'adoucir; les Carmes du couvent de Pastrane, et la vénérable Catherine de Cardonne, qu'elle respectoit beaucoup, et avec

---

(26) *Fondat.*, c. 16.

laquelle elle étoit liée, lui firent aussi des représentations à ce sujet : tout fut inutile. Son humeur contre les Carmelites alla jusqu'à faire cesser le bâtiment de leur église qui n'étoit pas achevé, et jusqu'à refuser aux Religieuses les aumônes que le Prince, son mari, et elle, s'étoient obligés de leur faire. Thérèse à qui la tendresse pour ses filles rendoit sensibles ces mauvais procédés, en instruisit le Provincial de l'Ordre, le P. Hernandez, le P. Bagnez, et le P. Ferdinand de Castille (f). « Les Carme-

(f) Ferdinand de Castille, né à Grenade, fit ses vœux chez les Dominicains de Valladolid, le 17 septembre 1545, entre les mains du P. Manuel confesseur de Charles V. Ses Supérieurs l'ayant envoyé étudier à Salamanque, il y donna de si grandes preuves de capacité, que, quoiqu'il sorût à peine de l'âge de puberté, le P. Romeus, Général des Dominicains, le fit revenir à Valladolid, où il croyoit qu'il pourroit déjà être utile à son Ordre. Ferdinand s'y livra tout entier à l'étude de l'Écriture Sainte et des SS. Pères. Il y prêcha aussi avec succès, et fut bientôt chargé d'y professer la théologie morale. La réputation que ses sermons lui acquéroient firent desirer à la Princesse Jeanne, sœur de Philippe II, de l'entendre; il prêcha même devant ce Prince un carême à Madrid.

Ses vertus et sa prudence le firent élire Prieur du couvent de Madrid; et Philippe II en faisoit tant de cas sous ces deux rapports, que quand ce Prince avoit quelque affaire importante à décider, il avoit coutume de dire : *Faisons venir le Prieur, c'est un homme d'un grand sens.* Le P. Pierre Hernandez, son Provincial, le chargea d'écrire l'histoire de son Ordre. Cet ouvrage est estimé. Vers le même tems, il fut nommé Consultant du Saint-Office. Le travail que ces deux occupations exigeoit de lui, et les infirmités auxquelles il étoit sujet ne lui faisoient rien diminuer de son exactitude aux observances religieuses. En 1578, Philippe II le chargea d'accompagner l'ambassadeur qu'il envoyoit au Cardinal Henri, roi de Portugal, pour le détourner du projet que des



lites de Pastrane, écrivait-elle au P. Bagnez (27), sont dans une captivité insupportable, depuis même que la Princesse est retournée dans son palais. Croiriez-vous que le Prieur des Carmes d'Atocha, qui étoit allé pour les voir, n'a jamais osé approcher de leur grille, de peur de lui déplaire, car elle est aussi brouillée avec les Carmes. Je ne vois pas de raison de souffrir plus longtems un tel esclavage. » Ceux que la Sainte avoit consultés, furent du même avis qu'elle. Ils décidèrent de transférer à Ségovie les Carmelites de Pastrane; et elle écrivit à la Mère Isabelle de Saint-Dominique, leur Prieure, de se tenir prête pour le moment où se pourroit faire la translation.

En arrivant à Pastrane, Julien d'Avila et Antoine Gaytan allèrent voir en secret la Mère

flatteurs lui suggéroient de demander à Rome la permission de se marier, afin de se donner des successeurs au trône. Le P. Ferdinand contribua beaucoup à ôter de l'esprit du Cardinal ce projet si opposé au caractère épiscopal dont il étoit revêtu, et à la discipline générale de l'Eglise; aussi le 30 janvier de l'année suivante, Philippe II en témoigna-t-il sa reconnaissance à ce Père par une lettre particulière, et le chargea-t-il bientôt de l'édu-

cation du Prince son fils. Ce religieux monarque aimoit tant à entendre prêcher le P. Ferdinand sur le mystère de l'Incarnation, qu'en 1593, il le pria de le faire encore le jour où on en célébroit la fête. Ce Père se surpassa dans cette circonstance; mais il en fut si fatigué, qu'il mourut quelques jours après, le 29 mars. (V. *Script. ordin. prædicatorum.*)

(27) *Lettr.*, févr. 1574.



Isabelle, afin de se concerter avec elle pour le moment du départ ; car la Princesse qui s'en défioit l'avoit menacée de mettre des gardes aux portes du couvent pour empêcher les Religieuses de le quitter. Le jour étant pris, on partit de Pastrane sur le minuit, et on alla à pied jusqu'à une montagne voisine où étoient cinq chariots qu'on avoit loués pour le voyage. Le P. Gabriel de l'Assomption conduisoit la petite colonie. Le P. Frédéric de Saint-Antoine rapporte (28) qu'en passant une rivière les Religieuses coururent risque d'être submergées ; que Dieu le révéla à Thérèse qui étoit à Ségovie, et que dès-lors celle-ci les recommanda aux prières de la communauté. On arriva à Ségovie le mardi ou mercredi de la semaine sainte, qui étoient le 6 ou le 7 avril 1574. « Nos Religieuses, dit la Sainte, non-seulement abandonnèrent tout ce que la Princesse leur avoit donné à Pastrane ; mais elles eurent encore la générosité d'emmener avec elles les Religieuses que cette Dame leur avoit fait recevoir sans dot. Elles n'emportèrent que leurs lits et quelques petits meubles qui leur appartenoient, et elles laissèrent les habitans de ce lieu dans un vrai chagrin de leur départ. Pour moi j'avois

---

(28) L. 11, ch. 22.

la plus grande joie de les voir délivrées de la peine où elles étoient ; car je savois très-bien qu'elles n'avoient donné aucun sujet à la Princesse d'être mécontente d'elles. Elles la servoient même après qu'elle eut pris l'habit , comme elles faisoient auparavant. On dit qu'une des causes du changement de cette Dame à leur égard , vint d'une des femmes de sa suite. Enfin notre Seigneur le permit , parce qu'il voyoit sans doute qu'il n'étoit pas à-propos de fonder un couvent de Carmelites dans ce lieu-là ; et ses jugemens sont grands et impénétrables. Je ne l'aurois aussi jamais entrepris de moi-même , et je n'avois rien fait dans cette affaire sans l'avis de personnes saintes et savantes. » Dès que la colonie fut arrivée , Thérèse établit Prieure de Ségovie la Mère Isabelle de Saint-Dominique, qui étoit Prieure de Pastrane. Yèpes rapporte (29) que ce que les Carmelites de cette ville eurent à souffrir de la Princesse d'Eboli , rendirent dans la suite la Sainte plus difficile à recevoir dans ses maisons des Dames de qualité ; et que lui-même lui en ayant proposé une très-riche , et qui paroissoit avoir des dispositions pour la vie religieuse , Thérèse lui répondit , en le remerciant

---

(29) *Fondat.*, c. 20.

de l'intérêt qu'il prenoit à lui donner des sujets, et en le priant de le lui montrer d'une autre manière. *Ces Dames*, ajouta-t-elle, *sont trop accoutumées à faire leur volonté ; elles ne servent qu'à mettre le trouble dans un couvent.*

Le P. Yanguas, Dominicain (g) et confesseur de la Sainte, dit, dans ses dépositions pour la béatification (30), que le 7 d'août de cette même année, jour de la fête de Saint Albert, Thérèse allant communier, vit ce Saint à sa gauche et notre Seigneur à sa droite ; que J.-C. disparut aussitôt en lui disant de se réjouir avec ce Saint, qu'elle s'entretint avec ce dernier de sa réforme, et qu'il lui dit entre autres choses que la Réforme n'auroit de stabilité qu'en faisant une province séparée pour les sujets qui la composeroient. La vénérable Mère Anne de Jésus a déposé aussi avec serment, lors des informations pour la béatification, que le jour de la fête de Saint Barthelemy la Sainte étant

(g) Jacques Yanguas, célèbre professeur de théologie chez les Dominicains, n'étoit pas moins pieux que savant ; sa classe étoit beaucoup fréquentée : il étoit aussi très-expérimenté dans les voies spirituelles. Il mourut à Pincia le 12 juillet 1606. On a de lui entre autres ouvrages des Scholies sur Saint Thomas. Il a aussi traduit du latin en castillan, d'après la prière de Sainte Thérèse, la Vie de Saint Albert, Patriarche de Jérusalem. (V. *Script. ordin. prædicat.*, t. 2, pag. 360.)

(30) Yèpes, prem. part., l. 2, c. 21.

à Ségovie fut vue en même tems à Salamanque par une Religieuse de ce dernier couvent, nommée Isabelle des Anges, qui y étoit malade grièvement, et de plus tourmentée de craintes sur son salut. Ses compagnes avant la messe l'avoient laissée dans cet état; et, comme après la messe, elles la trouvèrent le visage gai et l'ame tranquille, elles lui demandèrent la raison de ce changement. *C'est*, dit-elle, *que je suis au bout de mes travaux, et que je jouirai aujourd'hui du bonheur que j'ai tant désiré. Hé! qui vous l'a dit*, lui répliqua-t-on? *Celle*, répartit-elle, *qui peut le savoir*; et elle ne s'expliqua pas davantage. Mais la Mère Anne de Jésus, qui étoit maîtresse des novices, étant quelques momens après revenue à la charge, « elle m'assura alors, continue celle-ci dans sa déposition, que pendant la messe, notre sainte Mère l'étoit venu voir, qu'elle lui avoit passé la main sur le visage, et qu'en la bénissant elle lui avoit dit : *Ne vous arrêtez pas à ces scrupules, confiez-vous à ce que votre époux a souffert pour vous. Vous jouirez aujourd'hui d'une grande gloire.* Elle fut toute la journée dans le plus grand calme, et lorsque sur les onze heures du soir nous vînmes la voir après matines, curieuses de vérifier si ce qu'elle avoit dit arriveroit, elle expira tranquillement

au dernier mot du symbole des apôtres qu'elle récitoit avec nous. Après sa mort, son visage parut d'une beauté extraordinaire, de manière qu'il y eut un grand concours de monde à ses funérailles. On s'informa de ce que Thérèse faisoit alors à Ségovie, et l'on sut qu'elle avoit été plus d'une heure en extase, dont on avoit tenté par deux fois de la faire sortir. Le même jour la Sainte avoit aussi écrit à Salamanque sur des choses qu'elle n'auroit pu savoir si elle n'y avoit été présente; et un an après, comme elle m'envoya chercher pour être Prieure à Véas, je la questionnai sur ce fait, et comme elle m'aimoit beaucoup, elle me dit qu'*il étoit vrai*. Je lui demandai encore si elle avoit dit à la sœur Isabelle des Anges que Dieu lui avoit préparé une grande gloire; elle me l'assura, et m'ajouta que *Dieu la lui avoit montrée, et qu'en cinq années de religion cette sœur avoit autant mérité que d'autres en cinquante* (31). »

« Nous restâmes plusieurs mois à Ségovie, continue la Sainte (32), sans avoir le Saint-Sacrement, que le Vicaire général nous avoit ôté. On ne nous le rendit que quand nous eûmes acheté une maison. Nous achetâmes avec elle

---

(31) *Vie de la Mère Anne de Jésus*, traduite par M. Gauthier | pag. 269, prem. part.  
 (32) *Fondat.*, c. 20.

des procès, comme nous en avons déjà eus dans une autre maison avec des Religieux de Saint François. » La maison ne fut achetée que quelques jours avant le 3 juillet. Elle étoit voisine de celle qu'on habitoit. Ce fut le Recteur des Jésuites qui en fit l'achat. Mais le procès dura jusque dans les premiers jours de septembre, où l'on trouva, non sans beaucoup de peine, l'argent nécessaire pour l'accommoder (33). « Le procès que nous eûmes à Ségovie, continue la Sainte, ne nous obligea pas seulement à plaider contre les Religieux de l'Ordre de la Mercy; mais encore contre le Chapitre de la ville, qui prétendoit avoir droit à une censive. O Jésus-Christ, mon sauveur, quel déplaisir n'éprouvions-nous pas de nous trouver engagées dans ces contestations! Quand l'une sembloit être terminée, il en survenoit une autre; et ce n'étoit pas assez pour avoir la paix de donner ce qu'on nous demandoit. Cela paroîtra peut-être peu considérable; j'avoue néanmoins que je n'en ressentis pas moins de peine. Un Prieur, Chanoine de Ségovie et neveu de l'Evêque, ainsi que le Licencié Herrera, qui avoit beaucoup de piété, nous aidèrent de tout leur pouvoir.

---

(33) *Lettr.*, 10 septembre 1574.



Enfin nous sortîmes avec de l'argent de cette première affaire; mais il nous restoit le procès avec les Religieux de la Mercy; et il ne finit qu'après que nous fûmes passées en secret dans la nouvelle maison un jour ou deux avant la fête de Saint Michel: car alors ils s'accordèrent pour une somme dont nous convînmes. Dans ces embarras, ma plus grande difficulté étoit que je n'avois plus que sept à huit jours à faire de ma charge de Prieure de l'Incarnation d'Avila, et qu'il falloit que je m'y rendisse avant ce tems. Mais Notre-Seigneur permit que tout s'accommodât avant que je partisse. Qu'il soit béni à jamais de m'avoir fait tant de grâces, et que toutes les créatures ne cessent de lui donner les louanges qui lui sont dues! »

Thérèse partit de Ségovie le 30 septembre 1574 pour retourner à Avila. On rapporte que ce jour ayant voulu visiter l'église des Dominicains de cette ville, et y parler au P. Yanguas, Religieux de cet Ordre et son confesseur, elle y eut une vision, dans laquelle Saint Dominique lui promit d'être toujours favorable à la Réforme, et que ce Saint resta longtems à ses côtés avec Notre-Seigneur pendant qu'elle entendoit la messe et qu'elle communioit. C'est le P. Yanguas qui a déposé juridique-



ment que la Sainte lui avoit fait part de cette vision (34).

Thérèse arriva à Avila dans les premiers jours d'octobre , assez à tems pour être présente à l'élection qu'on devoit faire d'une nouvelle Prieure au couvent de l'Incarnation. Les Carmelites de cette maison avoient été si satisfaites de son gouvernement qu'elles vouloient la réélire à cette place ; mais la Sainte qui sentoit qu'en l'acceptant elle n'auroit pas , sur-tout avec sa mauvaise santé , le tems de suffire aux affaires multipliées des maisons de sa réforme , s'y opposa ainsi que le P. Hernandez. Voyant qu'il falloit renoncer à leur projet , les Carmelites de l'Incarnation la prièrent de leur désigner quelqu'un qui pût la remplacer. Elle leur désigna la sœur Isabelle de la Croix , qui étoit de leur couvent, et elles lui donnèrent leur voix. Thérèse rentra alors à son cher couvent de Saint Joseph , dont la Mère Marie de Saint-Jérôme , sa cousine, étoit Prieure ; et celle-ci, qui avoit pendant quelque tems encore à remplir cette place , ayant obtenu de l'Evêque d'Avila de s'en démettre pour qu'on pût y élire la Sainte , les Religieuses lui donnèrent toutes leur suffrage. Thérèse ne resta à Avila que peu de jours , après

---

(34) Yèpes , prem. part. , l. 2 , c. 25.

lesquels elle en partit pour aller à Valladolid , où depuis quelque tems la Mère Marie-Baptiste , sa nièce , qui en étoit Prieure , la sollicitoit de venir pour lever les difficultés que la famille d'une Demoiselle de qualité , nommée Casilde de Padille faisoit à leur parente , pour l'empêcher d'entrer en religion chez les Carmelites déchaussées de cette ville (35). La Sainte demeura à Valladolid jusqu'après la fête des Rois de l'année suivante 1575 , où elle en sortit pour aller faire une nouvelle fondation de Carmelites à Véas , ville de l'Andalousie.

Cette fondation avoit été proposée à Thérèse vers le milieu de l'année 1573 , lorsqu'elle arrivoit à Salamanque pour faire changer de maison aux Carmelites de cette ville. Deux Demoiselles riches et de fort bonne maison de Véas devoient en faire les frais. Elles étoient filles d'un gentilhomme de cette ville nommé Sanche Rodriguez de Sandoval , et de Catherine de Godinez. « L'ainée (36) , dit la Sainte , s'appeloit Catherine , comme sa mère , et l'autre Marie. La première n'avoit que quatorze ans lorsque Dieu lui inspira de se consacrer à son service. Elle étoit auparavant si entêtée des vanités du monde et de l'estime

(35) V. les *Lettr.* sur la sœur  
Casilde.

(36) *Fondat.* , c. 21.

d'elle-même, qu'elle dédaignoit tous les partis que son père lui proposoit. Son aversion pour le mariage venoit de ce qu'elle ne croyoit pas qu'une femme pût sans bassesse s'assujettir à un homme. Un jour qu'elle étoit toute occupée de cette pensée, ayant jeté par hasard les yeux sur un crucifix qui étoit dans sa chambre, elle n'eut pas plutôt lu l'inscription qu'on met au-dessus de cet instrument de notre salut, que Dieu lui changea le cœur de telle sorte qu'elle ne se connoissoit plus elle-même. Quoiqu'elle n'eût jamais donné dans aucun désordre, la vue de l'état pitoyable où l'orgueil avoit mis son ame, la remplit de confusion; elle conçut un violent desir de souffrir pour Dieu et de faire pénitence; et elle fit à l'instant le vœu de chasteté et de pauvreté. Quand je pense à un changement si subit, je serois tentée, ô mon Dieu, de vous faire une question à-peu près semblable à celle que vous firent les apôtres lorsque vous guérites l'aveugle né. Car qui avoit mérité à cette fille une grâce si extraordinaire? Ce ne pouvoit être elle-même, puisque dans le moment où vous l'en favorisâtes, elle étoit dans des sentimens contraires. Mais vous savez ce que vous faites, Seigneur; et je ne sais ce que je dis. Que vos œuvres sont incompréhensibles et vos jugemens impénétrables!

C'est peut-être, mon Dieu, qu'étant touché de la piété de la Mère, vous voulûtes lui donner la consolation de voir avant de mourir tant de vertus dans ses filles. Car je ne doute pas que nous n'accordiez à ceux qui vous aiment des faveurs aussi grandes qu'est celle de leur donner par leurs enfans plus de moyens de vous servir. Catherine conçut aussitôt le desir d'être Religieuse ; mais n'ayant pu pendant trois ans obtenir le consentement de ses parens, elle quitta un jour de la fête de Saint Joseph ses habits ordinaires, et en ayant pris de très-simples, elle s'en alla à l'église, et annonça publiquement par son extérieur et ses paroles le dessein qu'elle avoit de prendre Jésus-Christ pour époux. Sa vie ne fut plus qu'une vie de pénitence et de prières : elle dormoit peu ; ses disciplines étoient excessives parce que personne ne les modéroit ; et elle passoit en prières une grande partie du jour et de la nuit. »

« Elle m'a dit que, s'étant allé coucher une fois dans le desir de savoir quel étoit le couvent le plus régulier, afin de s'y faire Religieuse, elle crut pendant son sommeil se trouver dans un chemin étroit et environné de précipices, d'où un Religieux, qu'elle reconnut depuis pour être le Frère Jean de la Misère, s'of-

frit de la tirer ; qu'il la conduisit dans un couvent , où il y avoit beaucoup de Religieuses qui n'étoient éclairées que par les cierges qu'elles portoient à leur main ; qu'elle leur demanda de quel Ordre elles étoient ; qu'elles ne lui répondirent pas , mais qu'elles levèrent leur voile en souriant ; que la Prieure l'avoit prise par la main , et lui avoit dit après lui avoir lu la règle et les constitutions de son Ordre : *Ma fille , c'est pour cela que je vous veux ;* qu'enfin après s'être éveillée , elle se trouva si contente qu'il lui sembloit être dans le ciel. » Ce qu'il y a de remarquable , c'est que les règles et les constitutions dont on lui avoit fait la lecture , lui restèrent en se levant tellement imprimées dans la mémoire , qu'elle mit aussitôt par écrit tout ce qu'on lui en avoit lu , et que lorsque la Mère Anne de Jésus vint avec Sainte Thérèse pour être Prieure du couvent de Véas , Catherine la reconnut pour celle qu'elle avoit vue dans son songe miraculeux , quoiqu'il y eût près de vingt ans qu'elle en eût été favorisée.

« Son père mourut , continue la Sainte , un an après qu'elle eût pris l'habit simple dont nous avons parlé ; et sa sœur , qui avoit alors quatorze ans , en ayant pris un semblable , et renoncé au monde qu'elle aimoit beaucoup ,

elles menèrent de concert le même genre de vie. Loin de les contrarier, leur mère les secundoit autant qu'elle pouvoit. Le zèle pour l'instruction de jeunes personnes de leur sexe les porta à se charger de quelques-unes à qui elles apprenoient à lire, à travailler, et sur-tout à connoître et à pratiquer la religion; mais le Démon les rendit bientôt inutiles à cette bonne œuvre en rendant les pères et mères de ces jeunes personnes honteux de l'instruction gratuite qu'on donnoit à leurs enfans. Cinq ans après la mort de leur père, Dieu disposa aussi de leur mère; et comme elles conservoient toutes deux le desir de se faire Religieuses, elles s'occupoient de le mettre à exécution, et s'informèrent de tous côtés des règles des divers Ordres religieux, afin de voir s'il y en avoit quelqu'un semblable à celui que Catherine avoit vu en songe. Ayant consulté sur ce point un Jésuite (le P. Bustamance), qu'elles eurent occasion de voir, et qui étoit instruit des succès de notre réforme, elles apprirent de lui que nos règles et nos constitutions prescrivoient les mêmes choses que ce qu'une d'elles en avoit écrit d'après son songe. »

« Satisfaite d'avoir par la réponse de ce Jésuite une nouvelle preuve de la vérité de son songe et de sa vocation à l'état religieux, Cathe-



rine de Sandoval fit aussitôt chercher à Véas une maison propre à faire un établissement de Carmelites déchaussées ; et quand elle l'eut trouvée , elle m'écrivit , ainsi que d'autres personnes de la ville , pour me prier d'y aller en personne et m'assurer que je n'y trouverois aucune difficulté. Je m'informai de celui qui me remit ces lettres des diverses particularités de cette ville. Il n'y eut pas de bien qu'on ne m'en dit , et on avoit raison ; car le pays est agréable et l'air y est excellent. Cependant lorsque je réfléchis que Véas étoit fort éloigné , et qu'on ne pourroit s'y établir sans une permission du P. Hernandez , qui , s'il n'étoit pas ennemi de ces nouvelles fondations , leur étoit au moins peu favorable ; je crus qu'il n'y avoit pas moyen d'accepter ce qu'on m'offroit , et je voulois le refuser sans lui en parler. Mais comme ce Père étoit alors ainsi que moi à Salamanque , et que le P. Général m'avoit ordonné de ne me refuser à aucune fondation , il me sembla , après y avoir beaucoup pensé , que je ne pouvois me dispenser de savoir le sentiment du P. Hernandez. Je lui envoyai les lettres que j'avois reçues ; et il me répondit qu'il étoit si édifié de la dévotion des personnes qui demandoient l'établissement , qu'il ne croyoit pas devoir les contrister en refusant



leur demande , et que je pouvois leur écrire que , dès qu'ils auroient obtenu la permission des Commandeurs de l'Ordre de Saint Jacques , dont la ville de Véas dépendoit , je me rendrois à leurs desirs. Mais il me fit dire en même tems qu'il étoit sûr que les Commandeurs ne l'accorderoient pas, parce qu'ils l'avoient refusée à d'autres personnes qui la leur avoient demandée avec instance et pendant plusieurs années. Je ne pus me souvenir de cette réponse sans admirer de quelle sorte Dieu fait réussir les choses contre l'intention des personnes qui s'y opposent ; et qu'il se sert d'elles-mêmes pour que ces choses réussissent , ainsi qu'il arriva dans cette circonstance où la permission du P. Hernandez servit contre son intention quand les difficultés furent levées. »

Les choses en étoient là , lorsque Dieu permit que Catherine de Sandoval qui , depuis huit ans n'étoit jamais sans fièvre , et qui depuis six mois n'avoit pas quitté le lit , devint plus malade et de maladies si compliquées , que presque tous les jours elle étoit aux prises avec la mort. Non-seulement on étoit sans espérance sur sa santé ; mais quand même on auroit pu espérer qu'elle se rétablirait , il n'étoit pas vraisemblable qu'elle pût jamais embrasser les austérités de la Réforme. C'étoit le sentiment

de tous ceux qui l'approchoient , elle seule espéroit contre toute espérance , en conséquence de la vision dont elle avoit été favorisée. Le 19 décembre 1573 , comme ses parens réfléchissant sur la nature de ses maladies , l'engageoient à renoncer au dessein de faire une fondation de Carmelites à Véas , « elle leur répondit , dit la Sainte , que si dans un mois Notre-Seigneur lui donnoit assez de santé pour aller elle-même à Madrid solliciter la permission des Commandeurs , que son frère avoit déjà sollicitée en vain , ils ne pourroient alors douter qu'elle n'eut raison de persévérer dans son projet ; et en effet le samedi , veille de la fête de Saint Sébastien , c'est-à-dire le 19 janvier 1574 , Notre-Seigneur lui rendit subitement la santé ; et d'une manière si évidente que malgré qu'elle s'obstinât à rester pendant trois jours au lit pour cacher ce miracle , elle ne put y réussir. J'ai voulu m'informer moi-même de tout ce que je rapporte ici , en parlant aux médecins qui la traitoient , et aux personnes qui la soignoient. Après un miracle si évident , ses parens n'osèrent plus s'opposer à son dessein. »

Catherine de Sandoval ne partit pour Madrid que vers la fin du mois de mars , dans le même tems où Thérèse arrivoit à Ségovie. Elle resta

trois mois à la Cour sans pouvoir rien obtenir; mais en ayant écrit à la Sainte, celle-ci lui donna une lettre pour Philippe II. Ce Prince, qui étoit fort affectionné aux Carmelites déchaussées, ne sut pas plutôt qu'il étoit question d'une nouvelle fondation de leur réforme, et que Thérèse s'y intéressoit, qu'il fit expédier sur-le-champ la permission nécessaire. Catherine de Sandoval revint aussitôt à Véas, afin de disposer la maison qu'elle avoit achetée pour l'établissement. On étoit alors au 11 juin 1574, et il paroît que les réparations n'y furent achevées qu'au commencement de l'année suivante.

Ce fut alors, c'est-à-dire comme nous l'avons déjà dit, après la fête des Rois, que Thérèse partit de Valladolid pour se rendre à Véas. Ayant pris par Médine, elle y resta deux jours, et y assista le 13 janvier à la prise d'habit de la sœur Jérôme de l'Incarnation. Elle alla de là à Avila, où elle resta le même tems. Il est probable que ce fut dans cette ville qu'elle prit la Mère Anne de Jésus, qu'elle y avoit fait venir de Salamanque, et qu'elle vouloit faire Prieure du couvent de Véas.

On rapporte que celle-ci prévoyant à quoi la Sainte la destinoit, et craignant de n'avoir pas assez d'expérience pour remplir ses vues,

lui dit : *Ne sommes-nous pas, ma Mère, trop nouvelles en Religion et trop peu instruites pour être ainsi employées dans les fondations de vos couvens, et sur-tout pour y être en charge ?* et que Thérèse lui répondit : *L'obéissance, ma fille, est un grand maître. Quand Saint François et Saint Dominique firent des fondations de leur Ordre, ils ne prirent pas des Religieux étrangers, mais ceux que Dieu venoit de leur donner. Servez Dieu avec fidélité, il fera le reste.* Thérèse emmena aussi d'Avila quelques Religieuses dont on ignore les noms ; Julien d'Avila et Antoine Gaytan l'accompagnèrent dans ce voyage. Continuant ensuite sa route par Tolède et Malagon, elle prit encore dans ces deux couvens les sœurs Marie de Saint-Joseph, Isabelle de Saint-François, Marie de la Visitation, Isabelle de Saint-Jérôme, Eléonore de Saint-Gabriel et Béatrix de Saint-Michel.

On rapporte encore quelques traits de ce voyage qui ne sont pas sans intérêt. La Sainte, qui n'avoit pas mangé de tout le jour, descendit un soir dans une hôtellerie, où il ne se trouva que deux œufs, que la maîtresse du logis s'étoit réservés pour souper. La Mère Anne de Jésus, à force de prières, fit tant auprès de cette femme, qu'elle la fit consentir

à s'en priver pour les laisser à la Sainte ; ce qui établit entre elles trois une correspondance si intime, que cette hôtesse en tira un très-grand profit pour son salut. Un autre jour, Julien d'Avila venoit de dire la messe dans un hermitage fort solitaire ; et il manquoit quelque chose d'assez essentiel au Saint Sacrifice, pour que le P. Grégoire de Nazianze, qui étoit du voyage, ne put la dire après lui. *Priez Dieu*, dit la Sainte à la Mère Anne de Jésus, *car j'ai peine à voir l'église privée des puissans effets du Saint Sacrifice*, et contre toute attente on trouva ce qui manquoit pour le célébrer. Ribera dit aussi (37) que la Sainte étant fort incommodée de la fièvre et d'autres maladies, et voyant qu'il lui restoit beaucoup de chemin à faire, s'en plaignit amoureusement à Notre-Seigneur en lui disant : *Voyez donc vous-même, ô mon Dieu ! comment je pourrai supporter tant de fatigues* ; et qu'au même instant elle fut guérie. Enfin, *l'Hist. gén. des Carm. déch.* dit (38) que la Sainte s'arrêta à Almadouar, et qu'elle eut occasion d'y montrer son esprit prophétique à l'égard de Jean-Baptiste Lopez, d'Antoine Lopez, et d'une de leurs sœurs dans la maison desquels

(37) L. 3, c. 3.

| (38) Deux. part., l. 2, c. 11.

elle demeura lorsqu'elle fut dans cette ville. Elle prédit du premier qu'il réformeroit l'Ordre des Trinitaires où il entra en Religion ; du second, qu'il auroit beaucoup à souffrir pendant sa vie ; et de la troisième, qu'on connoîtroit sa sainteté après sa mort : et l'événement justifia sa prédiction. C'est Antoine Lopez qui a déposé juridiquement ceci dans les informations faites pour la béatification de Jean-Baptiste Lopez, son frère. La même histoire ajoute (39) que la dernière journée, en sortant d'Almadouar, on prit par les montagnes appelées Sierra-Moreña, qui séparent l'Estramadure et la Castille de l'Andalousie ; que les conducteurs s'étant égarés, la sainte colonie se trouva dans un endroit entouré de précipices ; que la Sainte pour en sortir se recommanda à Saint Joseph ; qu'on entendit aussitôt comme la voix d'un vieillard qui les avertissoit du danger et leur indiquoit le chemin qu'il falloit prendre, et qu'après qu'on fut en sûreté, comme on cherchoit ce vieillard pour le remercier, Thérèse dit : *Je ne sais pourquoi nous cherchons ce vieillard, on ne le trouvera pas ; c'est la voix de mon père Saint Joseph que nous avons entendue.* La mère Anne de Jésus, dans les

---

(39) *Ibid.*



informations pour la béatification de la Sainte, a déposé aussi que ce même jour avant d'arriver à Véas, comme on étoit descendu des chariots pour passer à gué sur des animaux la rivière de Guadalimar, dès qu'on eût fait le premier pas, on se trouva, sans savoir comment, transporté tout d'un coup sur l'autre bord. Enfin, après un voyage de près de cent lieues, on arriva à Véas le 18 ou le 21 de février.

Le bruit du passage miraculeux du Guadalimar y avoit précédé la colonie; les principaux de la ville et un grand nombre de peuple vinrent au-devant d'elle, avec de grandes acclamations de joie. On s'imaginoit posséder des Saintes: les deux fondatrices et les principaux de la noblesse les attendoient dans l'église, où le clergé étoit aussi réuni pour les recevoir. Thérèse alla loger avec ses compagnes dans la maison de Sandoval, jusqu'au 24 du même mois, qui étoit le jour de la fête de Saint Matthias. Ce jour on prit solennellement possession du couvent. La Sainte le dédia sous le titre de Saint Joseph du Sauveur.

Le même jour, Catherine de Sandoval et sa sœur prirent l'habit de la Réforme, en ajoutant à leur nom de baptême celui de Jésus, et elles donnèrent sans aucune condition tout

leur bien à la maison. Touchée de leur générosité, la Sainte ne put s'empêcher de leur en faire sentir les suites : *Mais que feriez-vous actuellement*, leur dit-elle, *si nous ne pouvions vous garder avec nous ?* et elles lui répondirent : *Dans ce cas nous vous servirions à la porte dans tout ce qui dépendroit de nous ; et si vous ne vouliez pas nous nourrir, nous demanderions l'aumône pour l'amour de Dieu.* « L'ainée, continue la Sainte, n'est pas d'une constitution forte, mais elle a assez de santé pour garder la règle ; elle est d'une grande humilité et paroît toujours contente. Elle est si détachée de ses parens, qu'elle voudroit en être très-éloignée. Elle ne vouloit qu'être sœur converse, mais l'obéissance l'a décidée à être sœur du chœur. Les réprimandes qu'on lui fait semblent lui faire plaisir. Enfin je ne vois rien dans cette ame qui ne soit agréable à Dieu et à ses compagnes. Plaise à sa majesté de la tenir toujours sous sa main, et d'augmenter les grâces dont il la favorise, afin qu'elle le glorifie davantage. »

La fondation de Véas étant aussi bien consolidée qu'elle l'étoit, Thérèse n'auroit pas dû tarder à retourner en Castille, où sa présence étoit nécessaire. Mais en venant à Véas, elle avoit aussi le projet d'aller à Caravaque, qui

n'en est pas éloignée , quoique dans le royaume de Murcie. Son dessein étoit d'y faire une autre fondation , sur laquelle on lui avoit déjà écrit. C'étoit pour cela qu'elle avoit mené à Véas tant de Religieuses , et elle y attendoit tous les jours les permissions nécessaires du Conseil des Ordres à commanderie , dont Caravaque dépendoit. Ce fut alors , c'est-à-dire vers le 20 avril de cette année 1575 qu'elle eut occasion de voir pour la première fois le P. Jérôme Gralien de la Mère de Dieu , Carme de la Réforme , pour lequel elle eut toujours depuis une si grande affection , et qui joua un rôle si important dans la fameuse querelle des Carmes mitigés et des Carmes déchaussés. Il n'y avoit que trois ans que ce Père étoit entré chez eux ; et quoiqu'il n'en eut pas encore trente , il y jouissoit déjà d'une réputation distinguée à cause de sa piété , de ses lumières , de son talent pour la chaire , de sa douceur , de sa prudence , et sur-tout du zèle qu'il témoignoit pour étendre la Réforme ; d'ailleurs , depuis plus de dix-huit mois , il étoit revêtu de la qualité de Visiteur de l'Ordre dans l'Andalousie. Pour le moment où , comme nous le dirons bientôt , la guerre des Carmes mitigés contre ceux de la Réforme s'engageoit davantage , le Nonce Hormaneto qui protégeoit

ces derniers le faisoit venir à Madrid , afin de l'investir à ce sujet d'une plus grande autorité. Le P. Jérôme Gratien prêchoit le carême à Séville quand il reçut l'ordre du Nonce. Il en partit aussitôt que sa station fut finie ; et , quoique son chemin ne fût pas de passer par Véas , il se détourna de près de quarante lieues afin d'y voir et de connoître par lui-même la sainte réformatrice , pour laquelle il avoit beaucoup d'estime , et avec qui il n'avoit été jusqu'alors qu'en commerce de lettres.

« Lorsque ce bon Père vint à Véas , dit la Sainte (40) , nous n'avions fait encore que nous écrire ; mais nous ne nous étions jamais vus , quoique je le desirasse extrêmement à cause du bien qu'on m'avoit dit de lui. L'entretien que nous eûmes ensemble me remplit de satisfaction ; et je vis que ceux qui m'en avoient fait l'éloge ne connoissoient qu'une partie de ses vertus. Je me sentis soulagée de toutes les peines que j'avois ; et Dieu me fit comprendre , à ce qu'il me sembloit , que je tirerois de grands avantages de communiquer avec ce Père. Chaque fois que je le voyois , je me trouvois si consolée que je ne me connoissois plus moi-même. La commission dont il étoit alors revêtu ne

---

(40) *Fondat.* , c. 23.

s'étendoit qu'à l'Andalousie ; mais je sus que le Nonce le mandoit à Madrid , afin de la lui donner pour tous les couvens de la Réforme en Castille ; et j'en eus tant de satisfaction que je ne pouvois me lasser d'en remercier le Seigneur. » « O ma mère , écrivoit encore sur le P. Gratien la Sainte quelques jours après que ce Père eût quitté Véas (41) ! ô ma Mère , que j'aurois désiré vous tenir ici ces jours derniers ! Je ne crois pas , sans exagérer , avoir passé dans ma vie un tems plus agréable. Nous avons possédé pendant une vingtaine de jours le P. Gratien , et je puis vous assurer que , quoique je l'aie vu souvent pendant tout ce tems , je ne connois encore qu'une partie de son mérite. Selon moi , c'est un homme accompli ; nous serions trop heureuses si nous pouvions vivre sous sa conduite. Vous ne pouvez mieux faire avec toutes nos Sœurs que de prier Dieu qu'il nous le donne pour supérieur. Ce seroit un grand soulagement pour moi de me décharger sur lui du gouvernement de toutes ces maisons. Je n'ai jamais vu tant de perfection accompagnée de tant de douceur. Que Dieu le conduise toujours par sa main et le conserve. Pour rien au monde , je ne vou-

---

(41) *Lettre.* , 12 mai 1575.

drois avoir été privée de la satisfaction de le voir et de l'entretenir si à loisir. Il attendoit ici le P. Marian, que nous aurions voulu ne pas voir arriver sitôt. Le P. Julien d'Avila, et tous ceux qui ont vu le P. Gratien en sont enchantés. Il prêche admirablement bien ; et je ne doute pas qu'il ne se soit beaucoup perfectionné depuis que vous ne l'avez vu ; car il a éprouvé de grandes persécutions, et rien ne profite davantage (h). »

(h) Le P. Jérôme Gratien naquit à Valladolid le 6 juin 1545. Son père, d'une ancienne noblesse, étoit secrétaire de Charles V, et le fut ensuite de Philippe II. Sa mère, Jeanne d'Antisco étoit fille d'un gentilhomme polonois, ambassadeur de sa Cour auprès du premier de ces Princes. Dès son enfance, le jeune Gratien montra le germe des qualités rares qui le distinguèrent dans la suite, une grande capacité pour les sciences, un esprit élevé et capable de grandes choses, une humeur douce et agréable, un extérieur modeste et une rare piété. Son éducation fut soignée : il fit ses humanités chez les Jésuites de Madrid, sa philosophie à Alcalá, où à dix-neuf ans il prit le degré de maître es arts. Il y étudia la théologie, fut le premier de sa licence, et y prit le bonnet de docteur.

Le commerce qu'il conserva avec les Jésuites entretint sa piété, et développa le talent qu'il avoit pour la direction des âmes. Il entra bientôt dans l'état ecclésiastique, et commença, n'étant encore que Diacre, à prêcher avec succès. En 1569, il fut élevé au sacerdoce, et conçut dès-lors le dessein de se faire Religieux, afin de s'occuper plus particulièrement de son salut et de celui des autres. Il s'ouvrit de ce dessein aux Jésuites, qui s'offrirent de le recevoir dans la Société ; mais quelques délais qu'on mit à sa réception firent avorter le dessein qu'il avoit formé ; et la dévotion qu'il avoit à la Sainte-Vierge, patronne de l'ordre du Mont-Carmel, son panégyrique qu'il prononça, ses liaisons avec les enfans des deux sexes du Carmel réformé, leur vie édifiante, enfin les prières qu'ils



« Pendant que le P. Gratien étoit à Véas , on m'apporta les permissions que j'attendois

adressèrent au ciel pour posséder dans leur Ordre un sujet d'un mérite si distingué, contribuèrent à lui faire prendre l'habit religieux chez les Carmes déchaussés de Pastrane, malgré les répugnances qu'il éprouvoit pour embrasser une vie si austère. Sa prise d'habit est du 25 mars 1572.

Mais il faut entendre elle-même la Sainte rapporter (*Fondat.*, c. 22) plusieurs de ces particularités de la vie du P. Gratien, et y ajouter quelques circonstances. « Ce Père, dit-elle, est un homme d'esprit, savant, modeste, et si vertueux qu'il semble que la Sainte-Vierge l'a choisi pour aider à rétablir la règle primitive de son Ordre. Etant encore fort jeune à Madrid, il alloit souvent prier devant une de ses images, et il appeloit cette Mère de Dieu *sa maîtresse*. Je ne doute pas que ce ne soit elle qui lui ait obtenu la grande pureté de cœur qu'il a toujours eue. Il m'a dit qu'il lui sembloit quelquefois la voir pleurer à cause des péchés qu'on commet contre son fils; et c'est là, sans doute, le principe du zèle qu'il a à tout souffrir dès qu'il s'agit d'être utile à une ame. »

« Lorsqu'il étudioit à Alcalá, il ne pensoit à rien moins qu'à se faire Religieux. Son père, qui étoit se-

crétaire du Roi, le destinoit à exercer la même fonction. Mais il avoit un si grand desir d'étudier en théologie, qu'enfin par ses prières et ses larmes, il en obtint la permission. Il fut sur le point d'entrer chez les Jésuites, qui lui avoient promis de le recevoir, et qui le remirent à quelques jours pour certaines considérations. Mais il m'a dit que les bons traitemens que ces Pères lui faisoient lui étoient pénibles, parce qu'il ne lui sembloit pas que ce fût là le chemin du ciel. Dès ce tems il étoit fidèle à consacrer tous les jours quelques heures à l'oraison. Ce fut alors que le P. Jean de Jésus, Docteur en théologie, se fit Carme à Pastrane. Je ne sais si ce fut cet exemple, ou ce qu'il avoit écrit lui-même de l'excellence et de l'ancienneté de notre Ordre, qui l'y affectionna. Cette affection étoit si grande qu'il craignoit qu'elle ne nuisît à ses études. Que votre sagesse et votre puissance, ô mon Dieu, sont admirables ! il est impossible aux hommes de ne pas faire ce que vous voulez. Vous saviez, Seigneur, le besoin que la Réforme avoit de semblables personnes, et je ne saurois trop vous remercier de la grâce que vous nous fîtes en nous le donnant ; car si j'avois eu à choisir en

pour la fondation de Caravaque ; mais comme elles n'étoient pas telles que je les desirois,

cela, je vous aurois demandé ce saint Religieux. Soyez-en à jamais béni. Lors donc qu'il ne pensoit pas à entrer dans notre Ordre, il fut prié d'aller à Pastrane traiter avec la Prieure du couvent que nous y avions, pour la réception d'une novice. Dieu l'y conduisoit ; et la Sainte-Vierge voulut le récompenser de la dévotion qu'il avoit pour elle ; car s'il y fût allé pour prendre l'habit de la Réforme, il y auroit trouvé tant d'oppositions que jamais il ne l'eût fait. Comme sa conversation est très-agréable, on ne sauroit le voir sans l'aimer. C'est le sentiment qu'éprouvent ceux même dont il est supérieur ; car quoique son zèle ne lui permette de dissimuler aucune faute, cependant il les reprend d'une manière si douce qu'on ne peut s'en plaindre. Touchée des charmes de sa conversation, la Prieure de Pastrane conçut un vif desir de le voir dans notre Ordre. Elle en parla à ses Religieuses, et les engagea à demander à Dieu de ne pas le laisser aller sans qu'il prît notre habit. Cette Prieure est si sainte qu'elle auroit pu seule obtenir cette grâce ; ses prières unies à celles de son édifiante communauté y ont à plus forte raison contribué. Aux prières, on joignit

des macérations, et le ciel exauça les vœux de ces saintes ames : car le P. Gratien étant allé au couvent des Carmes déchaussés de la même ville, la grande régularité dans laquelle on y vivoit, l'esprit de piété qui y régnoit ; et sur-tout la pensée que cet Ordre étoit consacré à la Sainte-Vierge, qu'il affectionnoit tant, firent sur lui une telle impression qu'il résolut d'y prendre sur-le-champ l'habit et de ne plus retourner dans le monde. Le Démon lui grossit en vain le chagrin qu'il feroit par cette démarche à son père et à sa mère, dont il étoit tendrement aimé, et qui, malgré le grand nombre de leurs enfans, le regardoient comme le seul appui de leur famille ; il s'en remit à Dieu et à sa sainte Mère de les consoler et de les dédommager de la perte qu'ils feroient de lui. Les Carmes de Pastrane le reçurent avec grande satisfaction, et celle de la Prieure des Carmelites de cette ville et de ses Religieuses ne fut pas moindre. Aussi ne pouvoient-elles se lasser de remercier Dieu d'avoir exaucé leurs prières. »

La ferveur qu'il montra dans son noviciat étoit si grande, qu'on ne fit pas de difficulté dès-lors de l'employer aux fonctions du saint

on fut obligé de les renvoyer à Madrid. Je me voyois avec peine obligée de les attendre

ministère, et de le charger de la conduite de trente novices qui étoient avec lui au noviciat. Cependant la sévérité de la règle pensa quelques instans ébranler sa vocation ; mais sa confiance dans la grâce de Dieu et dans la protection de la Sainte-Vierge l'aida à surmonter cette tentation, et il fit ses vœux le 28 mars 1573. « Il passa, continue la Sainte, l'année de son noviciat avec la même humilité que le moindre des novices ; et il y pratiqua l'obéissance dans des occasions difficiles, de manière à pouvoir en donner aux autres des leçons ; et afin qu'il ne lui manquât rien de ce qui est nécessaire à un bon gouvernement auquel Notre-Seigneur le destinoit, il soutint avec courage de grandes tentations dans les trois mois qui précédèrent sa profession, et s'affermir d'autant plus dans sa vocation que le Démon le pressoit d'y être infidèle. J'ai lu avec dévotion un écrit qu'il fit à ce sujet, et qui montre que Dieu le soutenoit par sa grâce. On trouvera extraordinaire, conclut la Sainte, que ce Père m'ait dit tant de particularités de son intérieur. Dieu l'a permis, sans doute, afin que je les rapportasse ici, et qu'on admirât les grâces qu'il fait à ses créatures ; car Notre-Sci-

gneur sait que ce Père n'en a jamais tant dit à d'autres, même à ses confesseurs. Il me le disoit à cause de mon âge et de l'expérience qu'on lui avoit dit que j'avois dans ces sortes de choses. Quelquefois la suite de nos conversations l'amenoit à me les raconter, ainsi que d'autres que je ne rapporte pas pour ne pas trop m'étendre, et de peur que cet écrit ne tombe entre ses mains. Quand cela arriveroit, comme ce ne seroit pas de sitôt, je n'ai pas cru devoir en garder le silence, à cause des obligations que notre Ordre lui a. Je prie de bon cœur la Sainte-Vierge d'obtenir de son divin Fils qu'il continue à le favoriser de ses grâces, et qu'il le fasse avancer de plus en plus dans son service. Ainsi-soit-il. »

Le P. Gratien eut à peine prononcé ses vœux qu'il commença à jouer un rôle important dans la Réforme, car dès le milieu de la même année, le P. Varjas, Dominicain, que Paul V, comme nous l'avons dit dans le livre précédent, avoit nommé Visiteur apostolique de l'Ordre du Carmel en Andalousie, ayant établi à sa place le P. Balthazar de Jésus, Carme déchaussé, pour visiter les couvens de la Réforme de cette province, celui-ci subdélégué pour le même objet le P. Gratien.

si longtems , et je desirois de retourner en Castille. J'en parlai au P. Gratien qui , en

Quelques mois après , le P. Varjas qui rencontroit des difficultés dans l'exercice de sa commission , s'en déchargea entièrement sur le même Père , et le P. Gratien se trouva par là , comme nous venons de le dire , non-seulement Visiteur des Carmes déchaussés , mais encore des Carmes mitigés de l'Andalousie. En 1574 , comme nous le dirons dans le livre suivant , les Carmes mitigés ayant pris ombrage et des fondations de la Réforme et de l'autorité que le P. Gratien , qui n'avoit que vingt-neuf ans , avoit sur eux , le Nonce Hormaneto , pour appuyer cette autorité qu'on se préparoit à lui contester , la confirma de nouveau ; et l'année suivante il l'augmenta encore , en la lui conférant pour les Deux Castilles. On verra aussi dans le livre suivant le zèle , la prudence et la douceur que le P. Gratien mit dans l'exercice d'une commission si épineuse pendant les troubles qui agitèrent près de six ans la Réforme ; quelle bonne intelligence régnoit entre lui et la réformatrice ; et ce qu'il eut à souffrir alors de la part des Carmes mitigés , du P. Tostado qui les gouvernoit en Espagne sous l'autorité du P. Rubéo , leur Général , du Général lui-même , et du Nonce Segá , successeur du

Nonce Hormaneto. La Sainte étoit si reconnoissante des services qu'il rendit pendant ce tems à sa Réforme , et si persuadée de ceux qu'il pourroit lui rendre encore , qu'en sollicitant à Rome et auprès de Philippe II que sa Réforme fût établie en province particulière , elle sollicitoit avec la même ardeur que ce Père en fût nommé le premier Provincial. Et en effet , lorsque Grég. XIII eût érigé la Réforme en province particulière , le P. Gratien fut élevé à cette dignité dans le premier chapitre provincial tenu en 1581 à Alcalá.

Il faut voir dans la suite de cette Vie , et encore plus dans les Lettres de la Sainte où il est question de ce Père , quelle tendre et respectueuse confiance ils avoient l'un dans l'autre. On a d'elle plus de soixante Lettres , sans les fragmens de beaucoup d'autres , adressées à ce Père , et toutes remplies de ces sentimens. Elle s'en exprime de la même manière dans une multitude adressées à diverses personnes. ( V. les *Lettr.* ) « Notre-Seigneur , y dit-elle , l'a choisi pour donner naissance à notre réforme , et il lui a donné en même tems un mérite si rare , que je ne crois pas qu'on ait jamais eu un supérieur qui lui ressemble. Je loue Dieu , lui écrivit-

qualité de Visiteur apostolique de l'Ordre en Andalousie, étoit mon supérieur à Véas. Il

elle à lui-même de la manière agréable dont vous écrivez vos lettres, et du ton de piété qui y règne. Que les paroles dont vous vous servez pour porter à la vertu sont puissantes et remplies de douceurs ! Combien mon âme en reçoit de consolation ! Il est visible que Dieu vous remplit de lumières et de forces. Je le remercie des grâces qu'il vous fait, comme s'il me les faisoit à moi-même. » Elle étoit curieuse de recevoir souvent de ses lettres, elle envioit le bonheur des maisons de sa réforme qui le possédoient. « La vérité est, écrivoit-elle, qu'Angélique (c'est d'elle-même qu'elle parle) ne pourroit avoir plus de plaisir que d'être à même d'entretenir souvent Paul, son directeur (c'est le nom qu'elle donnoit au P. Gratien). » Lorsqu'il étoit malade, elle s'inquiétoit beaucoup à son sujet, et elle vouloit qu'on lui donnât souvent des nouvelles de sa santé. Elle s'intéressoit beaucoup à sa famille, sa mère, ses frères et ses sœurs; et elle en eut occasion, un des frères de ce Père et trois de ses sœurs étant entrés dans la Réforme. Pendant la persécution que les Carmes mitigés firent aux réformés, elle avoit de vives inquiétudes qu'il ne souffrît trop, et qu'on ne l'arrêtât.

« Que je serois heureuse, lui écrivoit-elle, de partager vos sollicitudes et vos peines ! que l'orage tombe sur moi, pourvu qu'on épargne le *Sancta Sanctorum* (c'est lui qu'elle désigne par ces mots). En toutes occasions elle se faisoit un devoir de le consulter et de suivre ses avis. Ce n'est pas qu'elle ne se permit quelquefois de lui en donner, et la vénération qu'il avoit pour les lumières et la vertu de la Sainte le faisoit lui-même lui en demander ; mais elle ne lui en donnoit jamais qu'avec beaucoup d'égard et de respect.

Le P. Gratien occupa pendant six ans la place de Provincial de la Réforme, et eut ensuite à y souffrir les plus terribles contradictions. Du vivant de la Sainte on lui avoit déjà reproché de se répandre trop au dehors, de montrer trop de douceur dans le gouvernement, et d'avoir éloigné de lui un Religieux que le Chapitre général lui avoit donné pour assistant. Après son provincialat, et la mort de la Sainte pour qui on avoit des égards, on se contenta moins, et le P. Nicolas de Jésus Maria, excellent Religieux, mais homme sévère, et à qui la Sainte reprochoit d'être *farouche*, le reléqua dans les missions de l'Amérique. Il

me répondit que si j'abandonnois la fondation de Caravaque, elle n'auroit jamais lieu; et que

ne fallut rien moins que la protection de la Cour et du Nonce pour l'empêcher de s'embarquer en Portugal, où il étoit sur le point de le faire. Le Roi l'y chargea même d'une commission pour son service, et le Nonce d'y visiter les Carmes mitigés. Le P. Gratien s'étant acquitté avec succès de ces deux commissions, revint en Espagne. Mais à son retour les contradictions recommencèrent d'une manière plus violente; et le 17 février 1592, on finit par le dépouiller de son habit, et le chasser de la Réforme. Nous n'entreprendrons pas ici de le justifier dans le dernier détail avec D. Lataste (note sur la 108<sup>e</sup>. *Lettr.* de la traduction Maupeou); nous dirons seulement que Provincial et livré au ministère évangélique, le P. Gratien dut avoir des relations fréquentes au dehors, que Sainte Thérèse l'a loué elle-même de sa douceur comme de sa fermeté dans le gouvernement. (v. les *Lettr.*); qu'enfin s'il éloigna de lui son assistant, il le fit d'une manière honorable pour ce Père, et parce que le Chapitre n'étant plus assemblé, il falloit, en ayant de bonnes raisons, qu'il prît sur lui de le faire, et nous ajouterons que quand tous ces re-

proches eussent été fondés, ils n'étoient pas assez considérables pour mériter un tel châtement. Une des grandes raisons de la violence qu'on exerça à son égard, nous paroît avoir été qu'il entra trop dans le sentiment de Saint Jean de la Croix et de la Mère Aune de Jésus au sujet de la liberté des Carmelites déchaussées pour le choix de leur confesseur; sentiment qui attira tant de persécutions à ces derniers, quoiqu'il fût celui de Sainte Thérèse, et que la chose eût été réglée ainsi par les constitutions. Mais dans les corps particuliers, mêmes les plus respectables, qui se gouvernent par eux-mêmes, quand il s'y élève quelques divisions, elles sont ordinairement très-vives, et les résultats y sont quelquefois violens, comme on le verra dans le livre suivant au sujet de la guerre que le Carmel mitigé fit au réformé.

Dépouillé de son habit et chassé de son Ordre, le P. Gratien demanda au Nonce de le relever des censures qu'on y avoit ajoutées; et celui-ci ne l'en ayant relevé que pour six mois, ce Père se rendit à Rome, pour en être relevé entièrement. Le Pape le fit *ad cautelam*, en chargeant le P. Alexandre, Dominicain, son confesseur, et le



je ferois une chose agréable à Dieu si j'allois en faire une à Séville, capitale de l'Andalousie.

P. Tolet, Jésuite, son prédicateur, d'examiner cette affaire, et de lui en rendre compte. Les longueurs qu'elle entraîna, laissèrent la liberté au P. Gratien d'aller prêcher en Sicile; mais à son retour il fut pris le 10 octobre 1593 par des corsaires turcs qui après l'avoir déponillé, le menèrent dans l'île de Ventro, près Naples; et là, avec un fer chaud, lui gravèrent sous la plante des pieds le signe de la croix, afin qu'il fût censé fouler en marchant ce signe du salut. On le conduisit ensuite à Biserte, où le Bacha de Tunis le croyant Archevêque, le prit pour son esclave, le fit enchaîner et mettre en prison avec les esclaves chrétiens, que ce Père se mit alors à instruire, et à qui il administrait les sacremens. Il n'y avoit pas deux mois qu'il étoit en prison, que la veille de Noël, le bruit courant qu'il avoit été inquisiteur, et qu'il avoit fait brûler des renégats, les janissaires demandèrent tumultuairement qu'il fût brûlé vif le lendemain. Averti de son supplice, le P. Gratien fit la nuit sa confession générale à un Chanoine de Liparis, qui étoit avec lui dans les fers, et célébra les trois messes de la fête: mais le Bacha qui espéroit avoir de lui une

forte rançon, appaisa les janissaires, et l'exécution n'eut pas lieu. Peu de tems après, il courut encore le même danger à l'occasion d'un renégat espagnol, à qui il avoit fait retracter publiquement les erreurs de Mahomet. Mais quelques femmes moresques ayant intercédé pour lui, il en fut quitte pour une simple bastonnade, et on le remit en prison avec des fers si pesans, que les esclaves chrétiens étoient obligés de le porter sur son lit, et de l'en descendre, à la Mère Anne de Saint Barthélemy rapporte (dans sa Vie, ch. 32, pag. 213) que le P. Gratien lui apparut au moment où on alloit le brûler, et qu'elle vit en même tems comment il fut délivré par la compassion des femmes moresques.

Enfin, après deux ans d'esclavage, le P. Gratien fut délivré moyennant treize cents écus d'or. On le conduisit à Gènes, d'où il alla à Rome, et obtint de Clément VIII d'entrer chez les Carmes de l'Observance. Il en porta l'habit jusqu'à sa mort, qui arriva à Bruxelles en 1614. Le P. Frédéric de Saint-Antoine, qui nous paroît excuser bien foiblement les adversaires du P. Gratien, convient qu'il mourut très-sainteement; et il cite à cette occasion un passage du

Cet établissement lui paroissoit ne devoir pas avoir de difficultés , parce qu'il étoit demandé par des personnes riches qui pouvoient dans le moment y donner une maison , et que l'Archevêque de cette grande ville qui aimoit notre Réforme le verroit de bon œil. Jusqu'alors j'avois toujours refusé de faire des fondations en Andalousie, et si j'eusse su que Véas étoit de cette province , je n'y serois jamais allée. Ce qui me trompa fut que , quoique le territoire de cette province ne commence qu'à quatre ou cinq lieues de cette ville , elle ne laisse pas d'être de son ressort. »

La Sainte n'étoit pas de l'avis du P. Gratien sur la fondation de Séville. Elle croyoit qu'il étoit plus pressé d'en faire une à Madrid, parce que cette ville étant la capitale de l'Espagne et le séjour ordinaire de la Cour , on seroit plus à portée de cultiver la protection de Philippe II, qui favorisoit la Réforme , et dont on avoit alors besoin contre les Carmes mitigés qui l'attaquoient. La Sainte d'ailleurs sentoit que sa présence étoit nécessaire en Castille. Le P. Gratien qui voyoit Thérèse pencher plus pour la

---

*Decor Carmeli*, par le P. Philippe de la Trinité. (V. Ribera, *phète Elie*, etc. ; par le P. Louis de Ste. Thérèse, Carme déch., et Yépes, *l'Hist. gén. des Carm.* le P. Frédéric de Saint-Antoine.)  
*déch., la Succession du S. Pro-*

fondation de Madrid que pour celle de Séville , lui dit de consulter Dieu sur ce qu'il y avoit à faire à ce sujet. Elle le fit , et étant venue rendre réponse à ce Père, elle lui dit que Notre-Seigneur lui avoit fait entendre qu'on feroit mieux de commencer par la fondation de Madrid. *Et moi*, lui répartit le P. Gratien, *je suis d'avis que vous alliez d'abord à Séville.* La Sainte ne répliqua rien ; et elle se mit aussitôt en devoir de disposer tout ce qui étoit nécessaire pour ce voyage : déjà même elle avoit désigné les Religieuses qui devoient en être , lorsqu'au bout de deux ou trois jours le P. Gratien , dans l'admiration d'une obéissance si prompte , revenant à la charge , lui dit : *Il n'est pas impossible que je me sois trompé dans mon sentiment ; comment vous êtes-vous décidée à le suivre si vite , contre une révélation que vous savez être certaine ? Je ne peux pas me tromper en obéissant à mes supérieurs* , lui répartit Thérèse ; *et je peux le faire en jugeant de la vérité d'une révélation.* Belle réponse , digne d'une grande Religieuse et de tout homme qui a des idées justes sur l'autorité. Le P. Gratien en fut si frappé , que se défiant de lui-même , il obligea Thérèse de consulter de nouveau le Seigneur sur le même objet ; et , dans une nouvelle révélation , Jésus-

Christ confirmant et l'autorité du Père et l'obéissance de la fille ; répondit à la Sainte : *Vous avez sagement fait de ne pas différer d'obéir ; votre réforme ainsi que la fondation de Madrid n'en iront que mieux. Allez à Séville , la fondation s'y fera ; mais vous y souffrirez beaucoup* (42).

La Sainte partit de Véas le mercredi 18 mars de l'année 1575 , et emmena avec elle la Mère Marie de Saint-Joseph , et les sœurs Isabelle de Saint-François , Marie du Saint-Esprit , Isabelle de Saint-Jérôme ; Eléonore de Saint-Gabriel et Anne de Saint-Albert. Le P. Grégoire de Nazianze , à qui le P. Gratiien venoit de donner à Véas l'habit de la Réforme , et qui fut dans la suite Provincial , accompagna la colonie , ainsi que Julien d'Avila et Antoine Gaytan. « La chaleur , dit la Sainte , commençoit à être fort grande. Nous allions , comme à l'ordinaire , dans des chariots couverts ; et après être arrivés à l'hôtellerie , nous nous mettions toutes dans une chambre bonne ou mauvaise , telle qu'elle se trouvoit : une de nos compagnes se tenoit à la porte pour recevoir ce dont nous avions besoin , sans que ceux qui nous accompagnoient y entrassent. Quoique

---

(42) *Fondat.* , ch. 23.

nous évitassions de marcher dans la plus grande chaleur du jour, le soleil étoit si ardent que, lorsqu'il donnoit sur nos chariots, on y étoit dans une espèce de purgatoire. Cela donnoit quelquefois occasion à nos bonnes Sœurs de penser combien les tourmens de l'enfer doivent être grands, puisqu'une incommodité infiniment moins grande est si dure à supporter. D'autres fois elles s'entrenoient du plaisir qu'il y a de souffrir pour Dieu; et de cette manière elles faisoient leur voyage avec joie. Elles étoient si saintes que je n'aurois pas craint de me trouver avec elles au milieu des Turcs, parce qu'elles auroient eu la force, ou plutôt Dieu la leur auroit donnée de souffrir tout pour son amour; cet amour étoit le seul objet de leurs desirs et le sujet de leurs entretiens, tant elles étoient exercées à l'oraison et à la mortification. Il est vrai qu'allant si loin, j'avois choisi celles qui me paroisoient plus propres à faire une fondation; et elles eurent besoin de toute leur vertu pour supporter les peines qu'elles rencontrèrent dans celle-ci. Je ne dis rien des plus grandes, parce que quelques personnes pourroient s'en trouver blessées. »

« La veille de la Pentecôte, Dieu les affligea extrêmement, en permettant que j'eusse une fièvre violente telle que je n'en ai jamais eu

de pareille. Je ne puis attribuer qu'à leurs prières que mon mal n'ait pas eu de suites plus funestes. Il sembloit que j'étois en léthargie , et l'eau que mes compagnes me jetoient sur le visage pour me faire revenir, étoit si échauffée par le soleil que je n'en recevois aucun soulagement. Pour surcroît d'embarras , nous descendîmes le soir à Albino , dans un si méchant logis , qu'on ne put nous donner pour nous retirer qu'une petite chambre sans fenêtres , dont le plafond étoit le toit de la maison , et que dans le jour, dès qu'on ouvroit la porte , le soleil traversoit dans toute sa longueur. Or , en Andalousie , le soleil est beaucoup plus ardent qu'en Castille. On me mit sur un lit si mauvais que j'aurois mieux aimé coucher à terre. Il étoit si haut d'un côté et si bas de l'autre , que je ne pouvois m'y tenir. Il sembloit n'être fait que de pierres pointues. Tout est supportable quand on est en santé ; mais en maladie tout en vérité devient insupportable. Le lendemain je crus qu'il valoit mieux me lever et partir que de rester dans un gîte semblable. Le soleil de la campagne me paroissoit plus supportable que celui de la chambre que j'habitois. Quel tourment n'est-ce pas pour les damnés d'être toute une éternité sans pouvoir se soulager , au moins en changeant



de douleurs, comme il m'arriva un jour où j'en éprouvois une très-grande. Mais, quelque chose que je souffrisse dans cette occasion, il ne me souvient pas d'en avoir été affligée; mes Sœurs l'étoient beaucoup plus que moi. Cependant il plut à Notre-Seigneur que les douleurs extrêmes que je souffrois ne continuassent avec tant de violence que jusqu'à la nuit. »

Ribera rapporte (43) qu'avant d'entrer à Albina, Thérèse et ses compagnes ayant mis pied à terre dans un champ, elles y trouvèrent des soldats qui, après s'être querellés, finirent par tirer l'épée et se battre; que les Religieuses qui accompagnoient la Sainte se réfugièrent auprès d'elle; et que par une protection manifeste du ciel, elle dissipa toute cette troupe armée par ces seuls mots : *Songez que Dieu est ici présent, et qu'il doit vous juger.* Ce Père rapporte encore (44) qu'étant le jour de la Pentecôte dans un hermitage de Ceija, Thérèse se sentit pressée intérieurement de faire quelque chose d'extraordinaire à l'honneur du Saint-Esprit, en reconnaissance de quelque grâce particulière qu'elle avoit reçue à pareil jour, et qu'il lui vint en penséc de faire vœu d'obéissance au P. Gratien, qui étoit alors Provincial

(43) L. 4, c. 20.

(44) L. 4, c. 23.

d'Andalousie. « D'un côté, dit-elle, dans un papier que ce Père dit avoir été trouvé après sa mort, il me sembloit que je ne m'engageois pas beaucoup, et de l'autre que je le faisois. Ce doute me causa un trouble tel que je n'en ai jamais éprouvé de semblable, excepté quand je sortis de la maison de mon père pour me faire Religieuse. Je ne pensois pas à l'amitié que je portois à ce Père, ni à ses belles qualités, mais seulement si je faisois une chose agréable au Saint-Esprit. » Ribera ajoute que craignant de refuser quelque chose à Dieu si elle ne faisoit pas ce vœu, elle se jeta à genoux, et le fit. « Je ne sais, dit la Sainte dans le même écrit, si je méritois en cela; mais il me sembla que le Saint-Esprit m'en sauroit gré. J'éprouvai ensuite une grande satisfaction, et je l'ai toujours éprouvée depuis. »

« Deux jours avant la Pentecôte, continue la Sainte, il nous étoit arrivé un accident qui nous causa une grande crainte. Nous avions à traverser dans le bac d'Epelny la rivière de Guadalquivir; comme nos chariots ne purent se placer dans le bac du côté où le cable étoit tendu, il fallut, pour qu'on pût faire le service, nous placer de l'autre. Mais ceux qui le tenoient l'ayant lâché, le bac s'en alla au fil de l'eau, sans qu'il fût possible de se servir des rames

pour le diriger. Dans un danger si pressant, ce qui me donnoit le plus de peine fut le désespoir auquel le batelier se laissoit aller. Nous nous mîmes toutes en prières, tandis que les passagers pousoient de grands cris. Un gentilhomme qui voyoit de son château ce qui se passoit, envoya un de ses domestiques pour nous porter du secours. Nos Religieux, et les hommes qui étoient avec nous, essayèrent de reprendre le cable; mais la rapidité de l'eau qui nous emportoit en ayant fait tomber quelques-uns par terre, les contraignit bientôt tous de quitter prise. Je n'oublierai jamais l'extrême douleur que le fils du batelier, âgé de dix à onze ans, témoignoit du désespoir de son père. Dieu qui a pitié des affligés permit que le bac s'arrêtât contre un banc de sable, où d'un côté l'eau étoit assez basse; ce qui donna moyen de nous secourir; et la nuit étant venue, l'homme qu'on nous avoit envoyé du château nous servit de guide pour retrouver notre chemin; sans quoi nous aurions été dans une nouvelle pene. Ayant tant de choses à dire de ce que nous eûmes à souffrir dans ce voyage, je ne m'étois pas proposé de parler de celles-ci, qui sont moins importantes; et je me suis, sans doute, rendue ennuyeuse en le faisant. »

« Le mardi de la Pentecôte il nous arriva un nouvel incident, qui me fit plus de peine que les autres. Nous nous étions extrêmement pressées afin d'arriver à Cordoue d'assez matin, pour pouvoir sans être vues entendre la messe dans une église qui est au-delà du pont, et où nous pensions ne trouver que peu de monde. Mais les chariots ne pouvant passer le pont sans une permission du Gouverneur de la ville, il fallut la faire demander; et comme il étoit encore au lit, cela nous retarda plus de deux heures. Pendant ce tems, un grand nombre de personnes s'approchoient les unes après les autres du chariot pour regarder dedans; et quoiqu'il fût bien fermé, leur curiosité nous donna assez d'embarras. Quand la permission fut arrivée, la porte du pont se trouva plus étroite que le chariot; il fallut travailler pour le faire passer, ce qui prit encore du tems. Enfin nous arrivâmes à l'église, où Julien d'Avila devoit dire la messe. Mais comme cette église étoit dédiée au Saint-Esprit, on y célébroit les fêtes de la Pentecôte avec plus de solennité qu'ailleurs; il devoit même y avoir sermon, et nous la trouvâmes si remplie de monde, qu'il me vint à la pensée que nous ferions mieux peut-être de ne pas entendre la messe ce jour-là, que de nous engager dans une si grande foule.

Julien d'Avila ne fut pas de cet avis, et comme il est théologien, il fallut nous conformer au sien : sans lui les autres seroient peut-être entrés dans mon sentiment, et nous eussions fait une grande faute de le suivre, quoique je doute que sur cela je m'en fusse rapportée à moi seule. Nous descendîmes donc à l'église, sans qu'on pût nous voir au visage, parce que nous avions nos voiles baissés. Le peuple étoit dans un étonnement singulier de nous voir ainsi avec nos voiles, nos manteaux blancs de gros drap et nos sandales. Nous ne l'étions pas moins de nous trouver en spectacle à toute la ville; et la révolution que cette surprise me fit fut si grande, que je crois qu'elle m'ôta la fièvre. Lorsque nous entrâmes dans l'église, un homme charitable écarta la foule pour nous faire place, et je le priai de nous mener dans une chapelle séparée. Il le fit, en ferma la porte, et nous y laissa jusqu'au moment où il vint nous reprendre pour nous faire sortir de l'église. Peu de jours après cet homme vint à Séville, et il dit à une Religieuse de notre Ordre que Dieu l'avoit récompensé de sa charité en lui donnant du bien auquel il ne devoit pas s'attendre. Je vous avoue, mes filles, que quoique la peine que j'éprouvai alors ne vous paroisse peut-être pas grande, elle me fut plus sensible

que toutes celles que j'aie jamais éprouvées , parce que l'étonnement et l'émotion de tout ce peuple furent aussi considérables que s'ils eussent vu entrer plusieurs taureaux dans l'église ; aussi avois-je une extrême impatience d'en sortir, quoique nous ne sussions où nous retirer le reste du jour. Nous le passâmes comme nous pûmes dessous un pont. »

Après un voyage de soixante lieues , on arriva à Séville le jeudi de l'octave de la Pentecôte , c'est-à-dire le 26 mai 1575. « Nous allâmes loger , continue la Sainte , dans une maison que le P. Marian nous avoit louée ; et quoique je ne m'attendisse pas à éprouver de difficultés de la part de l'Archevêque ( Christophe de Roxas ) , qui nous affectionnoit , et qui quelquefois m'avoit écrit avec bonté , Dieu permit que j'en éprouvasse , parce que ce Prélat ne vouloit plus admettre dans son Diocèse que des Religieuses rentées. De là vint notre mal , ou , pour mieux dire , notre bien ; car si avant notre arrivée il eût su que je voulois fonder une maison sans revenus fixes , je suis assurée qu'il n'y auroit jamais consenti. Mais le P. Gratien et le P. Marian n'avoient pas voulu lui en parler , croyant qu'il seroit charmé de nous avoir , comme en effet il en témoigna de la joie ; et que nous lui



rendrions service de faire une fondation dans sa ville épiscopale. »

« Lorsque nous fûmes dans la maison, je me dispois à en prendre possession, comme j'ai coutume de faire, et à y dire l'office; mais quand je vis le P. Marian, qui étoit à la tête de la bonne œuvre, m'alléguer plusieurs raisons très-foibles pour m'engager à différer cette cérémonie, je jugeai que pour ne pas me faire de la peine, il me cachoit ce qui en étoit; et je devinai facilement que l'Archevêque ne lui avoit pas donné les permissions nécessaires. Ce Père me proposoit en même tems de faire la fondation avec des revenus, et il m'indiquoit à ce sujet quelques expédiens dont je ne me souciois pas. A la fin cependant il me dit clairement ce qui faisoit difficulté: c'étoit me dire qu'il n'y avoit rien à faire; puisque quand j'aurois eu assez de quoi assigner des revenus au couvent, je ne l'aurois pas fait à Séville, qui est une ville riche, mon intention étant de ne prendre de rentes que dans les lieux pauvres. D'ailleurs, il ne me restoit rien de l'argent que nous avions emporté pour le voyage. Nous n'avions en propre que nos habits, quelques tuniques, quelques coiffes, et un peu de toile qui avoit servi à couvrir nos chariots. Un ami d'Antoine Gaytan avoit même

été obligé de nous prêter ce qui étoit nécessaire pour payer le voyage de ceux qui nous avoient accompagnés. De son côté , le P. Marian s'employoit pour avoir de quoi accommoder notre logis. »

« Enfin à force d'importunités , le P. Marian obtint de l'Archevêque qu'on dît la messe dans notre maison , le jour de la fête de la Sainte-Trinité , qui étoit le 29 du même mois. On nous défendit en même tems de sonner des cloches , ni même d'en avoir ; mais elles étoient déjà placées. Nous passâmes ainsi plus de quinze jours ou un mois , je ne saurois dire lequel , faute de mémoire ; et j'étois résolue , si le P. Gratien et le P. Marian l'eussent permis , de m'en retourner à Véas avec mes Religieuses , pour travailler à la fondation de Caravaque. Il me sembloit moins fâcheux d'abandonner la partie que de rester d'une manière si précaire dans une ville où l'on avoit annoncé avec tant de publicité notre établissement. Le P. Marian ne voulut pas me permettre d'écrire à ce sujet à l'Archevêque. Il préféroit d'essayer peu-à-peu de le gagner ; et il y réussit aidé du P. Gratien , qui en écrivit de Madrid plusieurs lettres à ce Prélat. Ce qui me tranquillisoit étoit que nous continuions à dire l'office dans le chœur , qu'on ne nous

avoit dit la première messe qu'avec la permission de l'Archevêque , que celui qui l'avoit dite étoit de sa maison , et qu'il m'envoyoit quelquefois des personnes pour me voir de sa part , et m'assurer qu'il viendrait lui-même me faire visite. Cependant la peine que je ressentais étoit moins à cause de mes compagnes et de moi , qu'à cause du P. Gratien qui m'avoit engagée à faire ce voyage , et qui n'auroit pas manqué d'être affligé si la fondation eût été renversée , comme il n'y avoit que trop sujet de le craindre. »

« Dès les premiers jours que nous fûmes dans cette maison , les Carmes mitigés du couvent de Séville vinrent nous voir , et me demandèrent par quelle autorité je faisais dans cette ville une fondation de Couvent de la Réforme. Je leur montrai la permission que le Général m'en avoit donnée par écrit. Elle leur ferma la bouche ; et je crois qu'ils ne se seroient pas si facilement adoucis s'ils eussent su les difficultés que l'Archevêque nous faisait. Mais ils les ignoroient , et l'on croyoit généralement que cette fondation lui étoit agréable. Enfin Dieu permit que ce Prélat nous vint voir ; je lui représentai le tort qu'il nous faisait en s'opposant à l'établissement. Il se rendit à mes raisons , et m'accorda tout ce que je lui

demandois. Depuis ce moment il n'y a pas de bontés qu'il n'ait pour nous, soit pour le spirituel, soit pour le temporel. »

« Qui pourroit imaginer que dans une ville aussi grande et aussi riche que Séville (45), j'eusse trouvé moins de secours que partout ailleurs? J'en eus cependant si peu que plus d'une fois je fus sur le point d'abandonner la fondation. Il est vrai que je n'avois jamais tant éprouvé de découragement qu'alors; je ne sais si l'air du pays y contribuoit. Je ne perdis cependant pas entièrement la confiance en Dieu; mais je me trouvois si différente de ce que j'avois été en pareilles circonstances, qu'il me sembloit que Notre-Seigneur me laissoit à moi-même, pour me faire sentir apparemment que le courage que j'avois eu auparavant ne venoit que de lui. » Le P. Frédéric de Saint-Antoine rapporte (46) que Thérèse et ses filles furent assez longtems dans un tel état de pauvreté qu'elles n'avoient pour lit que la terre nue, pour se couvrir la nuit que leurs manteaux, et pour nourriture que très-peu de pain; que les chaleurs étoient si excessives, qu'elles en tombèrent presque toutes malades; que quelques meubles que le P. Marian leur avoit fait prêter,

---

(45) *Fondat.*, c. 24.

(46) *L.* 11, c. 26.

leur furent redemandés dès le lendemain ; qu'une femme riche voulut les assister , mais qu'une fausse dévote à qui elle avoit confié ses aumônes pour les leur donner , en assista par caprice d'autres pauvres.

« Nous demeurâmes dans cet état de dénue-  
ment jusqu'un peu avant le carême de l'année  
1576. Nous n'avions pas non plus de quoi ache-  
ter une maison ; et nous ne trouvions per-  
sonne qui voulût comme autrefois nous servir  
de caution pour le faire. D'ailleurs les Demoi-  
selles qui , desirant d'entrer dans la Réforme ,  
avoient pressé le P. Gratien d'en faire une  
fondation dans cette ville , se sentoient dé-  
couragées depuis qu'elles avoient vu de près  
l'austérité de notre règle. Il n'y en eut qu'une ,  
qu'on appela en Religion Béatrix de la Mère de  
Dieu , qui , plus courageuse que les autres , vint  
avec nous. Enfin je me voyois pressée de quitter  
l'Andalousie , parce que d'autres affaires m'ap-  
peloient ailleurs ; et c'étoit pour moi une peine  
sensible de laisser mes Religieuses à Séville sans  
y avoir de maison ; quoique je visse que je ne  
leur étois pas utile , n'ayant pas dans ces pays  
comme en Castille des personnes qui m'aidassent  
de leurs moyens. »

« Les choses en étoient là , lorsque Laurent  
de Cepeda , l'un de mes frères , revint des

Indes , où il avoit passé plus de quatre ans. Il fut encore plus sensible que moi à ce que nos Religieuses n'eussent pas de maison en propre. Il les aida beaucoup de son argent , sur-tout pour acquérir celle qu'elles habitent maintenant. Je priois Notre-Seigneur avec instance , et je le faisois prier de même par mes compagnes , afin qu'elles en eussent une avant que je quittasse Séville. Nous recourions aussi au glorieux Saint Joseph et à la Sainte-Vierge , en l'honneur de laquelle nous faisons plusieurs processions. Lorsque je vis mon frère si bien disposé à nous aider , je traitai de l'achat de quelques maisons ; mais lorsque le marché paroisoit conclu , il se rompoit. Je redoublai alors mes prières pour demander à Dieu que puisqu'il honoroit ces Religieuses de la qualité de ses épouses , et qu'elles avoient un si grand desir de le servir , il lui plût de leur en faire trouver une , et il me dit : *J'ai déjà exaucé votre prière , laissez-moi faire.* Ces paroles me donnèrent la joie qu'on peut s'imaginer , et je regardai la chose comme faite ; en effet elle se fit. Notre-Seigneur nous empêcha ensuite , par son extrême bonté , d'en acheter une dont chacun approuvoit que nous fissions l'acquisition , parce qu'elle étoit dans une belle situation : mais elle étoit si vieille



et si mal bâtie que ce n'eût été pour nous qu'un emplacement qui ne nous auroit guère moins coûté que la maison toute bâtie que nous avons maintenant. Aussi n'en étois-je pas contente, parce que cela ne paroissoit pas s'accorder avec ce que Dieu m'avoit dit dans l'oraison, qu'il me donneroit une maison très-commode. Il a accompli sa promesse ; car, comme il ne restoit plus qu'à passer le contrat de celle qui ne nous convenoit pas, celui qui nous la vendoit à un prix excessif, remit par quelques considérations à le signer dans le tems convenu, et nous dégagea ainsi de notre parole. Je regarde cela comme une grande faveur de Dieu ; car jamais les réparations n'eussent pu y être faites pendant toute la vie des Religieuses que j'avois amenées à Séville, quand, ce qui leur eût été difficile, elles eussent trouvé l'argent nécessaire pour les faire.»

« Un ecclésiastique, grand serviteur de Dieu, nommé Garcia Alvarez, et très-estimé dans la ville parce qu'il n'étoit occupé que de bonnes œuvres, contribua plus que personne à ce que nous changeâmes d'avis : il nous aimoit tant que depuis le premier jour de la fondation il venoit tous les jours dire la messe dans notre église, quoique la chaleur fût excessive ; et s'il eût eu plus de bien, rien ne nous auroit manqué. Comme il connoissoit beaucoup la maison

qu'on nous proposoit , il ne pensoit pas que nous dussions l'acheter si cher ; et il nous le dit tant de fois qu'il nous y fit renoncer. Mon frère et lui allèrent voir celle que nous avons maintenant , et ils en furent si contens , Notre-Seigneur le voulant ainsi , que l'affaire se termina en deux ou trois jours , et qu'on en signa le contrat. Mais nous eûmes assez de peine à y entrer , parce que celui qui l'avoit louée ne vouloit pas en sortir , et que les Religieux de Saint François qui en étoient voisins nous prioient avec instance de ne pas nous y établir. J'y aurois consenti , si le contrat n'eût pas été signé , et j'en aurois remercié Dieu pour n'être pas obligées de payer six mille ducats que nous coûtoit la maison , sans pouvoir en jouir pour le moment. Au contraire , la Mère Marie de Saint-Joseph que j'avois établie Prieure du couvent , louoit Dieu de ce que le marché étoit fait , parce qu'en cela , comme en toute autre chose , elle a plus de foi que moi , et qu'elle est beaucoup meilleure. Après être restées plus d'un mois en cet état , nous allâmes enfin nous mettre dans cette maison ; mais nous n'y allâmes que de nuit , afin que les Religieux ne s'aperçussent que nous y étions établies que quand nous l'aurions été ; et ce ne fut pas sans crainte que nous en fîmes le chemin ; chaque ombre que nous

apercevions nous sembloit être des Religieux. Au point du jour, Garcia Alvarez nous dit la messe ; et depuis nous n'eûmes plus rien à craindre. Jésus, mon Sauveur, quelles frayeurs n'ai-je pas éprouvées dans ces prises de possession ! et si l'on en a tant lorsqu'on travaille pour votre service, combien doivent être grandes celles de ceux qui ne pensent qu'à vous offenser et à nuire au prochain ! Comment y peuvent-ils trouver du plaisir et de l'avantage ? Mon frère n'étoit pas à la prise de possession de cette nouvelle maison, parce que la précipitation avec laquelle on avoit passé le contrat y avoit fait faire une erreur qui auroit pu nous être préjudiciable ; et qu'étant notre caution on vouloit pour ce sujet le mettre en prison. Comme il n'avoit aucune connoissance à Séville, où il passoit pour étranger, nous eûmes beaucoup de peine dans cette circonstance, jusqu'à ce qu'il offrit aux personnes qui nous intentoient procès des effets dont elles se contentèrent ; ensuite tout alla bien. » Ce fut le 1<sup>er</sup>. mai que Thérèse entra avec ses compagnes dans la nouvelle maison. Laurent de Cepeda son frère, s'étoit réfugié chez les Carmes de Séville pour éviter d'être arrêté. « Le pauvre homme, écrivait la Sainte (47) à sa nièce, la Mère Marie-

---

(47) *Lettr.*, 29 avril 1576.

Baptiste , a beaucoup souffert. Il a dépensé son argent , et a été obligé de se cacher ; mais il a supporté tout avec une générosité et un courage dont nous ne saurions trop remercier le Seigneur. C'est avec raison que nos compagnes l'aiment , car nous n'avons eu de secours que de lui. Tout le monde étoit contre nous : il n'y a pas de justice à attendre de ces gens-ci. On nous demande ce que nous ne devons pas , et on s'en prend à lui comme à notre caution. Pour mon frère , il est enchanté de souffrir quelque chose pour Dieu , et quoique les peines et les chagrins tombent sur lui comme la grêle , il est encore plus touché de ce que nous souffrons ; en quoi il n'a pas tout-à-fait tort ; aussi lui laissé-je ignorer nos maux autant que je puis. »

« Nous n'occupâmes d'abord que le rez-de-chaussée de la maison , continue la Sainte (48), et quand mon frère fut revenu , il passoit les jours entiers à surveiller les ouvriers. Il continua aussi à nous nourrir , comme il avoit commencé de faire quelque tems auparavant : car comme tout le monde regardoit que nous étions plus dans une maison particulière que dans un couvent , personne ne pensoit à nous

---

(48) *Fondat.* , c. 24.

assister. Il n'y avoit qu'un saint Prieur de la Chartreuse de la Cuevas , de la famille des Pantoja d'Avila (i), qui s'en occupoit. Dès notre arrivée à Séville , il nous avoit prises en affection , et il continuera , sans doute , jusqu'à la fin de sa vie. Je rapporte ceci , mes sœurs , afin que , comme il est juste de prier pour nos bienfaiteurs vivans et morts , on prie Dieu pour lui à qui nous avons tant d'obligations. Si je m'en souviens bien , il se passa de la sorte plus d'un mois , pendant lequel mon frère travailla avec tant d'affection à faire une chapelle de quelques chambres , et à accommoder tout d'une manière convenable , qu'il ne nous laissoit rien à faire. »

« Quand il eut fini , je desirois que le Saint-Sacrement fût mis sans bruit , parce que je crains toujours de faire de la peine aux autres lorsqu'on peut l'éviter. Je proposai mon desir au bon Garcia Alvarez ; il en conféra avec le Prieur des Chartreux dont je viens de parler , et qui comme

---

(i) Les aumônes que le Prieur de cette Chartreuse fit aux Carmelites de cette ville , ainsi que les services qu'il rendit à la Sainte dans les affaires de cette maison et de sa réforme , le lui rendirent extrêmement cher. Elle ne l'appeloit que son *saint Prieur* , elle s'y intéressoit beaucoup dans les diverses maladies qu'il eut , et elle avoit dans ses lumières et sa piété tant de confiance , qu'elle desira lui communiquer le livre de sa Vie. (V. les *Lettr.* qu'elles lui adressa , ainsi que celles à la Mère Marie de Saint-Joseph , Prieure de Séville.)

lui se prêtoit volontiers à tout ce qui me faisoit plaisir. Ils ne furent pas de mon sentiment , et ils crurent que pour que le couvent fût plus connu , il falloit faire cette cérémonie avec solennité. Ils en parlèrent à l'Archevêque , qui , après y avoir réfléchi , décida que (le 3 juin de cette année 1576 , qui étoit le dimanche dans l'octave de l'Ascension ) l'on iroit prendre le Saint-Sacrement dans une des paroisses de la ville , et qu'on l'apporteroit en procession au couvent. Il ordonna en même tems que tout le clergé de la ville , et quelques confrairies l'accompagnaissent , et qu'on tapissât les rues par lesquelles le Saint-Sacrement passeroit. Garcia Alvarez fit orner très-déceimment le cloître , l'église et les autels. Il y mit , sans que nous le sussions , une fontaine d'où couloit une eau odoriférante. Il y eut musique vocale et instrumentale. Le Prieur des Chartreux dit qu'il n'avoit jamais rien vu de semblable à Séville. Contre l'usage de son Ordre , il assista à la procession : une procession si solennelle remplit tout le monde de dévotion ; on disoit ouvertement que cette fondation étoit l'ouvrage de Dieu. L'Archevêque mit lui-même le Saint-Sacrement dans la chapelle. Le peuple qui fut présent à la cérémonie étoit immense. Par ce récit vous voyez , mes filles , quels honneurs on faisoit à ces



pauvres Carmelites , auparavant si méprisées qu'il ne sembloit pas qu'on voulût leur donner seulement un verre d'eau , quoiqu'il n'en manque pas dans la rivière de cette grande ville. »

« Après que la procession fut achevée , la Providence montra combien elle étoit favorable à l'établissement. On avoit tiré presque jusqu'à la nuit beaucoup de canons et de fusées ; on eut encore envie d'en tirer après , lorsque le feu prit tout-à-coup à un paquet de poudre qu'un homme portoit , de sorte qu'on regarda comme un miracle qu'il n'en fût pas blessé. La flamme s'éleva jusqu'au haut du cloître , et en noircit la voûte sans brûler une tenture de taffetas jaune et cramoisi dont on l'avoit ornée. Nous remerciâmes Dieu de ce que cette tenture n'avoit point été endommagée , car nous n'aurions pas eu le moyen de la payer. »

« J'éprouvai une grande consolation (49) quand je vis que mes compagnes étoient établies dans une maison si bien située , si commode et si connue de toute la ville , qu'elles avoient reçu avec elles plusieurs Demoiselles qui par leur dot pouvoient payer la plus grande partie du prix de la maison , et qu'il y avoit espérance que pour compléter le nombre re-

---

(49) *Fondat.*, c. 25.

quis par les constitutions, elles pourroient en recevoir d'autres qui paieroient le reste. Ce qui me faisoit plaisir sur-tout étoit de voir que les peines que j'avois eues dans cette fondation n'avoient pas été inutiles. Je souhaite que Dieu y soit bien servi : c'est la seule chose importante, et j'ai sujet de l'espérer en voyant qu'il y attire de si bonnes ames qui se consacrent à lui avec tant d'ardeur qu'il n'y a ni clôture, ni austérités, ni travaux qui soient capables de les étonner, et qu'elles ne surmontent avec sa grâce. Qu'il soit béni dans tous les siècles ! »

La fondation du couvent des Carmelites déchaussées de Caravaque se fit pendant le tems que Thérèse étoit à Séville. Si elle n'y alla pas en personne, elle la dirigea par ses avis. Cette fondation lui avoit été proposée, comme nous l'avons dit, avant qu'elle partit pour Véas, et lorsqu'elle étoit encore à Avila. Une Dame de Caravaque, nommée Catherine de Otalora, veuve du Licencié Mugnos, membre du Conseil royal de Castille et de celui des Indes, lui avoit envoyé à ce sujet un exprès pour lui dire que trois Demoiselles des familles les plus qualifiées de cette ville, appelées Françoise de Sariosa, Françoise de Moya et Françoise de Tausta, touchées d'un sermon d'un Père de la Compagnie de Jésus, s'étoient retirées dans sa maison

avec la ferme résolution de n'en pas sortir qu'elles n'eussent fondé dans la ville un couvent de Carmelites déchaussées. « Il y a grande apparence, dit la Sainte (50), qu'elles étoient d'accord pour cela avec cette Dame, et que celle-ci devoit les aider dans cette fondation. Elles avoient assez de bien toutes ensemble pour exécuter ce dessein, et les Jésuites, qui nous ont toujours beaucoup protégées, les avoient instruites de toutes les fondations que nous avons faites. L'ardeur avec laquelle ces bonnes filles envoyoient de si loin pour obtenir qu'on les reçût dans l'ordre de la Sainte-Vierge, me toucha. Je résolus de seconder leurs bonnes intentions; et ayant su que Caravaque n'étoit pas éloigné de Véas, je menai avec moi un plus grand nombre de Religieuses que je n'avois accoutumé de faire pour une seule fondation. Je croyois d'ailleurs, par les lettres que j'avois reçues, que la fondation de Caravaque n'auroit pas de difficultés, et que je pourrois la faire aussitôt après celle de Véas. Mais Dieu en ayant ordonné autrement, mes mesures furent rompues; et, comme je l'ai dit en parlant de la fondation de Séville, la permission du conseil des Ordres ayant tardé à être délivrée, je ne

---

(50) *Fondat.*, c. 26.

pus exécuter aussi vite ce que je projetois. Il est vrai aussi que je fus dégoûtée de le faire, parce qu'étant à Véas, j'appris que les chemins pour aller à Caravaque étoient si mauvais que les supérieurs de nos couvens auroient beaucoup de peine à s'y rendre pour faire leur visite. Cependant, comme j'avois laissé espérer que je consentirois à cette fondation, je priai Julien d'Avila et Antoine Gaytan d'aller eux-mêmes sur les lieux juger de la chose, et dégager ma parole, s'ils le trouvoient à propos. Ils y allèrent, et furent assez surpris de voir les desirs de Madame Catherine d'Otalora très-refroidis. Les trois demoiselles n'étoient pas de même : leur résolution étoit si forte qu'elles mirent dans leur parti les deux personnes respectables que je leur avois envoyées; et qu'avant de revenir, ceux-ci passèrent tous les actes nécessaires pour la fondation, et les laissèrent comblées de joie. Julien d'Avila et Antoine Gaytan étoient si satisfaits des dispositions de ces Demoiselles et de la bonté du pays, quoiqu'ils convinssent que les chemins en étoient mauvais, qu'ils ne pouvoient se lasser de nous le témoigner lorsqu'ils revinrent. »

« Tout étant ainsi d'accord, je fis repartir pour Caravaque Antoine Gaytan, qui ne trouvoit rien de difficile quand il s'agissoit de

m'obliger; et sans l'intérêt qu'il prenoit avec Julien d'Avila à cet établissement, et les peines qu'ils se donnèrent pour le faire réussir, jamais il ne se seroit fait tant j'y étois peu portée. Je priai Antoine Gaytan de faire mettre un tour et des grilles à la maison qu'on devoit habiter jusqu'à ce qu'on pût en acheter une plus commode. Il s'en occupa pendant plusieurs jours, et nous accomoda un logement dans la maison de Rodriguez de Moya, père d'une des Demoiselles, qui en céda avec plaisir une partie. »

« Je reçus la permission du Conseil des Ordres, lorsque j'étois près de partir pour la fondation de Séville; mais comme elle renfermoit une clause qui rendoit les Religieuses dépendantes des Commandeurs, et que cela étoit contraire à nos constitutions, il fallut demander une nouvelle permission; et on ne l'eût jamais obtenue, non plus que celle pour Véas, si je n'eusse pris la liberté d'en écrire à Philippe II. Ce Prince donna ordre qu'on l'expédiât aussitôt; car, comme il affectionne beaucoup les Religieuses qui vivent selon leur profession, et qu'il savoit que nous étions de ce nombre, il nous a toujours favorisées. C'est pourquoi je vous conjure de tout mon cœur, mes filles, de ne pas discontinuer les prières

particulières que nous faisons pour ce grand Prince. »

« Pendant qu'on s'occupoit d'obtenir cette nouvelle permission , je partis pour la fondation de Séville ; et je laissai ces pauvres Demoiselles dans leur clôture , où elles demeurèrent jusqu'au premier janvier de l'année 1576. La permission fut bientôt expédiée ; mais comme j'étois si éloignée d'elles et si occupée d'affaires à Séville , tout ce que je pus faire jusqu'à ce tems fut de les plaindre beaucoup des peines où elles m'écrivoient qu'elles étoient , et de desirer entièrement de les soulager. Pour y parvenir , le P. Gratien trouva bon que les Religieuses que j'avois destinées à cette fondation , et qui étoient restées au couvent de Malagon , fissent sans moi celle de Caravaque. »

« J'établis pour Prieure de ce nouveau couvent une Religieuse en la conduite de laquelle j'avois une grande confiance , parce qu'elle est beaucoup meilleure que moi. » Cette Religieuse qui étoit avec la Sainte à Séville , se nommoit la Mère Anne de Saint-Albert. Avant de partir , Thérèse lui donna des instructions par écrit sur ce quelle avoit à faire en prenant possession de la maison. Ces instructions se trouvent dans le recueil de ses Lettres (51). Les

---

(51) Lettr. , fin de 1575.



Religieuses qu'elle fit venir de Malagon se nommoient Barbe du Saint-Esprit , Anne de l'Incarnation , Jeanne de Saint-Jérôme , et Catherine de l'Assomption. « Elles partirent , dit la Sainte , avec tout ce dont elles avoient besoin , et accompagnées de deux Carmes de notre réforme : car Julien d'Avila et Antoine Gaytan étoient depuis quelques jours retournés à Caravaque ; et comme le chemin étoit long et le tems fâcheux , car on étoit à la fin de décembre , je ne voulus pas leur donner la peine de revenir pour conduire la petite colonie. » On arriva à Caravaque le 18 du même mois , jour de la fête de l'Expectation de la Sainte-Vierge , et on employa le reste de l'année à disposer la maison comme il convenoit , et à passer le contrat par lequel ces Demoiselles lui donnoient tout leur bien : ce bien se montoit à six mille ducats. Tout Caravaque fut dans la joie de cette fondation ; et le 1<sup>er</sup>. janvier 1576 , on posa le Saint-Sacrement dans le couvent , qui fut dédié à Saint Joseph.

« Deux de ces trois Demoiselles , continue la Sainte , prirent aussitôt l'habit ; mais la troisième , qui étoit d'un caractère mélancolique , peu propre pour une clôture si étroite et si austère , se retira pour aller demeurer avec une de ses sœurs. Que cet exemple , mes filles ,

vous fasse admirer la conduite de Dieu sur les ames, et l'obligation que nous lui avons de nous avoir aidées à faire profession, et à persévérer dans sa maison en qualité de filles de la Sainte-Vierge. Il s'est servi du desir de cette Demoiselle et de son bien pour l'établissement de ce couvent; et, lorsqu'elle devoit jouir du bonheur qu'elle avoit tant désiré, son humeur mélancolique ayant pris le dessus, le courage lui a manqué. Il nous arrive souvent de rejeter sur cette humeur les fautes que la légèreté de notre esprit et les passions de notre cœur nous font commettre.» Cette Demoiselle ayant honte dans la suite de son inconstance, rentra dans la Réforme.

Le séjour que Thérèse fit à Séville fut accompagné de bien des contradictions, non-seulement, comme nous l'avons vu, par la difficulté qu'elle éprouva pour obtenir la permission de l'Archevêque; par l'extrême pauvreté que, malgré la richesse de cette ville, son couvent y souffrit pendant assez longtems, et l'embarras que lui donna l'acquisition d'une nouvelle maison; mais encore par plusieurs affaires désagréables qu'on lui suscita alors.

La première a une date plus ancienne, mais elle en avoit dans ce moment plus d'inquiétude, parce que les Carmes mitigés qui avoient

déjà commencé à lever l'étendard de la guerre contre ceux de la Réforme, auroient pu en tirer parti pour les tourmenter davantage. Il étoit question du livre de sa Vie qu'elle n'avoit composé, comme nous l'avons vu, que par l'ordre du P. Ybaguez, et ensuite par celui du P. Garcia de Tolède. Ces deux Dominicains si célèbres par leur science et leur piété avoient dû l'examiner, et sans doute ils l'avoient approuvé ainsi que le P. Mancio, Religieux du même Ordre (k), à qui la Sainte dit (52) que le P. Ybaguez la communiqua. Le P. Baguez, pour lequel la Sainte n'avoit rien de caché, le

(k) *Mancius* en latin, *Mancio* en espagnol, *Mancos* en portugais. St. Mancos, honoré le 15 mai (v. le *Mart. rom.*) fut martyrisé à Eborac par les Juifs. Feu le P. Fauteau, dernier Prieur du couvent des Dominicains, rue Saint-Jacques à Paris, religieux très-érudit dans les choses qui concernent son Ordre, nous a dit que le P. Mancio dont il est ici question, et qui confessa Sainte Thérèse, étoit le même que celui dont il est parlé dans le *Script. ordin. prædicator.* (t. 2, p. 243) sous le nom de *Mancius de corpore Christi*.

Le P. Mancio, né dans le diocèse de Palence, près le bourg de St.-Mancio, en Espagne, prit l'habit religieux en 1524 chez les

Dominicains de Salamanque, et s'y distingua par sa science et sa piété. Il professa quatorze ans la théologie à Alcalá, et onze à Salamanque. Au rapport du P. Baguez, sa capacité et sa réputation étoient telles qu'il en imposoit à tous les théologiens de son tems. La Sainte l'appelle elle-même un docteur très-éclairé. Il mourut à Salamanque le 6 juillet 1576, regretté de tout son Ordre et de l'Université de cette ville, qui voulut assister en corps à ses funérailles. On a de lui des *Commentaires sur Saint Thomas, et le cardinal Cajetan*, qui avoit tenté d'interpréter ce saint Docteur. (V. le *Script. ord. prædicat.*)

(52) *Lett.*, octobre 1562.

vit aussi. Cependant comme elle avoit toujours des inquiétudes sur les grâces extraordinaires dont le Seigneur la favorisoit , elle le communiqua encore , ainsi qu'elle nous l'apprend dans une lettre (53) au P. Rodrigue Alvarez , Jésuite (1) , à D. François de Soto-Salazar, Inqui-

(53) *Lettr.* fin de 1575.

(1) Le P. Rodrigue Alvarez naquit dans le mois de septembre 1528 en Afrique , où son Père , originaire de Portugal et Maire de Palence dans la Vieille-Castille se trouvoit alors. A l'âge de trois ans , le jeune Rodrigue en revint avec ses parens , et il perdit un œil dans la traversée. Dès l'enfance , il montra beaucoup de piété , et eut à souffrir dans sa jeunesse de violentes tentations contre la pureté , dont il se tira avec avantage par la mortification des sens et la dévotion à la Sainte-Vierge. Il étudia la grammaire à Lebrixa , et la théologie à Alcada. Ses parens lui ayant laissé un riche patrimoine , il le distribua aux pauvres , et se mit à enseigner la grammaire à Lebrixa pour avoir occasion de porter les enfans à la vertu. Le desir d'être plus utile aux âmes , le portant à entrer dans l'état ecclésiastique , il prit en 1552 tous les ordres sacrés à Séville , et se chargea de la Cure de l'hôpital de cette ville. Douze à quinze ans après , la

Sainte-Vierge lui ayant fait connoître qu'il étoit appelé à l'état religieux , il entra le 12 août 1568 chez les Jésuites , où malgré son âge et ses talens , il fit son noviciat avec la même humilité que le plus jeune des novices. Après le teins marqué par l'Institut , il y fit profession , et s'y fit particulièrement remarquer par sa science , son talent pour le discernement des esprits et la direction des âmes craintives et affligées. On va voir plus bas comme l'Inquisition fut curieuse d'avoir son avis sur les grâces extraordinaires dont Dieu favorisoit Sainte Thérèse. La Sainte avoit pour lui la plus grande confiance. « Je n'ai aucun secret , dit-elle (*Lettr.* , 6 novembre 1581) , que je ne lui confiasse avec plaisir , parce que j'ai pour lui beaucoup d'estime et de respect , et que je lui ai développé tous les plis et les replis de mon cœur. Je serois même d'autant plus charmée de lui parler de mes dispositions intérieures , que je n'ai personne qui entende mon langage et qui

siteur de Cordoue , de Séville et de Tolède , et qui fut ensuite Evêque de Salamanque (m). Celui-ci n'y ayant trouvé rien qui regardât l'Inquisition , lui conseilla de le soumettre à l'examen du P. Jean d'Avila , cet apôtre de l'Andalousie dont nous avons déjà parlé. Elle l'avoit donc fait voir aussi à ce dernier ; on voit par des Lettres de la Sainte (54) à madame de

puisse me consoler de mes peines , à moins que Dieu ne m'envoie le P. Gralien , qui me console toujours. » Le P. Rodrigue étoit favorisé aussi du don de prophétie et de miracle ; il faisoit des pénitences extraordinaires ; et il avoit un si grand attrait pour les souffrances , qu'il avoit demandé à Dieu de lui faire boire avant de mourir dans le calice de sa Passion. Il fut exaucé , ayant été cruellement travaillé pendant plusieurs années de douleurs d reins et de la pierre. Dans les douleurs aiguës de son mal , il remercioit Dieu de lui donner occasion de se disposer à la mort ; et craignant que leur excès ne diminuât sa liberté d'esprit , il desavouoit d'avance ce qu'elles lui arracheroient de paroles indiscrettes. Il aimoit tant la Société de Jésus , qu'il disoit que quand tous ses confreres l'abandonneroient , il y resteroit seul , parce que la sainte Vierge l'y avoit mis. Il mourut

le 14 avril 1587. On prétend qu'il a fait des miracles après sa mort. ( V. Nieremberg , *Claros varones* , tom. 1 , pag. 384. )

(m) D. François de Soto-Salazar étoit né à Bouille de la Sierra , dans le territoire d'Avila. Ayant embrassé l'état ecclésiastique son mérite le fit élever aux places les plus honorables. Il fut successivement Chanoine d'Avila , Proviseur de l'Evêque de cette ville et de celui d'Astorga , Inquisiteur de Cordoue , de Séville et de Tolède , conseiller d'état , Commissaire général de la Croisade , Evêque d'Abaracin , de Ségovie et de Salamanque. En 1576 , il mourut à Merida , où l'on croit qu'il fut empoisonné par une secte d'illuminés tant de cette ville que de Lerma , auxquels il s'étoit opposé. ( V. les Notes de Palafox à la seconde Lettre de la Sainte au P. Rodrigue Alvarez , *Jésuite* 1573. )

(54) Lett. 18 mai et 23 juin 1568.

la Cerda, que ce fut cette Dame qui fut chargée de le lui remettre. Jean d'Avila, comme on le voit dans ses Oeuvres, y avoit mis son approbation à Montiglia le 10 septembre de la même année, et en avoit renvoyé l'original à Thérèse. En 1569, la Sainte l'avoit entre ses mains, lorsqu'elle étoit occupée à la fondation de Pastrale; et, quelque desir qu'elle eût d'après sa discrétion naturelle et l'avis du P. Bagniez, de ne plus le communiquer à personne, il lui fut impossible de le refuser à la Princesse d'Eboli, qui le lui demanda alors avec opiniâtreté, et qu'elle avoit intérêt de ménager à cause de la fondation des Carmes et des Carmelites dont cette Dame faisoit les frais dans cette ville. La Princesse l'ayant gardé trop long-tems, et ayant eu l'indiscrétion de le faire voir à d'autres personnes, on en parla diversement jusqu'à la Cour; et, par une suite de cette publicité, ou peut-être de l'humeur qu'après la mort de son mari cette Dame prit contre la Réforme et la Réformatrice, le livre au mois de mai 1575 fut déferé à l'Inquisition, qui nomma des commissaires pour l'examiner. Cet examen fut pour Thérèse un grand sujet d'inquiétudes, moins parce qu'elle en craignoit pour elle-même le résultat, que parce que, quoiqu'elle fût sûre de la droiture de son



intention lorsqu'elle l'avoit écrit , il pouvoit arriver qu'on y trouvât quelque chose de reprehensible , et que cela rejaillît sur la Réforme que les Carmes mitigés persécutoient alors. On rapporte (55) qu'étant à Véas , elle fit part un jour de ses inquiétudes à la Mère Anne de Jésus , qui étoit Prieure ; que celle-ci lui ayant ordonné de prier à ce sujet , la Sainte qui se faisoit un devoir dans toutes les maisons où elle passoit , d'obéir à celle qui y avoit autorité , pria en effet , et qu'à la suite de sa prière Notre-Seigneur la rassura lui-même sur cet objet , et lui dit : *Qu'il se chargeoit de cette affaire , et que l'Inquisition seroit favorable à son livre.* L'évènement justifia la prédiction , et l'on conserve encore au Palais de l'Escurial l'approbation que le 7 juillet 1575 , le P. Bagnez donna à ce livre précieux. Ce Père , ainsi que le P. Hernandez , avoient été nommés par l'Inquisition commissaires dans cette affaire. Cependant , comme ils étoient très-affectionnés à la Sainte , ils jugèrent à propos que ce livre , quoique muni d'approbations favorables , fût gardé jusqu'à nouvel ordre au tribunal de l'Inquisition , de peur que s'il devenoit public , les Carmes mitigés ne s'en servissent pour chagriner l'auteur. Le

---

(55) *Vie de la Mère Anne de Jésus*, l. 2 c. 13.

livre de la Vie de Sainte Thérèse étoit encore dans ce Tribunal en 1580 , lorsque D. Quiroga , Archevêque de Tolède et grand Inquisiteur , en fit le plus grand éloge à Thérèse elle-même , en présence du P. Gratien ; il y resta jusqu'en 1587 , que la Mère Anne de Jésus le redemanda pour le faire imprimer. Le Tribunal offrit lui-même de contribuer aux frais de l'impression (56).

Une autre affaire désagréable qui donna aussi de l'embarras à Thérèse pendant son séjour à Séville , fut les calomnies qu'une novice mélancolique qu'on fut obligé dans la suite de renvoyer , fit contre le couvent. Thérèse ne l'avoit reçue que sur les bons témoignages qu'on lui avoit rendus d'elle. Cependant il paroît qu'elle s'en défioit , car elle dit à ceux qui la lui présentoient : *D'après ce que vous dites de bien de cette fille , si elle ne fait pas de miracles , vous compromettrez votre honneur.* L'usage est dans les Ordres religieux de rendre compte au Supérieur des dispositions de son ame. Sans cette ouverture , l'autorité de Supérieur ne s'étendroit qu'aux choses extérieures ; l'esprit religieux courroit risque de s'éteindre dans une maison ; chacun tout en désirant d'y être fidèle , manqueroit des avis nécessaires

---

(56) V. l'Hist. gén. des Carm. déch.

pour le conserver , et finiroit par abonder dans son sens. Mais cette ouverture n'est pas comme dans la confession un aveu détaillé de ses péchés. Celle-ci fait partie du sacrement de Pénitence. Or cette novice accusoit la Prieure de forcer les Religieuses à se confesser à elle , elle s'en étoit plainte à son confesseur. Celui-ci, dont les lumières et la discrétion n'étoient pas fort étendues , donnant dans les idées de sa pénitente , en parla imprudemment de plusieurs côtés ; et la chose étant devenue publique dans Séville , elle ne tarda pas à être portée à l'Inquisition. La novice ajoutoit qu'à la suite des fautes dont les Religieuses se confessoient à la Prieure , on les lioit pour les fouetter. C'est la Sainte elle-même qui rapporte ceci dans une lettre qu'elle écrivit alors à sa nièce, la Mère Marie-Baptiste (57). Ce qui affligeoit le plus Thérèse étoit le mal que la publicité de cette affaire pouvoit faire à la Réforme , vu la mauvaise disposition des Carmes mitigés contre elle. « Pour moi , continue-t-elle , Dieu me fait la grâce d'écouter ces calomnies , comme si c'étoient des choses agréables ; et , malgré les mauvaises suites que cette affaire peut avoir , la joie prend le dessus dans mon cœur , tant

---

(57) *Lettre*, 29 avril 1576.

on est aguerri quand on n'a rien à se reprocher. C'est quelque chose de satisfaisant que le témoignage de la bonne conscience. » L'Inquisition fit faire à ce sujet des informations au couvent des Carmelites. Yèpes rapporte (58) que le jour qu'on vint pour les faire, le P. Gralien qui entroit au même moment dans la maison, en étant effrayé, et craignant que les Religieuses n'eussent à en souffrir, la Sainte le rassura en lui disant que *Dieu lui avoit révélé dans l'oraison qu'il n'en arriveroit rien*. L'Inquisition voulut avoir à ce sujet le sentiment du P. Rodrigue Alvarez, Jésuite, et ce fut alors que Thérèse lui écrivit ces deux lettres, où elle lui rend compte de ses états d'oraison, et des differens confesseurs Jésuites et Dominicains qui en avoient jugé (59). Cette affaire a pu commencer à la fin de 1575, mais elle ne finit qu'après Pâques de 1576. L'Inquisition l'ayant éclaircie suffisamment, fit une sévère réprimande au confesseur pour avoir trop facilement ajouté foi au récit de sa pénitente; et la chose n'eut pas d'autres suites. Yèpes dit (60) qu'indépendamment des deux lettres que la Sainte écrivit dans cette circonstance au P. Rodrigue

---

(58) I<sup>o</sup>. part., l. 2, c. 27. | commencement de 1576.

(59) Lettr. Fin de 1575 ou | (60) II<sup>o</sup>. partie, pag. 380.

Alvarez, ce Père fut encore aidé dans le jugement qu'il porta des dispositions intérieures de Thérèse, par son confrère le P. Henri Henriquez, qui la confessa tout le tems qu'elle fut à Séville (n).

Ces affaires désagréables que Thérèse eut alors, et dont nous venons de parler, n'étoient rien cependant auprès de la guerre ouverte que depuis près de deux ans les Carmes mitigés faisoient à la Réforme et à la Réformatrice, ainsi que nous allons le voir dans le livre suivant.

(n) Henri Henriquez naquit en 1536 à Porto en Portugal. En 1552 il entra chez les Jésuites, et en 1563, il y fit les quatre grands vœux à Salamanque. Il professa avec distinction la philosophie et la théologie dans les collèges de la Société à Cordoue et à Salamanque. Nous ne dissimulerons pas cependant une faute importante que ce Père fit à l'occasion de sa Somme de théologie morale. Ce qui montre que la science ne rend pas impeccable, et que les auteurs les plus distingués ont à se défier du trop grand attachement à leurs ouvrages. On trouva dans le

sien quelque chose de reprehensible. Claude Aquaviva, son Général, s'y prit de toutes sortes de manières pour lui en faire faire le sacrifice; et le P. Henriquez fut longtemps sans se rendre, desira entrer chez les Dominicains, en prit réellement l'habit. Mais touché de repentir, il rentra enfin dans la Société, et se soumit avec humilité à ce qu'on desiroit de lui. Ce Père mourut à Tivoli le 28 janvier 1608. (V. le *Bibliot. script. Soc. Jesu*, et *hist. Soc. Jesu*, Jouvency, pag. 26.)



# VIE

DE

## SAINTE THÉRÈSE.



### LIVRE SEPTIÈME.

**L**A guerre que les Carmes mitigés firent aux Carmes et aux Carmelites de la Réforme, fait une époque trop intéressante dans la Vie de la Sainte Réformatrice, et celle-ci y joua un trop grand rôle pour que nous puissions nous dispenser d'en tracer ici une légère esquisse : guerre qui dura plus de six ans, qui interrompit le cours des fondations, pensa renverser de fond en comble celles qui étoient déjà faites, et ne finit que par la protection de Philippe II, qui obtint au nouvel Ordre un Provincial particulier. Reléguée à Tolède et à Avila, pendant que ceux de ses enfans qui auroient pu l'aider dans ces circonstances critiques, étoient excommuniés, exilés, emprisonnés, maltraités,



Thérèse soutint presque seule l'édifice chancelant de sa Réforme, et elle parvint par son intelligence, son esprit de modération, sa confiance en Dieu et son courage à la rasseoir avec plus de solidité sur ses fondemens.

Pour bien entendre ceci, il faut savoir que dans les premières années de l'établissement du Carmel réformé, les Carmes mitigés n'avoient pris aucun ombrage des divers couvens qu'on en établissoit, parce que ces couvens étoient pauvres, en petit nombre, composés de peu de sujets; et que tous, excepté celui de Saint-Joseph d'Avila, n'avoient été fondés et ne se gouvernoient que par l'autorité de leurs Provinciaux. Mais, peu d'années après, ces Pères en prirent bientôt quand ils virent ces mêmes couvens se multiplier, sur-tout dans l'Andalousie, où le Général n'avoit pas permis de faire des fondations; et se multiplier par la seule autorité des Pères Hernandez et Varjas, ces deux Dominicains que, comme nous l'avons dit, Pie V avoit nommés Visiteurs de l'Ordre en Espagne. Tous les jours d'ailleurs les couvens de la Réforme se peuploient de sujets qui quittoient la Mitigation; les Visiteurs favorisoient cette désertion; et il étoit à craindre que le Carmel mitigé, réduit presque à rien, ne fût obligé pour se soutenir d'embrasser la

règle primitive. Les sujets qui le composaient se croyoient d'autant plus fondés dans ces craintes , que récemment en 1573 , le P. Varjas venoit de se démettre de ses pouvoirs de Visiteur de l'Andalousie en faveur du P. Gratien , nouvellement entré dans la Réforme , et âgé seulement de vingt-huit ans ; et qu'en vertu de ses pouvoirs , celui-ci faisoit de nouveaux établissemens , et se méloit même de visiter les couvens de la Mitigation.

De ce moment la désunion se mit dans le Carmel d'Espagne. Les Carmes mitigés portèrent leurs plaintes au P. Rubéo , leur Général , qui étoit à Rome ; et ce Père qui , pendant le séjour qu'il avoit fait en Castille avoit tant favorisé la Réforme et la Réformatrice , prévenu par le faux exposé qu'on lui fit , et hors d'état à cause de l'éloignement de voir les choses sous leur véritable point de vue , obtint le 13 août 1574 de Grégoire XII la révocation des pouvoirs des Visiteurs apostoliques. Ce coup d'autorité fut comme le signal de la guerre. Le Nonce Hormaneto , qui protégeoit la Réforme (a), et

---

(a) Nicolas Hormaneto , habile jurisconsulte , étoit né à Vérone. En 1453, il accompagna le Cardinal Polus dans sa légation d'Angleterre, et s'y occupa à purger les Universités du royaume des erreurs dont elles étoient infectées, et à y faire de bons réglemens. Il fut député au Concile de Trente , ensuite Vicaire général de Milan sous Saint

qui la voyoit protégée par Philippe II , ayant remarqué qu'en révoquant les pouvoirs des Visiteurs , le Pape n'avoit pas limité les siens , nomma de nouveau le 22 septembre suivant , le P. Varjas , Visiteur des Carmes de l'Andalousie , et revêtit en même tems de pouvoirs semblables le P. Gratien , qu'il avoit vu jusqu'à présent n'en user qu'avec prudence. Cependant pour plus grande sûreté , le Nonce consulta à Rome sur l'étendue de ses pouvoirs , et le 27 décembre de la même année , le Pape lui fit répondre que son décret touchant l'autorité des Visiteurs , ne touchoit en rien aux pouvoirs dont il l'avoit revêtu comme Nonce. Le P. Rubéo se trouva choqué de ce que le Nonce venoit de faire en faveur des PP. Varjas et Gratien ; et en conséquence , dans le Chapitre général qui se tint le 22 mai 1575 à Plaisance

Charles Borromée , et enfin Evêque de Padoue. Le saint Archevêque de Milan , dans une lettre au Cardinal Alexandrin , en date de 1566, parle avec éloge de sa probité , de sa science , de son courage , de son beau caractère et de son activité dans les affaires qui lui étoient confiées. Son zèle pour le salut des âmes étoit si grand que ceux que son zèle contrarioit l'appeloit ironiquement *le réformateur du monde*. Il

étoit si libéral à l'égard des pauvres qu'il ne laissa pas en mourant de quoi se faire enterrer , et que Philippe II , qui avoit pour lui beaucoup de vénération , prit sur le trésor public de quoi lui faire d'honorables funérailles ; on vient de voir l'estime que Sainte Thérèse en faisoit. ( V. l'*Hist. gén. des Carm. déch.* , la *Vie de Saint Charles Borromée* , par Juissano , et le P. Frédéric de Saint-Antoine. )

en Italie , il ordonna à tous les Carmes déchaussés des couvens de l'Andalousie fondés sans sa permission , de quitter cette province , et à tous ceux des couvens de Castille fondés par la permission des Visiteurs apostoliques , de se retirer dans d'autres maisons : il nomma en même tems Visiteur de tous les couvens de la Réforme le P. Tostado , Carme mitigé de Portugal , et lui enjoignit de faire passer , avec l'agrément du Roi , dans ces couvens les Religieux les plus fervens de la Mitigation , ainsi que de mettre quelques Carmes de la Réforme dans les couvens des Mitigés. Son but étoit que le Carmel ne fit plus qu'un corps de Religion. De son côté , le Nonce qui prévoyoit ce que le Général pourroit faire au Chapitre de Plaisance , fit venir en même tems à Madrid , ainsi qu'on l'a vu dans le livre précédent , le P. Gratien , pour rendre compte à Philippe II et aux membres du Conseil royal de l'état florissant de la Réforme , et lui ménager leur protection puissante ; et après avoir retenu pendant quelques mois ce Père dans la capitale , il confirma le 5 août de la même année ses pouvoirs de Visiteur de l'Ordre du Carmel en Andalousie , et y ajouta ceux de visiteur du même Ordre dans les Deux Castilles (1).

---

(1) *Hist. gén. des Carm. déch. pour ces années.*

« Après que la fondation de Séville fut achevée, dit Thérèse (2), on fut plus de quatre ans sans en faire d'autres, à cause des grandes persécutions qui s'élevèrent tout-à-coup contre les Carmes et les Carmelites déchaussés. Nous avons bien eu auparavant à en essayer plusieurs ; mais jamais elles n'avoient été aussi rudes que celles-ci, qui pensèrent renverser toute la Réforme. Le Diable fit voir dans cette circonstance combien de si saints commencemens lui étoient insupportables, et Dieu, que cette bonne œuvre étoit son ouvrage ; puisque, malgré les efforts de l'ennemi de tout bien, il la conduisit à sa perfection. Les Carmes déchaussés, et sur-tout ceux qui parmi eux avoient autorité, eurent beaucoup à souffrir de l'opposition des Carmes mitigés, et des impressions défavorables que ceux-ci avoient données au Général : car, quoique ce Père soit un très-saint Religieux, et que tous les couvens de la Réforme n'eussent été fondés que par sa permission, excepté celui de Saint-Joseph d'Avila, que le Pape lui-même avoit permis de fonder, les Carmes mitigés le prévinrent de telle sorte, qu'il ne vouloit plus qu'on établît de couvens d'hommes ; et ils l'indisposèrent aussi contre

---

(2) *Fondat.*, c. 27.

moi , parce que j'étois beaucoup entrée dans la fondation de ceux que les Visiteurs apostoliques avoient permis d'établir. Cependant le Général étoit toujours favorable aux fondations de Religieuses. Quelques peines que j'aie eues dans celles que j'ai faites , elles ne m'ont jamais été si sensibles que celles que j'éprouvai dans cette circonstance ; car d'un côté je ne pouvois me résoudre à abandonner une entreprise que mes confesseurs , qui étoient tous des personnes de mérite , me conseilloyent de poursuivre , et dans laquelle je voyois clairement que la gloire de Dieu et l'avantage de l'Ordre étoient intéressés ; et d'un autre côté , c'étoit pour moi une douleur mortelle de ne pas déférer à la volonté du Général , à qui je devois obéir, que j'aimois extrêmement, et à qui j'avois de grandes obligations. Mais quelque désir que j'eusse de le contenter , je ne le pouvois pas , parce que nous avions des Visiteurs apostoliques que j'étois obligée de contenter aussi. »

La Sainte en dit assez ici pour nous mettre à même de juger de la conduite du P. Rubéo dans cette affaire. Quelques efforts que les historiens qui nous ont précédés fassent pour l'excuser , il ne nous est guère possible de le faire. Ces historiens étant presque tous de



L'Ordre du Carmel, certaines considérations ont dû retenir leur plume en parlant de leur Général, tandis que l'impartialité dont nous nous piquons, et le desir de mettre au grand jour toute la vertu que Sainte Thérèse fit paraître dans ces circonstances critiques, ne nous permettent pas de taire la vérité. La voici, ce semble, dans toute sa pureté :

Dès son avènement au trône, le desir de Philippe II avoit été qu'on rétablît la régularité dans tous les Ordres religieux de son Royaume. C'étoit à cette intention que Pie V, sur la demande de ce Prince, avoit ordonné au P. Rubéo de se transporter en Espagne. Dans le court séjour que ce Général y avoit fait, il avoit permis et même ordonné à Thérèse de fonder le plus qu'elle pourroit de couvens de Carmelites de la Réforme; il avoit été jusqu'à lui permettre d'en fonder deux d'hommes de la même observance. Si sur ce dernier objet on avoit été plus loin que ses ordres ne le portoient, c'étoit par l'autorité des PP. Hernandès et Varjas, que d'après le peu de succès du séjour du P. Rubéo en Espagne, le Pape, sur de nouvelles instances du Roi, y avoit établis Visiteurs de tout l'Ordre du Carmel. Revêtus de pouvoirs apostoliques, ces Visiteurs n'avoient pas à demander le consente-

ment du Général pour faire de nouvelles fondations : ils auroient compromis leur autorité en le demandant , et ils se seroient exposés à éprouver des difficultés de sa part. Ils ne pouvoient même pas se refuser de permettre ces fondations , et parce que c'étoit l'esprit de leur commission , et parce que la bonne odeur du Carmel réformé se répandant de plus en plus en Andalousie et en Castille , on desiroit dans ces deux provinces d'en voir multiplier les maisons. Ces maisons d'ailleurs ne se retiroient pas de la juridiction des Provinciaux du Carmel mitigé , ni de celle du Général. Thérèse et ses enfans entretenoient toujours avec eux des rapports de confiance et de soumission. Lors donc que les Carmes mitigés portèrent leurs plaintes au P. Rubéo , ce Général devoit seulement s'informer si les Visiteurs apostoliques se bornoient à rétablir la régularité chez les Carmes mitigés , selon le décret de mitigation d'Eugène IV , et s'ils ne forçoient personne d'y embrasser la règle primitive. S'ils n'excédoient en rien dans ces deux points , il devoit applaudir à leur zèle , se réjouir de ce que par leur moyen les couvens de la Réforme se multiplioient ; et pour prévenir tout sujet de division entre le Carmel mitigé et le Carmel réformé , se faire un

honneur, en conservant l'un et l'autre sous sa juridiction d'obtenir du Pape, ainsi que la Sainte le lui conseilla, un Provincial particulier pour la Réforme. En ne se prêtant pas à ce plan, et en cherchant à détruire la Réforme, le Général forçoit le Nonce, qui sentoit le bien qu'elle faisoit à la religion et à l'Ordre, de la protéger de toute son autorité, et de la faire protéger par le Roi.

Au plus fort de la tempête, et lorsque le Général étoit le plus indisposé contre Thérèse, cette Sainte ne laissoit pas de lui écrire, et pour lui rendre compte de tout ce qui se faisoit dans la Réforme, et pour le faire revenir des préventions qu'on lui avoit données contre elle, et pour lui faire sentir les conséquences des mesures de rigueur qu'il employoit, et par lui en suggérer de plus douces et de plus honorables qui pussent tout concilier. Chacune de ses lettres est un mémoire complet sur l'objet qu'elle discute. Le raisonnement et l'adresse, le respect et l'obéissance, la reconnoissance et le dévouement y brillent à chaque phrase. « La semaine dernière, mon Père, lui écrivit-elle le 18 juin 1575 (3), c'est-à-dire un mois après le Chapitre de Plaisance, je vous écri-

---

(3) V. les *Lettr.* de la Sainte.

vis assez longuement par deux occasions , afin que ma lettre vous parvint plus sûrement. Hier 17, je reçus de vous deux lettres l'une du mois d'octobre , et l'autre de celui de janvier derniers. Quoiqu'elles ne fussent pas de la date que j'aurois désirée , elles me consolèrent beaucoup , sur-tout parce qu'elles m'apprirent que votre santé étoit bonne. Que Notre-Seigneur vous la conserve , ainsi que dans toutes nos maisons , vos filles le lui demandent sans cesse. Chaque jour on fait au chœur une prière particulière pour vous , et chacune la fait avec grand intérêt , parce qu'on sait que je vous aime , qu'on vous est très-attaché , et qu'on ne reconnoît pas d'autre père que vous ; et en cela il n'y a rien d'extraordinaire , puisque vous êtes notre seul bien sur la terre , et que nous sommes très-contentes de votre gouvernement. Nous ne cessons de vous en témoigner notre reconnoissance comme à notre chef. » Elle lui dit ensuite que dans ses dernières lettres elle l'avoit prévenu sur les fondations de Véas , de Séville et de Caravaque ; que quand elle en a fait une à Véas , elle ignoroit que cette ville dépendoit de l'Andalousie ; qu'elle ne le sut qu'un mois après , et qu'il n'étoit plus raisonnable alors d'abandonner cet établissement. Elle blâme un peu le P. Marian de n'avoir pas agi

avec assez de prudence ; mais elle lui proteste de l'obéissance de ce Père ainsi que de celle du P. Gratien , dont elle fait l'éloge. « Si vous les entendiez tous deux , continue-t-elle , vous en seriez satisfait. Le P. Marian me dit l'autre jour qu'il ne seroit pas tranquille qu'il ne se vît à vos pieds. Ils sont tous les deux vos fils , et ils desirent ne vous déplaire en rien. Quant à moi , tous les Carmes de la réforme ne me seroient de rien dès qu'ils toucheroient seulement à votre robe. C'est toucher à la prunelle de mes yeux de vous donner le moindre déplaisir ; et si jamais ils manquoient à l'obéissance qu'ils vous doivent , je ne les verrois ni ne les écouterois plus. Mais je n'aurai jamais autant pour vous les sentimens d'une vraie fille , comme ils se piquent d'avoir ceux de vos véritables fils. » Entrant alors dans plus de détails : « Ce que je vais vous dire , ajoute-t-elle , est peut-être une sottise ; mais vous me la pardonnerez , mon Père. Le frère du P. Gratien qui est à la Cour a écrit au P. Marian que le P. Ange , Provincial , avoit refusé de recevoir dans sa maison à Madrid le P. Gratien , sous prétexte qu'il étoit excommunié , parce qu'il vous avoit désobéi ; que le Nonce qui en fut informé avoit fait venir le Provincial , qu'il l'avoit reprimandé , et qu'il

l'avoit menacé de le punir s'il continuoît à tenir de pareils propos , parce que le P. Gratiën n'a rien fait que par ses ordres. Mon Père et mon Maître , le tems n'est pas favorable pour se permettre de telles violences. Le frère du P. Gratiën a l'oreille du Roi , il en est secrétaire , et ce Prince prend grand intérêt à la Réforme. Tantôt les Mitigés disent qu'ils ne savent pourquoi vous traitez ainsi des Religieux si édifiâns , et tantôt ils disent le contraire. Je vois l'un et l'autre ; et Dieu sait que je dis la vérité. Vous n'êtes pas ici pour voir comme moi ce qui s'y passe. Les Carmes de la réforme sont les plus obéissans de vos enfans. Je le vois et je vous le dis , parce que je connois votre sainteté et que vous aimez la vertu. » Elle lui marque ensuite que si elle n'a pas laissé prendre copie au Prieur des Carmes mitigés de Séville de la permission qu'elle avoit de faire des fondations , c'étoit pour ne pas lui donner matière à procès ; que d'ailleurs il doit savoir que ces permissions n'étoient pas limitées ; qu'il lui avoit même ordonné d'en faire le plus qu'elle pourroit ; que si le nombre en a été plus grand qu'il ne pensoit , c'est que les Visiteurs apostoliques l'avoient permis ; que le nombre des Carmes déchaussés est considérable ; qu'ils sont tous très-édifiâns ;



que le Roi les protège , et qu'il n'est pas si aisé de les faire sortir de leurs maisons qu'il le pense , et qu'il l'ordonne. « Croyez-moi , dit-elle en finissant , quelque bonnes raisons que vous ayez eues de le leur ordonner , cela n'est pas convenable ; ils ne pourroient eux-mêmes vous obéir , et Notre-Seigneur ne les verroit pas avec plaisir en avoir la volonté. Oubliez le passé , comme un véritable père ; et considérez que vous êtes serviteur de la Sainte-Vierge , et que cette bonne mère seroit fâchée que vous abandonnassiez ceux qui viennent augmenter son Ordre , et s'y dévouer à la pénitence. Les affaires en sont à un tel point qu'on ne sauroit agir avec trop de prudence. »

Quelque respectueuse et quelque pressante que fût cette lettre , Thérèse n'osoit se flatter qu'elle dût faire une impression assez forte sur l'esprit du Général pour lui faire changer de conduite ; et elle sentoit toutes les suites que pouvoit avoir pour la Réforme ce conflit de juridiction entre lui et le Nonce. Il lui paroissoit difficile en pareilles circonstances que les chefs , obligés d'agir , ne sortissent pas des bornes de la modération , et ne fissent rien qui les compromît. Il pouvoit se faire aussi que les sujets nouvellement entrés dans la

Réforme , ne sachant plus à qui obéir , se relâchassent de leur ferveur , et ne fussent tentés de revenir à la Mitigation. « Nous n'avons rien à craindre pour les Religieuses , disoit la Sainte (4) ; la bonté de Dieu ayant fait qu'elles ont toujours été bien. Ce n'est pas que les Religieux allassent mal , mais il y avoit à craindre qu'ils ne déchussent de leur régularité , parce que les Carmes mitigés auxquels ils étoient soumis ne donnoient pas de pouvoirs dans la Réforme au P. Antoine de Jésus , qui l'avoit vue commencer , et qui auroit pu la conduire. D'ailleurs le Général ne nous avoit pas donné de Constitutions , et chaque maison se gouvernoit comme elle pouvoit , ce qui m'affligeoit beaucoup. » Ajoutons à cela que le P. Tostado , chargé de faire exécuter les décrets du Chapitre de Plaisance , et muni d'instructions secrettes pour détruire la Réforme , pouvoit à chaque instant se porter contre elle à des voies de fait ; et il étoit important de le prévenir. Le moyen que la Sainte imagina fut l'érection de la Réforme en province particulière , et la nomination du P. Gratien à la charge de Provincial. Comme elle étoit assurée de la bonne volonté du Nonce sur ces deux

---

(4) *L'ondat.* , c. 22.

objets, elle tâcha de s'assurer de celle de Philippe II, qui la protégeoit ouvertement, et elle lui en écrivit aussitôt. Sa lettre est du 19 juillet 1575, un mois après celle qu'elle avoit écrite au Général (5). « Sire, lui dit-elle entre autres choses, comme je recomandois à Notre-Seigneur dans l'amertume de mon cœur les affaires présentes de la Réforme, voyant combien il étoit nécessaire de ne pas laisser détruire ce que Dieu a si bien commencé, il me vint en pensée de donner connoissance à Votre Majesté de ce qu'exige la stabilité de ce saint édifice. Il y a quarante ans que je suis dans l'Ordre; j'ai tout considéré et je vois clairement que si on ne donne au plutôt un Provincial aux Carmes de la Réforme, il est impossible que ces Religieux n'aient beaucoup à souffrir des Carmes de la Mitigation, et même qu'ils puissent se soutenir. La chose est entre vos mains, Sire; et comme je vois que la Sainte-Vierge vous a établi le protecteur de son Ordre, je prends la liberté de supplier Votre Majesté de donner, pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa glorieuse Mère, les ordres convenables sur ce point. Le Démon y met mille obstacles: tout ira bien si l'on nomme Provincial le

---

(5) V. les *Lettres*.

P. Jérôme Gratien, dont je viens de faire la connoissance, à qui, quoique jeune, Notre-Seigneur a fait beaucoup de grâces, et dont il s'est déjà servi pour remédier à beaucoup de choses. Je crois qu'il l'a choisi exprès pour le bien de la Réforme, et qu'il a tout disposé de manière à ce que Votre Majesté le fasse nommer à cette place. Pour l'amour de Dieu, Sire, pardonnez-moi ma hardiesse; mais le Seigneur écoute les pauvres; vous tenez sa place sur la terre, je ne puis donc pas être indiscrette de vous prier de nous être favorable. Que Dieu donne à Votre Majesté autant de tranquillité et d'années de vie que je lui en demande pour elle, et que la chrétienté en a besoin.»

Jusqu'à ce moment les Carmes mitigés n'avoient dirigé leurs attaques que contre les Carmes de la Réforme, ils ne tardèrent pas à le faire contre la Réformatrice. Les mesures de rigueur prises au Chapitre général de Plaisance contre les premiers s'étendoient aussi à la seconde. Vers la fin de l'année 1575, le P. Ange de Salazar, Provincial de la Mitigation fut chargé de lui faire savoir qu'elle eût à quitter Séville, à se retirer dans l'un des couvens de la Réforme qui lui conviendroit le mieux, et à n'en sortir que de son agrément. On avoit

d'abord eu le projet de lui indiquer le couvent où elle seroit obligée de se retirer ; mais on se radoucit en lui laissant la liberté de le choisir elle-même. « Quant à mon départ, écrivoit-elle à sa nièce, la Mère Marie-Baptiste (6), ne s'étoit-on pas mis en tête que je ne devois aller qu'où on m'ordonneroit, et ne pas choisir moi-même le lieu de ma retraite. » Voici de quelle manière elle parle de cet ordre, et les sentimens héroïques avec lesquels elle le prit (7). « Dans le Chapitre général qu'on avoit tenu, dit-elle, j'avois sujet de croire qu'on regarderoit comme un service que j'avois rendu à l'Ordre la fondation des derniers couvens de la Réforme. Mais au lieu de la regarder ainsi, on m'envoya une défense des Définiteurs d'en faire davantage, et un ordre de me retirer dans celle de nos maisons que je voudrois choisir, avec défense d'en sortir pour quelque raison que ce fût, ce qui étoit comme me mettre en prison, puisqu'il n'y a pas de Religieuse qu'un Provincial ne puisse envoyer d'un couvent à l'autre, quand le bien de l'Ordre le demande. Mais ce qui étoit pire encore, et la seule chose qui me fut sensible, c'est que notre Père Général étoit mécontent de moi sur

---

(6) *Lettr.* un peu avant Noël 1575. | (7) *Fondat.*, c. 26.

de faux rapports que des gens passionnés lui avoient faits. Or, pour vous faire voir, mes Sœurs, combien est grande la miséricorde de Dieu, et qu'il n'abandonne jamais ceux qui veulent le servir, je puis dire avec vérité que non-seulement cet ordre du Chapitre ne me fit pas de peine, mais qu'il me remplit de tant de joie que je ne pouvois la cacher. Aussi je ne m'étonne plus de ce que David dansa devant l'arche; car si je l'eusse osé, j'eusse fait la même chose dans cette occasion. Je ne sais à quoi attribuer cette joie excessive, n'en ayant jamais éprouvé de semblables en d'autres traverses que j'ai eues, et ce dont on m'accusoit alors étant considérable. Quant à la défense de faire de fondations, si on met à part la peine que j'avois que notre Général fût mécontent de moi, j'en éprouvois un grand soulagement, n'ayant jamais tant désiré que de finir mes jours dans le repos et la retraite. Ce n'étoit pas la fin que se proposoient ceux qui me rendoient ce mauvais office. Ils croyoient beaucoup m'affliger, et peut-être avoient-ils bonne intention. Ce qui me touchoit principalement ici étoit la pensée que mon Créateur étoit content de moi, puisque les créatures me récompensent ainsi des travaux que je souffrois : car j'étois persuadée que c'étoit une



erreur de chercher la consolation dans les choses de la terre et les louanges des hommes. Ils pensent aujourd'hui d'une façon et demain d'une autre ; ce qui leur plaît le matin leur déplaît le soir , et vous seul , ô mon Dieu , êtes toujours immuable ! soyez béni à jamais. »

Soumise comme elle l'étoit à ses supérieurs , et d'après un ordre si formel , Thérèse se hâtoit de disposer tout pour son départ , lorsque le P. Gralien , qui voyoit le mauvais état de sa santé et la rigueur de la saison , lui ordonna en sa qualité de Provincial de différer de partir. La Sainte d'ailleurs étoit fort occupée alors de la fondation de Caravaque. Thérèse se soumit à la volonté du P. Gralien , dont les pouvoirs apostoliques étoient supérieurs à ceux du P. Rubéo. Cependant elle crut par égard devoir écrire à celui-ci pour l'informer du parti qu'elle prenoit ; et elle profita de l'occasion pour essayer de l'appaiser sur le compte des PP. Gralien et Marian ; pour l'engager à voir de bon œil le premier comme Provincial de la Réforme ; pour se plaindre doucement de l'ordre rigoureux qu'elle venoit de recevoir de sa part , et l'éclairer sur les violences que les Carmes mitigés venoient de se permettre à l'égard des Carmelites de l'Incarnation d'Avila. La date de sa lettre est du mois de janvier 1576. Elle

y marque d'abord (8) que depuis son arrivée à Séville, elle lui a déjà écrit quatre à cinq fois, et que dans ces lettres elle lui a rendu compte des trois dernières fondations qu'elle a faites. Elle entre ensuite en matière sur la justification des PP. Gratien et Marian. « Je vous disois aussi, mon Père, poursuit-elle, qu'il y a bien de la différence d'entendre parler ces Pères ou d'en entendre parler à leurs ennemis. Il est certain que vous avez en eux de véritables enfans; et j'ose dire qu'en ce qui est essentiel ils ne le cèdent à aucun de ceux qui se vantent le plus de l'être. Ils m'ont priée de leur servir de médiatrice auprès de vous, afin que vous les remettiez dans vos bonnes grâces; car ils n'osent vous écrire eux-mêmes. Je vous en suppliois donc avec beaucoup d'instance, et je vous en supplie encore aujourd'hui. Pour l'amour de Notre-Seigneur, accordez-moi cette grâce, et prenez quelque confiance en ce que je vous dis. Je n'ai pas de raisons de vous déguiser la vérité. Je ne croirois pas pouvoir le faire sans offenser Dieu; et quand ce ne seroit pas un péché, je regarderois comme une trahison et comme une méchanceté de la déguiser à un père que j'aime si tendrement.

---

(8) V. les *Lettr.*

Quand nous serons tous deux devant Dieu , vous verrez , mon Père, les obligations que vous avez à votre vraie fille Thérèse de Jésus. Cette espérance me console ; car je me doute bien que vous ne manquerez pas de gens qui vous diront le contraire de ce que je vous écris ; mais les personnes sans passion me rendront témoignage que je dis la vérité ; et je la dirai toujours tant que je vivrai. »

Elle lui dit encore qu'elle lui avoit marqué dans ses lettres la commission que le Nonce avoit donnée au P. Gratien , et comme il avoit fait venir ce Père à Madrid ; et elle lui apprend que depuis le Nonce avoit nommé ce Père Provincial de toute la Réforme , et de plus Visiteur des Carmes mitigés de l'Andalousie. Je sais à n'en pas douter , continue-t-elle , quoiqu'on veuille dire le contraire , que le P. Gratien s'est beaucoup excusé sur ce dernier article. C'est la pure vérité ; et son frère le secrétaire du Roi y étoit également opposé , parce que ces sortes de commissions entraînent toujours beaucoup de peines. Mais puisque c'étoit une affaire réglée , si nos Pères mitigés eussent voulu m'en croire , ils auroient reçu ce Père comme Visiteur , et les choses se seroient passées amiablement , sans blesser personne et comme entre frères. J'ai fait ce

que j'ai pu pour concilier tout ; et parce que c'est , ce me semble , le parti le plus raisonnable ; et par amitié pour ces Pères , qui nous ont obligés en tout ce qu'ils ont pu , depuis que nous sommes à Séville. J'ai trouvé parmi eux , comme je crois vous l'avoir marqué , des gens savans et de mérite. Il seroit à souhaiter qu'il y en eût de même en Castille. J'ai toujours aimé à faire , comme l'on dit , de nécessité vertu ; et j'aurois voulu pour cela qu'avant de refuser de recevoir le P. Gratien comme Visiteur, ces Pères eussent bien examiné s'il y avoit lieu de croire qu'ils réussissent dans ce refus. A la vérité , il faut convenir que depuis nombre d'années nous avons eu tant de visites et de nouveautés dans l'Ordre , qu'il n'est pas étonnant qu'on en soit fatigué. Dieu veuille que nous en tirions profit pour notre sanctification , et on peut dire qu'il nous éprouve beaucoup en cela. Cependant je trouve que la commission pour la visite entre les mains du P. Gratien est bien moins humiliante pour l'Ordre , puisqu'il en est membre , que si elle étoit entre les mains d'un étranger ; et j'espère que tout ira bien , si l'on sait que ce Père est dans vos bonnes grâces. Il vous écrit de son côté , et ne desire rien tant que d'être bien avec vous. Il vous honore comme son père ,

et il seroit au désespoir de vous mécontenter. Je vous supplie donc encore une fois , mon Père , pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa glorieuse Mère que vous aimez tant , et pour qui ce bon Père a tant de dévotion ( car c'est cette dévotion qui l'a fait entrer dans notre Ordre ), je vous supplie , dis-je , de lui répondre avec douceur , d'oublier le passé et les fautes qu'il a pu faire , et de le regarder comme votre fils , car il l'est réellement , et comme un des membres de l'Ordre dont vous êtes Général ; faites de même pour le pauvre P. Marian , à qui on ne peut reprocher que de ne pas sentir quelquefois tout ce qu'il dit. Je ne m'étonne pas qu'il vous ait écrit des choses fort éloignées de sa pensée ; car la plupart du tems il ne sait pas s'expliquer ; mais il dit à qui veut l'entendre qu'il n'a jamais voulu rien dire ni rien faire qui pût vous offenser. En vérité , je crois que c'est le Démon qui , voulant tout gâter , aura fait manquer ces bons Pères contre leur intention. »

« Pour l'amour de Dieu , mon Père , accordez-moi la grâce que je vous demande. Considérez que c'est le propre des enfans de faire des fautes , et celui des pères de n'y avoir pas trop égard et de les leur pardonner. Bien des raisons vous y engagent ; vous ne les sentez

pas peut-être aussi bien où vous êtes que je le sens ici. Quoique nous autres femmes nous ne soyons guère bonnes pour le conseil, il est cependant des cas où nous rencontrons juste. Je ne vois pas quel inconvénient il y auroit de pardonner à ces bons Pères, qui se prosterneroient volontiers à vos pieds s'ils étoient à portée de le faire. J'imagine que ce pardon produiroit un bon effet ; Dieu nous pardonne bien, pourquoi ne leur pardonneriez-vous pas, ne fût-ce que pour qu'on vît que vous êtes bien-aise que la réforme se fasse par un de vos enfans ? Encore si dans l'Ordre il y avoit plusieurs sujets à qui on pût confier cette commission ; mais puisqu'il n'y en a pas qui ait le talent du P. Gratien, comme vous seriez le premier à le voir si vous le connoissiez plus particulièrement, n'est-ce pas un motif suffisant pour que vous l'approuviez, ne fût-ce que pour que tout le monde vît, si la Réforme réussit, que c'est par vos conseils et votre autorité : car dès qu'on sauroit que la chose se fait avec votre agrément, toutes les difficultés tomberoient. J'aurois mille choses à vous dire là-dessus, mais j'aime mieux prier Dieu de vous suggérer ce qui convient mieux à sa gloire, d'autant plus que depuis quelque tems je m'apperçois que vous ne faites pas grand



cas de ce que je vous dis. Cependant si je manque en quelque chose, c'est contre mon intention. Le P. Antoine de Jésus est ici, il n'a pu se dispenser d'y venir; il vous écrit; peut-être sera-t-il plus heureux que moi. Au reste je m'en rapporte à la Providence. »

« J'ai appris le décret du Chapitre général, par lequel on me défend de sortir de la maison que j'aurai une fois choisie. Le P. Ange, notre Provincial, l'avoit envoyé ici au P. Ulloa, avec ordre de me le signifier. Celui-ci a imaginé apparemment que j'en aurois du chagrin; je crois bien que c'étoit l'intention de ceux qui l'ont sollicité. Aussi l'a-t-il gardé longtems sans me le faire connoître. Il y a un peu plus d'un mois que, le connoissant par ailleurs, j'ai fait en sorte qu'on me le signifiât. A cet égard, autant que je puis répondre de moi, je puis vous assurer, mon Père, que j'aurois regardé comme une grande faveur et même comme une récompense de votre part, si vous m'aviez donné cet ordre dans une de vos lettres; si, par exemple, vous m'eussiez mandé que touché de tout ce que j'ai souffert dans ces fondations, et connoissant la foiblesse de ma santé, vous m'ordonniez de me reposer. La preuve en est que je ne laisse pas d'être contente de cet ordre, quoiqu'il me vienne par

une voie différente. Mais si d'un côté cet ordre m'est agréable, l'amour que je vous porte, mon Père, me le fait trouver d'un autre côté extrêmement dur et rigoureux, parce qu'il m'est adressé comme à une personne désobéissante. C'est ainsi que le P. Ange l'a annoncé à toute la Cour avant que j'en susse rien, croyant que j'allois être très-mortifiée de me voir si resserrée. Il m'a écrit que je pourrois en appeler au Pape, comme si cet ordre n'étoit pas avantageux pour moi. Quand il ne le seroit pas, quand au contraire j'en serois très-affligée, en vérité jamais il ne me viendrait à l'esprit de manquer à l'obéissance que je vous dois (b); et à Dieu ne plaise que je me procure la moindre satisfaction contre votre agrément. Je puis bien dire, mon Père, et Dieu m'en est témoin, que si quelque chose a pu me consoler dans les travaux, les inquiétudes, les

---

(b) Sans manquer à l'obéissance due au Général et au Chapitre de Plaisance, Thérèse auroit pu continuer de faire des fondations; parce que c'étoit l'intention du Nonce et du P. Gralien, dont l'autorité comme apostolique étoit supérieure à celle du Général et du Chapitre des Carmes. Mais elle étoit trop amie de la paix et trop pru-

dente pour le faire. « Le Nonce, écrivoit-elle (*Lettr.*, décembre 1575) à la Mère Marie-Baptiste, a dit que je continuasse à fonder comme auparavant. Quoique j'en sois bien informée, je suis bien déterminée à ne pas le faire qu'il ne me l'ordonne. Ce qui est fait suffit. »

afflictions et les contradictions que j'ai essuyés jusqu'à ce moment, ç'a été de savoir que je vous obéissois, et que je faisais quelque chose qui vous étoit agréable. Vous ne devez donc pas douter du plaisir que je vais avoir à vous obéir. Il n'a pas tenu à moi que je ne le fisse sur-le-champ; mais comme nous touchions aux fêtes de Noël, et que le voyage seroit fort long, on n'a pas voulu me laisser partir, croyant que votre intention n'étoit pas que je hasardasse ma santé. C'est ce qui fait que je suis encore ici, mais seulement jusqu'à la fin de l'hiver; et à vous dire vrai, je ne m'accommode pas des gens de l'Andalousie. Je vous demande en grâce de m'écrire en quelque endroit que j'aïlle; mais comme, Dieu merci, je ne me mêlerai plus de rien, je crains fort que vous ne m'oubliez. J'y mettrai bon ordre; car quand mes lettres devoient vous ennuyer, je ne laisserai pas pour ma satisfaction de vous écrire. »

« On n'a jamais cru ici, et on ne le croit pas encore, que les paroles du Concile de Trente, et les Brefs du Pape donnés *motu proprio* ôtassent aux Supérieurs le droit de transférer d'un couvent à l'autre les Religieuses quand cette translation est nécessaire; ce qui peut arriver souvent. Je ne dis pas cela pour

moi , car je ne suis plus bonne à rien ; et si je savois vous faire plaisir , je me tiendrois volontiers toute ma vie , non-seulement dans la même maison , parce que je suis contente de pouvoir jouir de quelque repos , mais même dans une prison. Je ne dis ceci que pour ôter tout scrupule sur le passé. Je puis vous assurer que je ne suis jamais sortie de mon couvent pour faire une fondation (et il est clair que je ne le pouvois pour autre chose) que je n'en eusse l'ordre ou la permission par écrit de mon Supérieur. Quand je suis allée à Véas et à Caravaque , j'en avois l'ordre du P. Ange. Quand je suis venue ici , j'en avois l'ordre du P. Gratien , qui avoit une commission du Nonce , quoiqu'il n'en usât pas. Comment le P. Ange peut-il dire que je suis venue ici comme une apostate et me faire passer pour excommuniée. Dieu le lui pardonne. Vous savez , mon Père , que j'ai toujours fait mes efforts pour lui procurer votre bienveillance , et pour le contenter tant que le service de Dieu a pu le permettre , et avec tout cela je ne puis parvenir à être son amie. Il feroit beaucoup mieux d'agir contre le P. Valdemore ; car il est bon que vous sachiez que celui-ci , en sa qualité de Prieur des Carmes d'Avila , a chassé du couvent de l'Incarnation le P. Jean

de la Croix et son confrère, au grand scandale de toute la ville; et que de plus, malgré la régularité de cette maison, il en a si fort maltraité les Religieuses que c'est une chose pitoyable de voir le trouble où elles sont encore. On m'écrit que pour excuser le Prieur elles se donnent tort à elles-mêmes, que cependant le P. Jean de la Croix est retourné avec son compagnon au couvent, et que le Nonce a défendu à tous les Carmes mitigés d'y confesser. Je ne puis vous exprimer combien je suis touchée de l'affliction de ces pauvres filles, à qui on ne donne pour nourriture que du pain, et qu'on ne cesse de tourmenter. Dieu veuille y apporter du remède, et vous conserver, mon Père, pendant de longues années. »

« On vient de m'apprendre que le Général des Dominicains doit venir ici incessamment. Que je serois contente si vous pouviez y venir aussi. Mais je craindrois pour vous un si grand voyage. Ainsi je consens que ma satisfaction soit différée jusqu'à l'Eternité, qui n'aura pas de fin. C'est alors que vous verrez combien vous m'avez d'obligations. Plaise à Dieu que je mérite d'y arriver. Je me recommande, avec votre permission, aux prières de vos assistants. Vos filles et vos servantes de ce couvent

vous demandent votre bénédiction, et je vous la demande aussi. »

Cette lettre, remplie de bon sens, de respect et d'affection, ne changea rien à l'état des choses. Le Général laissa toujours agir les Carmes mitigés ; et ceux-ci, d'après ses intentions, n'en étoient pas moins occupés de mettre à exécution les décrets du Chapitre de Plaisance. Le P. Ange de Salazar, leur Provincial, convoqua à cet effet pour le 12 mai de cette même année un Chapitre à Moralegie ; et, afin de conserver quelque ombre d'union avec les Carmes de la Réforme, on y invita trois d'entre eux qui étoient Prieurs en Castille. Ceux de l'Andalousie n'y furent point invités, parce qu'étant restés dans cette Province contre la défense du Général, on les regardoit comme excommuniés. D'après l'avis du Nonce, les trois Prieurs de Castille se rendirent au Chapitre ; mais on en avoit tellement hâté la tenue, qu'ils n'arrivèrent que lorsque les décrets étoient faits. Ces décrets portoient en substance que dans les couvens de la Réforme il n'y auroit qu'un même habit ; que cet habit seroit de la couleur de celui de la Mitigation ; que de part et d'autre les Religieux seroient chaussés ; qu'ils pourroient vivre dans une même maison ; que chacun y suivroit sa règle, et que les Carmes



Réformés ne seroient plus appelés du nom de *Contemplatifs*. C'étoit le plan tracé par le Général au P. Tostado ; et une fois suivi, ce plan détruisoit la Réforme. Les trois Prieurs de Castille refusèrent d'y souscrire, et ils partirent aussitôt pour Madrid en informer le P. Gratien, le Nonce et le Roi.

Pour couper court à l'exécution des décrets de Moralegie, Philippe II évoqua sur-le-champ l'affaire à son Conseil, et « ordonna au P. Gratien, dit la Sainte (9), de s'adresser pour tout ce qui intéresseroit la Réforme au Président de ce Conseil, et à M. de Quiroga. » Le premier s'appeloit Couarruvias, et le second étoit évêque de Cuença, et Inquisiteur général. De son côté le P. Gratien, pour opposer autorité à autorité, crut, en sa qualité de Provincial de la Réforme, devoir en convoquer un Chapitre à Almadouar pour le 8 septembre suivant. L'assemblée fut nombreuse ; on y fit divers réglemens, on y élut des Définites, et on y arrêta de députer à Rome deux Carmes de la Réforme pour en défendre les intérêts, comme les Carmes de la Mitigation venoient d'y en députer deux pour défendre les leurs. Ce dernier article étoit conforme à l'avis de la

---

(9) *Lettre*, 11 juillet 1576.

Sainte. « J'ai pensé, dit-elle dans sa lettre du 5 septembre au P. Gratien (10), que si les Mitigés présentent au Pape de fausses informations, et qu'il n'y ait à Rome personne pour y répondre, qu'on leur accordera contre nous autant de Brefs qu'ils en demanderont; et que par conséquent il est important que quelqu'un soit là; car les Mitigés se conduisant comme ils se conduisent, il ne sera pas difficile de faire appercevoir qu'ils y mettent de la passion. Nous n'avancerons qu'en prenant ce parti. Croyez que c'est beaucoup d'être préparé à ce qui peut arriver. » Dans la lettre qu'elle lui écrivit le 20 du même mois (11), elle le loue beaucoup de ce qu'il a fait à Almadouar. « Parlons du Chapitre, lui dit-elle; nos Pères en reviennent très-contens. Je le suis aussi de voir comment les choses s'y sont passées. Dieu en soit loué. Au moins cette fois vous ne manquerez pas d'être comblé de louanges: tout vient de votre main. Peut-être, comme vous le dites vous-même, les prières y ont-elles fait beaucoup. » Et après être entrée dans quelques détails sur les réglemens de ce Chapitre, elle ajoute avec sa sagesse ordinaire. « On m'a aussi beaucoup parlé de la manière dont on s'y

---

(10) V. les *Lettr.*

| (11) V. les *Lettr.*

prendroit pour faire , par le moyen du Général , une province particulière des sujets de la Réforme. Car ce seroit une chose violente de faire rien sans ce Père , et d'aller contre sa volonté. S'il faut de l'argent pour cela , Dieu en fera trouver : on remettrait cet argent aux Pères qui feront le voyage de Rome. Pour l'amour de Dieu hâtez leur départ. Dans l'affaire présente , ce départ n'est pas une chose accessoire , c'est la chose principale : dùt-on ne pas réussir , il ne faut pas qu'on traite cette affaire avec le Pape. L'occasion est favorable pour en agir ainsi , vu les dispositions du Nonce. » Le départ de ces députés n'eut cependant pas lieu alors , comme nous le dirons dans la suite.

Thérèse étoit déjà à Tolède lorsqu'elle écrivit cette dernière lettre. Quoique son intention eût été , comme elle l'avoit marqué au commencement de l'année au Général , de partir de Séville dès que la saison ne seroit plus rigoureuse , elle n'avoit pu se mettre en chemin que le 4 juin , qui étoit le lundi de l'octave de l'Ascension , et le lendemain du jour où le Saint-Sacrement fut posé dans la nouvelle maison qu'elle avoit acquise pour les Carmelites de cette ville. « Je fus obligée (12) de

---

(12) *Fondat.* , ch. 25.

partir ce jour-là, dit la Sainte, parce que la chaleur commençoit à être excessive; je voulois aussi éviter d'être en route le jour de la Pentecôte, et avoir le tems de passer à Malagon, où je voulois m'arrêter quelques jours. Ainsi Dieu ne permit pas que j'eusse la consolation d'entendre au moins une messe dans notre église de Séville. Mon départ troubla la joie des bonnes Religieuses de ce couvent. Elles sentirent vivement cette séparation, à cause de toutes les peines que nous avons souffertes ensemble pendant un an. Celles que j'ai rapportées étoient les moindres. Aussi n'ai-je jamais tant souffert dans aucune fondation, excepté celle d'Avila, où des peines intérieures se joignoient aux autres. »

Le P. Grégoire de Nazianze, Carme de la réforme, Alphonse Ruiz, Laurent de Cepeda, Thérèse de Cepeda, fille de celui-ci, et qu'on appela dans la suite Thérèse de Jésus, comme sa tante, lorsqu'elle se fit Carmelite à Saint-Joseph d'Avila, accompagnèrent la Sainte dans ce voyage. Avant de se rendre au couvent de Tolède qu'elle avoit choisi pour le lieu de sa retraite, elle s'arrêta dix à douze jours dans celui de Malagon, où sa présence étoit utile, et dont la Prieure, la Mère Briande, qu'elle aimoit beaucoup, étoit grièvement malade.

Elle y étoit arrivée le 11 juin , lundi de la Pentecôte ; et elle en sortit avant la fête de Saint Jean-Baptiste pour aller à Tolède , où , suivant l'*Hist. gén. des Carm. déch.* (13) , elle ne séjourna que peu de jours , parce que le P. Gratien lui avoit permis d'aller quelques jours aussi à Avila. Ce fut là qu'elle prit , pour ne plus la quitter dorénavant dans tous ses voyages , la Mère Anne de Saint-Barthélemi , qui n'étoit encore que sœur converse. Jusqu'à la fondation de Véas et de Séville , cette sœur lui avoit constamment rendu ce service : mais comme depuis ce tems elle avoit toujours été grièvement malade , la Sainte avoit été obligée de se faire accompagner par quelqu'autre. Mais toutes succombant à la fatigue , et la sœur Anne de Saint-Barthélemi étant toujours malade , Thérèse , en arrivant dans cette circonstance à Avila , étoit fort inquiète pour la remplacer , lorsque Notre-Seigneur dans une vision la lui indiqua lui-même ; et Dieu confirma par un miracle la vérité de cette vision , en permettant que dès la première nuit , et au seul mot que la Sainte dit à cette sœur de servir les malades , celle-ci toute malade qu'elle étoit elle-même , se trouva parfaitement guérie. De là

est venu à la Mère Anne de Saint-Barthélemi le titre honorable *de fidèle compagne de Sainte Thérèse*. Elle fut une de celles qui en 1602 vinrent fonder les Carmelites déchaussées de France.

On voit par les lettres de la Sainte qu'elle étoit de retour à Tolède le 9 août de cette même année 1576. Dans cette retraite, qui étoit réellement pour elle un exil, Thérèse ne cessoit d'être utile à la Réforme. Le commerce de lettres qu'elle entretenoit avec les Carmes et les Carmelites déchaussés ne lui laissoit rien ignorer de ce qui la concernoit. Les affaires particulières de chaque maison étoient toujours l'objet de sa sollicitude, et les détails multipliés dans lesquels elle entroit sous ce rapport, ne diminuoient rien de l'attention que dans des tems si difficiles elle se trouvoit obligée de donner aux affaires de toute la Réforme. Elle soutenoit le courage des PP. Gratien et Marian qui portoient tout le poids des affaires; elle les exhortoit à ne se servir dans leurs rapports avec les Carmes mitigés que de moyens de douceur et de prudence; et elle leur faisoit de respectueuses reprimandes quand ils s'en écartoient; ces deux Pères avoient pour elle une vénération si grande, qu'ils ne faisoient presque rien sans la consulter; et ils sembloient s'être



## VIE DE SAINTE THÉRÈSE.

fait un devoir d'entrer dans toutes ses vues. D'un autre côté elle écrivoit aux personnes de considération qui approchoient de plus près Philippe II , afin qu'elles ne laissassent rien ignorer à ce Prince de ce qui intéressoit la Réforme , et qu'elles lui ménageassent toujours sa protection puissante. Ceux qui la servirent le plus auprès de ce Prince furent entre autres les PP. Dominicains. Les ouvertures de conscience qu'elle avoit eu occasion de faire aux plus célèbres d'entre eux lui avoient concilié leur estime , et leur faisoient prendre un vif intérêt à la position où elle se trouvoit. Ils étoient en vénération à la Cour de Philippe II , et quelques-uns dirigeoient la conscience du Roi et des Grands du royaume. Elle ne confioit qu'à des personnes sûres les lettres qu'elle écrivoit , de peur qu'elles ne fussent interceptées ; elle ne s'y expliquoit qu'en termes énigmatiques , et ne désignoit que sous des noms empruntés ceux dont elle étoit obligée de parler. Ainsi Notre-Seigneur s'appeloit Joseph ; le Nonce , Mathusalem ; le Roi , le premier Ange ; les Inquisiteurs , les Anges ; le P. Gralien , tantôt Paul , tantôt Elisée ; les Carmes déchaussés , les aigles ; les Carmelites de la réforme , les papillons , etc. Elle avoit pris le nom d'Angélique , et quelquefois de Laurence ; les Carmes mitigés avoient aussi

leurs noms ; et dans certains cas , pour qu'on la devinât moins , elle se servoit de plusieurs noms pour désigner la même personne (14).

Pendant l'année que Thérèse resta à Tolède , et jusqu'à la mort du Nonce Hormaneto , les affaires de la Réforme restèrent à-peu-près dans le même état. De tems en tems les Carmes mitigés s'essayoiènt à quelques actes d'hostilités contre les Carmes déchaussés , sur-tout en Andalousie , lorsque le P. Gratien étoit obligé de faire des voyages en Castille. Mais quand il étoit de retour , l'autorité de Visiteur dont il étoit revêtu les retenoit , ainsi que la crainte d'irriter le Roi et le Nonce dont ils le sentoient protégé ; et la présence de ce Père rétablissoit bientôt le calme dans les couvens qu'ils avoient inquiétés. Ils eurent aussi le projet de reléguer la Sainte dans le Nouveau Monde , mais les mêmes motifs les empêchèrent d'en venir à l'exécution. « J'ai trouvé plaisant , écrivoit Thérèse à la Mère Marie de Saint-Joseph , le 26 novembre 1576 (15) , qu'on ait projeté de m'envoyer aux Indes. Je prie Dieu de tout mon cœur de pardonner à ces personnes leur mauvaise volonté à mon égard. Elles ne pouvoient rien faire en cette rencontre qui me

(14) V. les *Lettr.*| (15) V. les *Lettr.*

fût plus avantageux, que de dire tant de faussetés à-la-fois : car le grand nombre de ces faussetés fera qu'on n'en croira aucune. » *L'Hist. gén. des Carm. déch.* (16) dit ici que fatigué de cette lutte continuelle, le P. Gratien voulut se démettre entre les mains du Nonce de sa charge de Visiteur des Carmes mitigés de l'Andalousie, et que le Roi s'y opposa et lui ordonna de continuer ses visites. Elle ajoute que le Nonce s'y opposa de même, et que persuadé plus que jamais que la paix ne se rétablirait entre les Carmes mitigés et les réformés, qu'en faisant de ceux-ci une province particulière, ce Prélat s'en occupa sérieusement. « Le Nonce, dit la Sainte dans sa lettre du 2 janvier 1577 (17) m'a fait dire que j'eusse à lui envoyer la copie des Lettres-patentes qui m'autorisoient à faire des fondations, avec un état des maisons qui sont établies, des lieux où elles sont, du nom et de l'âge des Religieuses qui les habitent; et de lui marquer en même tems celles que je juge capables d'être Prieures. On dit que le but du Nonce est de faire une Province séparée de notre Réforme. » Vers le 6 mai suivant, la chose étoit près de se terminer à la satisfaction de tous les sujets

(16) Tom. 2, l. 3, c. 15.

| (17) V. les *Lettres*.

de la Réforme; et déjà le P. Gralien avoit reçu ordre du Nonce de venir à cette intention à Madrid, lorsque la mort enleva ce puissant protecteur à la Réforme, et la mit par là à deux doigts de sa perte.

« Un Nonce du Pape qui étoit un très-saint homme, dit la Sainte (18), et qui par son affection pour la vertu estimoit beaucoup les Carmes déchaussés, mourut alors; et afin d'exercer la patience de ces Religieux, Dieu permit que celui qui lui succéda et qui étoit un peu parent du Pape, leur fût très-opposé. Je veux croire qu'il étoit homme de bien; mais porté comme il l'étoit à favoriser en tout les Carmes mitigés, et s'étant laissé persuader de ce que ceux-ci lui disoient contre les réformés, il se mit dans l'esprit qu'il devoit empêcher la Réforme de s'étendre davantage, et il commença à agir contre elle avec une si grande rigueur, qu'il condamnoit à l'exil et à la prison ceux qu'il croyoit opposés à ses desseins. » Ce Nonce étoit Philippe Segà, alors Evêque de Ripa, dans la Marche d'Ancône. Il étoit parent de Grégoire XIII (c). Avant de partir pour l'Espagne,

(18) *Fondat.*, c. 27.

(c) Philippe Segà, né en 1538, après être entré dans l'état ecclésiast-

rique, s'y distingua par ses lumières et sa piété, ainsi que le dit Juissano dans la Vic de St. Charles

le Général et les Carmes mitigés l'avoient prévenu contre la Réforme ; et quand il arriva dans ce royaume , son intention étoit de faire exécuter à la rigueur les décrets du Chapitre de Plaisance , et par conséquent de la détruire. Les Carmes déchaussés qui prévoyoit les dispositions du nouveau Nonce à leur égard , étoient d'autant plus alarmés qu'ils imaginoient que les pouvoirs que le P. Gratien avoit reçus du Nonce Hormaneto cessoient par la mort de celui-ci. Mais le Roi ayant fait consulter les universités de Salamanque et d'Alcala , la réponse fut qu'une commission commencée continuoit d'être valable après la mort de celui qui l'avoit donnée jusqu'à ce que son objet fût rempli. « La commission du P. Gratien , dit la Sainte dans sa lettre du 2 juillet (19) n'est pas terminée , quoique le Nonce soit mort ; ainsi il est Visiteur comme auparavant. » De son côté le P. Tostado , qui sentoit qu'il seroit

Borromée. Selon cet historien , il étoit si intimement lié avec le saint Archevêque de Milan , que celui-ci le prioit de l'avertir de ses défauts. Il fut successivement Evêque de Plaisance en Italie , Nonce du Pape en Espagne et en Allemagne , Légat en France et Cardinal de la nomination d'Innocent IX. Il mou-

rut à Rome le 29 mai 1596. Son épitaphe qu'on voit à Saint-Onuphre porte que « il portoit patiemment les privations de la pauvreté. » *Paupertatis tolerantia clarus.* ( V. Juissano et le P. Frédéric de Saint-Antoine. )

(19) V. les *Lettr.*

appuyé par le nouveau Nonce , pressoit les Carmes de la Réforme de reconnoître l'autorité dont le Général l'avoit revêtu. Le Roi vint encore ici au secours de ces Pères , en faisant signifier au P. Tostado de montrer ses pouvoirs et ses instructions secrettes avant de faire aucun acte d'autorité. L'affaire fut évoquée au Conseil du Roi ; mais ce Père eut l'adresse de la faire traîner jusqu'à la fin de l'année , où on le força enfin de remettre les actes de sa commission.

Les Carmes mitigés allèrent plus loin que le P. Tostado. La mort du Nonce Hormaneto ne leur laissant plus de frein , ils répandirent jusqu'à la Cour des libelles diffamatoires contre le P. Gratien, la Réformatrice et la Réforme. Quoique l'aigreur et la fausseté qui régnoient dans ces libelles dussent empêcher qu'on y ajoutât foi, cependant l'impression qu'ils pouvoient laisser dans l'esprit de certaines personnes, engagea Thérèse à prendre la plume et à en écrire au Roi. Sa lettre est du 13 septembre 1577 (20).  
« Sire, lui dit-elle, j'ai appris qu'on a présenté à Votre Majesté un mémoire contre le P. Gratien. Je m'étonne des ruses du Démon et de ses ministres ; ils ne se contentent pas de diffamer ce

---

(20) V. les *Lettr.*



serviteur de Dieu, dont la conduite est si édifiante, dans les couvens qu'il visite, que tous les jours on m'écrit qu'il les laisse remplis d'une nouvelle ferveur; ils s'efforcent encore de ternir la réputation de plusieurs maisons religieuses, où Notre-Seigneur est fidèlement servi. Ils ont fait agir pour cela deux Carmes déchaussés, dont l'un avant de prendre l'habit étoit domestique dans nos maisons, et qui depuis a donné des preuves de son peu de jugement; et ils en ont mis en avant plusieurs autres qui sont animés contre le P. Gratin, parce qu'ayant autorité sur eux, c'est à lui de les punir quand ils font des fautes. On leur a fait signer des choses si extravagantes et si monstrueuses contre ce Père et contre les Carmelites de la Réforme, que si je ne craignois le mal que le Démon pourroit faire à cette occasion, je serois la première à m'en amuser et à en rire. Ne permettez pas, Sire, que des dépositions si scandaleuses soient portées devant les tribunaux: le monde est si délicat sur ce point qu'il y auroit des personnes qui soupçonneroient que nous avons donné lieu à la médisance, lors même que nous aurions prouvé le contraire. Cela nuiroit à la Réforme qui jette par tout une bonne odeur, comme Votre Majesté peut le voir par les té-

moignages que le P. Gralien a recueillis à ce sujet , à la sollicitation de plusieurs personnes graves et saintes qui voient nos Religieuses. D'ailleurs on peut par une information juridique savoir le motif qui a fait agir nos calomnieux. Veuillez bien , Sire, faire faire cette information. Croyez que l'honneur de Dieu y est intéressé ; car si nos ennemis s'apperçoivent qu'on fait cas de leurs dépositions , il ne manqueront pas pour empêcher la visite d'accuser d'hérésie le P. Gralien , leur Visiteur. Où il n'y a pas de Religion , il n'est pas difficile de trouver de faux témoins. Je suis sensible à la persécution que souffre ce serviteur de Dieu, dont je connois la probité , et que je sais agir en tout avec beaucoup de délicatesse de conscience. C'est ce qui me fait supplier Votre Majesté ou de le retirer de sa charge de Visiteur, qui l'expose à tant de dangers , ou de le prendre sous sa protection. Il est fils d'un des officiers de votre maison, et sous ce rapport il sera difficile de l'attaquer. Je le regarde comme un homme envoyé du ciel , et je ne doute pas que la Sainte-Vierge, en qui il a toujours eu dévotion , ne lui ait inspiré d'entrer dans notre Ordre pour venir à mon secours dans un tems où les forces commençoient à me manquer : car il y a plus de dix-sept ans que je travaille

seule pour le bien de la Réforme. Que Votre Majesté me pardonne la longueur de cette lettre. Ma grande affection pour elle me l'a dictée; et si Dieu souffre mes plaintes indiscrettes, Votre Majesté voudra bien aussi les souffrir. Plaise à Notre-Seigneur d'entendre favorablement les prières que les Religieux et les Religieuses de la Réforme lui adressent pour votre conservation, car vous êtes sur la terre notre unique appui.» La lettre de la Sainte produisit l'effet qu'on en attendoit : Philippe II fit faire une information juridique, dans laquelle deux des calomniateurs retractèrent leurs dépositions. « Le Frère Michel et le Frère Balthazar, écrivoit le mois suivant Thérèse à la Mère Marie de Saint-Joseph (21), se sont dédits. Le premier assure qu'il n'écrivit rien du mémoire fait contre nous, mais seulement qu'on le força de le signer par les menaces qu'on lui fit. Il ajouta encore d'autres choses en présence du Saint-Sacrement, et devant un notaire et des témoins. Le Roi a compris que tout cela étoit une pure méchanceté; ainsi les Carmes miigés ne font que se nuire à eux-mêmes. Dans cet excès de calomnie, nos Religieuses n'étoient occupées qu'à élever leurs cœurs à Dieu, dit-elle

---

(21) V. les *Lettres*.

ailleurs, loin d'être accablées de tristesse et de chagrin, elles se réjouissoient d'avoir à souffrir (22), ainsi que moi. Quel pouvoir n'a pas la vérité pour tenir l'âme en paix ! »

Cependant le nouveau Nonce étant arrivé en Espagne ne tarda pas à manifester les intentions hostiles qu'il avoit contre la Réforme. Comme Thérèse et le P. Gratien en étoient les principaux appuis, il dirigea d'abord contre eux ses attaques. La Sainte eut ordre de quitter Tolède, et de se renfermer dans son couvent de Saint Joseph d'Avila. Elle s'y rendit en effet dans le mois de juillet 1577. Le Nonce ordonna ensuite au P. Gratien de venir le trouver à Madrid, et de lui apporter les pouvoirs dont il étoit revêtu, et les procès verbaux des visites qu'il avoit faites.

« Le P. Gratien, dit la Sainte (23), étoit disposé à obéir au Nonce, lorsqu'on lui représenta qu'étant aussi sujet du Roi, qui protégeoit la Réforme, il indisposeroit ce Prince contre lui s'il faisoit rien sans son agrément. Il alla voir l'Archevêque (M. de Quiroga), et il l'informa de ce qui se passoit. Ce Prélat le reprimanda, en lui disant qu'il n'avoit pas

---

(22) *Lettr.*

(23) V. dans les *Lettr.*, le *Mé-*

moire de la Sainte pour le P. Gratien, avril 1578.

plus de courage qu'une mouche ; et il lui ordonna d'aller voir le Roi. Le P. Gratien s'en défendit, dans la crainte que le Nonce ne le trouvât mauvais ; mais l'Archevêque lui répliqua qu'il étoit toujours permis d'avoir recours à ses Supérieurs, et il l'obligea d'aller voir Sa Majesté. Le Roi ayant entendu le P. Gratien, lui ordonna de retourner à son couvent, en attendant qu'on eût examiné cette affaire. » L'intention de Philippe II étoit d'écrire au Pape. Il le fit, et la réponse du Souverain Pontife fut que le Nonce ne devoit pas se mêler du gouvernement des Carmes. « Les personnes qu'on consulta sur les demandes que le Nonce avoit faites au P. Gratien (24), continue la Sainte, répondirent que le Nonce n'ayant pas montré ses pouvoirs pour le gouvernement des Carmes, le P. Gratien pouvoit continuer d'exercer les siens : ils en apportèrent plusieurs raisons. Malgré ces avis, le P. Gratien fut neuf mois plus ou moins sans faire usage des siens, pas même pour donner une signature, quoiqu'il sut que le Nonce disoit et juroit même qu'il ne lui avoit pas défendu de continuer ses visites. On a sur tout cela plusieurs témoins qui assurent aussi qu'un Carme l'ayant pressé de

---

(24) V. les *Lcttr. Ibid.*

révoquer les pouvoirs du P. Gratien, ce Prélat avoit répondu qu'il ne le pouvoit pas. Au bout de ces neuf mois le Président actuel du Conseil de Castille (D. Maurice Paros à qui le Roi en avoit donné l'ordre d'après la réponse du Pape) fit venir le P. Gratien, et lui ordonna de reprendre le cours de ses visites. Ce Père s'en excusa; mais le Président insista en lui disant que c'étoit la volonté de Dieu et du Roi, et qu'il étoit chargé de le lui dire. Le P. Gratien lui demanda s'il iroit voir le Nonce. Le Président lui répondit que non; que s'il trouvoit quelques difficultés dans ses visites, il s'adressât à lui, et que le Conseil l'autoriserait par écrit à requérir le secours du bras séculier. » La Sainte dit ensuite qu'on apprit que le Nonce avoit reçu du Pape un ordre pressant et conforme à la réponse que le Souverain Pontife avoit faite au Roi; et que le P. Gratien, se trouvant fort embarrassé pour obéir au Nonce et au Roi en même tems, se détermina cependant, pour ne pas indisposer le dernier, à continuer ses visites. « Sans la faveur du Roi, dit-elle, nous étions perdus : c'est lui qui nous soutient, c'est lui qui prend notre défense auprès du Pape; c'est lui qui l'a prise dans ce tems-là sur-tout où nous savions certainement que le Nonce vouloit que le P. Tos-tado fit ses visites; où ce Père, qui étoit de la



Mitigation , avoit des pouvoirs du Général , et agissoit dans l'intention de détruire la Réforme , de faire exécuter les décrets du Chapitre de Plaisance , de ne laisser que deux ou trois maisons aux Carmes déchaussés , de leur défendre de recevoir des sujets, et de les obliger à prendre le même habit que les Carmes mitigés. C'étoit d'ailleurs une chose dure que le P. Gratien remit au Nonce les procès-verbaux de ces visites ; par ces procès-verbaux le Nonce eût pu connoître les fautes des Carmes mitigés dont ce Père avoit visité les couvens dans l'Andalousie ; fautes qu'on ne pouvoit révéler qu'en diffamant les coupables aux yeux d'un Supérieur qu'on ignoroit avoir le droit de les savoir , puisqu'il n'avoit pas montré ses pouvoirs : et c'est une chose nouvelle en Espagne qu'un Nonce refuse de les montrer. »

En s'en prenant à Thérèse et au P. Gratien , le Nonce , qui craignoit de se mettre mal avec le Roi , gardoit au moins dans ces commencemens quelques mesures ; mais le P. Tostado , qui vouloit à toute force faire exécuter les décrets du Chapitre de Plaisance , n'en gardoit aucune. L'élection que , dans les premiers jours d'octobre de cette même année 1577, on fit de Thérèse pour Prieure du couvent de l'Incarnation d'Avila , lui fournit l'occasion d'en persé-

cuter à toute outrance les Religieuses, et Saint Jean de la Croix, qui depuis cinq ans étoit leur confesseur. « Il vient de se passer ici au couvent de l'Incarnation, dit la Sainte dans deux de ses lettres écrites vers ce tems (25), une chose telle qu'on n'en a jamais vu de semblable. Le crime des Carmelites de ce couvent est d'avoir jeté les yeux sur moi pour être leur Prieure, malgré que j'aie fait ce que j'ai pu pour les en détourner. Les efforts que j'ai faits pour cela sont ma seule consolation. Instruit de leur projet, le P. Tostado a envoyé le Provincial des Carmes mitigés pour présider à l'élection, et excommunier celles qui me donneroient leur suffrage. Les menaces ne les ont pas épouvantées; et, comme si on ne leur en eût pas fait, cinquante-cinq Religieuses de la maison m'ont donné leur voix. A chaque suffrage qu'on lui remettoit par écrit, le Provincial donnoit mille malédictions à la Religieuse qui le lui remettoit, et la déclaroit excommuniée; il frappoit du poing l'écrit, le chiffonnoit et le brûloit. Il y a plus de cinquante jours qu'elles n'entendent plus la messe, qu'elles ne vont pas au chœur, même quand on ne chante pas l'office; qu'elles ne voient personne, pas même

---

(25) V. les Lettr.

leur confesseur ni leurs parens. Le jour qui suivit cette première élection , le Provincial les fit assembler de nouveau pour en faire une seconde. Elles lui répondirent qu'elles n'avoient pas d'élection à faire , puisqu'elles l'avoient faite. Il les excommunia de nouveau , et ayant fait appeler les quarante-quatre autres Religieuses de la maison , qui ne m'avoient pas donné leur voix , il leur fit faire une autre élection , et en envoya au P. Tostado le procès-verbal , afin qu'il la confirmât. La confirmation est déjà donnée , mais les Religieuses opposantes sont fermes dans leur opposition , et disent que sur ce point elles ne sont pas obligées d'obéir. Toute la ville est dans l'étonnement de ce qu'elles ont souffert et de ce qu'elles souffrent encore , sans qu'on puisse dire quand ce scandale finira. J'ai été extrêmement sensible de voir à mon occasion un si grand désordre , et tant de bonnes ames troublées. Le peuple les a crues excommuniées ; mais ce que nous avons ici de théologiens savans disent qu'elles ne le sont pas , parce qu'en leur défendant sous peine d'excommunication de nommer quelqu'un hors de leur maison , on ne m'avoit pas désignée précisément ; parce qu'elles pouvoient me regarder comme leur compagne , ayant fait mes vœux chez elles , y ayant demeuré

longtems, y ayant ma dot, et personne ne pouvant m'empêcher d'y retourner si je voulois. Je demeuerois d'ailleurs dans la même province, et elles avoient droit de choisir dans toutes les maisons qui la composent. On ajoute encore que dans ce cas les Carmes mitigés agissent contre les décrets du Concile de Trente, qui veut que les élections se fassent à la pluralité des voix. Les Religieuses qui m'ont donné la leur ont envoyé dire au P. Tostado qu'elles me vouloient pour Prieure; il leur a fait répondre qu'il ne le vouloit pas. Je desirerois que celles qui m'ont élue me laissassent en repos; car je n'ai pas envie de me voir dans cette Babylone, avec le peu de santé que j'ai, et qui jamais ne s'est soutenue dans cette maison. Je ne sais à quoi tout cela aboutira; l'affaire est devant le Conseil du Roi ». Le Conseil avoit à prononcer sur deux choses; le défaut de liberté qu'on avoit laissé aux Religieuses pour l'élection d'une Prieure, et les censures qu'on avoit portées contre celles qui tenoient pour Thérèse. On vient de voir sur la première le peu de goût que la Sainte avoit d'accepter le gouvernement de cette maison; et l'on voit encore, par les lettres (26) qu'elle écrivoit vers

---

(26) 10 novembre 1577, et 10 mars 1578.

le même tems , comme elle exhortoit les Religieuses qui étoient pour elle de se soumettre à la Mère Anne de Tolède qu'on leur avoit donnée à sa place , leur montrant que c'étoit le parti le plus sage dans le cas où les Carmes mitigés auroient le dessus , et dans le cas contraire le moyen le plus prompt pour faire cesser le scandale. Il paroît que le Conseil ne prononça pas sur cette chose , et que si les Religieuses ne se rendirent pas tout de suite à l'avis de Thérèse , elles le firent par la suite , puisque les registres du couvent de l'Incarnation font foi que la Mère Anne de Tolède y exerça pendant trois ans la charge de Prieure. Quant à la seconde chose sur laquelle le Conseil avoit à prononcer , ce tribunal ne tarda pas à condamner les violences exercées contre les Religieuses , et dès la fin du mois de novembre , le Roi donna ordre au Nonce de faire relever au plutôt des censures les Religieuses contre lesquelles on les avoit portées.

L'exécution de cet ordre , loin de faire cesser la persécution dans le couvent de l'Incarnation , ne fit que l'augmenter. Le Nonce fit connoître au P. Tostado la volonté du Roi ; mais celui-ci , en chargeant de son exécution le P. Maldonado , Prieur des Carmes mitigés de Tolède , lui donna en même tems des ordres secrets de faire en-

lever Saint Jean de la Croix et le P. Germain qui les confessoient. Ces deux Carmes étoient de la Réforme, et le P. Tostado les voyoit avec peine chargés de la conduite spirituelle des Carmelites de la mitigation; d'ailleurs il les soupçonnoit d'entretenir ces Religieuses dans leur prétendue désobéissance. Le P. Maldonado procéda d'abord à la levée de l'excommunication; « mais il le fit, dit la Sainte (27), avec tant de dureté et si peu d'ordre et de justice, que, suivant ce qu'on m'a dit, elles en sont très-chagrines, et aussi victimes de la persécution qu'auparavant. Par-dessus tout cela, il leur a enlevé leurs confesseurs, et il les tient en prison dans son couvent. On a enfoncé leurs cellules, on a saisi leurs papiers. Ce qui me chagrine, c'est de voir ces deux Religieux en de pareilles mains; j'aimerois mieux qu'ils fussent dans celles des Maures. On dit que le jour qu'on les a pris, on les a fustigés deux fois, et qu'on leur a fait mille mauvais traitemens. Le Prieur d'Avila a conduit le P. Germain à Moralegie; on dit qu'il jetoit le sang par la bouche. Le P. Maldonado a mené le P. Jean de la Croix chez le P. Tostado. Les Religieuses sont plus affligées de cet événement que de ce qu'elles ont

---

(27) *Lettr.* 10 décembre 1577.



souffert en particulier, quelque grand qu'il ait été. Elles disent que ce sont des Saints qu'on leur a enlevés ; et que pendant les années qu'ils sont restés au couvent, elles ne leur ont vu rien faire qui ne fût digne des Apôtres. En effet, ces Religieux sont d'une haute piété : pendant leur séjour à Avila, ces Pères ont édifié toute la ville, et on leur a l'obligation d'avoir maintenu cette maison dans l'esprit de ferveur où je l'avois laissée. Au moins l'un d'eux, qui est le P. Jean de la Croix, est regardé comme un Saint, et je ne crois pas qu'on se trompe, car c'est selon moi un grand serviteur de Dieu. J'ignore ce que tout cela deviendra. Ma grande peine est de ne pas savoir où on les a menés ; ce qui donne lieu de croire qu'ils sont étroitement resserrés. Il y a ici abus d'autorité ; Dieu veuille y remédier ». L'enlèvement de ces deux Carmes réformés se fit dans la nuit du 3 au 4 décembre 1577.

Le lendemain, c'est-à-dire, le 4 du même mois, Thérèse en écrivit à Philippe II. Après avoir exposé à ce Prince comment elle avoit fait venir au couvent de l'Incarnation Saint Jean de la Croix, et le P. Germain, le bien qu'ils y avoient fait depuis cinq ans, la vénération dont ils jouissoient dans Avila ; et, comme, après en avoir été chassés une première

fois, le Nonce Hormaneto les y avoit fait rentrer, en défendant aux Carmes mitigés de s'ingérer à faire des fonctions spirituelles dans cette maison : elle lui raconte les circonstances de l'enlèvement de ces deux Pères ; et elle ajoute (28) : « Toute la ville, Sire, en est scandalisée. On se demande comment dans un lieu si voisin de votre Cour, ces deux Religieux étant sous l'autorité du Commissaire apostolique, un Carme qui n'a pas de pouvoir sur eux, ou qui ne les montre pas, a pu se porter à ces extrémités : je suis affligée de les voir entre les mains de semblables personnes. Il y a longtems qu'on vouloit les arrêter. Le P. Jean de la Croix, ce grand serviteur de Dieu, est si foible de tout ce qu'il a souffert que je crains pour sa vie. Que Votre Majesté pour l'amour de Notre-Seigneur mette fin au plutôt à ce que les Pères mitigés font endurer à tous les pauvres Carmes de la Réforme. Ceux-ci ne font que se taire et souffrir : ce qui leur est utile devant Dieu. Les autres disent partout qu'ils parviendront à les détruire, parce que le P. Tostado le leur a ordonné. Que Dieu soit béni. Si Votre Majesté ne met ordre à tout cela, je ne sais ce qui en arrivera. Elle

---

(28) V. les Lettr.

est sur la terre la seule personne à qui nous puissions avoir recours. Que Notre-Seigneur la conserve longtems. Il n'y a qu'elle qui défende l'honneur de Dieu. Toutes les Religieuses de cette maison prient continuellement pour elle. »

Saint Jean de la Croix ne coucha qu'une nuit au couvent des Carmes mitigés d'Avila; on l'en fit partir le lendemain pour celui de Tolède, après l'avoir dépouillé avec violence de l'habit de la Réforme, et l'avoir revêtu de celui de la Mitigation. Pendant les neuf mois qu'il y resta enfermé, on ne put jamais découvrir où il étoit, malgré que le Roi eût donné des ordres pour le faire sortir. « Sa prison étoit si étroite, écrivit la Sainte au P. Gralien (29), qu'elle ne pouvoit le contenir, quoiqu'il fût d'une petite taille. Pendant tout le tems qu'il y fut renfermé, on ne le fit jamais changer de tunique, quoiqu'il y ait été malade à mourir. Trois jours seulement avant qu'il sortît, le Sous-Prieur de la maison lui donna en cachette une de ses chemises. Il étoit tout malade, quand la Providence le tira de sa prison. S'il vient à mourir, il y en aura peu qui aient son mérite. Il convient qu'on n'ignore rien de tout ceci. On devoit en faire une infor-

---

(29) *Lett.*, septembre 1578.

mation juridique, afin que le Nonce sût à quel point il a souffert. C'est une chose digne de pitié. Dites-le au P. Germain. Il le fera, car il est courageux. Si quelqu'un de considération demandoit au Nonce la délivrance du P. Jean de la Croix, je suis sûre qu'il n'oseroit la refuser. » On voit ici tout ce que l'affection de Thérèse pour ce Saint, lui fit faire pour le délivrer. L'auteur de la vie de Saint Jean de la Croix rapporte (30) comment ce saint homme sortit miraculeusement de prison, comment les Carmelites déchaussées de Tolède le cachèrent quelques heures, comment enfin un Chanoine charitable de la ville le conduisit secrètement à Almadouar, où l'on alloit tenir un second Chapitre de la Réforme.

Révolté des violences que les Carmes mitigés s'étoient permises au couvent de l'Incarnation, le Roi ne se contenta pas d'ordonner qu'on relevât les Religieuses de l'excommunication, et qu'on élargit leurs confesseurs : il voulut encore que le Conseil d'Etat, à qui depuis près de six mois le P. Tostado éludoit de remettre ses pouvoirs, les lui remit sur-le-champ. Le décret du Conseil fut porté le 5 novembre 1577, et le P. Tostado fut contraint de s'y conformer.

---

(30) L. 3, n<sup>o</sup>. 27.

Mais ce Père étant aussitôt parti pour Rome , le Nonce se chargea de poursuivre lui-même la guerre contre la Réforme , et il ordonna aux Provinciaux de la Mitigation de continuer la visite chez les Carmes et les Carmelites déchaussés. D'après cet ordre , les PP. Gratien , Marian et Antoine de Jésus se trouvèrent embarrassés pour savoir s'ils recevroient la visite des Carmes mitigés , ou s'ils s'y refuseroient. La Sainte , comme on le voit dans ses lettres (31) , pensoit qu'on n'y étoit pas tenu , tant que le Bref qui en donnoit l'ordre ne seroit pas notifié ; que , quand il le seroit , on pourroit encore s'y refuser , tant que le Nonce ne montreroit pas en vertu de quels pouvoirs , il avoit porté ce Bref. Cependant l'amour de la paix , et le desir de ne pas irriter le Nonce lui fit ajouter qu'on pouvoit lui faire des offres d'obéissance , pourvu qu'il ne voulût pas mettre les Carmes de la Réforme sous l'autorité de ceux de la Mitigation. Mais bientôt après , prévoyant que le Nonce n'accepteroit pas cette condition , elle ajouta que ce seroit une folie de se mettre entre ses mains , parce que cette démarche ne manqueroit pas d'aller à la destruction de la Réforme , et d'indisposer

---

(31) V. les *Lettres* pour ce tems.

le Roi qui la protégeoit, et qui d'ailleurs venoit de défendre de recevoir du Nonce aucun Bref touchant les Religieuses, parce que ce Prélat n'avoit pas montré les pouvoirs qu'il avoit d'en émettre.

Cette défense du Roi venoit d'être signifiée aux officiers de la ville de Pastrane, lorsque les Carmes mitigés se présentèrent au couvent des Carmes déchaussés de cette ville, pour y faire leur visite. L'avis général de la communauté fut de s'y refuser, d'autant plus que les gens du Roi venoient leur offrir de les soutenir dans leur refus. Mais l'avis du P. Gratien qui craignoit d'irriter le Nonce, ayant été contraire, on rendit obéissance à ce Prélat dans la personne des deux Religieux qu'il avoit envoyés. Cet acte de soumission refroidit le Roi, et l'empêcha pendant quelque tems de rien faire pour la Réforme. Par la raison contraire, cet acte auroit dû adoucir le Nonce, il ne servit qu'à lui laisser un champ plus libre pour tourmenter les Carmes déchaussés qu'il avoit pris à tâche de détruire. Dans cette extrémité, ces Pères ne sachant plus que faire, prirent le parti un peu hardi de convoquer d'eux-mêmes à Almadouar pour le 9 octobre de cette même année 1578, un second Chapitre général de la Réforme, de s'y établir en



province particulière , et de se nommer un Provincial. Ils s'appuyèrent pour cette convocation du pouvoir que , quelques années auparavant, les PP. Hernandez et Varjas , Visiteurs apostoliques, leur avoient donné de s'assembler en Chapitre dès qu'ils auroient fini leurs visites , et d'élire parmi eux un Provincial de la Réforme , ce moyen étant le seul pour maintenir le bien qui avoit été commencé ; en effet , ils y élirent pour Provincial le P. Antoine de Jésus, qui, dans le premier Chapitre d'Almadouar , avoit déjà été nommé Définiteur. Cette élection se fit contre l'avis de la Sainte, et contre celui de Saint Jean de la Croix qui, de retour de sa prison, se trouvoit comme nous l'avons dit au Chapitre. Ces deux saints personnages craignoient qu'en accordant la permission d'élire un Provincial, les PP. Hernandez et Varjas n'eussent passé leurs pouvoirs ; et qu'en usant de cette permission, les Carmes de la Mitigation n'indisposassent le Pape contre la Réforme.

« L'affection que j'ai pour vous , mon Père , écrivoit la Sainte au P. Gratien (32), en lui exposant ses craintes sur l'élection d'un Provincial, et le desir que vous ne compromettiez pas votre honneur m'a fait consulter sur cette

---

(32) *Lettr.*, 15 avril 1578.

affaire le Maître Daça et le Docteur Rueda. Je vous avoue que j'aurois plus de peine de vous voir faire quelque chose hors de propos, quand elle réussiroit, que si j'apprenois que, malgré la sagesse des mesures que nous prenons, nos affaires fussent en mauvais état. Ces deux grands personnages trouvent bien difficile que vous réussissiez, si votre commission ne dit rien de particulier sur cet objet. Le Docteur Rueda y est le plus opposé, et je défère à son jugement, parce qu'il est éclairé et judicieux. Il dit que votre Chapitre n'ayant pas de juridiction, les suffrages qu'on y donnera au Provincial seront nuls, et que cette affaire n'est que du ressort du Pape. Il ajoute que les Carmes mitigés auront plus de droit de vous faire passer aux yeux du Pape pour des sujets rebelles qui veulent se soustraire à l'obéissance; il croit que loin d'avancer vos affaires par cette élection vous les reculerez; et qu'il sera plus difficile de faire confirmer à Rome une élection invalide, que d'obtenir la permission d'en faire une qui soit valide; car on peut se servir de la faveur du Roi, qui écriroit à son ambassadeur, et je suis sûre que le Pape ne se refuseroit pas à une recommandation si puissante. » Nous croyons cependant que la délicatesse de la Sainte sur ce point, et celle de Saint Jean de la Croix,

alloient trop loin. La hardiesse de la convocation du Chapitre d'Almadouar, et de l'élection qu'on y fit d'un Provincial de la Réforme se justifie par l'extrémité où se trouvoit le Carmel Réformé. Pie V d'ailleurs avoit revêtu les Visiteurs apostoliques de tous les pouvoirs nécessaires pour opérer la réforme de tout l'Ordre, et c'étoit là le cas de les déployer.

Quelques mois auparavant Thérèse avoit montré le même esprit de conciliation, en répondant à une lettre que D. Tentonio de Bragance (d) lui avoit écrite pour lui demander une fondation de Carmes déchaussés dans l'archevêché d'Eborá, dont il venoit de prendre possession. La lettre de la Sainte est du 16

(d) D. Tentonio de Bragance étoit cousin de D. Jean du même nom. La femme de celui-ci, nommée Catherine, fut une des prétendantes à la couronne de Portugal, après la mort du Cardinal Henri, son oncle, qui avoit succédé à D. Sébastien, son petit-neveu, tué en Afrique dans une bataille contre les Maures. La Sainte étoit liée avec D. Tentonio dès le tems où il étudioit à Salamanque. Elle lui donnoit des conseils sur les dispositions de son ame. Elle le félicita sur sa promotion à l'Archevêché d'Eborá. Elle avoit recours à sa protection

pour les affaires de sa Réforme, et elle s'occupa avec lui d'en faire une fondation en Portugal. D. Tentonio se distingua par ses vertus épiscopales. Malgré sa naissance et sa dignité, il ne faisoit presque pas de dépense pour lui-même, et étoit très-généreux et compatissant pour les pauvres. Dans un tems où la peste se fit sentir à Eborá, on le voyoit travailler de ses mains pour le secours des pestiférés. (V. les *Révolutions de Portugal*, par l'abbé de Vertot, et les *Lettr.* de la Sainte.)

janvier 1578 (33). « Il est aisé de voir, y dit-elle, que l'ordre qu'on m'a donné de ne pas sortir du couvent que je choisirois pour retraite, n'a eu d'autre but que d'arrêter le cours des fondations. Cependant c'est une chose déplorable de voir le nombre des sujets qui se présentent, et qu'il faut refuser vu le petit nombre des couvens, et l'impuissance d'en faire de nouveaux. Je suis déterminée, quoique j'en aie le pouvoir, de ne pas aller contre cet ordre. Je l'envisage aussi comme une disposition de Dieu, qui veut me procurer le repos dont j'ai besoin. Ce seroit autre chose, Monseigneur, s'il s'agissoit de vous obliger, le travail seroit pour moi un délassement. D'ailleurs mes permissions du Général ne s'étendoient qu'aux deux Castilles, et il en faudroit de nouvelles qu'aujourd'hui il refuseroit. On réussiroit plutôt du côté du Pape, sur-tout en lui montrant les attestations que le P. Gratien a fait dresser sur la vie qu'on mène dans nos couvens, et le bien que font nos Religieuses partout où elles sont. La crainte d'y trouver mon éloge m'a empêchée de les lire; mais des personnes respectables m'ont dit qu'il n'en faudroit pas davantage pour la canonisation de nos Religieuses.

---

(33) V. les *Lettres*.

Si la chose se doit faire, je souhaite malgré cela qu'elle ne se fasse qu'avec le consentement du Général. On pourroit le lui demander pour l'Espagne. Nous avons assez de Religieuses pour s'y livrer sans moi. C'est grand dommage de priver la religion de ce secours. Si vous aviez quelque accès auprès du protecteur de notre Ordre, qui est neveu du Pape, je suis persuadée qu'il feroit entendre raison au Général. Ce seroit une œuvre agréable à Dieu, et vous rendriez un grand service à l'Ordre. Il y a cependant une difficulté. Le P. Tostado est Vicaire général en Portugal, où est votre archevêché; il traverseroit sûrement la bonne œuvre, et il seroit fâcheux pour moi de tomber dans ses mains. D'ailleurs il n'y a pas de Carme déchaussé dans ce royaume, ce qui y renverseroit bientôt l'édifice de la Réforme. Voyez, Monseigneur, quels remèdes il y a à ces inconvéniens. Du reste je puis vous répondre que vous ne manquerez pas de saintes Religieuses pour seconder vos intentions. La Mère Marie de Saint-Jérôme dit qu'elle ira de bon cœur à votre fondation, si c'est la volonté de Dieu. »

Quelque tems avant la tenue du Chapitre d'Almadouar, le Nonce s'étoit un peu radouci sur le compte des Carmes de la Réforme. Le P. Jean de Jésus un de leurs Prieurs avoit trouvé

moyen dans une audience assez longue qu'il eut le bonheur d'en obtenir , de lui ôter ses préventions contre la Sainte , de lui prouver que les Carmes mitigés vouloient détruire la Réforme , et de lui faire promettre que ces Religieux n'auroient jamais d'autorité sur les Carmes déchaussés. Mais la nouvelle du Chapitre d'Almadouar irrita ce Prélat de telle manière qu'il fit arrêter sur-le-champ les PP. Gratien , Marian et Antoine de Jésus ; qu'il excommunia tous les Carmes de la réforme qui avoient assisté à ce Chapitre , et qu'enfin le 16 octobre de cette même année 1578 , il assujettit au gouvernement des Mitigés tous les Carmes et les Carmelites déchaussés. « Ceux qui souffrirent le plus dans ce moment , dit la Sainte (34), furent le P. Antoine de Jésus , qui s'étoit donné le premier à la Réforme , le P. Jérôme Gratien que le Nonce Hormaneto avoit nommé Visiteur apostolique , et contre lequel le nouveau Nonce étoit aigri , et le P. Marian de Saint-Benoit. Ce Nonce imposa de rigoureuses pénitences à d'autres très-bons Religieux , et défendit sous les plus grandes peines à ceux que je viens de nommer de se mêler à l'avenir d'aucune affaire. Il nous donna ensuite pour

---

(34) *Fondat.*, c. 27.



Visiteur un Carme mitigé, ce qui nous fit beaucoup souffrir, et ce qui l'auroit fait encore davantage, si les choses eussent été comme il l'imaginait. Je dis tout ceci afin d'encourager celles qui vivent sous la Réforme à marcher avec perfection dans un chemin que les anciennes ont eu tant de peine à applanir. On disoit contre elles mille choses fausses auxquelles j'étois extrêmement sensible. Quant aux calomnies qu'on débitoit sur mon compte, j'en avois de la joie; j'aurois même souhaité, me regardant comme la cause de cette tempête, que pour la faire cesser on me jetât dans la mer, comme Jonas. Mais que Dieu soit loué d'avoir enfin protégé la justice de notre cause!

Le couvent des Carmelites déchaussées de Séville, fut un de ceux qui souffrirent le plus dans ce moment de la persécution. Les Carmes mitigés qui y firent la visite vers la fin de 1578 ou au commencement de 1579, trouvèrent moyen par la crainte de l'excommunication d'y faire faire aux jeunes Religieuses de fausses dépositions contre la Sainte et le P. Gratien. Ils déposèrent du priorat la mère Marie de Saint-Joseph, la privèrent de voix et de séance au Chapitre, et firent élire à sa place une nouvelle Religieuse de la maison. « Que dites-vous, mon père, écrivoit Thérèse, le 31 janvier 1579,

au Prieur de la chartreuse des Grottes près Séville (35), que dites-vous des persécutions que les Religieuses de cette ville éprouvent de la part de ceux qui devraient leur donner de la consolation. Pour moi, je dis que Notre-Seigneur leur a accordé les croix qu'elles lui ont demandées. Je ne suis pas inquiète des Sœurs que j'ai menées avec moi à cette fondation; je me réjouis au contraire du mérite qu'elles acquièrent devant Dieu. Mais je m'afflige sur le compte de celles qui, depuis, ont pris l'habit. Il est triste de les voir tourmentées dans un tems où elles ne devraient avoir à penser qu'à s'instruire des devoirs de la vie religieuse. Un pareil tourment ne peut que nuire à leurs ames. Vous savez sans doute comment on a déposé la Prieure pour mettre à sa place une nouvelle professe. On a été jusqu'à les forcer de remettre les lettres que je leur ai écrites. Ces lettres sont dans les mains du Nonce. Il est fâcheux que personne n'ait pu leur donner conseil. Les docteurs sont étonnés ici de ce qu'on leur a fait faire par la crainte de l'excommunication. J'apprends qu'elles n'aient chargé leur conscience dans leurs dépositions. Elles en ont fait de fausses sur plusieurs

---

(35) V. les *Lettr.*

choses qui se sont passées sous mes yeux , peut-être n'ont-elles pas senti toute la valeur de leurs expressions , ou que la tête a tourné à quelques-unes. Il y en a qu'on a tenues six heures dans les interrogations qu'on leur a faites ; et quelques-unes auront été assez simples pour signer tout ce qu'on a voulu. Cela nous a servi ici de leçon ; aussi n'a-t-on pas trouvé à mordre sur nous ; j'espère que le glorieux Saint Joseph fera connoître la vertu des Religieuses qui sont sorties d'ici ; pour les autres , je ne les connois pas. Seulement les Supérieurs ont pris en elles trop de confiance. Je vous supplie de ne pas les abandonner , vous qui avez contribué à la fondation de cette maison. Lisez leur la lettre que je leur envoie , sans la leur remettre , de peur qu'elles ne soient contraintes de la montrer. Ce sera une consolation pour elles de voir seulement mon écriture. On imagine ici que le Provincial pourroit bien les chasser du couvent. Je crois que le Démon ne veut sur la terre ni Carmes ni Carmelites déchaussés , et que c'est pour cela qu'il leur fait une si cruelle guerre. » Dans la lettre qu'elle envoya en même tems aux Religieuses de Séville , elle ajoute (36) : qu'on

---

(36) V. les *Lettres*.

examine pour l'amour de Dieu le motif qui a engagé à faire ces fausses dépositions. Quand Dieu n'est pas offensé, le reste n'est rien. Mais mon cœur est percé de douleur de voir des mensonges qui portent sur la réputation du prochain. Personne n'ignore la candeur et la vertu du P. Gratien, combien ses avis nous ont été utiles. C'est une méchanceté de l'accuser même de fautes légères. » Elle les encourage ensuite à souffrir avec patience cette épreuve. « Tout bien examiné, dit-elle en finissant, ce qu'on souffre pour un Dieu si bon, et qui a tant souffert pour nous, est bien peu de chose. Vous n'êtes pas au point de verser votre sang pour lui; vous n'êtes pas non plus captives à Alger; vous êtes avec vos sœurs. Laissez faire votre époux. Vous verrez bientôt la mer engloutir ceux qui nous font la guerre, comme elle engloutit Pharaon. Le peuple de Dieu recouvrera sa liberté, et dans la suite, vous soupirez d'autant plus après les souffrances que vous aurez bien profité de celles-ci. » L'affaire des Carmelites déchaussées de Séville, fut portée au Conseil du Roi qui fit faire une information juridique; et on finit, vers le mois de juillet suivant, par rétablir la Mère Marie de Saint-Joseph dans la place de Prieure de ce couvent.

La confiance que Thérèse inspiroit aux Carmelites déchaussées de Séville, qu'enfin Dieu tireroit de l'oppression le Carmel réformé, ne fut pas vaine. Un mois s'étoit à peine écoulé depuis que la Sainte leur avoit écrit, qu'un événement, qui auroit dû brouiller davantage les affaires, servit à en amener le dénouement (37). Le comte de Tendiglia qui avoit contribué à la fondation des Carmes déchaussés de Grenade, étant allé trouver le Nonce, l'avoit prié d'accorder à ces Religieux un moment d'audience pour se justifier de ce qu'on leur imputoit; et ce Prélat le lui avoit refusé. Piqué de ce refus et de la prévention que le Nonce montrait contre la Réforme, le Comte lui répondit assez vivement pour que celui-ci s'en trouvât offensé, et allât en demander satisfaction au Roi. *Cela est juste*, lui répondit Philippe II; *et personne dans mon royaume ne doit manquer au représentant du Pape. Mais*, ajouta ce Prince, avec la présence d'esprit qui lui étoit ordinaire, *je sais l'opposition que les Carmes mitigés ont pour ceux de la Réforme. Il y a tout lieu de croire qu'elle est mal fondée, puisque ceux-ci mènent une vie si sainte et si austère. Obligez-moi, M. le Nonce, de protéger la vertu. Au*

---

(37) V. l'Hist. gén. des Carm. déch.

*jugement de tout le monde , il semble que vous ne la favorisez pas assez ; car on dit partout que vous n'aimez pas les Carmes déchaussés.* Ces paroles prononcées d'un ton ferme , et dans la bouche d'un Roi aussi absolu que Philippe II , furent comme un coup de foudre pour le Nonce. Il sentit qu'il s'étoit trop prononcé pour le Carmel mitigé , et que , soutenu par le Roi , le Conseil d'Etat , et les personnes les plus qualifiées et les plus pieuses du royaume , le Carmel réformé finiroit par prendre le dessus sur ceux qui cherchoient à l'opprimer. Il savoit d'ailleurs à n'en pas douter que jamais les instances du Général et le crédit du Cardinal neveu , qui étoit à Rome le protecteur de l'Ordre , n'avoient pu engager Grégoire XIII à se déclarer contre la Réforme , et que ce Pape avoit toujours eu égard aux représentations de l'ambassadeur d'Espagne. Une lettre que le comte de Tendiglia écrivit au Roi pour s'excuser de la réponse vive qu'il avoit faite au Nonce , et que ce Prince envoya au Prélat , parce qu'elle contenoit des détails extrêmement forts , touchant la persécution que les Carmes réformés éprouvoient , lui fit faire des réflexions encore plus sérieuses ; et dans la visite que le comte de Tendiglia lui rendit par ordre du Roi pour lui faire des excuses , il fit lui-même les premières ouvertures pour la



paix. Ces excuses amenoient naturellement à parler des Carmes déchaussés ; le Comte en profita , et , sans sortir alors des égards qu'il devoit au Nonce , il lui laissa entrevoir l'inconvénient qu'il y auroit de contrarier un Prince aussi sage et aussi puissant que Philippe II. *Je vous entends*, lui répondit ce Prélat ; *et pour qu'on sache combien mes intentions sont droites dans cette affaire , je serai charmé que Sa Majesté nomme elle-même des commissaires qui la terminent avec moi.*

Peu de jours avant que le Nonce fit ces ouvertures de paix au comte de Tendiglia , et lorsque tout paroissoit contraire à une paix si désirée , Dieu en avoit révélé quelque chose à Thérèse , ainsi qu'on le voit dans sa lettre du 25 mars 1579 au P. Jean de Jésus Rocca , Carme déchaussé (38). Après l'avoir consolé sur la peine qu'il avoit à son sujet , et s'être étendu sur le bonheur qu'elle trouvoit à souffrir pour Dieu , elle entre dans le détail de l'excès de la persécution qu'on faisoit à la Réforme. « Vous me marquez , lui dit-elle , que le Nonce a défendu qu'on fondât davantage de couvens de Réformés , et que d'après l'ordre du Général il a encore commandé qu'on détruisit ceux qui

---

(38) V. les Lettr.

étoient fondés ; que ce Prélat est très-irrité contre moi , et qu'il me traite de femme inquiète , et qui ne demande qu'à courir. Vous ajoutez qu'on arme de toutes parts contre la mère et les enfans ; que ceux-ci sont obligés de se cacher dans les cavernes les plus profondes , ou dans des maisons écartées , pour n'être pas arrêtés. Voilà ce qui me fait saigner le cœur , que mes enfans souffrent jusqu'à ce point pour une pécheresse et une mauvaise Religieuse comme moi ; mais si on les abandonne , Dieu ne les abandonnera pas , j'en suis sûre ; il n'abandonnera pas ceux qui l'aiment tant. » Puis elle ajoute : « et afin que vous vous réjouissiez , mon fils , avec les autres Religieux vos frères , je vais vous dire une chose consolante que je ne vous permets de dire qu'au seul P. Marian ; je serois fâchée que d'autres la sussent. Sachez donc , mon père , que la veille de Saint-Joseph , mon protecteur , une Religieuse de cette maison , ( c'est d'elle-même qu'elle parle ) étant en oraison , ce grand Saint , la Sainte-Vierge et son fils lui apparurent. Les deux premiers intercédèrent pour la Réforme ; et Dieu dit à cette Religieuse que l'Enfer et beaucoup de personnes sur la terre se réjouissoient beaucoup de ce que la Réforme étoit à la veille d'être détruite ; mais qu'au moment même que le Nonce avoit

prononcé sa destruction , Dieu avoit décrété la solidité de son existence ; que nous n'avions qu'à nous adresser au Roi , et qu'il nous serviroit en tout de père. La Sainte-Vierge et Saint Joseph dirent la même chose à la Religieuse , et beaucoup d'autres encore que je n'ose confier au papier ; ils ajoutèrent en particulier : que , s'il plaisoit à Dieu , je sortirois de prison dans vingt jours. Ne sortez pas de la maison où vous êtes , mon père , de peur qu'on ne vous arrête ; mais soyez sûr que dans peu nous serons en liberté. Dites une messe d'action de grâces à mon père Saint Joseph. »

L'événement justifia la prédiction. Avant la fin du même mois , le Roi nomma commissaires dans cette affaire D. Louis Manriquez , son grand aumônier , le P. Laurent de Villavincenze Augustin , un de ses prédicateurs ordinaires , et les PP. Ferdinand de Castille et Pierre Hernandez , Dominicains. Thérèse en éprouva une joie singulière. « Philippe II , dit-elle (39) , donna au Nonce quatre assesseurs , tous grands personnages , et dont trois étoient Religieux. L'un d'eux étoit le P. Hernandez , homme de beaucoup d'esprit , très-savant et d'une très-sainte vie. Comme il avoit été Visi-

---

(39) *Fondat.* , c. 27.

teur apostolique , il étoit très-informé du genre de vie de la Mitigation et de la Réforme ; ce qui nous importoit beaucoup. Aussi lorsque je sus que le Roi l'avoit choisi , je regardai notre affaire comme terminée. Il est certain que quoique plusieurs Evêques et plusieurs grands Seigneurs l'eussent recommandée avec chaleur au Nonce , en cherchant à l'éclairer sur la vérité , leur protection eût été inutile si le Roi ne s'en fût mêlé. Quelle obligation n'avons-nous donc pas de prier beaucoup pour ce grand Prince et pour tous ceux qui ont soutenu la cause de Notre-Seigneur et de sa Sainte-Mère ? Car nous ne pouvions nous-mêmes que prier Dieu , et faire des pénitences. » Les Commissaires ne tardèrent pas à s'assembler ; et dès le 1<sup>er</sup>. du mois d'avril , le Nonce , de concert avec eux , donna , pour premier acheminement à la paix , un Bref par lequel il déchargeoit les Provinciaux des Mitigés de la conduite des Carmes de la Réforme ; il en chargea à leur place le P. Ange de Salazar , qu'il nomma à cet effet Visiteur des provinces de Castille et d'Andalousie. Ce Père , quoique Carme de la Mitigation , étoit bien vu des deux partis , à cause de sa douceur et de sa prudence. Dans les assemblées suivantes on alla plus loin , et on décida que , sans égard à ce qu'avoit fait le Chapitre de

Plaisance, la Réforme seroit maintenue dans son intégrité, que les Carmes déchaussés ne seroient jamais dans une même maison avec les Mitigés, et que non-seulement ils se choisiroient des Prieurs dans le sein de la Réforme, mais qu'on prieroit le Roi de demander au Pape de la créer en Province particulière, et de lui permettre de se choisir au milieu d'elle un Provincial. Ces trois articles furent signés et présentés au Roi le 15 juillet de la même année (40).

Dès les premières assemblées des Commissaires, les Carmes déchaussés pressentirent que les choses tourneroient à leur avantage; mais comme c'étoit au Pape à prononcer sur leur séparation en Province particulière; et que la demande que le Roi devoit lui en faire pouvoit être traversée à Rome par les Carmes de la Mitigation, ils crurent qu'il étoit de leur intérêt d'y députer deux Carmes de la Réforme, pour prévenir en leur faveur ceux au jugement desquels cette affaire seroit remise, et la défendre si elle éprouvoit des contradictions. Une semblable députation avoit eu lieu après le second Chapitre d'Almadouar, mais on n'avoit pas eu à s'en louer, le P. Pierre des Anges qui en

---

(40) V. l'Hist. gén. des Carm. déch.

avoit été le chef s'étant laissé gagner à Naples par les Carmes mitigés , et bientôt après étant retourné à la Mitigation. On veilla donc à mieux prendre ses mesures , et on consulta la Sainte sur le choix de ces députés. Si les circonstances l'eussent permis , son choix seroit tombé sur les PP. Gratien , Marian et Antoine de Jésus , qui étoient plus au fait que les autres des intérêts de la Réforme , et qui avoient montré beaucoup de zèle pour sa défense. Mais cette dernière raison les rendoit très-suspects à leurs ennemis , et il étoit plus prudent que cette délicate mission fût confiée à quelqu'un qui eût moins marqué dans l'affaire. La Sainte jeta les yeux sur le P. Jean de Jésus Rocca , dont les lumières et la prudence ne laissoient rien à desirer. Le second député fut le P. Jacques de la Trinité , Prieur de Pastrane , qu'elle choisit de concert avec le P. Jean de Jésus ; mais , comme le plus léger soupçon , qu'on auroit eu à Rome sur l'objet de leur mission , auroit pu la rendre inutile , et peut-être , dans l'état où les choses étoient encore , les y faire arrêter ; on résolut de les faire partir secrètement , sous des noms et des habits empruntés ; et , quelque bien disposé que parut le Nonce , de lui laisser ignorer à lui-même leur départ. Le Roi et les personnes les plus qualifiées , qui affectionnoient la



Réforme, donnèrent aux deux députés des lettres de recommandation pour ceux dont la protection pouvoit leur être utile à Rome. On leur procura de divers côtés l'argent nécessaire pour leur mission ; la Sainte mit pour cela à contribution plusieurs couvens de Carmelites déchaussées ; et la Mère Anne de Jésus y consacra la dot d'une de ses Novices. Les députés firent le voyage par mer, et abordèrent en Italie à la fin de juin ou au commencement de juillet de cette année 1579, comme on le voit par une lettre du 29 de ce dernier mois (41), que Thérèse écrivoit à son frère, et dans laquelle elle lui marque que le P. Jean de Jésus étoit arrivé à Rome.

Tout le tems que dura la négociation de cette affaire, les deux députés gardèrent leurs habits et leurs noms empruntés, et ne se firent connoître pour ce qu'ils étoient qu'à un petit nombre de personnes sûres. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, que le P. Tostado, ennemi de la Réforme, étoit à Rome, et que tout l'Ordre des Mitigés devoit s'y réunir en chapitre pour l'élection du Général qui devoit remplacer le P. Rubeo, mort dans le mois d'octobre de l'année précédente. Comme on ne pouvoit pas

---

(41) V. les *Lettr.*

mettre sur-le-champ l'affaire sur le tapis , et qu'il falloit attendre qu'on envoyât d'Espagne les procès-verbaux des assemblées tenues par le Nonce et les Commissaires qu'on lui avoit adjoints , l'approbation que Philippe II y avoit donnée , et la lettre qu'il en écrivoit au Pape , les deux députés employèrent ce tems à se faire des protecteurs et à les instruire de tout ce qui regardoit la Réforme. Les procès-verbaux , et les autres papiers dont nous venons de parler , n'arrivèrent guères à Rome que vers la fin de l'année. On les remit à Grégoire XIII ; et Sa Sainteté , après les avoir examinés , chargea de la connoissance et du jugement de cette affaire la Congrégation des Réguliers que le Cardinal Maphée présidoit , et dont le Cardinal Montalte , qui depuis fut Pape sous le nom de Sixte V , étoit membre. Grégoire XIII voulut cependant qu'on en communiquât avec les Carmes mitigés , qui devoient s'assembler en Chapitre général le 22 mai 1580 , jour de la Pentecôte. La Congrégation des Réguliers étoit encore occupée à examiner cette affaire , lorsque le P. Cafardo , Carme mitigé , fut élu Général de l'Ordre du Carmel. Il proposa aussitôt au Chapitre , suivant l'intention du Pape , la demande des Carmes de la Réforme ; et , comme tous les capitulans étoient pressés de retourner chacun dans leur

province, ils commirent d'une voix unanime le Général pour en décider. Cependant le Cardinal Montalte ayant parlé fortement, dans la Congrégation des Réguliers, en faveur des Carmes de la Réforme, tous les Cardinaux étoient près de prononcer d'après ses conclusions, lorsque le P. Cafardo, appuyé de l'autorité du Cardinal Buoncompagno, neveu du Pape et protecteur de l'Ordre du Carmel, fit retarder le jugement. Le P. Cafardo représenta au Cardinal, qu'en qualité de Général c'étoit à lui à faire le rapport de cette affaire; que d'ailleurs l'Ordre assemblé l'en avoit chargé, et qu'il avoit à proposer un accommodement favorable aux deux partis. Cet accommodement étoit de donner alternativement aux Carmes de la réforme un Provincial pris parmi eux, et un pris parmi les Carmes mitigés. Le Cardinal neveu en parla à Grégoire XIII; et le Pape paroissant entrer dans les vues du Général, les deux députés de la Réforme se trouvèrent dans le plus grand embarras, parce que l'ambassadeur d'Espagne, la seule ressource qui leur restoit pour éclairer le souverain Pontife, étoit alors absent de Rome pour une affaire qui l'avoit appelé à Naples. Ils allèrent cependant voir l'abbé Brisegno, chargé *par interim* des affaires de l'ambassade, et pour lequel Philippe II leur avoit fait remettre à tout

événement des lettres pressantes. Mais, malgré ces lettres et sa bonne volonté, cet abbé crut l'affaire trop avancée dans l'esprit du Pape, pour qu'il se compromît à lui en parler. Les Cardinaux de la Congrégation des Réguliers, que les députés virent ensuite, leur firent la même réponse. Ne voyant jour d'aucun côté pour arriver jusqu'au Pape, les députés de la Réforme perdirent entièrement courage; déjà même ils se dispoient à quitter Rome, lorsque la Providence leur fit trouver un homme capable de les servir dans la circonstance. Cet homme étoit un des Prélats de la Chambre apostolique, nommé Spinola, habile en affaires, et bien intentionné pour la Réforme. Les députés tout consternés étoient allés prendre congé de lui, lorsqu'il leur conseilla de voir le Cardinal Sforza qui venoit de marier sa sœur à un des neveux de Grégoire XIII, et qui d'ailleurs, comme protecteur du royaume d'Espagne, avoit quelque droit de parler au Pape de ce qui regardoit ce royaume. Pour avoir accès auprès de ce Cardinal, le P. Jean de Jésus s'adressa à un des agens du Pape, qui étoit Espagnol et avec qui il étoit lié. Celui-ci en parla au Cardinal, qui, quoique l'affaire parût désespérée, lui promit d'en parler au Pape, et le fit si efficacement que Sa Sainteté se trouva dès les premiers mots

disposée à rejeter l'accommodement proposé par le Général. Le Cardinal Sforza amena le Pape à cette disposition, en lui faisant entrevoir que le principal motif des oppositions des Carmes mitigés étoit la crainte qu'ils avoient qu'on ne voulût étendre la Réforme jusqu'à eux; c'est ce qui frappa le plus le souverain Pontife. Sur ces entrefaites, l'abbé Brisegno, qui eut occasion de voir Sa Sainteté, lui ayant aussi parlé de cette affaire et de l'intérêt que Philippe II y prenoit : *Dans deux jours, lui répondit Grégoire XIII, je la jugerai définitivement en Consistoire, après avoir entendu le rapport de la Congrégation des Réguliers et les représentations du Général des Carmes.* En effet, au jour indiqué, le Pape, en plein Consistoire, prononça définitivement que les Carmes et les Carmelites de la Réforme formeroient une Province séparée du reste de l'Ordre, et qu'ils auroient un Provincial pris dans leur corps. Le Bref en fut expédié le 22 juin de cette année 1580 (42).

Ainsi se termina à l'avantage de la Réforme la guerre que les Carmes mitigés lui faisoient depuis plus de six ans. « Au moins, écrivoit Thérèse, un mois avant la décision de Grégoire XIII,

---

(42) V. *L'Hist. gén. des Carm. déch.*

si le Seigneur (43) permet qu'on fasse de nous une province séparée, on pourra dire que jamais établissement ne s'est fait en Espagne, avec autant de précaution et d'autorité. Ce qui montre que Dieu destine les Carmes déchaussés à de plus grandes choses que nous ne pensons. »

Ce fut au plus fort de la persécution dont nous venons de parler, qu'accablée, d'infirmités, d'affaires et d'inquiétudes, Thérèse écrivit son Livre du *Château de l'ame*, ou *des Demeures*. Elle l'appelle ainsi, parce qu'elle y compare l'ame à un château magnifique, au centre duquel le Seigneur réside. L'oraison en est la porte, et il faut passer par plusieurs appartemens, pour arriver à celui qui est le plus intérieur. Le but de ce livre est de développer les avantages de l'oraison, depuis le moment où on commence à s'y adonner jusqu'aux effets les plus merveilleux qu'elle produit. L'intention de ceux qui ordonnèrent à la Sainte de composer ce livre, étoit de suppléer à tout ce qu'elle avoit déjà écrit sur ce sujet dans le Livre de sa vie, dont les Carmelites déchaussées ne pouvoient faire usage, parce qu'il étoit resté entre les mains de l'Inquisition. Ribera (44) et

---

(44) *Lettr.*

(44) L. 4, c. 6.



Yèpes (45) disent que ce fut le docteur Velasquez, son confesseur à Tolède, depuis évêque d'Osme, et ensuite archevêque de Compostelle, qui lui ordonna d'écrire son Château de l'ame; et l'*Hist. gén. des Carmes déch.* (46) dit de son côté que ce fut le P. Gratiën. L'un et l'autre ont pu se réunir pour lui en faire le commandement. L'humilité de la Sainte, et la position où elle se trouvoit, la faisoient répugner beaucoup à la composition de cet ouvrage : à *quoi servira ce Livre*, répondoit-elle au P. Gratiën qui la pressoit d'y travailler, *tant de savans ont écrit sur ce sujet. Je ne m'exprime pas avec assez d'exactitude en écrivant, parce que je ne suis qu'une ignorante. Pour l'amour de Dieu, laissez-moi filer ma quenouille, suivre le cœur, et remplir mes autres devoirs religieux.*

L'avant-propos, qui est à la tête du Château de l'ame, est plein d'humilité, de candeur et d'obéissance à l'Eglise. De toutes les choses, dit-elle (47), que l'obéissance me commande, il y en a peu qui m'aient paru aussi difficiles que d'écrire sur l'oraison, parce que Notre-Seigneur ne m'a pas donné assez d'esprit pour le faire, et que je n'en avois pas alors le dessein. D'ailleurs, depuis trois mois, je sens

(45) II<sup>e</sup>. part. c. 18.

(46) Tom. 2, l. 6, c. 10.

(47) Château de l'ame, Avant-propos.

un bruit continuel dans la tête, et j'éprouvé une si grande foiblesse que je ne puis, sans beaucoup de peine, prendre la plume pour des affaires importantes et pressées. Mais comme je sais que l'obéissance peut rendre possible ce qui paroît impossible, je me rends avec plaisir à ce qu'on me demande, malgré la répugnance de la nature; car j'avoue que je n'ai pas assez de vertu pour souffrir sans peine de continuelles maladies, et être en même tems accablée de mille occupations. Aussi est-ce de la seule bonté de Dieu que j'attends l'assistance qu'il me donne dans les choses les plus difficiles. Je ne sais ce que je pourrois dire de nouveau sur l'oraison, en ayant déjà parlé; et je crains que ce qu'on lira ici ne soit presque la même chose qu'on a lu ailleurs. Je suis comme ces oiseaux à qui on apprend à parler, et qui, ne sachant que ce qu'on leur montre, répètent toujours les mêmes mots. Si Notre-Seigneur veut que j'ajoute quelque chose, il me l'inspirera, ou me fera revenir à la mémoire, ce que j'ai déjà dit. Ce ne sera pas peu pour moi, car j'ai la mémoire si mauvaise, que je me croirois heureuse de me souvenir de quelques endroits qu'on disoit n'être pas mal. Je dis ceci en cas qu'il ne s'en trouve plus de copie. Mais quand je n'y réussirois

pas , et qu'après m'être tourmentée à écrire des choses qui ne seroient utiles à personne , je n'aurois fait qu'augmenter mon mal de tête , j'en tirerois toujours avantage , puisque j'aurois pratiqué l'obéissance. Je sou mets ce que je vais écrire aux personnes qui me l'ont ordonné , et qui sont très-éclairées. Si j'avance quelque chose de contraire à la croyance de l'Eglise catholique , apostolique et romaine , ce ne sera pas à dessein , mais par ignorance , puisque j'ai été et je serai toujours soumise à cette sainte épouse de Jésus-Christ. Comme ceux qui m'ont ordonné d'écrire ceci m'ont dit que les Religieuses de notre Ordre , ayant besoin d'être éclaircies de quelques doutes sur l'oraison , entendront mieux le langage d'une femme , et que leur affection pour moi leur fera en tirer plus de profit , j'adresse à ces Religieuses mon ouvrage , qui paroîtroit extraordinaire pour d'autres personnes qu'elles. Dieu me fera une grande grâce s'il est utile à quelques-unes pour les aider à le mieux louer. Il sait que c'est tout ce que je desire. S'il y a quelque chose de bien , c'est à lui qu'il faut l'attribuer. Quant à vous , mes sœurs , dit-elle encore en leur adressant la parole , j'espère que vous trouverez de la consolation dans ce Château intérieur , où , à quelque heure que ce soit ,

vous pourrez entrer, et vous promener sans en demander la permission à vos supérieurs. »

Thérèse commença à écrire à Tolède son livre du *Château de l'ame*, le 2 juillet 1577, jour de la fête de la Sainte-Trinité, et elle le finit à Avila la même année, le 29 novembre, veille de la fête de Saint André; ainsi qu'elle le marque dans cet ouvrage (48). On voit dans une lettre qu'elle écrivit le 7 décembre suivant (49), le cas qu'elle faisoit du *Château de l'ame*, et combien elle le mettoit au-delà du livre de *sa vie*. Elle les compare l'un et l'autre à des bijoux de grand prix; « mais, dit-elle, celui qui a été fait le dernier est d'un émail plus délicat, d'un travail plus fini. L'or en est d'un carat plus haut; l'ouvrier en étoit alors plus habile; et quoique les pierres précieuses, c'est-à-dire, les faveurs divines n'y soient pas si à découvert, il peut être très-utile, parce qu'il ne traite que de son objet. » Quand Thérèse eut achevé son *Château de l'ame*, elle le remit au P. Gratien, et elle le pria de le faire voir au P. Yanguas, Dominicain qui la confessoit alors à Avila; ces deux Pères l'examinèrent avec la rigueur théologique, et lorsque pressant trop les paroles, ils n'en

---

(48) *Château de l'ame*, 7<sup>e</sup>. de- | (49) V. les Lettr.  
meure, c. 4.

comprenoient pas bien le sens , une seconde lecture , ou un mot de la Sainte , avec laquelle ils eurent , à ce sujet , plusieurs conférences au parloir du couvent d'Avila , les convainquoient qu'elle n'avoit pu s'expliquer avec une plus grande exactitude. Le livre du *Château de l'ame* ne fut connu que d'un petit nombre de personnes , durant la vie de la Sainte. On voit , par une de ses lettres , que la Mère Marie de Saint-Joseph , et le P. Rodrigue Alvarez , Jésuite , en eurent communication (50). C'étoit le P. Gratien qui le gardoit dans la crainte qu'on ne le critiquât , comme on avoit critiqué le Livre de *sa vie*. Le dessein de ce Père étoit de ne le faire connoître qu'après qu'elle seroit morte. Cependant , étant à Séville , il le donna à D. Cerezo Pardo à qui il avoit des obligations , et celui-ci étant mort , sa fille qui se fit Carmelite dans le couvent de cette ville , le donna à cette maison , et on l'y conserve encore avec une couverture d'argent enrichie d'émeraudes.

Vers le milieu de cette même année 1577 , Thérèse étant à Avila fit passer sous l'obéissance de l'Ordre les Carmelites déchaussées de cette ville , lesquelles , comme on l'a vu ,

---

(50) *Lettr.*

étoient depuis leur fondation sous celle de l'Evêque. On se rappelle que Thérèse ne leur avoit donné l'Evêque d'Avila pour supérieur, que parce que dans une révélation particulière, le Seigneur le lui avoit ordonné, et que le Provincial de l'Ordre n'avoit pas voulu entrer pour rien dans l'érection du premier couvent de la Réforme. D'ailleurs, pendant plus de quatre ans, ce couvent fut le seul où l'on observoit la règle primitive. Mais la Réforme s'étant depuis beaucoup étendue, et les maisons d'hommes et de filles étant toutes sous l'obéissance du Provincial et du Visiteur apostolique, c'étoit une espèce de disparate que le seul couvent de Saint-Joseph d'Avila, le premier de tous n'y fût pas. Thérèse sentoit toutes ces raisons; mais il ne lui venoit pas en pensée d'arranger les choses autrement, surtout à cause de la révélation qu'elle avoit eue à ce sujet, lorsqu'étant à Tolède Notre-Seigneur lui dit, *qu'il étoit convenable que les Carmelites déchaussées d'Avila fussent sous l'obéissance de l'Ordre, qu'elle ne manquât pas de s'employer à les y mettre, sans quoi leur maison tomberoit bientôt dans le relâchement.* Dans ce conflit de révélations, la Sainte consulta le docteur Velasquez qui la confessoit alors; et celui-ci lui répondit que, l'état des



choses étant changé, la dernière révélation devoit servir de règle de conduite. Sur ces entrefaites, le Nonce Sega l'ayant reléguée à Avila, et l'Evêque de cette ville passant en même tems sur le siège de Palence, elle choisit cette occasion pour exécuter ce que le Seigneur venoit de lui commander. Les Religieuses de cette maison ne se sentoient guères portées à renoncer à l'obéissance de leur Evêque, et parce qu'elles n'avoient eu qu'à se louer des bontés de D. Alvarez de Mendoza, et parce qu'elles espéroient que ses successeurs en auroient de semblables. Elles craignoient aussi, en passant sous l'obéissance de l'Ordre, que les Carmes mitigés ne les persécutassent comme ils persécutoient les autres maisons de la Réforme. La Sainte les gagna par ses raisons, et plus encore par l'autorité que leur confiance en elle lui donnoit sur les cœurs. « Une des raisons qui leur fit plus d'impression, dit-elle dans ses *Fondations* (51), fut que D. Alvarez n'étant plus leur Evêque, je pourrois aussi leur manquer. » Elle eut plus de peine à persuader l'Evêque de Palence, qui, malgré qu'il quittât Avila, aimoit toujours le couvent de Saint-Joseph, et qui, le regardant comme son ou-

---

(51) C, 30.

vrage , étoit charmé qu'il fût confié à ses successeurs. Ce Prélat se rendit enfin aux instances de la Sainte , malgré l'avis de quelques Ecclésiastiques qui cherchèrent fortement à l'en détourner. Il y mit seulement pour condition qu'après sa mort ses dépouilles mortelles seroient placées dans un mausolée qu'il faisoit élever à cet effet dans la principale chapelle de l'Eglise de ce couvent , où il desiroit que le corps de Thérèse fût placé aussi dans quelque lieu qu'elle mourût (52). Voici comme la Sainte lui écrivit après qu'il eût consenti à ce que les Carmelites du couvent de Saint-Joseph ne fussent plus sous l'obéissance de leur Evêque.

« Quant à ce que vous me marquez , Monseigneur, des besoins que nous pourrions éprouver par la suite , lorsque notre Evêque ne prendra plus de part aux affaires de notre maison , je vous prie de n'en pas avoir de peine. Nos couvens tireront plus d'assistance les uns des autres , qu'ils ne pourroient en espérer de leur Evêque ; car il ne faut pas que nous nous flattions d'en trouver beaucoup qui aient pour nous l'amitié que vous nous portez. Toute notre peine est d'être privées de votre présence. Du reste , il ne paroît pas que depuis

---

(52) V. l. 4 de cette Vie, note 1.

votre consentement il se soit fait aucun changement dans la maison. Nous vous sommes toujours également soumises, et vous devez compter que nos Supérieurs vous le seront aussi, sur-tout le P. Gratien, à qui il semble que nous ayons communiqué le tendre attachement que nous avons pour vous; nos Sœurs en sont très-satisfaites, dans la persuasion qu'il se conformera en tout à vos ordres. » Cette lettre de la Sainte est des six premiers mois de l'année 1577 (53). Quoiqu'évêque de Palence, D. Alvarez de Mendoza ne cessa pas de protéger le couvent de Saint-Joseph d'Avila (54). « Depuis près de trois ans et huit mois, écrivoit la Sainte, à la fin de février 1581, en observant la pauvreté dans cette maison, on y a vécu avec l'aide de ce Prélat, de François de Salcedo, de Laurent de Cepeda et de plusieurs autres personnes de la ville; et on a encore bâti l'église et le couvent. »

Dans les fêtes de Noël de la même année, Thérèse se cassa pour la première fois le bras gauche; elle alloit le soir à complies avec une lumière à la main, et elle étoit déjà montée jusqu'au haut des degrés qui conduisoient au chœur, lorsqu'un étourdissement lui ayant pris,

(53) V. les *Lettr.*| (54) V. les *Lettr.*

elle tomba jusqu'au bas des degrés. La chute fut si violente, que les Religieuses, accourant au bruit, croyoient la trouver morte. Elles la relevèrent, et ne lui trouvèrent que le bras cassé. On fit avertir, pour le lui remettre, une femme d'auprès de Médine qui étoit habile pour ces opérations. Mais comme cette femme étoit malade, elle se contenta d'ordonner ce qu'il falloit faire, pour le moment, en attendant qu'elle pût venir. « Mon bras et ma main sont enflés, écrivoit la Sainte, le 16 février au P. Gralien (55); on y a mis un emplâtre, qui me semble un harnois, et j'en tire peu de soulagement. » Cette femme vint enfin avec une compagne vers la fin du mois d'Avril; et, comme Thérèse prévoyoit que l'opération seroit douloureuse, et que les Religieuses souffriroient beaucoup de la voir souffrir, elle leur ordonna d'aller au chœur, pendant qu'on travailleroit à lui remettre le bras. Ces deux femmes se mirent aussitôt à le lui tirer avec tant de violence, afin de remettre les choses dans l'état naturel, que tous les os en craquèrent. Pour s'exciter à la patience, Thérèse s'occupoit alors de la violence avec laquelle on avoit étendu Jésus-Christ en croix. Elle

---

(55) V. les *Lcttr.*

ne jeta aucun cri ; et , lorsque les Religieuses furent rentrées dans l'infirmerie , elle leur dit d'un air satisfait qu'elle auroit été très-fâchée d'avoir perdu cette occasion de souffrir pour Dieu. Voici comme le 7 mai , elle écrivoit sur cela au P. Gratien (56). « J'oublois de vous dire , mon père , que cette femme est enfin venue pour remettre mon bras cassé. La Mère Prieure de Médine m'a fait un vrai plaisir de me l'envoyer. Il lui en a coûté bien de l'argent , et à moi bien du mal. Comme j'avois le poignet en mauvais état , à cause de la longueur du tems où l'accident m'étoit arrivé , la douleur qu'on m'a faite a été excessive. Je me réjouissois cependant au milieu des douleurs de participer un peu aux grandes souffrances de Jésus-Christ. On prétend que je suis guérie , quoiqu'on n'en soit pas entièrement sûr , à cause du tourment qu'une douleur si vive m'a fait souffrir ; je remue la main , et je puis la lever jusqu'à ma tête. Il se passera bien du tems avant que j'en aie un parfait usage. Si l'on avoit différé davantage l'opération , je serois , dit-on , demeurée estropiée le reste de mes jours. Cela ne m'auroit pas fait de peine , si c'eût été la volonté de Dieu. On couroit avec empres-

---

(56) V. les *Lettr.*

sement à la maison de mon frère pour voir cette femme, et savoir de mes nouvelles. » Deux ans après, le 18 mars 1580, étant à la fondation de Villeneuve-de-la-Xare, un accident à-peu-près semblable lui arriva encore, ou au moins elle reçut une si forte contusion au même bras, qu'il s'y forma un abcès considérable qui la mit en danger de la vie. On établissoit une roue pour tirer plus facilement de l'eau d'un puits, lorsque l'ouvrier venant à lâcher par mégarde la corde, la machine donna avec violence contre le bras de la Sainte. La Mère Anne de Saint-Barthélemy dit (57) que sa sainte Mère guérit miraculeusement, et que l'abcès creva au moment où l'on n'avoit plus d'espérance. Les suites de ces deux accidens furent si graves que Thérèse ne put, le reste de sa vie, se servir de son bras, et qu'il fallut toujours depuis l'aider à s'habiller, et même à mettre son voile.

Vers le même tems où Thérèse se cassa pour la première fois le bras, elle eut avec le P. Jean Suarez, Provincial des Jésuites de Castille (e),

(57) Voyez dans ses opuscules sa Vie, c. 13. Ils ont été traduits en Français par le P. Cyprien de la Nativité, Carme déchaussé. Paris, Sébast. Huré. 1646.

(e) Le P. Jean Suarez naquit en 1525 à Cuença, dans la Nouvelle Castille. Il étoit déjà Théologal à Salamanque, quand Dieu l'appela miraculeusement à la Compagnie de



un démêlé qui lui fut très-sensible, et dans lequel elle montra son extrême prudence. Le P. Gaspar de Salazar, Jésuite, qui avoit été son confesseur, comme on l'a vu, et en qui elle avoit tant de confiance, eut envie de quitter la Société pour entrer dans l'Ordre réformé du Carmel. Le bruit en étoit venu aux oreilles du Provincial, auquel on avoit fait entendre que Thérèse étoit de connivence avec le P. Salazar, et que pour autoriser cette démarche, l'un et

Jésus. Il entendoit la voix de la grâce; mais fort attaché aux choses du monde, il y résistoit, lorsqu'une fièvre pourprée l'ayant mis à deux doigts de la mort, il fit appeler le Jésuite qui le confessoit et lui ouvrit son cœur sur les résistances qu'il apportoit à sa vocation. Frappé des sentimens de foi de son pénitent, celui-ci lui suggéra de promettre à Dieu d'obéir à sa voix, et l'assura que, s'il le faisoit, il guériroit avant huit jours. Le malade le promit, et la maladie cessa. Ce fut en 1551 que le P. Suarez entra chez les Jésuites. Saint François de Borgia l'ayant envoyé en 1554 pour fonder un collège de la Compagnie à Séville, le P. Suarez y donna de grandes preuves de son zèle dans la chaire, au confessionnal, dans les prisons et dans les hôpitaux. Il avoit un talent singulier pour la conversion des hérétiques. Il fut deux fois

Provincial de Castille; ses lumières et sa piété l'y rendirent comme l'oracle de toute la province. Il fut aussi consultant de l'Inquisition, et ce tribunal se faisoit un devoir de suivre ses avis. En 1573, il fut, comme nous l'avons dit, l. 5, note *h*, arrêté et mis en prison par les Protestans du Languedoc, avec les PP. Gilles Gonzalez et Martin Guttierrez, et y fut témoin de la sainte mort que fit ce dernier. Sainte Thérèse, dont il fut le confesseur, le loue beaucoup dans ses *Lettres* de son zèle, de sa prudence et de son courage. Elle se confessoit à lui, et on prétend qu'elle lui fut très-utile pour son avancement spirituel. Il mourut à Rome en odeur de sainteté en 1595. (V. les *Lettr.* de la Sainte, et le P. Nieremberg, *Claros Varones*, etc. tom. 1, pag. 680.)

l'autre s'appuyoient sur une révélation. Le Provincial en avoit écrit au P. Gonzalez, recteur des Jésuites d'Avila (f) auquel la Sainte se con-

(f) Le P. Gilles Gonzalez d'Avila naquit de parens nobles à Tolède en 1532. Il étudia avec succès à Alcalá les langues latine et grecque. Etant entré chez les Jésuites en 1551, il s'y distingua par son érudition, son zèle, son talent pour le gouvernement, son obéissance à l'égard de ses supérieurs, sa douceur pour ses égaux et ses inférieurs, son amour pour la pénitence et sa dureté pour lui-même, et remplit dans plusieurs provinces d'Espagne les places de Provincial et de Visiteur de la Société. Il fut assistant du Général. Nous avons vu dans la note précédente, et dans celle h du l. 5, comme passant par la France pour aller à Rome, il fut arrêté en Languedoc par les Calvinistes, ainsi que les PP. Martin Guttierrez, et Jean Suarez, ses confrères, qui faisoient avec lui le même voyage. Le P. Guttierrez, comme nous l'avons dit, mourut dans la prison du mauvais traitement des hérétiques. Le P. Gonzalez, qu'ils maltraitèrent cruellement aussi, ne se tira de leurs mains qu'à force d'argent. Ce Père mourut à Madrid le 15 janvier 1596. Ses grandes occupations ne l'empêchoient pas de se livrer au tribunal

de la pénitence. Il regardoit la douceur et la bonté comme devant entrer pour beaucoup dans la fermeté nécessaire pour le gouvernement. Saint François de Borgia ayant jugé à propos de le charger d'apprendre aux enfans les premiers élémens de la langue latine, il quitta volontiers ses grandes études pour se livrer à cette ingrate fonction. Il faisoit la même chose quand l'obéissance ou la charité demandoient qu'il aidât ses confrères dans les offices pénibles et humilians de la maison. Il étoit si humble que, quoiqu'il eût rendu de grands services à la Société de Jésus et à l'Eglise, il n'en parloit jamais. Le P. Gonzalez étoit confesseur de la Sainte : on a plusieurs lettres qu'elle lui écrivit. Dans une, à la demande du Père, elle lui donne des avis sur l'oraison : il savoit par cœur tous les décrets des Conciles et des Papes, les endroits les plus frappans des écrits des SS. Pères. les constitutions et les statuts de tous les Ordres religieux. (V. les *Lettr. de la Sainte. Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu. Hist. Soc. Jesu. Jouvençy et Nierenberg, Claros Varones, etc.* tom. 4, pag. 765.

fessoit , et il l'avoit chargé de remettre à sa pénitente une lettre dans laquelle il se plaignoit amèrement de la conduite qu'il supposoit qu'elle avoit tenue dans cette affaire. Thérèse qui , par reconnoissance des services que les Jésuites lui avoient rendus , ainsi qu'à sa Réforme , leur étoit fort attachée , et qui considéroit beaucoup le P. Salazar , fut très-sensible aux reproches du Provincial ; et , le 10 février 1578 (58) , elle lui répondit pour se justifier à ses yeux. « Dieu sait , lui dit-elle , mon père , et on verra par la suite , que loin d'avoir conseillé ce changement , je ne l'ai jamais désiré ; à la première nouvelle que j'eus du dessein de ce Père , quoiqu'il ne m'en eût point écrit , j'en fus même si émue et si fâchée , que ma santé , qui n'étoit pas bonne , en souffrit beaucoup. Je crois même que , comme il y a peu de tems que j'en suis instruite , vous avez dû l'être longtems avant moi. Quant à la révélation , je ne vous dirai pas si ce Père en a eu à ce sujet , puisque encore une fois je n'ai reçu aucune lettre de lui , et que je ne savois rien de son dessein. Mais quand j'aurois eu moi-même cette révélation que vous traitez de rêverie , je ne suis pas assez imprudente pour conseiller une démarche si importante sur un pareil fondement ; et je vous ré-

---

(58) V. les *Lett.*

ponds que je n'aurois pas fait le P. Salazar confident de cette révélation. Je n'ai pas vécu jusqu'à ce moment sans savoir la circonspection avec laquelle on doit se conduire à l'égard de ces sortes de choses ; et je crois ce Père trop sensé pour s'y arrêter , s'il n'avoit pas eu d'autres raisons pour le faire. Il faut, dites-vous que les Supérieurs vérifient ce qui en est : cela sera bien fait , et je pense qu'en conséquence vous donnerez vos ordres à ce Père ; car il y a apparence qu'il ne fera rien sans votre permission , pour peu qu'il connoisse vos intentions. Je ne disconviendrai pas de l'étroite amitié qu'il y a entre lui et moi , non plus que des obligations que je lui ai. Mais il nous est arrivé d'être deux ans sans nous écrire ; et je suis sûre que l'amitié a eu moins de part à ce qu'il a fait pour moi que le zèle et la gloire de Dieu , et du service de sa Sainte-Mère. Il est vrai aussi que notre amitié est ancienne , et il y a eu des tems où j'ai eu besoin de grands secours , de beaucoup plus que maintenant , sur-tout lorsqu'il n'y avoit que deux Religieux de notre Réforme. On auroit pu supposer alors que j'avois quelque intérêt d'y attirer le P. Salazar ; mais non aujourd'hui où , grâce à Dieu , nous avons , si je ne me trompe , plus de deux cents Religieux ,

parmi lesquels il y en a assez qui sont capables de conduire de pauvres et simples filles telles que nous sommes. Je n'ai pensé en aucun tems que la main de Dieu dût être plus raccourcie pour l'Ordre de sa Sainte-Mère que pour les autres Ordres. Quant à ce que vous dites, mon Révérend Père, que quoiqu'en desirant ce changement, j'ai fait courir des lettres pour montrer que je m'y opposois ; je prie Dieu de ne pas m'écrire dans le livre de vie, si jamais j'ai eu cette pensée. Qu'on permette cette expression à la peine que je ressens. Il n'y en a pas de trop fortes pour vous faire entendre que je suis incapable d'en user ainsi avec votre Compagnie, à qui je suis entièrement dévouée, et pour le service de laquelle, dès qu'il s'accordera avec celui de Dieu, je suis prête à donner ma vie même. Les secrets de Dieu sont impénétrables ; mais il m'est témoin que je n'ai pas eu plus de part que je vous le dis à l'affaire en question, et je voudrois n'y en avoir pas davantage par la suite. Au reste, qu'on m'impute ce qu'on voudra, ce n'est pas la première fois que je souffre pour des fautes que je n'ai pas commises : mais l'expérience m'a appris que lorsque Dieu est content, tout est bientôt arrangé. Je ne croirai jamais que Notre-Seigneur, après s'être servi

de sa Compagnie pour renouveler l'Ordre de sa Sainte-Mère, permette que sa Compagnie s'élève contre cet Ordre, je ne dis pas pour un sujet si léger, mais pour d'autres plus importants; et, s'il le permettoit, je craindrois que ce que l'une des deux parties croiroit gagner d'un côté elle ne le perdît de plusieurs autres. Nous dépendons tous d'un même Roi, quoique attachés les uns au fils, les autres à la mère. Dieu veuille que nous ne pensions qu'à marcher sous les étendarts de ce Roi, et à combattre sous ses ordres comme des soldats courageux. Tant que les Carmes se conduiront bien, il n'y a pas d'apparence, quoiqu'on m'en ait menacée, que les Jésuites nous abandonnent. Je sais, mon Révérend Père, les bontés que vous avez toujours eues pour moi. En revanche, je prie continuellement le Seigneur pour vous, toute indigne que je suis, faites-le pour moi. Il y a six mois que les peines pleuvent sur cette pauvre vieille, cet événement n'en est pas une des moindres. Au reste je vous promets de ne dire ni faire rien dire au P. Salazar pour le confirmer dans son dessein, et à cet égard je ne ferai que ce que j'ai fait jusqu'à ce moment.» Le P. Suarez parut satisfait de cette lettre, et fit faire par le P. Gonzalez, Recteur d'Avila, des excuses à la Sainte



du soupçon qu'il avoit eu à son sujet , lui ajoutant cependant que si dans un moment de calme elle vouloit relire sa première lettre, elle n'en trouveroit peut-être pas les expressions aussi fortes qu'elles lui avoient paru au premier abord ; et la priant aussi d'écrire et au P. Salazar afin de le détourner de son dessein , et aux divers couvens de la Réforme , afin que s'il y persistoit, on refusât de le recevoir. La Sainte écrivit à la vérité au P. Salazar , mais avec toute la déférence et l'affection qu'elle lui portoit ; et comme on va le voir , elle eut tout lieu d'être satisfaite de sa réponse. Quant aux excuses et à la demande du Provincial , elle répliqua au P. Gonzalez avec la même fermeté et la même prudence qu'elle avoit montrées dans sa première lettre. « J'ai lu et relu plusieurs fois , lui dit-elle (59), la lettre du P. Provincial , et je trouve toujours qu'il en a agi envers moi avec si peu d'équité , et qu'il étoit si persuadé que j'avois fait ce qui ne m'est pas même venu à l'esprit, que vous ne devez pas être étonné que j'y aie été si sensible. Il ne faut cependant pas faire attention à la peine que j'en ai ressentie , elle est l'effet de mon peu de vertu. Je devrois être satisfaite

---

(59) *Lettr.* , mars 1575.

qu'il m'ait ainsi mortifiée. Il en a le droit, ayant été mon directeur, et étant encore à mon avis mon supérieur. Comme il est aussi le Supérieur du P. Salazar, je crois qu'il vaut mieux les laisser terminer ensemble cette affaire que de m'en mêler vis-à-vis ce dernier, sur lequel je n'ai aucun droit. Quelles raisons n'auroient-ils pas l'un et l'autre de ne tenir aucun compte de mes conseils. Je puis cependant dire qu'il n'y a rien que je n'aie fait pour le dissuader de penser à venir dans notre Ordre. En faire davantage seroit de ma part offenser une personne d'un grand mérite, et avec qui je suis trop liée d'amitié, sur-tout d'après la déclaration qu'il m'a faite qu'il n'entreprendra rien sans la permission du P. Provincial. S'il ne lui en a pas encore parlé ni écrit, comptez qu'il ne songe à rien moins qu'à se faire Carme déchaussé. Mais si, comme on le dit, le P. Provincial peut l'en empêcher, pourquoi se tourmenter si fort ? Pourquoi m'obliger à lui faire l'affront de le décrier dans les couvens de notre Ordre, supposé qu'on crût ce que j'en dirois ? Car, quelle plus grande injure que de dire qu'on veut faire une chose qu'on ne peut faire sans offenser Dieu ! Je vous ai déjà dit, mon Père, que lorsque dans une affaire j'ai fait tout ce que je crois que Dieu

demande de moi, il me donne ensuite assez de courage, et que réellement soutenue de sa main j'ai la force de supporter constamment les plus rudes persécutions. Je n'ai jamais donné lieu à la Compagnie de Jésus de m'en procurer, quand même j'aurois eu quelque part à l'affaire présente qui ne lui porte aucun préjudice; son origine venant de plus haut, et sa solidité ne dépendant pas d'un si petit événement.»

Nous allons reprendre dans le Livre suivant l'ordre des faits, que ces derniers que nous n'avions pu rapporter à leur date, nous ont fait interrompre.

---



# V I E

DE

## SAINTE THÉRÈSE.



### LIVRE HUITIÈME.

**C**E fut vers le mois d'avril de l'année suivante 1579, comme nous l'avons dit, que le Nonce revenu de ses préjugés contre la Réforme, lui donna pour la gouverner le P. Ange de Salazar, Carme mitigé, également bien vu des deux partis. Deux mois s'étoient à peine écoulés depuis cette nomination, que le P. Ange de Salazar donna à Thérèse une obédience pour aller à Malagon y remplir la charge de Prieure. « Vous verrez par la lettre ci-jointe, écrivoit-elle le 10 juin au P. Gratien (1) ce qu'on veut faire de la pauvre petite vieille. Ce n'est peut-être de ma part qu'un soupçon mal fondé, mais

---

(1) V. les Lettr.

il y a toute apparence que le besoin du couvent de Malagon a moins de part au choix que l'on fait de moi , que le desir que nos Pères mitigés ont de me tenir éloignée d'eux. Ce qui m'a été un peu sensible , non que j'aie peine d'aller dans cette maison , si ce n'est d'y aller pour y être Prieure ; car je vous avoue que je ne suis guères propre à cette place, et que je crains de n'y pas servir Dieu. Priez-le qu'il ne permette pas que je l'offense. Du reste arrive tout ce qui pourra ; plus je souffrirai , plus je mériterai. J'ai mandé au P. Salazar que ne pouvant suivre les exercices d'une communauté, je ne puis guères en remplir la première place, pour tout le reste, je n'y ai pas de répugnance, fallut-il par obéissance aller jusqu'au bout du monde ; plus il y aura de peine, plus j'aurai de joie de faire quelque petite chose pour l'amour de ce grand Dieu à qui je dois tant. Ce sentiment vient de la persuasion où je suis que ce qu'on fait par obéissance lui est plus agréable que ce qu'on fait par un autre motif. Je ne doute pas que les Religieuses de l'Incarnation ne regardent mon départ pour Malagon comme un événement fâcheux et de conséquence pour elles ; car elles croient comme moi que la paix se rétablira bien dans le couvent de cette ville sans que j'y aille. » La raison qui avoit porté le P. Salazar à y nommer

de son autorité Thérèse pour Prieure , étoit en effet l'opposition que quelques Religieuses y avoient de continuer d'obéir à la Mère Anne de la Mère de Dieu, que depuis près de deux ans la Sainte Teur avoit donnée pour Supérieure à la place de la Mère Briande , leur Prieure , qu'une maladie grave avoit forcée de venir à Tolède. Ces Religieuses desiroient revenir sous l'obéissance de la Mère Briande , que Thérèse et le P. Salazar ne croyoient pas propre dans ce moment pour le gouverner. D'après les représentations que la Sainte fit sur la délicatesse de sa santé , le P. Salazar n'insista pas pour qu'elle fût Prieure de Malagon , et il lui permit d'en choisir et d'y en mener une autre. Elle le fit lorsqu'elle y alla , et par sa douceur elle parvint à faire agréer aux Religieuses de ce couvent celle qu'elle mit à leur tête.

Quelques jours après avoir donné à Thérèse une obéissance pour Malagon , le P. Salazar lui en donna une autre pour visiter les couvens de Valladolid et de Salamanque. Cette seconde obéissance devoit être exécutée sans délai et avant la première. La Sainte en explique les motifs dans sa lettre du 24 juin à la Mère Marie de Saint-Joseph (2). « Pour Valladolid,

---

(2) V. les Lettr.



y dit-elle, il n'étoit pas très-nécessaire que j'y allasse; mais madame Marie de Mendocça et M. l'Evêque son frère l'ont demandé au Père Salazar. Pour Salamanque, nos Sœurs y ont besoin de secours. Outre que leur maison est mal-saine, elles y souffrent beaucoup de celui qui la leur a vendue. On ne sauroit croire les chagrins qu'il leur cause tous les jours. Priez Dieu qu'on leur trouve à bon compte une autre maison plus commode. » Thérèse partit donc d'Avila le 25 juin. Elle passa trois ou quatre jours à Médine; et étant arrivée à Valladolid le 3 juillet, elle y resta jusqu'au 30: puis reprenant sa route par Médine, elle demeura quelques jours à Albe, et se rendit ensuite à Salamanque. Il paroît qu'elle resta dans cette dernière ville depuis la fête de l'Assomption jusqu'au commencement de novembre, elle en partit alors; et, passant par Tolède, elle alla à Malagon, où elle resta plus de deux mois, c'est-à-dire jusqu'à la fondation de Villeneuve-de-la-Xare, ville située sur les confins de la Nouvelle-Castille, près le royaume de Valence.

Cette fondation avoit été proposée à la Sainte plus de cinq ans auparavant. « Lorsqu'en 1576, dit-elle (3), j'étois à Tolède, un Ecclésiast-

---

(3) *Fondat.*, c. 25.

tique de Villeneuve-de-la-Xare m'apporta des lettres du Conseil municipal de cette ville , dans lesquelles on me prioit de vouloir bien y fonder un couvent de Carmelites de la réforme , et d'y recevoir neuf Demoiselles , qui , depuis quelques années , vivoient dans un hermitage de Sainte-Anne du même lieu , où elles s'étoient réunies ensemble. Cet Ecclésiastique avoit ordre de ne rien négliger pour que j'accédasse à cette demande ; je reçus aussi une lettre du Curé de cette ville , nommé Augustin Ervias , grand homme de bien et fort savant , qui me parloit très-favorablement de ces neuf Demoiselles. »

« L'Hermitage de Sainte Anne avoit été bâti par un Prêtre fort vertueux et très-intérieur, qui avoit une dévotion particulière à cette Sainte. Il se nommoit Jacques de la Guadalajara. Il étoit né à Zamora , et il avoit été quelque tems dans l'ordre des Carmes. Sa dévotion pour Sainte Anne lui avoit fait faire le voyage de Rome , d'où il avoit rapporté de grandes indulgences pour sa chapelle. En mourant, il ordonna par testament que sa maison et tout son bien seroient employés à fonder un couvent de Religieuses du Mont-Carmel ; et que , si cette fondation ne pouvoit pas avoir lieu , il y auroit un Chapelain attaché à l'Hermitage , et

qui, toutes les semaines, acquitteroit quelques messes ; mais que la fondation d'un Chapelain cesseroit, dès que celle du couvent seroit faite. Depuis vingt ans que le Chapelain étoit en possession de ce bénéfice, le bien en avoit beaucoup diminué. Les neuf Demoiselles, dont j'ai parlé, n'occupoient que la maison du donateur qui étoit assez près de l'Hermitage, pour qu'on put, sans sortir, entendre la messe. Le Chapelain, qui demeuroit dans un autre endroit dépendant, n'avoit fait que prêter cette maison aux Demoiselles, et même au moment de la fondation, il ne vouloit pas la leur céder, non plus que les autres biens du bénéfice. Cependant la bonté de Dieu est si grande qu'il n'abandonnera pas la maison de sa glorieuse aïeule. »

« Je ne crus pas d'abord devoir consentir à cette fondation pour quatre raisons. La première, parce que je crus qu'il étoit difficile qu'après avoir suivi une manière de vie particulière, ces Demoiselles pussent s'accommoder de la nôtre : la seconde, parce qu'elles n'avoient pas, à beaucoup près, de quoi subsister ; et que, quoique la ville promît de les nourrir, il n'y avoit pas grand fonds à faire sur cette promesse dans un endroit où il n'y avoit guères plus de mille feux : la troisième, parce qu'elles n'avoient pas de maison ; et la

quatrième , parce que ce lieu étoit fort éloigné de nos couvens. Je pensois aussi que ne les ayant jamais vues , je ne pouvois , quelque bien qu'on me dit d'elles , être sûre qu'elles avoient les qualités nécessaires pour embrasser une vie semblable à la nôtre. Je résolus donc de me refuser à ce qu'on me demandoit. Cependant , comme je ne fais rien sans consulter des personnes savantes et vertueuses , j'en parlai au Docteur Velasquez , Chanoine et Théologal de l'Eglise de Tolède , et maintenant Evêque d'Osme , Ecclésiastique d'une grande capacité et d'une grande piété. Lorsqu'il eût lu les lettres qu'on m'avoit adressées , et qu'il eût pris les instructions convenables sur cette affaire , il me dit que je ne devois pas rejeter les propositions qu'on me faisoit , parce que , quand Dieu permet que beaucoup de personnes vertueuses se réunissent de sentiment dans une affaire , c'est une marque qu'elle contribuera à son service. Je lui obéis , et je laissai partir l'Ecclésiastique qu'on m'avoit envoyé sans le refuser entièrement. Comme pendant les quatre années qui s'écoulèrent jusqu'en 1580 , on continua à me presser de toutes parts de consentir à cette fondation , et qu'on y employa beaucoup de personnes , je répondis toujours sur le même ton , c'est-à-dire , sans donner

d'acquiescement positif, parce que je ne voyois pas de raisons de le faire, mais aussi sans ôter toute espérance. »

« Le P. Antoine de Jésus et le P. Gabriel de l'Assomption furent ceux qui me pressèrent davantage pour cette fondation. Le dernier étoit Prieur des Carmes de N.-D. du Secours qui est à trois lieues de Villeneuve-de-la-Xare; et le premier sur la fin de l'exil qu'il souffrit dans la persécution des Carmes mitigés, s'étoit retiré dans ce couvent. Le P. Antoine alloit quelquefois prêcher à Villeneuve, et le P. Gabriel, qui étoit fort pieux et fort prudent, l'y accompagnoit. Ils étoient tous deux amis du Docteur Ervias; et, ayant fait, par son moyen, connoissance avec ces saintes filles, ils furent si touchés de leur vertu et de la persévérance du desir qu'elles avoient d'être Religieuses, qu'ils épousèrent leur cause, comme si elle eût été la leur. En conséquence, il n'y eut rien qu'ils ne fissent par leurs lettres pour me persuader de consentir à cette fondation. J'étois alors à Malagon, éloignée d'eux de vingt-six lieues. Le P. Gabriel vint m'y trouver, et il m'assura entre autres choses, que, lorsque la fondation seroit faite, le Docteur Ervias y affecteroit avec la permission du Pape une rente de trois cents ducats à prendre sur son

bénéfice. Si la rente eût pu être établie à l'instant, j'aurois cru que, jointe avec le peu qu'avoient ces saintes filles, cela suffisoit pour leur subsistance. Mais la chose ne pouvant avoir lieu qu'après la fondation, je n'y trouvois pas assez de sûreté. Pour m'excuser, j'apportai au P. Gabriel plusieurs raisons assez fortes, et je le priai d'y penser de concert avec le Père Antoine, lui ajoutant qu'ils devoient sentir par eux-mêmes que la chose ne pouvoit se faire. Après qu'il fût parti, je considérai qu'ayant cette affaire si à cœur, il ne manqueroit pas de chercher à persuader le P. Salazar qui est maintenant chargé du gouvernement de la Réforme; et j'écrivis sur-le-champ à celui-ci pour le prévenir de ne pas donner de permission à ce sujet. Je lui en exposois les raisons, et il m'a écrit depuis qu'il n'y auroit jamais consenti sans savoir si je l'approuvois. Six semaines après, ou environ, lorsque je croyois l'affaire rompue, je reçus des lettres du Conseil municipal de Villeneuve qui s'engageoit à fournir ce qui étoit nécessaire pour la subsistance du couvent. Le Docteur m'écrivit aussi pour confirmer la promesse qu'il avoit faite. Ces lettres étoient accompagnées d'autres du P. Antoine et du P. Gabriel qui me représentoient avec force que la fondation



seroit agréable à Dieu. Je craignois tant cependant que ces neuf Demoiselles ne se liguassent comme il étoit possible, contre celles que j'amènerois, que ne trouvant pas aussi que ce qu'on offroit pour leur subsistance, fût assez assuré, je ne pouvois me déterminer à donner mon consentement. J'ai reconnu depuis que c'étoit le Démon qui abattoit mon courage et m'ôtoit la confiance en Dieu. Mais les prières de ces bonnes filles triomphèrent de ses arifices. D'un autre côté, je craignois aussi d'empêcher l'avancement de quelques ames, et je desirois augmenter le nombre de ceux qui louent et servent Dieu; ces motifs m'avoient fait quelquefois donner des réponses favorables sur cette affaire. J'étois dans cet état d'incertitude, lorsqu'un jour que je venois de communier, Notre-Seigneur me demanda d'un ton fort sévère : *quels étoient donc les trésors qui m'avoient aidée à faire tant de fondations !* et il m'ajouta *que je ne délibérasse pas tant à accepter celle-ci, qu'il y seroit bien servi, et qu'elle seroit utile à plusieurs ames.* Ces paroles d'un Dieu qui ne se fait pas seulement entendre à l'esprit, mais qui l'éclaire, et dispose la volonté à suivre les lumières qu'il nous donne, me touchèrent si vivement que je ne délibérai plus sur cette fondation; je

reconnus la faute que j'avois faite d'y avoir apporté tant de délais par des considérations humaines malgré tant d'effets extraordinaires que Dieu m'avoit fait voir dans mes autres fondations. »

« Comme j'étois déterminée à accepter celle-ci, je crus qu'il étoit nécessaire que j'y menasse moi-même les Religieuses qui devoient y demeurer, quelque fatigue que je dusse en avoir, étant arrivée malade à Malagon, et l'étant encore. J'en écrivis au P. Salazar, afin de connoître ses intentions. Il me répondit en m'ordonnant d'aller à cette fondation, et il me permit d'y mener telles Religieuses que je voudrois choisir. Ce choix ne m'embarrassoit pas peu, à cause du grand nombre de Demoiselles que je m'engageois à recevoir dans ce couvent. Après avoir beaucoup recommandé la chose à Dieu, je pris à Tolède celle que je destinois à être Prieure, et deux autres à Malagon, dont l'une devoit être Sous-Prieure. Mon choix réussit très-bien, je l'attribuai aux prières qu'on avoit faites pour cela, et à une faveur de la Providence. On ne trouve pas les mêmes difficultés dans les fondations que nos Religieuses font seules. » Outre la Sœur Anne de Saint-Barthélemy qui, comme nous l'avons dit, ne la quittoit plus, Thérèse emmena

avec elle de Malagon la sœur Elvire de Saint-Ange qu'elle destinoit à être Sous-Prieure de Villeneuve-de-la-Xare , une autre dont on ne dit pas le nom , et la sœur Anne de Saint-Augustin. Celle-ci étoit dans des voies extraordinaires ; et , en envoyant la Sainte à Malagon , le P. Ange de Salazar l'avoit chargée de les examiner. Les Religieuses qu'elle prit à Tolède , furent la sœur Constance de la Croix , et la sœur Marie des Martyrs. Celle-ci devoit être Prieure de la nouvelle fondation.

« Le P. Antoine de Jésus , continue Thérèse , et le P. Gabriel de l'Assomption qui étoient porteurs des ordres du Conseil municipal de Villeneuve , pour notre établissement , vinrent nous chercher , et nous partîmes avec eux de Malagon le 13 février 1580 , qui étoit le samedi , veille du dimanche de Quinquagésime. Je ne pus voir sans étonnement qu'ayant toujours été malade jusqu'à ce jour , je me trouvai en un instant si bien portante , que je ne me souvenois plus d'avoir jamais été autrement. On voit par là combien , quand Dieu nous demande quelque chose , il importe de ne pas faire attention à ses infirmités , ni aux obstacles qu'on rencontre , puisqu'il peut , quand il lui plaît , changer la foiblesse en force , et la maladie en santé , et que , quand il ne le fait pas ,

c'est qu'il juge qu'il nous est utile de souffrir. En effet, quel meilleur usage pouvons-nous faire de notre santé et de notre vie, que de les sacrifier pour le service d'un si grand Roi : et, quand il est question de sa gloire, ne devons-nous pas nous oublier nous-mêmes ? Ne craignez pas, mes sœurs, de vous égarer en suivant cette conduite. Ma lâcheté m'en a quelquefois fait écarter ; mais depuis que j'ai embrassé la Réforme et même quelques années auparavant, il ne me souvient pas que Notre-Seigneur n'ait béni en moi cette conduite. Car quoique je connusse clairement que de moi-même je ne pouvois rien, je trouvois de la satisfaction dans la confiance qu'il ne demande de nous que de vouloir ce qu'il veut. »

Le P. Antoine et le P. Gabriel étant très-connus sur le chemin que la colonie tenoit, on ne tarda pas à savoir que Thérèse étoit avec eux, et qu'ils alloient faire une nouvelle fondation de Carmelites de la réforme. On accouroit donc de tous côtés pour voir la Sainte Réformatrice, il n'y avoit personne qui ne voulût lui parler, et recevoir sa bénédiction. Le concours étoit si grand qu'on ne savoit comment répondre aux desirs du peuple. A Villa de Robledo, où on descendit chez une femme pieuse, il fallut mettre deux gardes

à la porte pour laisser aux Religieuses le tems de dîner, encore plusieurs escaladèrent-ils les murs, afin d'avoir la satisfaction de voir celle à qui on leur empêchoit de parler. Il y eut du tumulte, et on fut obligé de mettre en prison quelques-uns de ceux qui firent résistance. A quelques lieues de là, où on avoit couché, on prit la précaution de partir dès trois heures du matin pour éviter le concours du peuple. A peine fut-on en route, que la voiture où étoit la Sainte se rompit; et, comme il faisoit encore nuit, on ne s'apperçut de cet accident que trois lieues plus loin, et l'on regarda comme un miracle qu'on eût pu marcher dans cet état. Un fermier fort riche sachant que la colonie devoit passer près de sa maison, avoit fait préparer un repas très-bien ordonné pour la recevoir; et, ayant fait venir des lieux circonvoisins tous ses enfans et ses petits-enfans avec leurs troupeaux, il se proposoit de les présenter à la Sainte, afin qu'elle les bénit: mais elle ne crut pas devoir s'arrêter ni descendre dans cet endroit, et on passa outre après qu'elle leur eût donné sa bénédiction (4).

« Notre chemin, continue la Sainte, se ren-

---

(4) V. l'Hist. gén. des Carm. déch.

contrant de passer par le couvent des Carmes réformés de Notre-Dame du Secours dont j'ai parlé, le P. Antoine et le P. Gabriel, à qui nous étions obligées d'obéir, voulurent que nous nous y arrétassions pour avoir le tems de donner avis de notre arrivée à Villeneuve-de-la-Xare, qui n'en est qu'à trois lieues. Ce couvent est placé dans un désert assez agréable; les Religieux vinrent en bon ordre au devant du P. Gabriel, qui étoit leur Prieur, et, comme ils étoient pieds nuds, avec de pauvres manteaux de gros drap, nous ne pûmes les voir sans beaucoup de dévotion. J'en fus fort attendrie, parce que je m'imaginai voir le tems bienheureux de nos anciens Pères. Je les considérois dans ce désert comme des fleurs odoriférantes dont la blancheur annonce la pureté; et je pense qu'ils sont tels devant Dieu, parce que je suis persuadée qu'ils le servent fidèlement. » Ribera dit (5) qu'ils se mirent tous à genoux devant la Sainte, et qu'ils lui demandèrent sa bénédiction. « Ils entrèrent, continue-t-elle, dans l'église, en chantant le *Te Deum*, d'un ton qui montrait combien ils étoient mortifiés. Cette entrée est sous terre comme seroit celle d'une caverne, et

---

(5) L. 3, c. 9.



représente ainsi celle de notre S. Père Elie. Tant d'objets de piété me donnoient une telle satisfaction , que , quand le chemin pour venir dans un lieu si dévot eût été plus long , la peine ne m'en eût rien coûté. Mais je ne pouvois penser sans douleur que je n'avois pas été digne d'y trouver encore en vie Sainte Catherine de Cardonne, dont Dieu s'étoit servi pour fonder ce couvent, quoique j'eusse beaucoup désiré de la voir (a). Il ne falloit que

(a) La part que la bienheureuse Catherine de Cardonne eut dans la fondation des Carmelites déchaussées de Villeneuve de-la-Xare, l'habit de Carmelite qu'elle porta, la vénération que Sainte Thérèse avoit pour elle, et l'intérêt que celle-ci a mis à écrire sa vie, nous ont engagé à mettre en note ce morceau précieux de la Sainte, et à y insérer ce que nous avons trouvé de plus remarquable sur cette illustre pénitente dans la vie qu'en a donnée fort au long l'*Hist. gén. des Carm. déch.*, tom. 1, l. 5. Cette vie renferme une multitude de faits extraordinaires, que l'auteur dit n'avoir recueillis que dans les procès-verbaux dressés pour la canonisation de cette sainte fille, sur le témoignage des personnes les plus respectables qui l'avoient connue. Quelque confiance qu'il mé-

rite sous ce rapport, nous n'avons pas cru devoir le suivre dans le récit de ces faits, qui, étant hors de l'ordre commun, ne conviendroient pas à la plupart de nos lecteurs. Le même auteur ajoute que, du vivant de Catherine de Cardonne, le tribunal de l'Inquisition fit faire des informations sur son compte; que le P. Gaspard de Salazar, Jésuite, dont nous avons plus d'une fois parlé, en fut chargé, et que ces informations furent toutes à l'avantage de celle qui en étoit l'objet.

« Je crois, dit la Sainte, (*ibid.*), qu'il est à propos de mettre ici quelque chose de la vie de cette illustre pénitente, et des moyens dont j'ai appris que Dieu s'est servi pour fonder par elle cette maison, qui a été utile à plusieurs ames des lieux circonvoisins. Vous verrez, mes

voir les Religieux de cette maison pour sentir combien ils étoient satisfaits d'avoir renoncé au monde , particulièrement le Prieur , qui

sœurs , quelle a été la pénitence de cette Sainte , combien nous sommes éloignées de lui ressembler , et nous serons toutes portées à faire de nouveaux efforts pour plaire à Dieu. Car comment pourrions-nous nous excuser d'en faire moins qu'elle , puisque l'éclat de sa naissance qu'elle tiroit des Ducs de Cardonne , et qui la mettoit si fort au-dessus de nous , l'avoit fait élever d'une manière plus délicate que nous ne l'avons été. D'autres écriront plus en détail sa vie avant et depuis que Dieu lui a fait tant de grâces. Je ne rapporterai d'elle que ce que j'en ai appris de plusieurs personnes dignes de foi qui ont conversé avec elles. »

Il paroît que Catherine de Cardonne naquit à Naples en 1519. Son père descendoit des Rois d'Arragon , et sa mère étoit proche parente de la Princesse de Salerne , dont le mari , un des plus grands Seigneurs de Naples , étant entré sur la fin du règne de Charles-Quint dans le parti de la France , encourut la disgrâce de ce Prince , et celle de Philippe II , son fils. Dieu prévint dès l'enfance la jeune Catherine de grâces singulières. A l'âge de huit ans où elle perdit

son père , elle montrait une piété au-dessus de celle des enfans de son âge , et un attrait particulier pour les pénitences corporelles , qui annonçoient déjà ce que le reste de sa vie elle seroit sous ces deux rapports. A l'âge de treize ans elle fut fiancée à un gentilhomme napolitain. Le respect pour la volonté de ses parens la décida à cette démarche , car elle avoit fait vœu de virginité , et l'on fut obligé d'en obtenir dispense. Mais le ciel propice à ses desirs rendit inutile cette dispense , en permettant que ce gentilhomme mourût avant qu'on célébrât le mariage. Catherine se retira alors dans le couvent des Capucines de Naples , non pour s'y faire Religieuse , mais pour y vivre retirée du monde et uniquement occupée de Dieu. Son tems étoit partagé entre les exercices de la piété et les rigueurs de la pénitence ; et Dieu l'y favorisa plusieurs fois de grâces extraordinaires. Elle habita ce saint azile jusqu'en l'année 1557 , que la Princesse de Salerne , sa parente , qui partageoit la disgrâce de son mari , ayant reçu ordre de Philippe II de venir à Valladolid , la pressa de l'y accompagner , pour l'aider et la consoler dans ses mal-

est passé des délices d'une vie commode à la sévérité d'une vie si pénitente. Dieu les en

heurs. La charité décida Catherine à quitter sa chère solitude. Le séjour du grand monde ne lui fit rien perdre de sa piété et de son attrait pour la pénitence, et elle se concilia bientôt en Espagne la même vénération de sainteté dans laquelle elle avoit été en Italie.

La Princesse de Salerne qu'on avoit exilée de nouveau à Tolède, ayant succombé à ses malheurs, Philippe II, qui avoit entendu parler de la haute naissance et des grandes vertus de Catherine de Cardonne, ordonna au Prince d'Eboli, nommé Ruÿ - Gomez de Silva, dont nous avons déjà eu occasion de parler, de la loger à la Cour et de prendre soin d'elle. Le dessein du Roi étoit de l'approcher de près de D. Carlos, son fils, et de D. Jean d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, et de fortifier l'éducation qu'on leur donnoit de l'exemple d'une si vertueuse Dame. Le Prince, d'Eboli chargea particulièrement Catherine de l'intendance de sa maison, et de la surveillance des deux jeunes Princes. Elle se concilia leur estime et leur amitié de telle manière que, lorsqu'elle fut retirée de la Cour, D. Jean d'Autriche entretenit longtems commerce de lettres avec elle.

Le séjour de la Cour étant si opposé aux inclinations de Catherine, elle se sentit pressée de le quitter et de se retirer dans quelque désert pour s'y livrer plus librement à l'oraison et à la pénitence. Dieu la confirma dans ce desir par une révélation particulière. Elle s'en ouvrit à ce que l'Espagne avoit alors de directeurs les plus éclairés et les plus pieux, et tous ayant jugé qu'un genre de vie aussi extraordinaire que celui que supposoit cette retraite, ne convenoit pas à son âge, à son sexe, à sa santé et à sa naissance, elle ne trouva de favorable à son dessein que le P. François de Torrez, Franciscain, et Saint Pierre d'Alcantara. « Dès le tems, dit Thérèse, que cette sainte fille vivoit dans le monde avec les personnes de sa qualité, elle veilloit très-soigneusement sur elle-même, faisant beaucoup d'austérités, et brûloit tous les jours de plus en plus du desir de se retirer en quelque lieu solitaire pour ne s'occuper que de Dieu seul et se livrer aux exercices de la pénitence sans craindre qu'on l'en détournât. Elle en parloit à ses confesseurs, qui cherchoient tous à l'en dissuader, et traitoient de folie ce desir, car le monde porte si loin la dis-

a bien récompensés en les élevant si fort au-dessus des choses de la terre. Ils nous reçurent

création, qu'à peine se souvient-il des faveurs extraordinaires que Dieu a faites aux Saints et aux Saintes qui ont tout abandonné pour l'aller servir dans les déserts. Mais comme le Ciel ne manque pas de favoriser les vrais desirs qu'on a de lui plaire, il permit que cette sainte fille se confessât à un Religieux de Saint François, nommé le P. Torrez. Je l'ai connu particulièrement, et je le regarde comme un Saint. Il y a plusieurs années qu'il s'adonne à l'oraison et à la pénitence. Il souffre une grande persécution, et il sait les grâces que Dieu fait à ceux qui tâchent de s'en rendre dignes. Il dit donc à cette Dame que loin de se décourager, elle devoit suivre la voix de Dieu qui l'appelloit à ce genre de vie. Je ne sais si ce furent là ses propres paroles; mais on en vit bientôt l'effet par la résolution qu'elle prit. » On étoit alors dans l'année 1562, la même où Sainte Thérèse fit la réforme de son ordre.

D'après le conseil de deux personnes si expérimentées dans les voies de Dieu, Catherine de Cardonne, continue la Sainte, « découvrit son dessein à un hermite d'Alcala, et le pria de l'accompagner, lorsqu'elle l'exécutoit, le

conjurant de lui en garder un secret inviolable. Ils s'en allèrent tous deux au lieu où est bâti maintenant le couvent des Carmes déchaussés de Notre-Dame du Secours, et y ayant trouvé une caverne si petite qu'à peine cette servante de Dieu pouvoit y tenir, ce bon hermite l'y laissa, et s'en retourna à son hermitage. Quel devoit être, ô mon Sauveur, l'amour dont cette grande ame brûloit pour vous, puisqu'il lui faisoit oublier le soin de sa nourriture, les périls auxquels elle s'exposoit, et le hasard où elle mettoit sa réputation, quand on ne pourroit découvrir ce qu'elle étoit devenue ! Quelle devoit être cette sainte ivresse qui, dans la crainte de trouver quelque obstacle qui l'empêchât de jouir continuellement de la présence de son divin époux, lui faisoit ainsi renoncer pour toujours aux biens, aux plaisirs et aux honneurs du monde. Considérez avec attention, mes sœurs, je vous prie, de quelle sorte cette pure et chaste colombe s'éleva dans un moment au-dessus de toutes les créatures? car quoique nous ayons fait en entrant en Religion, la même chose, et que nous ayons offert à Dieu notre liberté, en faisant vœu d'une clôture perpétuelle,

avec beaucoup de charité, et nous donnèrent des ornemens pour l'église du couvent que

je ne sais si dans quelques occasions nous ne trouvons pas que notre amour-propre est toujours le maître. Je prie Dieu de nous préserver de ce malheur, et de nous détacher entièrement de tout ce qui est du siècle, en nous faisant la grâce d'imiter cette Sainte.»

« J'ai entendu dire des choses extraordinaires de ses austérités, quoiqu'on n'en ait, sans doute, connu que les moindres. Car ayant passé tant d'années dans cette solitude avec un si ardent desir de faire pénitence, et sans que personne ait pu modérer sa ferveur, il y a lieu de croire qu'elle traitoit son corps d'une terrible manière. J'en rapporterai ce que des personnes croyables ont appris de sa propre bouche, et ce qu'elle en a dit à nos Carmélites de Tolède, lorsque dans la visite qu'elle leur fit, les regardant comme si elles eussent été ses sœurs, elle leur en parla avec cette sincérité et cette ouverture de cœur qui lui étoient naturelles. A quoi je dois ajouter que cette profonde humilité qui lui faisoit connoître qu'elle ne pouvoit rien par elle-même, la rendoit si incapable de vanité, qu'elle ne prenoit plaisir à raconter les grâces que Dieu lui faisoit, qu'afin

qu'on lui en rapportât toute la gloire. Une manière d'agir si franche pourroit être dangereuse pour des ames qui ne seroient pas arrivées à un si haut degré de perfection, parce que, parmi les louanges qu'on donneroit à Dieu, il se mêleroit peut-être quelque sentiment d'amour-propre. Mais je ne doute pas que la simplicité de cette bienheureuse fille ne l'ait exemptée de ce défaut, et je n'ai jamais ouï-dire qu'on le lui ait reproché. Dans les lettres que j'ai reçues d'elle, au lieu de signer son nom, elle ne signoit que *la pécheresse.* »

« Catherine de Cardonne raconta donc à nos sœurs qu'après avoir mangé trois pains que l'hermite qui la conduisit dans cette caverne lui avoit laissés, elle y passa plus de huit ans sans autre nourriture que des herbes et des racines qui croissoient dans ce désert, et qu'ensuite un jeune berger qui la rencontra lui apportoit du pain et de la farine, dont elle faisoit de petits tourteaux qu'elle ne mangeoit que de trois jours en trois jours. Une preuve de cette vérité est que des Religieux qui se trouvoient à la fondation du couvent de Notre-Dame du Secours assurent qu'elle avoit tellement perdu le goût, que si

nous allions fonder. Le respect et l'affection qu'on conserve pour la mémoire de Catherine

on l'obligeoit à manger quelque sardine, ou autre chose, elle s'en trouvoit plutôt mal que bien. Pour le vin elle n'en but jamais que je sache. Les disciplines qu'elle prenoit avec une grande chaîne duroient souvent une heure et demie, et quelquefois deux heures. Ses cilices étoient si rudes qu'une femme revenant avec elle d'un pèlerinage, m'a dit que la nuit ayant fait semblant de dormir, elle vit cette sainte fille ôter et nettoyer son cilice qui étoit plein de sang. Mais ce qu'elle souffroit des démons étoit encore plus pénible : car elle a dit à nos sœurs qu'ils lui apparoissoient sous la figure de gros dogues qui lui sautoient sur les épaules, ou sous celle de couleuvres ; mais que quelque chose qu'ils lui fissent, elle n'en avoit pas peur. Lors même qu'elle eut fondé le couvent de Notre-Dame du Secours, elle couchoit toujours dans sa caverne, excepté quand elle alloit aux divins offices. Avant que ce couvent fût bâti, elle entendoit la messe dans une église de Religieux qui étoit à un quart de lieue de là. Quelquefois elle faisoit ce chemin à genoux. Son vêtement, qu'on auroit pris pour celui d'un homme, étoit de bure, et sa tunique de gros drap. » On trouve dans l'histoire

ecclésiastique plusieurs exemples de Saintes qui, comme Catherine de Cardonne, ont caelé leur sexe sous un habit d'homme. ( V. les Vies de Sainte Athanasie, Sainte Apollinaire, Sainte Marine, Sainte Fochine, Sainte Euphrosine, Sainte Théodore, Sainte Marguerite. ) Leur conduite n'est point à imiter ; et si l'Eglise ne l'a pas condamnée, c'est qu'elle a jugé d'après les circonstances qui l'accompagnoient, qu'elles n'avoient agi que d'après une inspiration divine. ( V. sur ce point le Cardinal Bona, *de Discret. spirit.*, c. 7, n<sup>o</sup>. 6 ; Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, p. 2, tom. 3, c. 12 ; et Benoît XIV *de Canonis. sanctorum*, l. 3, c. 41, n<sup>o</sup>. 20. )

« Après que Catherine de Cardonne, continue la Sainte, eût passé quelques années dans une si étrange solitude, Dieu permit que le bruit de sa vertu se répandit dans les lieux voisins. On commença à avoir pour elle une si grande vénération, qu'un très-grand nombre de personnes accouroient de toutes parts pour la voir. Elle leur parloit avec beaucoup de douceur et de charité ; mais le concours augmentant tous les jours, elle en fut si lasse et si ennuyée qu'elle ne pouvoit s'empêcher de se plaindre qu'on la faisoit



de Cardonne leur attiroient beaucoup de dons , et les mettoient dans le cas de nous en faire

mourir. Presque aussitôt que le couvent de Notre-Dame du Secours fut bâti , il y avoit des jours où la campagne étoit toute couverte de chariots remplis de gens qui venoient pour la voir ; et les Religieux , pour qu'on la fatiguât moins , n'avoient pas d'autres moyens que de la faire monter sur un lieu élevé , d'où elle bénissoit le peuple , qu'ensuite on forçoit de se retirer. On fit quelque augmentation à la caverne qu'elle habitoit , et lorsqu'elle y eut passé huit années , elle tomba si grièvement malade , qu'on en désespéra. Pendant sa maladie , elle ne put jamais se résoudre à sortir d'une si affreuse demeure. »

« Ce fut vers ce tems qu'elle se sentit pressée d'un grand desir de fonder près de sa caverne un couvent de Religieux , sans pouvoir pendant assez longtems se décider de quel Ordre elle le choisiroit. Un jour qu'elle étoit en oraison devant un crucifix qu'elle portoit toujours sur elle , Notre-Seigneur lui fit voir un manteau blanc , et lui donna à entendre de fonder un couvent de Carmes déchaussés. Elle ignoroit qu'il en existât ; jamais elle n'en avoit entendu parler , et nous n'avions alors de Religieux de notre Réforme que ceux des couvens de Mancera et de Pastrane.

Les informations qu'elle fit à la suite de cette révélation lui apprirent qu'il y en avoit dans ce dernier lieu , et que cette ville appartenoit à la princesse d'Eboli , épouse du Prince Rui-Gomez et son ancienne amie. Elle y alla dans la résolution d'exécuter ce que le Seigneur lui avoit révélé. Ce fut là qu'elle prit l'habit de la Sainte-Vierge dans l'église de Saint-Pierre. Son dessein cependant n'étoit pas de se faire Religieuse , elle n'y avoit pas d'inclination , parce que Dieu la conduisoit par une autre voie , et qu'elle-même craignoit qu'on ne l'obligeât par obéissance à modérer ses austérités , et à quitter sa solitude. Elle prit ce saint habit en présence de tous les Religieux. Le P. Marian qui étoit de ce nombre m'a dit qu'il eut alors un grand ravissement d'esprit , dans lequel il vit plusieurs Religieux et Religieuses à qui l'on avoit fait souffrir le martyre , et dont les uns avoient eu la tête tranchée , et les autres les bras et les jambes coupés. Ce Père n'est pas capable de dire rien qui ne soit véritable , et il n'a pas l'habitude d'avoir des ravissemens , Notre-Seigneur le conduisant par une autre voie. Prions Dieu qu'il nous fasse la grâce de mériter d'être du nombre de ces bienheureux martyrs. »

part. Je ne vis rien en ce lieu qui ne m'édifiât beaucoup. Mais j'éprouvois en même tems

« Ce fut donc à Pastrane que cette sainte fille traita de la fondation qu'elle vouloit faire. Elle alla ensuite en parler à la Cour, qu'elle avoit autrefois quittée avec tant de joie. Ce ne fut pas une petite mortification pour elle ; car elle ne sortoit jamais de sa caverne qu'elle ne fût environnée d'une foule de personnes, dont les unes coupoient des morceaux de son habit et les autres de son manteau. En quittant la Cour, elle alla à Tolède, où elle vit nos Carmélites déchaussées ; et toutes m'ont assuré qu'il sortoit d'elle une odeur si forte et si agréable, qu'il n'y avoit pas jusqu'à son habit et sa ceinture dont cette odeur ne s'exhalât ; et que plus on l'approchoit, plus on la sentoit, quoique l'étoffe de ses vêtemens et l'extrême chaleur qu'il faisoit alors eussent dû produire le contraire. Cette odeur miraculeuse qui étoit la marque des grâces que Dieu lui faisoit, donna beaucoup de dévotion à nos Sœurs, qui lui prirent par vénération sa ceinture, et lui en donnèrent une autre. Dans tout ce qu'elles m'ont dit de cette sainte fille, je suis assurée qu'il n'y avoit rien que de vrai ; car elles ne sont pas capables de mentir. Catherine de Car-donne obtint tant à la Cour qu'ail-

leurs tout ce qu'elle desiroit pour la fondation de son couvent, et cette fondation eut lieu, d'après la permission qu'elle en eut. On bâtit l'église au même lieu où étoit sa caverne, et on lui fit une autre caverne dans un lieu assez près de celui-là, où il y avoit un sépulcre. Durant les cinq ans et demi qu'elle vécut depuis, elle y passoit la plus grande partie du jour et de la nuit ; et on a toujours regardé comme une chose surnaturelle que des pénitences aussi extraordinaires que les siennes ne l'aient pas fait mourir plutôt. Elle mourut en 1577. On l'enterra avec grande solennité, un gentilhomme nommé D. Juan de Léon, n'ayant rien épargné pour cela. La vénération qu'on a à cause d'elle pour ce couvent et les lieux d'alentour est si grande, qu'il semble qu'elle ait imprimé des marques de sa sainteté dans cette heureuse solitude, et particulièrement dans la caverne qu'elle a habitée tant d'années avant la fondation du couvent. On m'a assuré qu'elle avoit tant de peine de la multitude de personnes qui venoient pour la voir, qu'elle projetoit d'aller dans un autre lieu où elle ne fût pas du tout connue ; qu'elle fit chercher à cette intention l'hermite qui l'avoit conduite la première fois,

de la confusion ; et elle me dure encore lorsque je pense que cette grande Sainte qui a passé sa vie d'une manière si austère , étoit une fille comme moi , plus délicatement élevée à cause de sa condition , moins pécheresse sans comparaison , et moins favorisée de grâces extraordinaires , entre lesquelles je compte celle de n'avoir pas été précipitée dans l'Enfer comme mes péchés le méritoient. Ce qui me console , c'est le desir que j'ai de mieux vivre à l'avenir ; mais cette consolation est foible , parce

afin qu'il l'a conduisit encore dans un autre lieu ; mais que cet hermite étoit déjà mort. Notre-Seigneur le permit ainsi , parce qu'il vouloit qu'on consacrat à l'honneur de sa Sainte-Mère le couvent où on le sert aujourd'hui si fidèlement. Son corps est maintenant en dépôt dans une chapelle de la Sainte-Vierge , pour qui elle avoit tant de dévotion , en attendant qu'on bâtisse une église pour y conserver un si riche trésor. »

« Vous voyez , mes sœurs , parce que je viens de rapporter , que les souffrances et les travaux de cette grande servante de Dieu sont finis avec sa vie , mais que la gloire dont elle jouit maintenant ne finira jamais. Pouvant la considérer comme une de nos sœurs , efforçons-nous de l'imiter ;

je vous en conjure au nom de Notre-Seigneur. Ayons pour notre misérable corps cette sainte horreur qu'elle avoit pour le sien ; et comme il n'y a rien ici-bas de durable , achevons ce qui nous reste à passer d'une vie si courte comme elle a achevé la sienne. »

D'après le plan que nous nous sommes fait pour cette note , nous ne rapporterons aucune des prophéties ni aucuns des miracles attribués à Catherine de Cardonne. On lit dans le *Martyrologe universel* , par Châtelain , sous la date du 12 mai : *A Pastrane en Castille , la vénérable Catherine de Cardonne , Carmelite , célèbre par sa surprenante abstinence. L'Hist. gén. des Carm. déch.* dit cependant que cette sainte fille mourut le 12 mai 1577.

que mes desirs ne répondent pas à mes actions. Plaise à Dieu de m'assister toujours par son infinie miséricorde. J'y ai confiance en m'appuyant sur les mérites de son fils et l'intercession de la Sainte-Vierge, dont il m'a fait la grâce de porter l'habit. Après avoir communiqué dans cette église, j'entrai dans un grand ravissement, et Catherine de Cardonne m'apparut, accompagnée de plusieurs Anges, et d'une manière intellectuelle. Elle me dit de ne pas me lasser de fonder des couvens de notre Réforme; et je compris en même tems, quoiqu'elle ne m'en dit rien, qu'elle prioit pour moi auprès de Dieu. Elle m'ajouta d'autres choses que je ne peux écrire, et qui me consolèrent et m'animèrent davantage dans le service de Dieu. Aussi j'espère en sa bonté et aux prières de cette Sainte que j'y réussirai en quelque chose. »

Thérèse resta trois jours au couvent des Carmes déchaussés de Notre-Dame du Secours. Elle avoit été trois jours à y venir de Malagon, qui en est éloigné d'à-peu-près trente lieues, et elle n'en partit que le matin du premier Dimanche de Carême, qui étoit le 21 février. Lorsqu'on fut près de Villeneuve-de-la-Xare, la colonie s'arrêta dans une maison qui étoit au milieu des champs, afin de donner le tems

de préparer dans la ville la réception honorable qu'on vouloit lui faire. Une des filles de Michel de Mondegiar à qui cette maison appartenoit, étant dans la suite Carmelite sous le nom de la Mère Joseph de l'Incarnation, a déposé juridiquement, lors des informations pour la canonisation de la Sainte, que Thérèse lui prédit dans ce moment et à deux de ses sœurs qu'elles prendroient toutes trois l'habit de la Réforme dans le couvent qu'on alloit fonder, quoique aucune n'y pensât alors, et que toutes y eussent de la répugnance, et elle ajouta que l'événement avoit justifié la prédiction. Le même jour il tomba une pluie très-abondante, quoiqu'il n'eut pas plu depuis cinq mois; toute la ville attribua aux prières de la Sainte ce changement de tems; on vint de concert l'en remercier; mais elle en renvoya la gloire à Dieu, *dont la providence, disoit-elle, avoit voulu récompenser la foi et la piété de ce bon peuple.*

« Nous arrivâmes à Villeneuve-de-la-Xare, dit Thérèse, le jour de la fête de Saint Barba-cien, et la veille de celle que l'on célèbre en l'honneur de la Chaire de Saint Pierre. Le Conseil municipal, le docteur Ervias et beaucoup d'autres personnes vinrent au-devant de nous; et nous allâmes descendre à l'église prin-

cipale de la ville qui est fort éloignée de celle de Sainte-Anne dont nous venions prendre possession. Je ne pouvois voir sans une grande consolation la joie avec laquelle tout ce peuple recevoit des Religieuses de l'Ordre de la très-Sainte-Vierge. Nous entendions de loin le son des cloches ; et aussitôt que nous fûmes entrées dans l'église, on chanta le *Te Deum* en musique, et les orgues accompagnèrent la musique. On mit le très-Saint-Sacrement dans l'ostensoir, et l'image de la Sainte-Vierge dans un autre plus petit que le premier. La procession, à la tête de laquelle étoient plusieurs croix et bannières, commença aussitôt à se mettre en marche avec beaucoup de pompe. Nous étions toutes placées près du Saint-Sacrement, ayant nos manteaux blancs et nos voiles baissés. Les Carmes déchaussés qui étoient venus en grand nombre de leur couvent, étoient près de nous. Les Franciscains de Villeneuve étoient aussi à la cérémonie, et j'y vis avec grand plaisir un Religieux Dominicain. On avoit dressé sur le chemin plusieurs reposoirs où l'on s'arrêtoit, et où on chantoit des motets analogues à notre Ordre, et qui me donnoient beaucoup de consolations, parce qu'ils étoient remplis des louanges de ce Dieu tout-puissant qui nous honoroit de sa présence, et pour l'amour duquel



on faisoit tant d'honneurs à sept pauvres Carmelites. J'avois une grande confusion de me voir parmi ces servantes de Dieu, et de savoir que si on m'eût traitée comme je le méritois, on n'auroit pu m'y souffrir. Je n'ai rapporté, mes filles, tout l'honneur qu'on fit alors à l'habit de la Sainte-Vierge, que pour que vous en remerciez le Seigneur, et que vous lui demandiez de rendre cette fondation utile à sa gloire; car pour moi, je vous avoue que je ne suis jamais plus satisfaite que lorsque de semblables établissemens se font au milieu des persécutions, et ce sont ceux dont j'aime le plus à raconter l'histoire. Il est vrai cependant que les neuf Demoiselles que nous trouvâmes dans celui-ci avoient extrêmement souffert depuis les cinq ou six ans qu'elles s'y étoient enfermées. »

Voici quelle avoit été l'occasion de leur réunion dans ce lieu solitaire (6). D'abord quatre d'entre elles qui étoient sœurs et de famille noble, ayant entendu parler de la réputation de sainteté qu'avoit dans le diocèse de Cuença la vénérable Catherine de Cardonne, étoient allées, comme beaucoup d'autres, pour la voir. Eprises d'admiration pour la vie austère et

---

(6) V. l'Hist. gén. des Carm. déch.

retirée que cette sainte fille menoit, elles avoient aussitôt résolu de la prendre pour modèle. Mais leurs forces ne leur permettant pas de le faire, elles choisirent, d'après ses conseils, un genre de vie presque aussi retiré, mais moins austère. Quatre autres Demoiselles, qui étoient sœurs aussi, s'étant bientôt, par le même motif, réunies à elles, ainsi qu'une Dame pieuse des maisons de Villeneuve - de - la - Xare, les principaux de cette ville, édifiés de leur résolution, leur avoient permis de se retirer dans l'Hermitage de Sainte-Anne; elles y attendirent que la Providence leur fournit les moyens d'y former un couvent de Carmelites déchaussées, ainsi que la vénérable Catherine le leur avoit prédit; et depuis 1576 elles faisoient presser la Sainte de répondre à leurs desirs.

« Leur pauvreté étoit si grande, dit Thérèse, qu'elles avoient peine à se procurer, par leur travail, le nécessaire, et elles ne croyoient pas devoir le faire en sollicitant des aumônes. Elles jeûnoient beaucoup de jours dans l'année; et, lorsqu'elles ne jeûnoient pas, elles mangeoient peu. Elles étoient mal couchées et logées étroitement. Leur grande peine, à ce qu'elles me dirent, étoit de n'être pas vêtues de notre saint habit. Jour et nuit elles n'étoient occupées que de cette pensée, et elles craignoient extrême-

ment que leurs desirs sur ce point ne se réalisassent pas. C'étoit là l'objet de leurs prières , et elles pleuroient beaucoup devant Dieu pour obtenir de lui cette grâce. Lorsqu'il s'y rencontroit des obstacles , elles redoubloient leurs pénitences , et elles s'épargnoient sur leur nourriture afin de fournir aux frais des messagers qu'elles m'envoyoient ou des personnes qu'elles croyoient pouvoir leur être utiles dans leur projet. Depuis que je les connois je ne doute pas qu'elles ne doivent l'entrée de notre Ordre à leurs prières et à leurs larmes ; aussi pensé-je que j'ai rencontré dans ces saintes ames un beaucoup plus riche trésor que tout ce qu'elles auroient pu apporter de revenus , et j'espère que leur vertu ira toujours en augmentant. Lorsque nous entrâmes dans leur maison , ces bonnes filles nous reçurent avec les mêmes habits qu'elles y avoient apportés , n'ayant pas voulu prendre celui de Béates , parce qu'elles espéroient toujours que Dieu leur feroit la grâce de porter le nôtre. Leur habit étoit honnête , quoiqu'il fût facile d'y remarquer le peu de soin qu'elles prenoient de leurs corps. Leurs visages étoient la meilleure preuve de l'austérité de leur vie et de leur esprit de pénitence. Les larmes qu'elles répandirent abondamment en nous voyant , et qui n'étoient pas feintes , montraient

la joie qu'elles éprouvoient de nous posséder ; et cette joie jointe à l'humilité dont elles paroisoient pénétrées , à l'obéissance qu'elles témoignèrent pour la Prieure que je leur donnai , à leur empressement pour aller au-devant de nos desirs , étoient des preuves de leur vertu. Leur grande crainte étoit que la petitesse et la pauvreté de leur maison ne nous portassent à la quitter. Depuis qu'elles vivoient ensemble aucune d'elles ne s'étoit chargée de commander ; elles travailloient toutes avec humilité à ce dont elles étoient capables. Lorsque le cas l'exigeoit, deux des plus âgées traitoient de leurs affaires ; et les autres ne parloient ni ne vouloient parler à personne. Il n'y avoit point de serrure à leur porte , mais seulement un verrou , et la plus ancienne étoit la seule qui osât en approcher. Elles dormoient peu afin d'avoir plus de tems pour travailler et pour prier. Les jours de fêtes étoient entièrement consacrés à la prière ; dans les autres jours elles y donnoient plusieurs heures. Les livres dont elles se servoient pour leur conduite spirituelle étoient les ouvrages du P. Louis de Grenade et du P. Pierre d'Alcantara. Elles employoient un tems assez long à réciter l'office divin qu'elles lisoient de leur mieux , car il n'y en avoit qu'une parmi elles qui sut bien lire. Leurs bréviaires n'étoient pas

uniformes ; quelques-unes en avoient de l'ancien style romain que quelques Prêtres à qui ils étoient inutiles leur avoient donnés. Ne sachant pas bien lire , elles mettoient beaucoup de tems à le réciter , et elles le faisoient dans un lieu d'où les personnes de dehors ne pouvoient les entendre. Il est à croire qu'elles y faisoient bien des fautes , mais Dieu qui voyoit leur intention les en excusoit sans doute. Lorsque le P. Antoine de Jésus commença à les connoître , il ne leur fit plus réciter que l'office de la Sainte-Vierge. Elles avoient un four où elles faisoient cuire leur pain. Leur vie étoit aussi régulière que si elles avoient eu une Supérieure à leur tête. Plus je conversois avec elles , plus je louois Dieu des grâces qu'il leur faisoit , et plus je me réjouissois d'avoir répondu à leurs desirs ; car il n'y a pas de travaux que je ne souffrisse pour consoler de si saintes ames. Celles de mes compagnes qui étoient destinées à demeurer avec elles m'avouèrent que dans les premiers jours qu'elles y avoient passé elles avoient eu un peu de peine ; mais elles m'ajoutèrent qu'après avoir connu leur vertu , elles avoient conçu pour elles tant d'affection qu'elles y restoient avec joie. On voit par cet exemple quel est l'empire de la sainteté. Il est vrai que les compagnes dont je parle sont disposées à souffrir tout pour le ser-